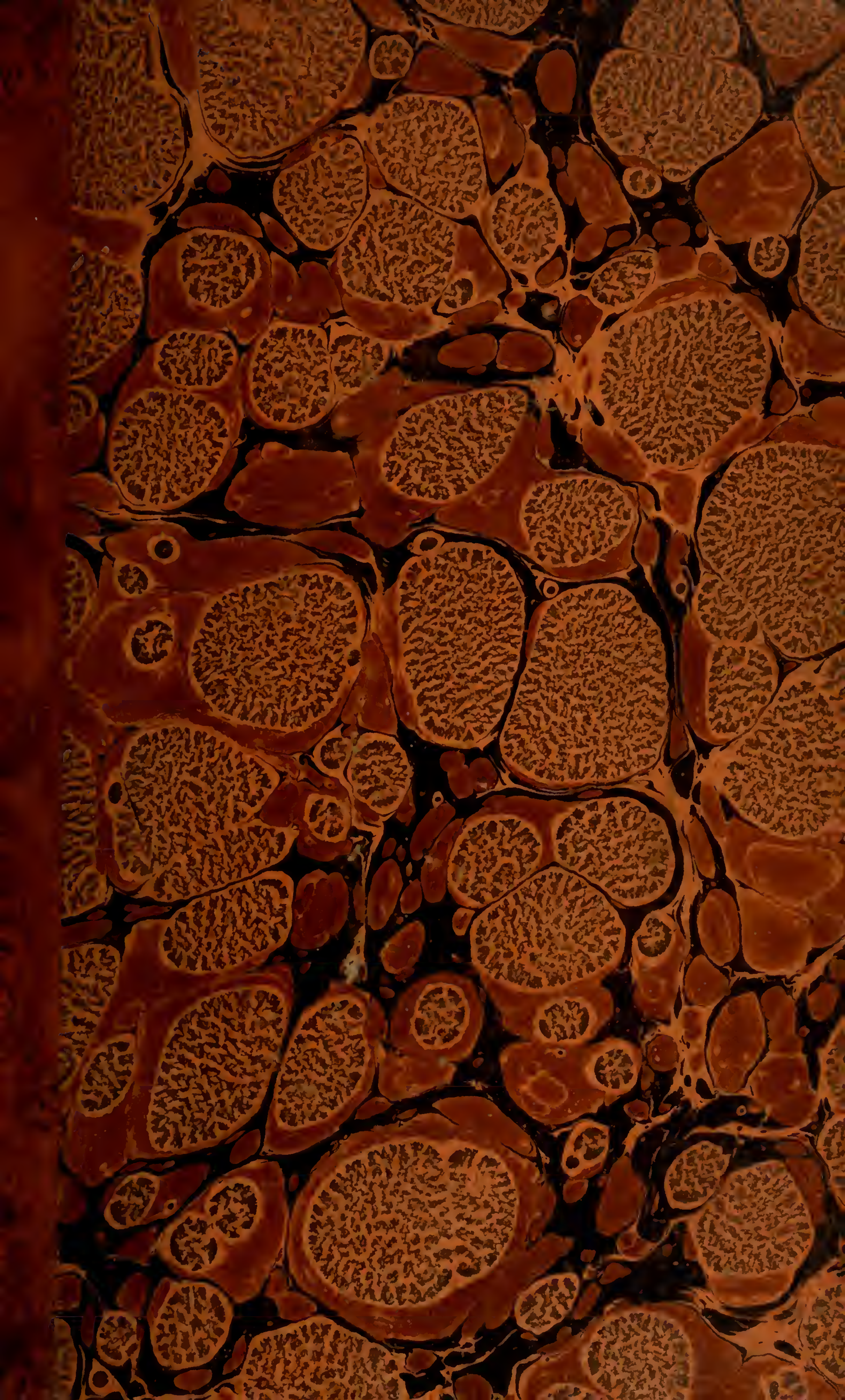


CONSULTATIONS

DE MÉDECINE.

T. II.

CONSULTATIONS

DE MÉDECINE

DE M. BARTHEZ,

MÉDECIN DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR
ET DU GOUVERNEMENT;

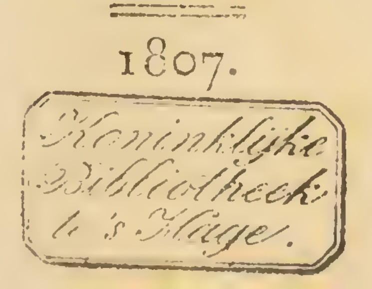
ET DE MM. BOUVART, FOUQUET, LORRY ET LAMURE.

Ære perennius.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez LEOPOLD COLLIN, Libraire, rue Gît-le-Cœur, N°. 4.

1807.







CONSULTATIONS DE MÉDECINE.

I. *Paralysie imparfaite.*

MONSIEUR est âgé de 30 ans, sec et mélancolique froid et nerveux; il a beaucoup couru, chassé, fatigué dans les saisons extrêmes, et bu du vin abondamment; il a été habituellement adonné au libertinage, et sujet à l'insomnie; peu après le commencement de sa maladie, il éprouva une tristesse affreuse pendant trois mois : il y a deux ans qu'il prit la gale qu'il garda cinq mois, et qu'on guérit ensuite par une pommade mercurielle dont on fit des frictions sur les poignets et les jarrets. Il y a un an qu'il sentit une légère douleur au coude, avec un peu de faiblesse qui, peu à peu, s'étendit à deux ou trois doigts de chaque main : cette incommodité a beaucoup augmenté l'hiver dernier : il ne peut donner l'extension naturelle qu'à un ou deux doigts de chaque main; il s'habille avec une peine

extrême, il est fatigué au moindre mouvement, et il a un peu de faiblesse dans les jambes; il ressent un froid habituel aux mains, est perclus par un temps très-chaud ou très-froid, et il a plus fréquemment des crampes auxquelles il a été toujours sujet; il éprouve aussi des soubresauts, des tendons dans tout le corps, et des mouvemens involontaires des extrémités supérieures qui maigrissent sensiblement, ainsi que les épaules; l'estomac est toujours libre; l'appétit et le sommeil sont bons, le pouls naturel, la tête libre; il est sujet à une mélancolie affreuse, et à une inquiétude sur sa maladie, qui va toujours en augmentant malgré tous les remèdes. Le moindre bruit l'effraie au point qu'il lui faut un certain temps pour se rassurer. Les indications qu'on doit se proposer dans cette maladie sont, 1° d'augmenter les forces de la constitution avec tous les ménagemens qui peuvent prévenir toutes les excitations trop vives de ces forces; 2° de corriger, par des nervins et des antispasmodiques la sensibilité dépravée des nerfs, qui détermine la langueur sémi-paralytique et les mouvemens convulsifs des divers organes; 3° de combattre les affections de ces organes par des remèdes fortifians et sédatifs. Le malade observera un régime

sévère, et ne se nourrira que d'alimens de facile digestion. S'il existe chez lui une teinte de vice scorbutique, il fera sa principale nourriture de végétaux, et même des antiscorbutiques proprement dits, que leur vertu excitante rend très-appropriés dans ce cas : l'usage habituel du lait peut être fort utile, pourvu qu'il passe ; on continuera donc à lui donner le matin le lait de vache écrêmé, et coupé avec partie égale d'infusion de fleurs de tilleul. Il prendra tous les matins un bain légèrement tiède, au sortir de son lit ; on lui fera des frictions douces le long de l'épine du dos, sur les extrémités supérieures, sous les aisselles et aux jarrets, avec des linges échauffés et pénétrés de fumée de succin, d'encens et autres aromatiques. A la suite de ces frictions on fera, aux mêmes endroits, des onctions avec l'huile de rue préparée par décoction, à laquelle on aura ajouté un peu d'huile essentielle de romarin. 1° Le malade fera un exercice modéré, évitant de s'exposer aux intempéries de l'air; il fera un usage journalier de lavemens d'eau pure pour entretenir la liberté du ventre ; et si ces secours sont inefficaces, il usera d'une forte décoction de racines de patience ; 2° il prendra tous les jours une mixture de vingt grains de kinkina,

et de seize de valériane sauvage dans du vin rouge mêlé d'eau à parties égales, y joignant un peu de noix muscade, si elle rend ce remède moins désagréable. Cette mixture sera continuée pendant quelques semaines : on pourra ajouter à chaque dose, dans le temps que le malade sera plus affecté qu'à l'ordinaire de mouvemens convulsifs, une ou deux cuillerées de suc de laitue; on pourra aussi, dans les mêmes circonstances, et dans le cas où le malade sera attaqué de palpitations et autres symptômes de spasmes des viscères, donner des juleps antispasmodiques préparés avec les eaux de mélisse et les fleurs de caille-lait, la teinture de castoreum, la liqueur minérale anodine d'Hoffman et le sirop de Stoéchas; il prendra habituellement, dans le courant de la journée, quelques verrées d'une décoction de gui de chêne, où on aura mis six gros ou une once de gui par livre de décoction ; 3° en même temps qu'on usera des remèdes nervins et antispasmodiques, on ne négligera point les topiques; ainsi les fourrures de peaux de lapins pourront être utiles, appliquées sur les parties affectées : les frictions seront administrées jusqu'à faire rougir légèrement la peau, et on y fera des onctions avec un liniment composé

de deux parties d'huile de vers de terre, et d'une d'eau de la reine d'Hongrie, dans laquelle on aura dissous un seizième de camphre. On pourra essayer de rendre de temps en temps ce liniment plus actif, en y joignant, dans une proportion convenable, de l'esprit volatil de sel ammoniac, lorsque la faiblesse sera sensiblement plus grande dans ces extrémités affectées. Quand, au contraire, on voudra affaiblir l'impression trop vive de ce liniment nervin et irritant, à raison de ce que le malade souffrira une répétition plus fréquente des mouvemens spasmodiques des parties affectées, on ajoutera à ce liniment une quantité convenable de laudanum liquide.

B. *D. M. M.*

II. *Phthisie pulmonaire.*

Depuis l'exposé de ce qu'a souffert Madame qui me fait l'honneur de me consulter, il paraît qu'elle est attaquée d'une phthisie pulmonaire: les indications principales que présente le traitement de sa maladie, sont de deux sortes; les unes palliatives, qui se rapportent aux symptômes les plus fâcheux; et les autres radicales, relatives à l'affection invétérée du poumon: les premières sont d'affaiblir et de com-

battre l'état approchant de fièvre lente qu'on observe chez le malade, et qui est accompagné de consomption; de calmer la toux, de prévenir les retours du crachement de sang, et d'y remédier le plus complétement possible. Les indications curatives sont de remédier à l'infirmité particulière du poumon, qui fait craindre une atrophie plus forte de ce viscère; de détourner la congestion des humeurs qui peuvent se diriger sur cet organe, en rétablissant le cours libre des excrétions naturelles, en rappelant les règles, ou en y suppléant; d'empêcher la formation ou les progrès d'un état inflammatoire dans le poumon, qui peut s'y établir. 1° La malade sera réduite presque pour toute nourriture, aux alimens tirés des végétaux; par exemple, pain, fruits, racines, légumes, etc., qu'on choisira faciles à digérer et bien préparés; elle usera de bouillons de navets, de sagou, de la décoction aqueuse de racines de salep, de crêmes d'orge adoucies avec de la cassonade. Comme le régime végétal pourrait ne pas soutenir assez les forces de la malade, on lui donnera, mais seulement à dîner, un peu de viande blanche rôtie : si les mouvemens de la fièvre deviennent plus marqués, et prennent une sorte de redoublement périodique, on ob-

servera de placer les repas à des heures assez éloignées de ces redoublemens. 2° Le lait semble devoir convenir très-bien à l'état présent de la malade. Je suis d'avis que Madame prenne le lait d'ânesse, mais seulement d'abord à la quantité de demi-livre, et ensuite à celle d'une livre, qu'on lui donnera le matin dans son lit, avant qu'elle en sorte. Si l'usage du lait a quelque inconvénient sensible, on y remédiera par des correctifs appropriés qui sont assez communs, comme par l'addition d'eau seconde de chaux à un demi ou deux tiers d'eau si le lait cause des aigreurs; par des acides faibles et enveloppés convenablement s'il subit une dégénération nidoreuse ou putride. 3° La malade prendra, chaque jour, un mélange d'une once de suc de cresson et de deux onces de suc d'endive, auquel on ajoutera dix grains du meilleur kinkina et autant de nitre. On augmentera les doses de ces ingrédiens suivant les effets sensibles qui seront observés. La malade prendra ce remède avant le lait, et le soir elle boira par-dessus un verre d'orgeat ou d'orangeade, ou quelque autre boisson tempérante dont son estomac s'accommodera le mieux : en même temps la malade prendra, chaque jour, à des heures assez éloignées des repas, quelques verrées

d'une décoction d'abord médiocrement active d'espèces balsamiques et vulnéraires, comme racines de consoude, feuille d'aigremoine, de millefeuille, sommités d'hypericum, qu'on adoucira avec suffisante quantité de tussilage : on continuera pendant long-temps l'usage de ces remèdes résolutifs et fortifians, en y apportant les modifications nécessaires, et y combinant tous les autres remèdes convenables aux divers symptômes graves qui peuvent avoir lieu, et aux divers caractères que peut prendre l'affection de poitrine. 4° Pour calmer la toux, la malade recevra les vapeurs d'une décoction de lierre terrestre, de véronique, et d'autres plantes pectorales contenues dans un vase à col étroit : on ajoutera un peu de vinaigre à cette décoction, lorsque les symptômes manifesteront un état plus marqué d'inflammation lente dans le poumon, à la suite d'une expectoration interceptée, ou d'autres circonstances. On ne donnera des narcotiques à la malade que dans le cas où ils seraient rendus nécessaires par l'insomnie que causerait la toux. On essaiera de procurer, sans leur secours, le sommeil plus tranquille, en faisant prendre, à l'heure du coucher, des bains de jambes dans l'eau légèrement tiède.

5° On détournera les congestions du sang et des humeurs sur le poumon, en excitant modérément la transpiration et en soutenant les excrétions des selles. La malade fera journellement un exercice modéré à cheval ou en voiture, qui sera augmenté par degrés, et dans lequel elle prendra des précautions convenables pour ne point souffrir de suppression forte de la transpiration. Elle prendra des lavemens simples chaque jour, ou du moins aussi fréquemment qu'il sera nécessaire pour remédier au défaut de la liberté du cours des selles. Si, au contraire, il survient de la diarrhée, on insistera sur un plus grand usage de la décoction d'espèces vulnéraires qui a été conseillée ci-dessus. On donnera des astringens plus forts, comme serait le simarouba pour le cas où l'indication d'arrêter ce cours de ventre serait pressante. Pour augmenter l'excrétion des humeurs muqueuses de la membrane pituitaire, la malade pourra user d'errhins doux, prendre en forme de tabac de la poudre de feuilles de marjolaine, de betoine, de lavande, etc.

6° Dans les jours qui répondent aux jours périodiques où la malade avait coutume d'avoir ses règles, elle prendra matin et soir des pédiluves tièdes, des suffumigations avec des

vapeurs d'eau très-chaude; mais on n'emploiera point de remèdes internes actifs pour procurer le retour des règles qu'on ne doit attendre que du rétablissement de la constitution de la malade. Si, malgré les remèdes précédens révulsifs et autres, la congestion des humeurs sur le poumon fait des progrès dangereux, et surtout si le flux menstruel reste supprimé, je suis d'avis d'établir à la jambe un cautère dont on entretiendra l'écoulement avec soin. Si une douleur en quelque endroit de la poitrine et d'autres indices annoncent un état d'inflammation même incomplète formée dans le poumon, on se hâtera d'y remédier en appliquant un vésicatoire à l'endroit de la douleur. Dans un cas semblable, on verra s'il est à propos de pratiquer une petite saignée seulement de quatre ou cinq onces, áyant égard à l'état des forces, ainsi qu'à la fréquence du pouls; dans le même cas, on insistera sur les tempérans et autres antiphlogistiques. 7° Si, malgré toutes les secours qui ont été proposés et qui doivent être suivis long-temps et avec beaucoup de constance, il s'établit une phthisie pulmonaire bien caracterisée, on suivra un traitement relatif à ce qui sera observè de la nature de la maladie et de ses symptô-

mes. Ce traitement doit être varié principalement, suivant que domineront dans cette lésion du poumon l'obstruction, l'inflammation, et secondairement suivant les divers symptômes des flux immodérés ou autres qui pourront survenir.

B. *D. M. M.*

III. *Asthme.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter, a été sans doute beaucoup moins affecté et beaucoup plus tôt rétabli de la dernière attaque d'asthme qu'il a eue à Montpellier. Le dernier accès que M. eut à Versailles, a été sensiblement terminé par l'usage de l'ipécacuanha donné comme vomitif après avoir fait précéder la saignée ; et lorsque le spasme était affaibli, l'expectoration commençait à se faire ; mais après les bons effets de l'ipécacuanha, il n'eût pas fallu négliger la repétition de ce remède pris à des doses plus fortes que celles qu'on a employées et combinées avec le camphre. On eût dû en même temps essayer d'autres remèdes analogues à ceux qui ont été conseillés au malade dans des circonstances pareilles. Pour répondre à la confiance dont m'honore le malade, je vais proposer les remèdes qui me paraissent les

plus convenables à l'espèce de sa maladie : j'indiquerai d'abord ceux qui sont propres au traitement particulier de chaque attaque d'asthme qui pourra survenir, et ensuite ceux qui, étant pris dans les intervalles des accès, peuvent en prévenir les retours. Dans le premier temps de chaque attaque d'asthme, le malade doit observer un régime sévère, et faire usage des antispasmodiques appropriés. Ainsi, il prendra alors matin et soir le julep suivant :

Prenez eau de fleurs de tilleul et de caille-lait, trois onces ; liqueur minérale anodine d'Hoffman, quarante gouttes ; teinture de succin, quinze gouttes ; sirop de karabé, demi-once. La teinture et l'esprit de succin seront utiles et comme antispasmodiques et comme diurétiques. L'opium combiné avec l'esprit de succin dans le sirop de karabé, n'aura point vraisemblablement dans ce cas les mêmes inconvéniens que pourrait avoir l'opium donné seul qui, suivant que le malade l'a éprouvé sur lui-même, et ce qu'on a prouvé dans plusieurs cas analogues d'affection asthmatique, échauffe et fatigue plus qu'il ne procure de soulagement durable. Si cependant le sirop de karabé paraît agir comme un narcotique fâcheux, on lui substituera dans le julep précédent le sirop

de Stoéchas. Pendant tout le cours de l'accès, le malade fera usage de lavemens émolliens qu'on rendra laxatifs en y ajoutant de l'électuaire lénitif, du catholicum, du miel mercuriel, autant qu'il sera nécessaire pour rendre le ventre très-libre. On insistera davantage sur la répétition de ces lavemens purgatifs lorsque l'accès sera plus avancé; on ne pratiquera la saignée qu'autant qu'il y aura des signes de pléthore ou de congestion de sang sur le poumon, qui ne pourra point être assez affaibli par d'autres évacuations révulsives, et par la diète. Après avoir employé les remèdes précédens, lorsque, par leur effet ou par le cours de l'accès, la violence de l'affection spasmodique sera réduite au point où l'on n'aura plus à craindre l'opération d'un vomitif, on donnera au malade de quinze à vingt grains d'ipécacuanha, on aidera le vomissement qu'excitera ce remède par une boisson abondante d'une infusion de feuilles de chardon-bénit en guise de thé. D'après les bons effets qu'on doit attendre de l'ipécacuanha donné comme vomitif, on jugera s'il peut être avantageux de le répéter au bout de deux ou trois jours à la même dose. Mais, soit que la répétition de ce remède, comme émétique, paraisse

indiquée ou non, on lui donnera (dès le lendemain du jour où on aura fait vomir le malade) chaque jour, matin et soir, aussi longtemps qu'il sera convenable, le bol suivant: Prenez d'ipécuanha, un grain; de camphre, deux grains; de nitre, huit grains; de conserve de roses, suffisante quantité; la fixation de la dose d'ipécacuanha qui doit entrer dans cs bol, doit être déterminée de manière qu'elle ne donne point de nausées dont la fatigue pourrait être nuisible au malade, et cependant de telle sorte qu'elle produise un mal-être fréquemment répété, qui affaiblisse l'état spasmodique qu'affecte la nature, et que dans les derniers temps elles puissent favoriser l'effort de l'expectoration qui doit le terminer. Un autre remède très-convenable, lorsque la première violence de l'accès sera passé, sera que le malade fasse sa boisson ordinaire d'une légère infusion de camphorata, coupée avec un tiers de lait. Si durant l'attaque le diaphragme et les muscles de la resspiration sont affectés de mouvemens plus forcés que dans les accès ordinaires, ou même entièrement involontaires ou convulsifs, on ne négligera pas d'employer des antispasmodiques sur les parties inférieures de la poitrine et de l'épigastre. Ainsi on fera

sur ces endroits des frictions douces et des onctions avec le liniment suivant : Prenez d'huile de vers, trois onces ; graisse de vipère, une once : ajoutez quelques gouttes d'huile essentielle de lavande. Dans les intervalles des attaques de cet asthme, il faut faire observer le régime le plus propre à soutenir la digestion ; entretenir la liberté des excrétions naturelles, et même en l'excitant pour faire une révulsion utile et assidue de la tendance qu'ont les humeurs à se jeter sur la poitrine ; donner une plus grande fluxilité aux humeurs qui sont depuis long-temps dans un état habituel d'épaississement, et amener, par un très-grand usage des toniques très-bien administrés, une augmentation des forces permanentes de toute sa constitution. On a lieu de croire qu'on remplira ces vues par les moyens suivans : il faut que le malade s'abstienne de tous les alimens qu'il a éprouvé lui être indigestes, et particulièrement de ceux qui sont venteux et trop assaisonnés ; il y a des alimens médicamenteux qui peuvent lui être utiles, comme le miel, l'estragon, les raves, etc. Il partagera en plusieurs repas la nourriture de chaque jour, observant de souper fort légèrement ; il ne renoncera pas à l'usage du vin, mais il

le boira toujours fort trempé, et se privera du café et des liqueurs échauffantes. Il fera journellement de l'exercice à la compagne, d'abord en voiture, ensuite à cheval; il prolongera par degrés la durée de cet exercice. Si l'équitation le constipe sensiblement, il aura soin d'y remédier par l'usage des lavemens simples et répétés. Cet exercice sera salutaire en fortifiant les digestions et en excitant la transpiration insensible. Ces bons effets pourront être aides si le malade porte assidument avec aisance sur la peau une chemisette de flanelle, si on lui fait, tous les matins, à son réveil, sur le bas-ventre, des frictions douces avec des linges échauffés et pénétrés de fumée de succin, d'encens et autres aromates.

On doit avoir soin d'entretenir habituellement une excrétion plus abondante des humeurs muqueuses du nez. Si, pour cette fin, l'usage du tabac est inefficace et incommode, on y substituera des errhins doux; *verbi gratiâ*, une poudre composée des espèces dites *céphaliques*, de feuilles de bétoine, de marjolaine, de marum, de fleurs de muguet. Si les retours de l'asthme deviennent plus fréquens et plus opiniâtres, il pourra être nécessaire pour faire révulsion des congestions fréquentes du sang

et des humeurs sur la poitrine, d'établir à une jambe un cautère dont on entretiendra l'écoulement avec soin; mais ce n'est qu'après une mûre délibération qu'on doit pratiquer cette issue qu'il faudra sans doute ne plus tarir. Parmi les remèdes convenables, pour donner aux humeurs le degré de fluxilité qu'elles ont perdu depuis long-temps, ainsi que pour exciter la transpiration du poumon et de toute l'habitude du corps, on doit mettre au premier rang les eaux sulphureuses de Cauterets dont le malade a éprouvé les effets les plus heureux. Ces eaux doivent être préférées à d'autres eaux thermales qu'on a données dans d'autres cas semblables, comme sont celles du Mont d'Or; mais peut-être serait-il avantageux de substituer à la boisson des eaux de Cauterets, que le malade ne peut avoir que transportées et affaiblies, l'usage même du soufre dont on peut graduer les doses exactement d'après leurs effets observés avec soin. Ainsi, le malade peut faire usage de tablettes de soufre préparées avec une partie de fleurs de soufre, trois parties de sucre et une suffisante quantité de mucilage de gomme adragante. On fera ces tablettes du poids de dix grains chacune, dont il ne prendra chaque jour qu'une ou deux d'abord, et ensuite un plus grand

nombre, suivant l'utilité de ce remède. Il est d'autres moyens atténuans ou résolutifs des humeurs épaissies dont le malade peut user habituellement dans les intervalles des accès, et qui promettent d'heureux effets. De ce genre sont l'infusion de camphorata coupée avec le lait, qu'il peut prendre journellement le matin; une décoction de feuilles de marrube médiocrement forte, adoucie avec du miel; la conserve de racines d'énula-campana, etc. Lorsque le malade, sans avoir une attaque d'asthme, aura de la gêne dans la respiration, qu'on pourra rapporter sensiblement à un embarras d'humeurs tenaces et difficiles à expectorer, on aidera l'action des remèdes incisifs qui ont été conseillés, en leur joignant d'autres remèdes analogues dont la vertu dissolvante est encore plus directe, comme les pilules de savon, le suc de cresson, de cerfeuil, etc. Lorsque les remèdes précédens auront eu des effets bien marqués pour rétablir dans l'ordre naturel les digestions, les secrétions et les préparations des humeurs, on passera à l'usage des vrais toniques dont l'emploi continué pendant long-temps doit augmenter d'une manière durable et uniforme les forces de tous les organes, et remédier ainsi à l'infirmité relative du poumon, qui cause

l'atonie habituelle et les spasmes fréquens de ce viscère. Les principaux de ces remèdes qui pourront convenir, sont : le kinkina, les préparations martiales légères, l'élixir de vitriol, etc. L'administration de ces remèdes toniques doit cependant être modifiée avec beaucoup de prudence et continuellement dirigée par les médecins habiles que le malade est à portée de consulter. Dans les temps où ces remèdes pourraient être placés comme dans les autres circonstances du traitement que je propose, si le malade juge que mes conseils ultérieurs puissent contribuer au rétablissement de sa santé, je m'empresserai de les lui offrir avec ce vrai zèle qu'il m'a inspiré, et qui me donne droit à sa confiance.

B. *D. M. M.*

IV. *Epilepsie.*

L'enfant pour lequel on me fait l'honneur de me consulter eut, lorsqu'il était en nourrice, une maladie dont on ignore quel fut le caractère et qui fut probablement d'une nature convulsive, puisqu'on lui ordonna la poudre de guttète. Cet enfant s'est ensuite bien porté jusqu'à l'âge de huit ans environ, et l'on a remarqué qu'avant cet âge, on avait soin de lui donner assidûment des remèdes contre les

vers. Etant âgé de huit ans, il eut un accident où il se sentit entraîné à tourner la tête pour regarder des objets brillans et étrangers qui lui semblaient placés de côté et d'autre, et où il perdit enfin la vue qu'il ne recouvra qu'après avoir prodigieusement vomi. De semblables accidens se sont renouvelés fréquemment depuis ; il avait d'abord des intervalles de deux ou plusieurs mois, et ils reviennent à présent une fois le mois ; ses attaques le prennent toujours à table, et il en est parfaitement délivré lorsqu'il a vomi une quantité prodigieuse de bile ou de matière jaunâtre et amère. Le mal d'estomac est précédé d'un grand bruit dans les oreilles et d'un tournement de tête, dans le fort duquel le malade a ses membres roides, ce qui se termine par une perte de connaissance qui, néanmoins n'a pas eu lieu dans les deux dernières attaques. Dans ce tournement de tête, l'enfant voit toujours auprès des yeux des choses qui brillent comme du cristal, vers lesquelles il ne peut s'empêcher de tourner la vue. Il reste après cet accident une douleur fixe au-dessus d'un sourcil qui ne se dissipe que le lendemain. Cet enfant était bien formé lorsqu'il naquit. Vers l'âge de deux ans et demi, on reconnut qu'il souffrait une projection en

dehors des os de la poitrine et d'une épaule. Pour repousser cette épaule, on appliqua sur le dos une petite plaque faite avec de la baleine; la saillie vicieuse de cette épaule et celle des os de la poitrine disparurent entièrement sans qu'on y eût fait aucun remède. L'enfant, qui est actuellement âgé de douze ans, a la hanche droite qui paraît gêner le foie, dont il souffre de temps en temps, crachant parfois des matières extrêmement fétides. Sur cet exposé, il paraît que le jeune malade a eu vers l'âge de deux ans et demi une affection rachitique qui s'est dissipée dans un âge plus avancé. Quant à la liaison des os de la poitrine et de l'épaule, mais qui a altéré la conformation des os du bassin du côté droit, ou plutôt leur position, par une distorsion de la partie inférieure de la colonne vertébrale, il n'est pas possible de constater, d'après le mémoire qui nous a été remis, si c'est un vice de forme ou de situation qui affecte les os du bassin dans cette partie; mais ce vice quelconque, qu'on dit être dans la hanche droite qui paraît gêner le foie, peut par ses accroissemens avoir déterminé une irritation particulière du foie qui excite dans ce viscère une secrétion trop abondante de bile que diverses causes peuvent corrompre en cer-

tains endroits. L'impression des os du bassin sur le foie dans diverses positions et agitations du corps, lorsqu'elle aura été bien constatée par une observation plus exacte, indiquera un plus grand et plus long usage des remèdes toniques et fortifians de la constitution qui convient toujours à cette maladie convulsive, comme il sera dit plus bas; d'autant plus que c'est par ce genre de remèdes qu'on peut rendre à la nature la vigueur nécessaire pour rétablir dans l'état naturel les os affectés de rachitis; mais, quoi qu'il en soit de cette complication qui peut être une cause primitive de la maladie de cet enfant; il paraît que les attaques de cette maladie auxquelles il a été sujet pendant ces dernières années, sont des attaques d'épilepsie dont les retours sont amenés depuis long-temps par un amas d'humeurs bilieuses dans l'estomac et le duodénum. Lorsque l'irritation produite par ces humeurs est montée au plus haut degré, les convulsions surviennent bientôt après de fortes lésions des organes et des sucs digestifs; la plus singulière de ces lésions produit ces lueurs brillantes que le malade voit à côté des yeux, et qui tiennent vraisemblablement à l'électrisation que cause dans les nerfs des yeux leur mouvement tonique augmenté.

Les indications qui se présentent pour le traitement de cette maladie, sont, 1° de prévenir les retours des accès par un régime convenable, et surtout en s'attachant à procurer l'évacuation de la bile qui est versée dans les premières voies, avant qu'elle ne puisse s'y accumuler; 2° de tâcher de résoudre le plus promptement et le plus complétement possible chaque accès; 3° d'augmenter les forces toniques de toute la constitution, et particulièrement du systême des nerfs. On peut satisfaire à ces indications par les moyens suivans, dont l'usage doit toujours être réglé par M. le médecin ordinaire.

1° On ne nourrira le malade qu'avec des alimens qui ne soient pas échauffans; il ne boira pas de vin, et mangera en quantité des fruits correctifs de la bile, comme sont les oranges, les pruneaux, etc. Il faut commencer le traitement par bien nettoyer les premières voies; pour cette fin, on donnera au malade, à des jours alternatifs, deux ou trois fois seulement, une dose convenable d'ipécacuanha, dont on aidera l'effet par une infusion de *raphanus rusticus*. On lui fera prendre ensuite, par intervalle de quelques jours, des minoratifs appropriés, auxquels on ajoutera quelques grains de

scammonée, mais on n'insistera pas trop sur ces minoratifs, de crainte d'affaiblir l'estomac et de déterminer les humeurs bilieuses et autres à s'y jeter. Pendant tout le cours du traitement, le malade usera de lavemens simples répétés, autant qu'il sera nécessaire pour tenir le ventre libre.

2°. On pourra joindre aux purgatifs, s'ils font sortir des vers, des antihelminthiques qu'on fera prendre dans les intervalles, comme le mercure doux, la décoction de racines de fougère, et les feuilles d'orangers, etc.

3° Dans les accès de convulsion on aura recours aux évacuans qui ont réussi précédemment à dissiper les attaques : lorsque le malade sentira les signes qui ont coutume d'être les avant-coureurs de ses douleurs, il prendra le remède suivant : Prenez eaux distillées de fleur de caille-lait et de tilleul, parties égales, trois onces ; vinaigre de rue, deux onces ; teinture de castoréum, vingt gouttes. Si ces remèdes sont inefficaces, on fera tenir, pendant l'accès, une situation horizontale au malade, dans laquelle on provoquera le vomissement par l'infusion tiède de feuilles de sauge ou de romarin, ou d'hipécacuanha. Si l'accès se prolonge, on donnera des lavemens avec l'infusion de séné, de rhubarbe, ou d'autres laxatifs.

4° D'abord, après même qu'on aura résous l'accès, on fera prendre au malade, chaque jour, matin et soir, un sixième de l'électuaire suivant : Prenez kinkina, deux drachmes; racines de valériane sauvage, une drachme; gui de chêne, trente grains; cinabre factice, un scrupule; le tout en poudre, et réduisez-le en électuaire avec suffisante quantité de sirop de Stoéchas composé; on augmentera par degrés, jusqu'au quatrième, de cette quantité de l'électuaire; on pourra même augmenter les doses du kinkina et de la valériane. Cet électuaire doit être mis en usage durant plusieurs mois, suivi assidûment, et entremêlé d'évacuans de la bile, comme sont les tamarins, la crême de tartre, etc. Si ces attaques paraissent porter des impressions profondes sur l'origine commune des nerfs, on aura recours à l'application d'un cautère à la nuque; mais on évitera de pratiquer de semblables issues sans nécessité, d'autant plus qu'elles paraissent affaiblir la constitution délicate du malade; il est indispensable, pour le rétablissement de sa santé, qu'on lui fasse faire journellement un exercice modéré à la campagne, et qu'on l'empêche de se livrer aux contensions d'esprit.

B. *D. M. M.*

V. *Cardialgie.*

Le consultant a, tous les deux ou trois mois, des retours de fièvre depuis un an, dont chaque accès est précédé, pendant quelques jours, de digestions laborieuses, d'un sentiment de pesanteur et de gêne dans la région de l'estomac; durant l'attaque il sent dans l'épigastre un resserrement et des tiraillemens qui vont en direction du diaphragme aux parties antérieures de la poitrine. Ces sensations douloureuses sont accompagnées d'angoisses extrêmes qui font craindre l'arrêt de la respiration et de la circulation. Les dernières attaques furent suspendues pendant long-temps, et partagées en deux accès convulsifs ; le vomissement procuré dans le premier accès, parut soulager ; mais ses efforts furent suivis d'un frisson et de fièvre; le kinkina donné pour en éviter les retours périodiques, pesa sur l'estomac; ensuite les purgatifs ne procurèrent qu'un soulagement léger, cependant ils laissèrent un fond d'indigestions et de douleurs dans l'estomac : en général les vomitifs et les purgatifs, quoiqu'ils aient eu des suites heureuses, n'ont point procuré une évacuation abondante de matières excré-

mentitielles; la cause paraît en être que les premières voies sont vidées par l'usage des lavemens simples; la digestion est facilitée par cet usage, qui délivre les gros intestins des fèces muqueuses ou autres des alimens; mais les organes digestifs ont contracté une infirmité relative manifeste, par la perte d'appétit et des digestions paresseuses. Ces organes ont senti les progrès de l'âge : les fatigues de l'esprit et les affections de l'ame ont porté dans la constitution un trouble qui affecte la fonction de l'estomac. Le dérangement de la première digestion altère les préparations subséquentes des humeurs, et par conséquent celles de la transpiration, soit intérieure, soit extérieure. Le vice de cette humeur, concourant avec la langueur de l'estomac, la transpiration ne s'y fait qu'imparfaitement, et de là l'obstruction croissante que l'humeur perspirable fait dans les membranes de l'estomac. Cette obstruction peut être aggravée par un défaut semblable d'excrétions des sucs gastriques. Lorsque ces embarras sont parvenus à un certain point, ils résistent à l'action organique de ce viscère, et la nature irritée le fait entrer en contraction. On peut rapporter à une affection de l'estomac, qu'on peut appeler *goutte-crampe*, les

attaques de la maladie qui est causée par un état goutteux de ce viscère, qui se développe par paroxismes aigus. On sent par là combien, par des effets sympathiques, l'état de l'estomac se propage au péritoine, au diaphragme, au médiastin, et, dans la dernière attaque, à tout le tissu cellulaire qui a produit le frisson : il y a deux parties dans le traitement de cette maladie; la première est d'écarter les accès ; la seconde, d'établir une augmentation des forces toniques, et de prévenir l'empâtement qui occasionne les convulsions. 1° On donnera, pendant l'accès, toutes les demi-heures, un julep composé avec trois onces d'eau de menthe, une once d'eau de fleurs d'orange, quatre gouttes de liqueur anodine minérale d'Hoffman, six grains de musc porphyrisé exactement avec une drachme de sucre candi, et une once de sirop d'écorces d'oranges. Pendant tout le cours de l'accès, on appliquera sur l'épigastre un épithême de thériaque, ajoutant un dixième de musc.

Si, pendant l'accès, il y a un frisson violent, on donnera de demi-heure en demi-heure une cuillerée de vin aromatique, mêlée avec un peu de jus de citron ; et s'il vomit à chaque prise, on ajoutera quelques gouttes de laudanum

liquide. Si l'effet du julep est insuffisant, on pourra y joindre quatre à cinq gouttes de laudanum liquide. Quoique dans les attaques il y ait une tendance au vomissement, on évitera tous les vomitifs qui paraissent renouveler les convulsions dans ces parties. On aura recours aux purgatifs vers le déclin ou après la cessation des attaques; mais on y ajoutera du sirop diacode ou autres narcotiques, pour ne pas réveiller l'état convulsif; on s'occupera, après les accès, à fondre les humeurs obstruantes; ainsi le malade prendra, chaque jour, matin et soir, un demi-scrupule des pilules suivantes, buvant sur chaque prise deux onces de décoction de feuilles de marrube, dont on mettra deux poignées sur trois livres d'eau qui seront réduites d'un tiers par la décoction. Prenez gomme ammoniaque dépurée, savon d'Alicante, de chaque six drachmes; rhubarbe en poudre, demi-once; mettez le tout en pilules, avec suffisante quantité d'extrait de petite centaurée.

2° Le malade prendra, chaque jour, pendant deux mois, matin et soir, l'électuaire suivant, buvant par-dessus chaque prise une infusion théiforme de feuilles de menthe. Prenez d'extrait de kinkina, quarante grains; de racine de valériane sauvage en poudre, dix

grains; faites-en un électuaire avec suffisante quantité de sirop d'écorce d'oranges. On augmentera, au second mois, les doses jusqu'au double, qu'on donnera par semaines alternatives. Lorsque le malade ressentira ces affections, qui sont des avant-coureurs de son mal, il prendra, tous les deux ou trois jours, un gros des pilules suivantes : Prenez extrait d'aloès, demi-gros; extrait d'hellébore noire, gomme ammoniaque dépurée, de chaque demi-gros; savon de Starkei, demi once; faites en des pilules avec suffisante quantité de sirop de fumeterre. Si ces pilules fatiguent, ajoutez un quart de grain d'opium à chacune. Il tiendra toujours sur une flanelle appliquée sur l'estomac, vers les cinq plus basses côtes, vers le dos, etc., l'emplâtre stomacale décrite dans la pharmacopée de Paris. Il est essentiel que dans la suite M. se livre moins aux contentions d'esprit, qu'il observe toujours la sobriété qu'il doit apporter dans les plaisirs : il doit se dire fréquemment qu'à mesure que l'âge affaiblit les besoins réels, on doit être en garde contre les sentimens illusoires des besoins factices que donnent l'imagination et l'habitude.

Paris, 31 août 1783. B. *D. M. M.*

VI. *Habitude de fluxions sur la membrane pituitaire, avec faiblesse d'estomac.*

Le malade a, dès sa naissance, une habitude de fluxions d'humeurs sur diverses parties, des hémorrhoïdes internes, douleurs des reins, un vice particulier d'humeurs muqueuses, suintement de l'oreille gauche, dartres entre les cuisses, petits boutons au visage et au cou, qui sont ichoreux et dartreux; enfin depuis quatre ans, fluxions au nez avec petits boutons dans l'intérieur de cette partie, taches rouges au bout et aux parties latérales : il a été sujet, depuis six ans, à des maux d'estomac assez faibles, qui sont devenus plus faibles et marqués par des renvois à cinq à six heures du soir; ils ont produit symptomatiquement des migraines jusqu'à présent, et auraient fait plus de progrès sans le régime exact que le malade suit depuis dix ans : il a la digestion stomachique pénible, des renvois d'alimens, et leur expulsion laborieuse; ce qui aide cette expulsion, et soulage les migraines, est l'huile d'amandes douces avec un absorbant. Il a eu deux maladies vénériennes, l'une à dix-neuf ans, qui a été traitée

méthodiquement. : cependant on peut douter qu'elle ait été radicalement guérie, eu égard aux écorchures du prépuce (que quelques-uns nomment chancres volans), dont il a été affecté à vingt-un ans ; la seconde se manifesta à quarante-quatre, ans par un chancre au prépuce; elle fut sans doute imparfaitement guérie par quelque pilules mercurielles et l'eau de Goulard.

On voit que le malade a été sujet pendant une grande partie de sa vie aux fluxions et aux mouvemens irréguliers des humeurs sur divers organes. Les fluxions se sont le plus souvent dirigées sur les organes excrétoires des humeurs muqueuses, comme sur les lacunes des glandes sébacées de la peau, et depuis plusieurs années sur la membrane pituitaire. Les fluxions chroniques sur les émonctoires, ont produit le suintement de l'oreille gauche, les dartres entre les cuisses, les petits boutons au visage, et enfin la fluxion sur le nez, qui, au bout de quatre ans de remèdes, est extrêmement affaiblie, mais qui fait craindre qu'on ne puisse pas les détruire sans retour.

Les attaques de migraine sont sans doute liées avec cette congestion des humeurs sur la membrane pituitaire.

Pour détruire l'habitude de la fluxion sur la

membrane pituitaire, il faut entretenir et même exciter, par intervalles, les excrétions naturelles pour opérer des révulsions durables et salutaires : ainsi, on aura soin de maintenir le ventre libre par des lavemens simples ou émolliens. Dans le temps où la fluxion sur le nez sera plus forte, on aura recours aux purgatifs, comme serait la décoction de tamarins avec la crême de tartre, ou d'autres sels purgatifs, ou bien une forte décoction de racine de patience, une once sur deux livres d'eau. Prenez savon médicinal et gomme ammoniaque, parties égales, six gros; rhubarbe, demi-once; faites prendre avec suffisante quantité de sirop de roses pâles : si elles se trouvent encore trop faibles pour purger, ajoutez cinq grains de mercure doux qui a une vertu spécifique contre les vices d'humeurs muqueuses ; par une raison semblable, on pourra se servir de mercure gommé alcalisé, à la dose de cinq à six grains, ils sont altérans et font une impression forte sur les premières voies.

Pour aider la transpiration, le malade portera un corset et des caleçons de flanelle, il boira des tisanes sudorifiques, comme une décoction de salsepareille ou de santal citrin, en mettant demi-once de râpure de santal sur une livre d'eau. Après avoir insisté long-temps sur les

boissons diaphorétiques, il faudra faire usage d'une décoction sudorifique et purgative, comme le *decoctum antivenereum laxans* de la pharmacopée de Paris.

Pour entretenir une révulsion constante, on donnera long-temps, par reprises, à l'heure du coucher, des pilules gommeuses purgatives ; et si elles ne purgent point assez, on donnera par-dessus deux outrois gros de sel de Glauber dissous dans douze livres d'eau.

On se servira en même temps de révulsifs dans les parties les plus voisines des yeux. On lavera fréquemment le visage et surtout les sourcils avec l'eau de savon et d'esprit de vin camphré; on s'abstiendra de sternutatoires forts, les purgations de la tête étant mal placées dans les catarrhes invéterés, surtout si les yeux sont affaiblis; il usera, en guise de tabac, d'une poudre composée de parties égales de muguet et de valériane sauvage; cette racine prise intérieurement est un grand nervin pour les yeux.

Les vapeurs de la décoction de safran dans le lait, reçues dans le nez, seront très-utiles contre l'aridité de cette partie. Pour les vertiges, dont la cause est dans l'estomac, on emploira les toniques, la cascarille, le castoreum, etc. Pour les vertiges qui viennent par l'affection

des nerfs abdominaux, on usera de gomme, de térébenthine et de sucs antiscorbutiques, de frictions sur le ventre, etc.; si la nature est affectée utilement des hémorrhoïdes, il faut l'aider par les aloétiques et l'application des sangsues à l'anus.

Pour remédier en général à l'habitude des fluxions, le malade s'accoutumera à boire froid, à faire beaucoup d'exercice, un long usage des bains froids et du kinkina.

Si les infirmités du malade augmentent à un certain point, on appliquera des cautères à la jambe; enfin, si on a lieu de présumer qu'il existe encore un virus vérolique, dans ce cas bien prouvé, ni l'âge du malade, ni la saison ne doivent faire obstacle à l'usage des frictions mercurielles.

B. *D. M. M.*

VII. *Vomique avec dévoiement.*

La malade est née de parens qui avaient eu diverses maladies vénériennes; elle a été à seize ans nubile; mais ses règles, toujours précédées de coliques ne donnaient jamais qu'une once de sang noirâtre; elles étaient accompagnées de douleurs au sein et aux jambes qui subsistaient long-temps après; elle eut à

dix-neuf ans une ophtalmie qui fut guérie par un traitement antiphlogistique. Depuis dix-neuf ans jusqu'à vingt-quatre, elle fut sujette à des éruptions à la face, aux épaules et aux bras, qui, ayant disparu, ont fait place à divers symptômes qui subsistent depuis, comme diarrhée habituelle avec anxiété, chute de forces, insomnie que les narcotiques n'ont pu détruire que pour peu de temps, qui causent des rêves effrayans, et rendent difficile le cours des urines; une toux sèche légèrement convulsive et des douleurs de poitrine. Ces symptômes ont été plusieurs fois soulagés par une salivation abondante d'une humeur claire et légèrement écumeuse qui faisait des impressions irritantes marquées dans la bouche, l'œsophage et l'estomac; pendant qu'elle durait la toux et l'oppression de poitrine diminuaient; elle causait une constipation à la suite de laquelle venaient la diarrhée et la colique.

L'hiver dernier la malade eut un rhume violent, cracha trois ou quatre fois du sang, et sentit dans la poitrine des douleurs très-vives; elle eut depuis un resserrement de poitrine, une plus grande difficulté de respirer dans les temps froids et humides; elle a été sujette à des maux de tête et de reins; des mouvemens

convulsifs qu'elle avait parfois dans la région lombaire et dans les cuisses, sont devenus plus fréquens. Depuis un mois elle ne peut rester couchée sur le côté droit; le moindre exercice lui cause des palpitations; elle a une fièvre mêlée de petits frissons, qui est beaucoup plus sensible les soirs, et l'obligeait presque tous les jours, en dernier lieu, à se coucher à quatre heures. Elle a toujours la peau sèche et brûlante, les pieds froids sans être enflés. Chaque matin, après avoir un peu toussé, elle rend des crachats épais qui ne sont point fétides, mais qui se trouvent remplis de petites concrétions qui, étant écrasées, exhalent une odeur insupportable.

D'après cet exposé on voit que la malade est sujette, depuis longues années, selon toute apparence, par l'effet d'un vice originaire (qu'on ne dit point avoir été combattu par un traitement antivénérien), à une surabondance d'humeurs âcres et excrémentitielles qui ont produit habituellement diverses affections spasmodiques, et qui ont constamment intercepté le cours libre des règles.

La dépuration de ces humeurs s'est faite pendant six ans par une éruption à la peau du visage et des extrémités supérieures; mais cette

éruption ayant cessé, les humeurs ont pris leur cours vers les intestins où elles ont depuis excité une diarrhée qui a été continuelle, excepté quand elles sont jetées, par alternative, sur la gorge et les glandes salivaires; elles se sont fixées sur les surfaces intérieures des vaisseaux du poumon, où elles ont formé sans doute une sorte d'éruption ou d'affection érysipélateuse chronique, et ont ainsi produit l'habitude des douleurs de poitrine et de la toux sèche convulsive; elles ont causé une insomnie que les narcotiques n'ont jamais pu suspendre qu'en diminuant leur cours vers les voies urinaires dont l'opium n'empêche pas d'ailleurs la sécrétion. Les maux invétérés étaient moins graves que n'est l'affection qui a succédé à la violente fluxion de poitrine que la malade a soufferté l'hiver dernier, et dont la résolution a été imparfaite. On a tout lieu de croire qu'il existe une vomique ou dépôt d'humeurs purulentes renfermées dans la substance du poumon, dépôt qui peut être ou ne pas être contenu dans un kiste ou sac particulier. L'existence de cette vomique est indiquée par la fièvre lente avec des frissons, par l'impossibilité où est la malade de rester couchée sur le côté droit, par les symptômes ci-

dessus énoncés de la lésion du poumon, comme toux, difficulté de respirer, et surtout parce que la malade crache des corps durs et blanchâtres qui, étant écrasés, donnent une odeur fétide.

La première indication paraît être dans ce cas de procurer la rupture de la vomique pour évacuer le pus qui y séjourne et s'accumule. La deuxième sera de traiter l'ulcère du poumon qui aura succédé à cette rupture, par des moyens appropriés à la phthisie ulcéreuse, et d'autres relatifs aux affections habituelles que la malade souffre depuis long-temps.

On doit se proposer non seulement d'accélérer la rupture de la vomique, mais encore de la déterminer du côté de la trachée-artère. Pour cet effet, il semble devoir être surtout utile de faire recevoir très-fréquemment à la malade, par la bouche, au moyen d'un entonnoir, les vapeurs d'une décoction très-chaude de feuilles de lierre-terrestre, de véronique, de tussilage et d'autres plantes pectorales contenues dans un vase à col étroit. Après un assez long usage de ces vapeurs émollientes, on les rendra plus actives en y ajoutant un peu d'esprit de térébenthine, ce qu'on ne fera que par intervalles si cet esprit paraît trop

irriter. Si au contraire ces vapeurs ne sont point assez efficaces, on fera recevoir de même fréquemment des fumées d'encens, ou d'autres aromatiques, ou celle du soufre qui sera mis en fusion dans un creuset sans être enflammé; l'action de ces vapeurs aura moins d'inconvénient que celle des émétiques (que l'on conseille communément en pareil cas) même des plus doux, comme serait un mélange d'huile d'amandes douces et d'oximel scillitique. On sait qu'on a à craindre alors la suffocation qui peut être déterminée par les émétiques, si l'effet du vomissement vient à concourir avec celui de l'expectoration.

Les purgatifs qui pourraient attirer et chasser par les selles l'humeur purulente qui est déposée dans les poumons, sont dans ce cas-ci d'un usage suspect, parce que en augmentant la diarrhée ils peuvent causer une superpurgation qui épuiserait entièrement les forces du malade. Il est plus à souhaiter qu'à espérer que la diarrhée laissée à elle-même suffise pour évacuer le pus de la vomique; si celle-ci s'ouvre dans la cavité de la poitrine d'après les signes de l'empyème, on aura recours à l'opération, si l'on n'en est pas détourné par l'état extrême de la malade.

REMÈDE.

Si l'abcès du poumon se portait à l'extérieur, et qu'à l'endroit qui a été le plus affecté de douleurs dans la fluxion de poitrine, il y donnât des signes de sa présence, on ferait l'opération dans cet endroit. La malade fera de l'exercice suivant ses forces, comme une promenade en voiture si elle peut la soutenir; elle s'abstiendra des alimens salés et trop fortement assaisonnés, elle fera un grand usage de bouillons de navets, de crême de riz, de décoction de salep, etc.

Les abcès aux jambes sont avantageux dans la vomique, en suivant les secours indiqués par la nature; on peut appliquer un cautère à la jambe du côté gauche, d'autant que la malade ne saurait rester couchée sur le côté droit.

On tâchera d'obvier au dévoiement par un usage abondant des incrassans, comme tablettes avec la gomme arabique, le sucre et l'eau de veau; la pâte de guimauve.

Si après la résolution de la vomique la diarrhée persiste, on la combattra par l'ipécacuanha; outre les décoctions vulnéraires les

astringens plus forts, convenablement gradués, comme décoction de racine de tormentille ou d'écorce de simarouba, et on usera pour tisane ordinaire, d'une décoction de santal citrin.

Pour obtenir la cicatrice de l'ulcère lorsque la vomique sera ouverte, on lui fera prendre des tablettes de soufre d'autant plus appropriées, à cause du mal de peau qui a précédé.

Les sucs antiscorbutiques sont bien indiqués avec le petit lait clarifié; les parfums d'eau chaude et les poudres d'espèces céphaliques peuvent d'autant plus exciter l'excrétion des humeurs muqueuses du nez, que la salivation procure un soulagement très-marqué. Pour exciter une salivation modérée, on emploira le gargarisme suivant, composé de forte décoction de millefeuille, d'aigremoine, d'hypericum ou d'autres plantes vulnéraires balsamiques.

Elle portera sur toute la région postérieure un emplâtre préparé avec trois parties d'emplâtre diabotanum, et une partie de térébenthine. S'il cause des démangeaisons très-fortes, on l'ôtera quelques jours pour l'appliquer de nouveau.

Matin et soir elle prendra des bains de jambe dans l'eau froide, les jours qui précéderont

immédiatement le retour des règles. On emploira dans la suite des emménagogues plus actifs pour rétablir les règles ; on en pourra un jour venir aux antivénériens si la maladie fait trève.

B. *D. M. M.*

VIII. *Stérilité avec perte blanche.*

La malade est âgée de vingt-huit ans ; elle est d'un tempérament phlegmatique et peu sensible ; elle a la fibre lâche, elle est née d'un père qui avait eu plusieurs maladies vénériennes qu'on a jugées guéries. Chacun des frères de la malade a eu quelque vestige de sang vicié. A six ans elle eut un tremblement universel et diverses affections paralytiques, elle resta six mois sans pouvoir marcher vîte, elle guérit par les fortifians toniques et le séjour de la campagne. Elle eut avant la puberté plusieurs glandes du menton affectées de légers engorgemens qui disparurent à l'époque de l'éruption des règles, ce qui arriva à dix-huit ans ; on la maria alors. Son mari a trente-cinq ans, phlegmatique, bilieux ; il s'acquitte bien du devoir conjugal ; mais depuis sept ans il n'y a point eu de grossesse. La malade en général n'éprouve aucun sentiment voluptueux,

et ressent plutôt de la douleur dans le coït. La semence n'est point retenue, ou ne l'est qu'autant que dure une situation convenable. Cependant au retour d'un voyage que fit le mari, en 1774, elle goûta dans les embrassemens de son mari un plaisir qui lui était inconnu jusqu'alors; elle eut ensuite des incommodités qui parurent des symptômes de grossesse; mais environ un mois après, il sortit par le vagin une petite masse un peu plus longue et plus épaisse qu'un écu de six liv., qui ressemblait à un placenta; mais on ne put découvrir s'il y avait insertion du cordon ombilical. La perte cessa alors, mais les douleurs plus grandes et plus considérables se fixèrent dans un endroit de la matrice du côté de l'aine droite; cette partie était fort douloureuse au toucher, elle eut fièvre et météorisme le deuxième jour. On appliqua des sangsues à la vulve, la perte rouge reparut un peu, un seul jour; elle devint blanchâtre, et dura deux mois avec douleur et fièvre. Alors les menstrues reparurent, et la fièvre cessa. La douleur diminua, mais la perte resta la même, elle persiste encore d'une couleur jaune sale, et quelquefois sanguinolente, légèrement fétide, ayant la consistance de glaires d'œufs. La dou-

leur vers l'aine droite est moins vive quand la perte est plus abondante; les règles coulèrent tous les mois, mais la perte ne cessa point : il survint ensuite un petit engorgement glanduleux au sein gauche où elle sent parfois de la douleur. Elle a au nez, aux oreilles et aux mains des tuméfactions violentes auxquelles elle était sujette tous les hivers; depuis deux ans elles reviennent plus tôt et passent plus tard. Du reste la digestion, le sommeil, la secrétion de l'urine se font bien. La vie de la malade est fort retirée; son caractère est doux et pensif, maîtrisant facilement ses passions. On demande, 1° quelle est la nature de cette maladie; 2° quelle est la cause de la stérilité de cette dame.

Il paraît que le soupçon du mal vénérien, dont elle aurait hérité de son père, est très-bien fondé; du moins tous les divers maux auxquels elle a été exposée dès son enfance, en paraissent autant de modifications. La perte blanche avec fièvre et douleur a un mauvais caractère et alterne avec la douleur de l'aine droite: ce symptôme et la glande au sein annoncent une lésion de la matrice, qui est originaire selon toute apparence, et qui a sans doute causé l'avortement. La perte blanche est sans

doute un nouvel obstacle à la fécondité; mais avant de résoudre l'obstruction qui a produit l'inflammation chronique qui occasionne la perte, une plus urgente indication est de détruire le vice vénérien ou modification de ce vice, qui altère essentiellement la constitution des ces organes de la génération, qui est la première cause de la stérilité. Les engorgemens produits par cette cause dans la matrice et au sein, peuvent dégénérer d'une manière très-grave, et la prudence exige, qu'avant d'employer les autres moyens pour prévenir cette dégénération, on soumette la malade à un traitement antivénérien.

On sait qu'une femme qui a la vérole d'ancienne date, conçoit rarement ou avorte presque toujours au deuxième ou troisième mois; et souvent après les six révolus, les sucs dépravés détruisant où désorganisant l'embrion, ou irritant le tissu de l'utérus, alors l'avortement arrive de lui-même, sans aucune de ces causes ordinaires; l'avortement qui a lieu dans la première conception, donne lieu de craindre que si la malade redevient enceinte, elle ne puisse porter son fruit au terme convenable.

1° Pour remédier à la congestion habituelle des humeurs vers la matrice, on donnera des lavemens répétés, on s'abstiendra des purga-

tifs. Pour procurer la résolution des engorgemens des parties affectées, ou fera usage de l'eau de chaux composée, trois fois le jour, durant douze jours consécutifs, à la dose de quatre tasses. Cette eau de chaux sera faite ainsi : althéa, saponaire, parties égales, demi-once; de salsepareille et de sassafras, une once; eau seconde de chaux, quatre livres : faites macérer deux jours et ajoutez sirop des cinq racines apéritives, et dans la même fin on établira un cautère au bras. 2° Après avoir insisté long-temps sur ces remèdes, on leur combinera des apéritifs médiocrement actifs, dans la vue de résoudre l'engorgement de la matrice, et prévenir les dégénérations ulcéreuses et squirrheuses de ces engorgemens. On prendra, chaque jour, soir et matin, trente grains de pilules préparées avec du savon d'Alicante, six gros; gomme ammoniaque, deux gros; fleurs de camomille, deux gros; suffisante quantité de sirop de kermès. Par-dessus ces pilules on boira un mélange de deux onces de suc de chicorée et une once de celui de cresson, où l'on aura dissous vingt grains de terre foliée de tartre. On augmentera graduellement la dose de ces apéritifs, suivant leurs effets sensibles. On observera avec soin si, pendant leur usage il paraît des signes

de résolution des humeurs qui engorgeaient les parties affectées, et de leur dérivation salutaire par d'autres voies d'excrétion. Dans ce cas, on assurera le succès par des apéritifs plus forts et des évacuans plus appropriés.

Pour augmenter les bons effets des remèdes précédens, on s'abstiendra de faire prendre des astringens forts; mais il pourra être utile de donner des diurétiques spécifiques, comme le baume de copahu, en modifiant les impressions de ces remèdes actifs par un grand usage de boissons tempérantes.

Si durant le cours du traitement il survient des symptômes d'affection hystérique, on ne négligera pas de les combattre et d'en arrêter les progrès par des antispasmodiques appropriés. Enfin pour remédier à la stérilité, on emploiera les martiaux et le kinkina.

B. *D. M. M.*

IX. *Céphalalgie idiopathique scorbutique.*

Le malade est âgé de quarante ans, il est né d'un père scorbutique; sa mère était souvent attaquée de la migraine; il a toujours été sujet à des maux de tête légers dans son bas âge et plus graves dans la suite. Ils étaient promptement soulagés à la campagne par l'exercice du cheval: cependant la douleur s'aigrissait quand

il s'exposait à l'air froid ou aux coups de soleil; maintenant elle reparaît sous la forme de migraine ou de clou, avec des tiraillemens aigus, tantôt au-dessus du sourcil, tantôt au derrière de la tête et aux tempes. L'attaque se passe sans évacuation sensible, elle revient sans évanouissement ou menace de syncope; il a été soulagé dans ses voyages des pays septentrionaux. L'état de ses gencives et sa mauvaise haleine indiquent évidemment une dissolution scorbutique. Son mal n'a rien de périodique ni pour les jours ni pour les saisons. On a employé tous les dulcifians, les antiscorbutiques, les remèdes nervins, les eccoprotiques, les saignées; on propose des eaux minérales en boisson et en bains, ensuite un cautère au bras et un vésicatoire à la nuque.

Sur cet exposé, il semble que cette douleur de tête est une affection idiopathique, qui n'est point déterminée sympathiquement par une lésion de l'état des fonctions des viscères; on a lieu de croire qu'elle a principalement son siége dans les aponévroses des muscles frontaux, occipitaux et temporaux. Il semble qu'elle a pour cause les affections héréditaires; savoir, une disposition à un vice scorbutique, et une fai-

blesse relative dans les parties externes de la tête.

Les circonstances où ces causes concourent avec plus de force pour reproduire ce mal de tête semblent être celles où la transpiration insensible de tout le corps, et particulièrement des parties extérieures de la tête, se fait avec moins de liberté.

L'interception générale de la transpiration ne peut qu'aggraver dans la masse du sang et des humeurs la dégénération analogue au vice scorbutique; le désordre de cette fonction dans les organes extérieurs de la tête y produit une accumulation d'humeurs séreuses, qui deviennent bientôt âcres par leur séjour, et qui y excitent des tiraillemens et des sensations de douleur.

Les indications qui se présentent sont, 1° d'affaiblir chaque attaque autant qu'il sera possible; 2° de corriger par un régime et des remèdes appropriés la tendance générale de la constitution à un vice scorbutique; 3° de fortifier l'habitude du corps, en même temps qu'on aura soin de rendre de plus en plus facile le cours des excrétions, et particulièrement celui de la transpiration insensible; 4° d'augmenter spécialement les forces toniques des parties ex-

ternes de la tête, et d'entretenir assidument la transpiration de ces parties.

1° Dans toute attaque de douleur de tête, si le ventre est resserré, on donnera un lavement simple ou émollient; si l'attaque est violente, on usera d'un pédiluve d'eau tiède; on aura soin que l'eau de ce bain ne soit pas trop chaude, de crainte qu'elle n'excite une turgescence d'humeurs ou un échauffement comme fébrile, qui aggraverait la congestion des humeurs vers les parties supérieures. A la suite de ces pédiluves, on fera avec de la flanelle échauffée des frictions assez fortes sur les extrémités inférieures.

Le malade a sans doute éprouvé divers remèdes antispasmodiques externes. S'il a été soulagé par l'odeur des sels volatils huileux, il aura recours aux mêmes remèdes dans les fortes attaques de son mal, mais seulement au commencement et au déclin, en observant qu'il n'y ait point d'affections spasmodiques dans le bas-ventre. Un antispasmodique externe, qui pourrait être efficace et qui aurait moins d'inconvénient, serait l'éther vitriolique, dont on imbiberait à plusieurs reprises un linge, dont on frotterait chaudement les parties de la tête les plus souffrantes.

Si la douleur était très-vive, il serait convenable d'appliquer sur les parties qui en seraient le siége, ou sur d'autres qui en seraient voisines l'emplâtre odontalgique, décrit dans la pharmacopée de Paris. Avant d'en venir aux narcotiques, il faut user d'un julep avec le camphre ou le musc, mêlés à des eaux appropriées, après avoir été broyés avec du sucre.

2° Le malade a déjà beaucoup pris de remèdes antispasmodiques; cependant il ne paraît pas douteux qu'indépendamment de ces moyens utiles pour fortifier sa constitution, en rétablissant la mixtion spécifique et durable des humeurs, ils ne puissent lui être fort salutaires pour affaiblir la maladie de la tête, en corrigeant la prompte tendance des humeurs à l'acrimonie et à l'épuisement.

Ainsi, je conseille de placer dans des circonstances convenables des reprises longues et réitérées de plantes lactescentes et savonneuses, pissenlit, chicorée sauvage, mêlées avec des antiscorbutiques qu'on donnera à moindres doses, comme cresson de fontaine, etc.

3° Pédiluves, un grand usage de boissons rafraîchissantes, aigrelettes, limonade, promenade à la campagne, exercice de la chasse, voyage dans les pays septentrionaux, entre-

mêler et faire suivre des toniques et des diurétiques, éviter ce qui échaufferait la tête.

4° Si le traitement méthodique qui a été conseillé, étant continué assez long-temps, n'avait pas le succès qu'on est fondé à espérer, on pourrait donner empiriquement la racine de valériane sauvage, extirpée avant qu'elle eût poussé la tige, et cela avec d'autant plus de confiance, que sa vertu générale antispasmodique est reconnue; on en fera prendre jusqu'à un gros deux fois le jour.

Pour accroître spécialement les forces toniques des parties externes de la tête, il faut d'abord s'attacher à détourner assidument la congestion du sang et des humeurs sur les parties, qui est toujours comme imminente dans les intervalles des attaques, et qui ne se dissipe sans doute que lentement après que les attaques ont fini.

C'est pourquoi on insistera non seulement à procurer des révulsions qu'on obtiendra par les évacuations des parties éloignées du siége de la douleur, mais on insistera encore dans l'état et au déclin sur les évacuations dérivatives qu'on jugera les plus nécessaires.

En supposant que le malade eût dans les parties externes de la tête beaucoup de chaleur et

de rougeur, de fortes pulsations des artères, il pourra être fort utile d'appliquer des sangsues au front, aux tempes, de pratiquer des scarifications des veines occipitales.

Dans les mêmes circonstances, le malade pourra être fort soulagé en humant par le nez le suc de poirée, en se procurant un moucher abondant par l'usage, ou d'une poudre composée avec les feuilles de marjolaine, les fleurs de lavande, ou d'autres espèces dites *céphaliques.*

Ce ne serait qu'en cas que cette maladie devînt très-fâcheuse qu'il pourrait être à propos d'établir un cautère au bras ou de recourir à l'application répétée des vésicatoires à la nuque. On peut encore essayer de couper les cheveux jusqu'à la longueur de deux ou trois pouces, les peigner souvent et ne les raser jamais; ils entretiennent la chaleur convenable, et séparent les humeurs superflues dans les constitutions languissantes.

Pour le mal de tête produit par une cause humorale pléthorique nerveuse par une congestion d'humeurs sur le péricrâne employer des révulsifs évacuans dans les temps d'intervalle, et exciter de fortes dérivations dans les plus violentes attaques. Entretenir une révulsion continuelle, et lui faire prendre long-temps,

toutes les nuits, à l'heure où l'accès journalier sera tombé, une dose convenable de pilules suivantes. Prenez gomme ammoniaque et sagapenum, parties égales, deux onces; extrait de rhubarbe, une demi-once; extrait d'hellébore, deux gros : faites prendre avec suffisante quantité d'élixir de propriété. On en donnera d'abord un scrupule, on graduera les doses suivant les effets sensibles : il pourra être utile de joindre à chaque prise quelques grains de mercure doux, surtout s'il survient une enflure considérable des parties externes de la tête.

Si les pilules gommeuses ne déterminent point une excrétion par les selles plus forte que de coutume, on fera prendre deux ou trois gros de sel de Glauber, dissous dans trois onces de petit lait, les matins, d'aussi bonne heure qu'il sera nécessaire par rapport à l'heure du retour du mal de tête.

B. *D. M. M.*

X. *Convulsion périodique avec sensibilité extrême.*

Le malade est âgé de quinze ans; il a la fibre délicate et extrêmement sensible, l'esprit vif et pénétrant, mais timide et mélancolique; il a un mal de tête habituel, qui paraît héréditaire.

Ses gencives sont rouges, et ses dents gâtées; il a une aversion décidée pour les boissons et les alimens humectans; il y a deux ans qu'il eut une attaque soudaine de toux convulsive, qui dégénéra en convulsions. Elles parcouraient avec une rapidité extrême successivement les organes de la respiration, les organes de la face, les extrémités supérieures et inférieures. D'un moment à l'autre le malade passait du rire aux pleurs, d'une respiration précipitée à une cessation apparente et assez longue de cette fonction, du grincement des dents à un air doux et gracieux, d'une convulsion d'une seule partie à celle de tout le corps.

Cependant les facultés animales restaient toujours intactes, à quelques égaremens près de l'imagination, qui étaient courts et légers. Cet état dura jusqu'à la fin du mois d'avril de la même année, où le malade se rétablit à la campagne par le bon air et les exercices propres à son âge. Vers la fin de l'hiver de 1776, les mêmes convulsions reparurent, mais furent plus modérées et se dissipèrent bien vîte. Vers la fin de juin de cette année, le mal a repris avec une force extrême; dans les accès, la respiration a quelque chose de forcé et de furieux, avec un sifflement dont le bruit se fait entendre fort au loin.

Le malade n'a point d'accès quand il dort; son sommeil est ordinairement tranquille et sans rêves : il ne fait point d'excès dans la nourriture; ses excrétions, sont libres et faciles. Sur cet exposé, on voit que la constitution du malade est délicate, vive, très-sensible, et susceptible de maladies nerveuses. La faiblesse est aggravée par la disposition heréditaire au scorbut, et sa sensibilité est exaltée par les maux de tête habituelle, quoiqu'ils puissent avoir leur siége dans les parties extérieures. Il paraît remarquable que cette maladie s'est formée vers l'âgé de puberté, dont on sait que la révolution a souvent une influence manifeste sur la production des diverses maladies convulsives.

Cette maladie présente des variations extrêmes de l'action du principe vital, qui se succèdent très-rapidement, soit dans les parties voisines qui sont l'une après l'autre attaquées de convulsions, soit dans les mêmes parties, comme dans les organes de la respiration dont on a vu les fonctions alternativement précipitées et comme suspendues pendant un temps assez long. Il semble que les organes de la respiration sont spécialement affectés dans cette maladie : la première sorte de convulsion

que le malade souffrit fut une toux convulsive. Dans les attaques des deux années précédentes, la respiration a été violemment lésée ; et en sens contraire elle paraît l'être plus fortement dans l'attaque de cette année, qui a été précédée d'un petit crachement de sang ; c'est d'une difficulté semblable à celle que le malade éprouve maintenant, qu'on a pu dire qu'elle était une épilepsie du poumon.

Il paraît que les nerfs des extrémités et des organes extérieurs sont plus particulièrement affectés ; et sans doute c'est en irritant les nerfs, que les bains froids ont augmenté les convulsions. Il est surtout digne d'attention que cette maladie convulsive a son siége principal dans l'origine commune des nerfs qui, jusqu'à présent, semble avoir été peu affectée : cela est rendu très-probable, parce que le malade ne perd jamais connoissance dans les attaques de son mal où il n'a que quelques égaremens légers et momentanés de l'imagination, et parce qu'il est exempt de convulsions durant le sommeil qui est même tranquille. Si l'origine des nerfs était essentiellement lésée, il serait naturel que le sommeil, en y déterminant une congestion relative du sang, rendît plus fréquens les retours des mouvemens convulsifs.

Lors des accès, on fera un fréquent usage

de bains tièdes. Au sortir du bain, on lui fera des onctions sur l'épine du dos, aux épaules et aux hanches, avec un mélange de parties égales de graisse de vipère, d'huile de vers de terre, et quelques gouttes de celle de lavande. Dans les accès, on fera usage du même liniment; et si les spasmes du poumon et du diaphragme montent à un haut degré, on frottera la région épigastrique, ajoutant un peu de laudanum liquide; et dans les intervalles des accès, l'emplâtre savonneux camphré qu'on appliquera sur l'épigastre.

Dans les accès même, on donnera un julep antispasmodique avec la teinture de castoreum, la liqueur minérale anodine d'Hoffman, les eaux distillées de fleurs de caille-lait et de cerises noires, et le sirop de Stoechas : s'il ne calme pas assez la violence des accès, on y ajoutera un peu de laudanum liquide, etc.

On a lieu de croire que les narcotiques ménagés avec prudence pourraient être fort utiles dans les accès, puisque le sommeil du malade est toujours exempt de convulsions. Hors des accès, le malade prendra, durant un mois, à la dose de vingt-huit à trente gouttes par jour, l'huile animale de Dippel avec le camphre, le musc, et le cinabre qui a une vertu spécifique dans l'asthme. B. *D. M. M.*

XI. *Chancres et excrétions au prépuce.*

Le malade a sur la face interne du prépuce des excoriations superficielles qui se sont très-étendues peu de temps après un commerce avec une femme suspecte. Il eut aussitôt un chancre et des ardeurs en urinant, qui répondaient à la fosse naviculaire, et s'étendaient autour de la couronne du gland : ces symptômes bientôt dissipés par l'usage des bains laissèrent après eux des excoriations qui ne donnaient pas un suintement fort considérable.

1° Le sublimé corrosif convient le mieux dans ces circonstances. On commencera par une saignée médiocre; le lendemain, une médecine ordinaire : pendant tout le temps du traitement, le matin, un lavement d'eau pure; et, après l'avoir rendu, un bain légèrement tiède. On prendra du sublimé d'abord, demi-grain dans quatre jours, faisant prendre chaque jour la dissolution d'un huitième de grains, étendu dans deux livres de décoction de salsepareille, qui seront bues à petits coups dans le courant de la journée. Dans les quatre jours suivans, un quart de grain par jour, et ainsi de suite jusqu'à demi-grain. S'il causait la salivation, on en suspendrait

l'usage quelques jours en donnant un vomitif.

On diminuera les doses du sublimé, ou même on les suspendra quelque temps, s'il affecte trop vivement les nerfs de l'estomac et des intestins. S'il cause la diarrhée, il faudra donner le soir le diascordium ou de petites doses de laudanum liquide.

Il s'abstiendra, durant le traitement, de boissons aigrelettes[1], dans la vue de prévenir la diarrhée que peut déterminer l'usage des acides mêlés avec le sublimé. La diarrhée est aussi contraire au traitement par le sublimé, qu'il est avantageux que ce remède fasse pousser chaque jour une ou deux selles de plus que dans l'état ordinaire.

2° Les bains tempérés favorisent la transpiration; les sueurs sont nui sibles; la fraîcheur du matin et du soir empêche également la transpiration.

3° Si le sublimé affectait les gencives, ou causait des taches scorbutiques, on en modifierait l'usage sans l'abandonner. On férait prendre du kinkina, du suc de cresson, et autres plantes antiscorbutiques. Il faut opposer au mal du prépuce un topique tel que l'eau végéto-minérale faible dont on fera des lotions fréquentes sur les parties affectées.

B. *D. M. M.*

XII. *Phthisie ulcéreuse.*

Quelque divers qu'aient été les maux que monseigneur l'évêque de Noyon souffre depuis plusieurs années, il paraît que ces maux ont toujours eu pour principe un affaiblissement radical de la constitution qui l'a rendu sujet à l'habitude des fluxions, ou des mouvemens irréguliers des humeurs sur les parties différentes du corps.

Dans les derniers temps où il avait paru jouir d'une santé ferme, il avait par intervalles des hémorrhoïdes qui fluaient rarement, et des dévoiemens peu considérables dont l'effet était salutaire. L'incommodité de ces dévoiemens fit desirer au malade un remède astringent propre à en arrêter les retours. On eut l'imprudence de prescrire un semblable moyen qui produisit l'effet qu'on se proposait, et cependant on négligea de prévenir les suites qu'on avait à craindre de la suppression de ces diarrhées critiques.

Les humeurs étant ainsi détournées de cette voie d'excrétion utile, se jetèrent quelque temps après sur les muscles des lombes, et y causèrent des douleurs très-vives. Ce rhumatisme

ou lombago ayant été traité par des remèdes trop forts, devint extrêmement violent; on a lieu de croire que ses progrès s'étendirent à l'aponévrose qui recouvre les muscles des lombes, et aux gaînes ou fourreaux cellulaires qui pénètrent les nerfs lombaires à leur naissance.

Les obstructions musculeuses aponévrotiques et autres où était le siége de ce rhumatisme n'ayant pu être résoutes par un grand nombre de remèdes très-actifs, Mgr. fut traité avec succès par un usage extraordinairement assidu et prolongé de bains tièdes, de boissons tempérantes et adoucissantes; le soulagement opéré par les remèdes qui firent cesser la douleur et l'irritation des parties affectées, donna la force à la nature de déplacer les humeurs qui étaient fixées dans ces parties. Ces humeurs se portèrent sur les reins, et même avec un mouvement assez vif pour faire craindre l'inflammation. La saignée qu'on employa fut suivie de la détente des vaisseaux urinaires engorgés, et de l'excrétion d'une matière plâtreuse qui s'écoula alors avec les urines, et amena un calme durable, qu'assurèrent de nouvelles excrétions de la même matière, qui furent fréquemment répétées.

Pendant plusieurs années après ce traitement

heureux, Mgr. vécut dans un état d'infirmité qui l'engagea de recourir aux conseils de divers médecins. La méthode tempérante qui l'avait délivré d'un état de souffrance extrême, devint manifestement impuissante pour une cure complète de la maladie; elle reçut alors de grandes modifications; on en vint ensuite à l'usage des remèdes fondans et diaphorétiques, qui eut aussi des succès et détermina une affection pâteuse dans les articulations des doigts et autres. Cette affection fut singulièrement avantageuse; mais l'utilité de ces derniers remèdes fut encore imparfaite; et Mgr. ayant voulu reprendre les bains et les eaux d'Aix en Savoie, dont il s'était si bien trouvé dans une autre saison, en fut très-incommodé. Dans ce dernier essai, Mgr. a eu constamment, quoiqu'à des degrés plus faibles qu'auparavant, des douleurs dans les reins et les lombes, avec gêne des mouvemens des extrémités inférieures; et tous les moyens qui ont été employés par plusieurs médecins célèbres, n'ont pu réussir à résoudre complétement les embarras des organes situés dans la région lombaire. Il y a environ un an que Mgr. fit un effort de poitrine; il fut alors attaqué d'un crachement de sang qu'on traita d'abord par des saignées répétées, qui ne pu-

rent empêcher le développement de la fièvre qu'on arrêta ensuite par le moyen de l'eau de Rabel donnée à des doses extrêmement fortes. Les effets nuisibles de cet astringent aggravèrent la fièvre et les autres symptômes qui avaient accompagné cette hémoptysie avant sa suppression, et mirent le malade dans un danger dont il ne put être relevé qu'avec beaucoup de prudence et de soins; mais la fièvre devint lente, et a toujours persisté depuis, quoique avec des variations. Depuis cette époque, Mgr. est sujet à ressentir une douleur fixe dans l'endroit de la poitrine qui avait été particulièrement affecté lors de son hémoptysie : il y a une expectoration fréquente de crachats puriformes, qui souvent se détachent sensiblement de cet endroit de la poitrine où est le siége de la douleur fixe : il y a une gêne de la respiration qui a été le plus souvent peu sensible, mais toujours plus considérable le soir, surtout lorsqu'il a parlé trop long-temps ou fait trop d'exercice; sa voix est fréquemment voilée; il a souvent des rougeurs aux joues au-dessus des os de la pommette; il a un mal de gorge dont les progrès ont été fort variés : ses crachats sont ordinairement rejetés sans aucune toux; mais il a, parfois, et plus souvent depuis

quelque temps, une secousse brusque et violente de la poitrine, qui semble plus tenir du hoquet que de la toux, et qui est sensiblement déterminée par le seul mouvement des diaphragmes irrités.

Depuis un an Mgr a beaucoup perdu de l'embonpoint et des forces que lui avaient laissés les maux qu'il avait soufferts pendant les neuf années précédentes; il est principalement affaibli par l'insomnie à laquelle il est livré depuis long-temps, ne dormant d'un sommeil décidé qu'environ deux ou trois heures chaque nuit.

Il est remarquable que, dans cette maladie de poitrine, l'on a constamment observé que les lombes et les extrémités inférieures jouaient avec beaucoup de liberté à mesure que le poumon était plus gêné, et souffraient au contraire davantage à proportion que la poitrine se trouvait soulagée.

ARTICLE PREMIER.

De la nature de cette maladie.

Sur cet exposé il paraît facile de déterminer ce qu'on peut connaître de certain de la nature de cette maladie, et ce qu'elle présente encore

de douteux. Il est certain que c'est une pulmonie causée par un état ulcéreux du poumon et par une congestion de fluxions habituelles d'humeurs qui se portent sur ce viscère. Les signes caractéristiques de cette pulmonie sont le crachement de sang, plus considérable dans le principe, et qui est revenu par intervalles, quoique plus faiblement ; la douleur qui persiste dans l'endroit de la poitrine primitivement affecté ; la fièvre lente qui augmente sensiblement le soir, immédiatement après le repas ; le mal de gorge, et la rougeur des joues, qui sont communément des symptômes sympathiques de cette maladie ; la qualité des crachats que rend le malade, les lésions fortes et habituelles de la respiration et de la voix. Les symptômes accessoires de cette maladie sont l'insomnie que paraît causer l'irritation assidue du poumon par l'afflux continu des humeurs dans un tempérament très-sensible, et l'amaigrissement général dont les progrès sont relatifs à l'influence que l'atrophie du poumon a sur le vice de la sanguification.

Ainsi le poumon est manifestement attaqué d'un état ulcéreux ou de phlogose et de fonte de sa substance, et l'on est fondé à reconnaître de plus dans une partie de cet organe un

engorgement variqueux de quelques veines, dont la rupture a produit plusieurs fois de légères hémoptysies ou des crachats simplement rouillés.

Mais il est douteux s'il existe dans le poumon une suppuration ou un ulcère ; les crachats du malade n'ont jamais eu d'odeur fétide, qui est un caractère des crachats purulens, étant d'une couleur mêlée de jaune, point déliés, et se précipitant au fond de l'eau ; et quand même les crachats auraient eu toujours le caractère de purulence, qu'ils ont été souvent sans avoir, en à plusieurs observations de phthisie où, sans qu'il y eût dans le poumon d'ulcères ou bords calleux, ou autres, une grande quantité de pus formé dans la masse du sang avait été journellement évacuée en se filtrant par les couloirs d'une partie des poumons, qui était flétrie ou fangeuse. S'il pouvait être douteux que le poumon fût attaqué dans cette maladie, ce ne pourrait être qu'à raison de l'absence de la toux ; mais cette considération ne saurait induire en erreur ceux qui savent que la phthisie pulmonaire peut exister sans toux, ainsi que Jarckel l'a prouvé dans une dissertation particulière. On peut d'ailleurs dire que le malade a une toux ; mais, par quelque cause que ce

puisse être, cette toux est extrêmement rare, et comme avortée, chaque reprise ne donnant qu'une secousse unique et violente.

Sur cet exposé, on voit combien est simple l'idée qu'on doit se former de la nature de cette maladie et de ses causes; cependant il ne paraît pas inutile de discuter les opinions que plusieurs médecins célèbres ont eues sur la cause primitive de cette maladie, et à laquelle ils ont rapporté leur méthode de traitement. On a soupçonné que cette maladie provenait d'un vice rachitique; mais ce soupçon, qui n'a pu avoir de preuves directes, semble avoir été formé sur des apparences vagues de la délicatesse de la constitution du malade et du siége de son mal dans les parties voisines de l'épine qui est très-généralement affectée chez les rachitiques. On n'a pas dû se persuader que l'épine même ou les os et les cartilages de la colonne vertébrale aient jamais été lésés chez le malade, quoique la tension douloureuse des lombes, étant plus forte d'un côté, ait nécessité pendant long-temps dans les vertèbres lombaires une courbure en sens opposé, et qu'a dissipée le seul usage des bains tièdes et des remèdes relâchans. On a conjecturé pareillement une disposition calculeuse dans les reins; mais

le malade n'a jamais eu de symptômes de néphrétique ni de calcul : par conséquent on n'a point dû présumer qu'une lésion permanente des reins eût succédé à celle des parties voisines situées dans les lombes.

Les sédimens plâtreux que les urines ont déposés avec un effet sensiblement critique, ne se sont reproduits que de temps à autre; et dans les intervalles de ces évacuations salutaires comme dans tout le temps qui s'est écoulé depuis qu'elles ont cessé, le cours des urines est resté parfaitement libre.

Enfin, on a pensé que la cause de cette maladie était une humeur de goutte, et cette opinion paraît bien mieux fondée que les précédentes; elle est indiquée par le rapport qu'a avec la goutte la fluxion rhumatique lombaire qui a été le principe de cette maladie, par la nature plâtreuse du sédiment des urines, dont l'excrétion a si fort soulagé cette affection rhumatique, et surtout par l'affection arthritique très-étendue que les remèdes diaphorétiques ont excitée avec un avantage très-marqué; mais on a tout lieu de croire que cette affection goutteuse dont Monseigneur a été attaqué une fois après avoir usé des remèdes échauffans et sudorifiques, a été purement symptomatique, de

même qu'il arrive dans beaucoup d'autres maladies où la goutte qui survient fait une solution plus ou moins parfaite de la maladie essentielle, quoique le malade n'eût point primitivement de disposition à la goutte. Cette distinction est ici très importante, puisqu'il serait très-dangereux, dans la cure de cette maladie, de se proposer le même but qu'on devrait avoir dans le traitement d'une pulmonie causée par une goutte irrégulière ou remontée. Dans cette dernière, on pourrait travailler avec succès à pousser l'humeur goutteuse vers les articulations des extrémités par le moyen des remèdes échauffans, tels que les préparations antimoniales, les martiaux, les décoctions sudorifiques; mais l'usage de ces remèdes serait déplacé dans le cas présent, et pourrait être pernicieux.

ARTICLE II.

De la méthode du traitement le plus convenable à cette maladie.

D'après mes vues sur la formation et la nature de cette maladie, j'ai cru devoir suivre le plan général du traitement que je vais exposer.

Le traitement de cette maladie offre trois indications principales; la première est de faire

des révulsions puissantes de la congestion ou fluxion habituelle des humeurs qui se jettent sur le poumon ; la deuxième est de corriger la tendance des humeurs à la dégénération purulente ; la troisième est de résoudre l'état inflammatoire ulcéreux du poumon, et la fièvre lente que cet état produit. Pour satisfaire à ces indications, j'ai employé les moyens suivans, je les ai préférés à tous les autres remèdes analogues, que j'aurais pu administrer pour les mêmes indications ; de ces moyens analogues, les uns eussent été trop actifs par rapport à l'irritabilité du tempérament du malade et aux circonstances où il se trouvait ; les autres pourraient être égaux par le degré d'énergie, et également confirmés par l'autorité, mais ils n'avaient pas de même le témoignage de mon expérience chez quelques pulmoniques que j'ai guéris.

1° Le cautère qu'on avait établi au bras m'a paru un résolutif très-efficace ; peut-être aurait-il été avantageux de substituer un cautère à une jambe. Cette dernière issue peut être singulièrement utile dans la pulmonie, et surtout dans des cas tels que celui-ci où la congestion des humeurs sur les reins et sur les extrémités inférieures indique leur tendance.

J'ai tâché d'obtenir une révulsion salutaire

des humeurs qui se portent sur le poumon en procurant une excrétion abondante des humeurs muqueuses du nez ; entre autres moyens à employer pour cette fin, un des plus convenables m'a paru le suc de poirée humé fréquemment par le nez. Ce remède a eu un effet sensible chez Monseigneur, ayant ramené plusieurs fois l'excrétion muqueuse du nez qui avait cessé depuis long-temps pour affaiblir le penchant que les humeurs excrémentitielles ou superflues ont à se jeter sur le poumon. Il est essentiel d'exciter toutes les excrétions naturelles dans une proportion convenable ; ainsi, il faut aider la transpiration par un exercice médiocre, entretenir la liberté du ventre par l'usage des lavemens, évitant de déterminer la diarrhée et insister sur l'usage modéré des diurétiques appropriés.

Ces derniers remèdes sont particulièrement indiqués chez Monseigneur, par l'utilité qu'il a éprouvée en divers temps, des excrétions d'urines chargées d'un sédiment plâtreux. Entre les diurétiques, le plus approprié dans ce cas m'a paru la terre foliée de tartre (ce que les Anglais appellent *sel diurétique*). Ce remède pratiqué pendant un temps trop court, et dont je crois que la cessation a été pernicieuse au

malade, avait réussi au point de renouveler fortement les anciens embarras de la région lombaire, auxquels a succédé cette maladie de poitrine. C'eût été vainement qu'on eût recherché à remplacer ce sel diurétique, en faisant prendre une plus grande quantité de boisson délayante, comme l'eau de veau, puisque cette eau a toujours passé par les urines, sans aucune utilité sensible pour la maladie actuelle; et qu'il a fallu même modérer, pour la raison qu'on dira plus bas, l'usage que Mgr a fait de cette boisson humectante, long-temps après les circonstances qui la lui avaient rendu utile.

La terre foliée n'a pu être remplacée par le nitre dont on a essayé l'usage quelque temps : il a un effet diurétique très-sensible; mais les évacuations qu'il a procurées ont paru aussi inutiles que fatigantes. Il n'a point reproduit des embarras dans les parties voisines des reins, probablement parce que son effet résolutif a été moins puissant et moins étendu que celui de la terre foliée de tartre.

2° Pour corriger la tendance des humeurs à la dégénération purulente, les remèdes les plus énergiques m'ont paru les sucs des plantes antiscorbutiques, les acides végétaux et le kinkina; parmi les antiscorbutiques, proprement

dits, les plus appropriés me semblent être le cresson d'eau, dont on a vu l'usage seul guérir la phthisie pulmonaire. Le malade a pris le suc dépuré de cresson, d'abord à très-petite dose, et par des gradations fort lentes, jusqu'à deux onces le matin et le soir: on a toujours ajouté à chaque dose une dose plus forte de chicorée sauvage, suc nitreux, qui est d'ailleurs approprié aux maladies fébriles et inflammatoires. Ce mélange de suc de cresson et de chicorée, qui est médiocrement amère lorsqu'on l'a cultivée dans un jardin, est préférable à des sucs d'autres plantes antiscorbutiques qui pouvaient d'ailleurs convenir dans ce cas, s'ils n'étaient d'une amertume excessive, tels que les sucs de fumeterre et de treffle d'eau.

Les acides végétaux, dans le même temps qu'ils sont des correctifs de l'altération purulente, sont aussi très-utiles pour modérer la fièvre lente; mais d'autant que l'usage des acides les plus faibles avait toujours paru incommoder le malade, et pouvait être particulièrement contre-indiqué dans une maladie de poitrine, je n'ai pu tenter que les plus faibles de ces acides, et toujours noyés dans une très-grande quantité de boissons mucilagineuses, comme le sirop de grenade dans l'eau de veau, et le suc

d'orange ou le sirop de limon dans le petit lait parfaitement clarifié.

Le kinkina est recommandé par plusieurs habiles médecins, comme un antiseptique singulièrement propre à arrêter le progrès de la dégénération purulente dans les phthisies pulmonaires et autres, et en même temps comme un tonique très-efficace pour accroître d'une manière constante les forces du poumon et celles de toute la constitution. L'administration de ce remède présente souvent des difficultés : pour prévenir ces obstacles, je l'ai donné à très-petites doses, au point que le malade n'en a pris d'abord que quelques grains par jour et en deux prises le matin et le soir ; ce qui n'a même été continué que pendant quelques jours : en même temps le malade a fait un grand usage de boissons humectantes et adoucissantes. Par ces moyens, il n'est jamais arrivé que le kinkina ait sensiblement les effets d'astriction qui contre-indiquent principalement son usage dans les phthisies pulmonaires. Il n'a jamais arrêté le cours libre de l'excrétion des selles, ni paru supprimer l'expectoration.

3° Les antiscorbutiques, les acides, le kinkina sont des remèdes très-efficaces pour com-

battre la fièvre lente, mais il n'est pas de secours mieux indiqué dans ce genre de fièvre, qu'un régime végétal; c'est pourquoi le malade a été réduit aux alimens pris des végétaux, comme pain, racines, herbes potagères, crême de riz et autres farineux; fruits parfaitement mûrs ou cuits, gelée de racine de salep.

Ce régime a d'abord été suivi strictement; mais la perte d'appétit est survenue et a forcé d'y déroger; cependant le malade ne s'est permis presque aucun autre aliment du règne animal, que des perches, qui sont une des meilleures nourritures qu'offrent les poissons qui abondent, pour la plupart, en sucs gras et gélatineux. Ce régime n'a pu être varié comme il le sera dans la saison prochaine: les fruits, et particulièrement les fraises, si on peut allier leur usage à celui du lait, pourront être fort salutaires au malade, qui suivra son goût dans leur choix, évitant d'en faire le plus léger excès, qui peut être suivi de diarrhée.

Une autre partie essentielle du régime dans la fièvre causée par une inflammation lente du poumon, est la répétition journalière d'un exercice modéré pris en voiture ou à cheval. L'utilité de cet exercice est démontrée par l'expérience; elle paraît dépendre de ce que l'ordre

des mouvemens que l'exercice introduit dans tout le corps, est très-propre à affaiblir les alternatives vicieuses de calme et d'agitation que la fièvre lente reproduit après les principaux repas et à certaines heures de la journée. Le malade a pratiqué long-temps cet exercice journalier, d'abord en voiture, ensuite à cheval : on a substitué la gestation en chaise à porteurs lorsqu'il s'est trouvé trop faible, et que le temps a été incommode. On a lieu d'espérer que de semblables exercices seront encore plus utiles quand le malade les reprendra étant de retour chez lui ; peut-être même les inconvéniens du voyage qu'il va faire seront plus que compensés par les bons effets du grand changement que ce voyage apportera dans sa manière de vivre habituelle.

Pour assurer les effets du kinkina dans cette fièvre lente pulmonaire, j'ai essayé de faire prendre en même temps de l'orgeat; mais cet essai, quoique répété à plusieurs reprises, n'a point été suivi assez long-temps, ni dans des circonstances favorables; dès-lors j'ai proposé de combiner, avec le kinkina et les autres remèdes, l'usage du lait, qui souffrait chez le malade de grandes contre-indications, mais auxquelles on pouvait remédier.

La douleur fixe à l'endroit de la poitrine où était le premier siége de la maladie actuelle, n'a jamais été bien vive ; dans le cas où elle le serait, j'avais proposé un petit vésicatoire à l'endroit de cette douleur. Pour travailler à la cure de l'état ulcéreux du poumon, il a fallu commencer par diminuer l'abus que le malade faisait depuis long-temps des boissons mucilagineuses et béchiques ; l'utilité de ces boissons palliatives peut faire illusion, tandis qu'étant prises avec excès, elles abreuvent premièrement la substance du poumon, puis les bords de l'ulcère qui peut être formé dans cet organe.

Des béchiques fortifians sous forme sèche, m'ont paru être beaucoup préférables pour aider l'expectoration et opérer la résolution de l'état ulcéreux du poumon ; c'est pourquoi j'ai engagé le malade à faire un usage assez long de la conserve de roses, et j'ai tenté quelque temps de lui donner de très-petites doses de soufre ; sous ce point de vue, le soufre m'a paru préférable, dans des cas tels que celui-ci, aux eaux thermales sulfureuses de Bagnères et autres. L'usage de ces eaux peut augmenter l'engorgement du poumon et le flux des humeurs qui s'y portent, plutôt que d'en procurer l'excrétion, d'autant que le mouvement de congestion est dominant chez le malade.

ARTICLE III.

Exposé historique de la durée qu'a eue le traitement, de son interruption, et du passage à la cure empirique et palliative qu'on suit à présent.

La méthode du traitement que je viens d'exposer, n'a jamais été suivie dans son entier d'une manière constante. L'usage de la terre foliée a été bientôt abandonné ; le kinkina a été supprimé après un temps plus long : les sucs de cresson et de chicorée ont été seuls continués assez long-temps pour qu'ils pussent produire d'assez bons effets.

Pendant plus de trois mois cette méthode, quoique suivie aussi imparfaitement, a paru avoir le plus heureux succès ; l'état du pouls est devenu meilleur chaque jour ; il n'y a point eu de crachement de sang comparable à ceux que le malade avait eus dans les derniers temps qui avaient précédé son départ de Paris. Mgr. a cessé alors de rendre, dans le courant de la journée, des crachats suspects ; et ceux qu'il a rendus le matin, ont été en bien moins grande quantité, et de qualité meilleure à tous

égards. Les embarras de la respiration et de la voix, les douleurs de poitrine et de gorge ont été à peine sensibles; les avantages n'ont été balancés, pendant plus de dix mois, par aucune incommodité que par une gêne douloureuse dans les lombes, qui semblait aller toujours en augmentant, et rendre le mouvement des jambes plus difficile.

Vers la fin du troisième mois du séjour que Mgr. a fait à Montpellier, a commencé un grand changement dans sa situation; il a eu diverses affections nerveuses et des tiraillemens convulsifs des jambes, qui se répétaient plusieurs fois pendant la nuit. Son insomnie a augmenté; l'appétit a fort diminué et est enfin entièrement tombé; les mouvemens de fièvre qui, le soir, revenaient avec un peu de force, ont pris alors une forme de redoublemens très-marqués, qui étaient précédés de frissons et accompagnés de chaleurs ardentes, dont la durée s'étendait jusqu'au matin. Le mal de gorge est devenu violent; il s'est produit plusieurs aphtes dans l'intérieur de la bouche, et la déglutition a été rendue très-difficile, sans doute par une phlogose ou une agglomération d'aphtes qui étaient formés au fond du gosier, et qu'on ne pouvait apercevoir. Au sortir d'une violente reprise

de fièvre, qui avait porté le mal de gorge et les autres symptômes à un très-haut degré, j'engageai Mgr. à prendre de quatre en quatre heures des doses assez fortes de suc de cresson et de terre foliée, et à user, pour boisson ordinaire, d'une décoction de raves; il continua pendant quelques jours ce remède, au bout desquels il fut purgé; immédiatement après les aphtes se dissipèrent, le mal de gorge ne fut presque plus sensible, et, depuis cette époque, le grand redoublement de fièvre, les frissons, les chaleurs fortes n'ont plus reparu.

Mgr. a imputé à l'action des remèdes cette grande révolution qui s'est faite dans son état à la fin du troisième mois et dans le quatrième de son séjour à Montpellier; en conséquence, il a abandonné, depuis la fin de cette grande révolution, tout usage des sucs de cresson et de chicorée, de kinkina et de terre foliée de tartre.

Je ne conteste point qu'il ne soit possible que les impressions qu'ont faites les remèdes qui ont été pratiqués, n'aient influé en partie sur ce changement; mais dans cette supposition même on peut justifier la méthode par l'observation suivante. Je ne crois pas que, dans une maladie de la nature de celle-ci, il soit prudent de se

borner à des remèdes rafraîchissans, délayans, calmans, ou qui n'aient aucune force d'excitation sensible, quoique modérée.

Il peut se faire que les doses trop faibles et l'administration imparfaite des remèdes que j'ai dû donner, aient non seulement empêché qu'ils eussent un effet salutaire, mais même aient rendu leur action nuisible. Nous observons, dans une infinité de cas de pratique, que la nature du mal s'irrite souvent par les obstacles impuissans qu'on oppose à ses progrès, et qu'un médicament bien indiqué étant pris à des doses trop fortes, corrige ce qu'il avait ajouté à la maladie lorsqu'il était employé à des doses trop faibles; c'est ce qu'on observe particulièrement dans l'usage des spécifiques.

Cette observation est d'autant plus applicable dans ce cas, que le développement de la maladie sur lequel on voudrait croire que le suc de cresson et la terre foliée ont eu de l'influence, a néanmoins été combattu avantageusement par les mêmes remèdes donnés à plus fortes doses qu'auparavant.

On ne peut douter que cette grande crise qu'a soufferte le malade n'ait été produite, sinon entièrement, du moins pour la plus grande partie, par la révolution qu'a amenée le prin-

temps; on sait combien le retour de cette saison est contraire aux maladies de poitrine; et plusieurs médecins célèbres que Mgr. a consultés l'année dernière, avaient opiné que ce printemps lui serait funeste.

Depuis, Mgr. a cessé tout usage des remèdes curatifs qui me paraissaient les plus convenables à sa maladie, suivant le plan que j'ai exposé; il n'a laissé à mon zèle que le soin de lui présenter des secours empiriques ou palliatifs. Le seul remède empirique que j'ai cru devoir proposer à Mgr., est l'habitation d'une étable à vaches combinée avec l'usage d'une grande quantité de lait. Ce remède a opéré manifestement la cure de plusieurs pulmoniques en divers pays; et s'il a été souvent inutile dans une maladie aussi grave, ce n'est point une raison de le rejeter. Avant de conseiller ce remède, j'ai vérifié qu'il a guéri, dans ce pays-ci, deux personnes qui avaient eu les symptômes caractéristiques d'une phthisie pulmonaire, et il n'est pas facile d'assigner avec précision la cause de l'utilité qu'a dans cette maladie l'habitation d'une étable à vaches: on voit, en général, les avantages d'une chaleur douce qui est toujours à peu près au même degré, ainsi que celui des vapeurs qui entretiennent un air modérément

humide, dont l'application détend les membranes crispées des vaisseaux aériens du poumon, et, en aidant l'expectoration, soulage les anxiétés et les oppressions de poitrine. Peut-être l'haleine des animaux herbivores est-elle aussi salutaire pour les poumons malades, que l'haleine de l'homme y est contraire; mais on ne peut former là-dessus que des conjectures inutiles.

L'usage combiné du lait a été une cause principale de la guérison des pulmoniques qui ont habité l'étable à vaches; mais le lait que j'avais eu en vue auparavant pour modifier l'action du kinkina, semblait être puissamment contre-indiqué chez le malade. En effet, les premiers essais que M. . a faits du lait d'ânesse, pris en petite quantité, ils n'ont pas été heureux. Ce lait n'ayant pas passé avec facilité, et ayant causé de la constipation, il en est résulté aussitôt une tension plus forte dans le pouls et une disposition hémorrhagique générale qu'a marquée la perte de quelques gouttes de sang par le nez et les hémorrhoïdes.

Nous sommes ensuite parvenus à faire passer le lait, en y joignant la moitié autant d'eau, et ajoutant à chaque prise une cuillerée de miel cuit et écumé; ce qui est d'autant plus heu-

reux, que le miel est aussi un remède approprié à cette maladie de poitrine. Depuis lors Mgr. a pu prendre par gradations des quantités considérables de lait; il en prend actuellement vingt onces par jour, sans qu'il en ait ressenti aucune incommodité forte dans les organes digestifs et sans qu'il ait eu aucune augmentation de fièvre ni de retour d'hémoptysie.

On peut espèrer que l'eau miellée suffira pour bien faire passer le lait. Si la digestion en est paresseuse, si elle occasionne quelques mouvemens de bile (qu'on pourra reconnaître par l'altération du teint et celle de la couleur des selles et des urines), on donnera un purgatif approprié, comme sel d'epsom, avec les tamarins.

Si le lait cause de la tension dans le bas-ventre et des gonflemens fâcheux, il pourra être utile de l'aromatiser, en ajoutant à chaque prise un peu d'eau de fleurs d'orange, ou d'eau de cannelle simple. On opposera, aux autres dégénérations qu'il pourra souffrir, des correctifs appropriés. On y joindra de l'écorce de grenade, et on fera user habituellement du cachou s'il excite la diarrhée, et l'eau seconde de chaux s'il contracte une dégénération mu-

queuse dans les organes digestifs. On aura soin d'ailleurs de ne prendre qu'à des heures éloignées de celles du lait, les fruits et les autres alimens qui peuvent rendre la digestion laborieuse. Les fatigues du voyage que Mgr. va faire pourront exciter quelques symptômes fâcheux dont je vais indiquer les remèdes palliatifs.

S'il survient un nouveau crachement de sang qui soit peu considérable avec augmentation de mal de poitrine et avec tension du pouls ou fièvre plus forte, on fera au bras une petite saignée d'environ trois ou quatre onces; on la répétera le jour suivant, si la même indication persiste. Si le crachement de sang devient plus vif, on donnera fréquemment et à petits coups de l'eau froide, et on donnera tous les alimens froids; une émulsion préparée avec les semences froides et la décoction de kinkina, à laquelle on ajoutera des doses médiocres de nitre, pourra être un excellent remède dans cette hémoptysie, s'il s'y manifeste des mouvemens périodiques fébriles. Si l'échauffement causé par la voiture amène la constipation, il faudra insister sur l'usage des pruneaux et autres fruits laxatifs, faire usage répété de lavemens émolliens et prendre parfois à l'heure du coucher une ou deux onces de casse cuite à la fleur d'orange.

Si, au contraire, il survient une diarrhée, on donnera deux fois le jour un gros d'électuaire diascordium préparé sans opium, et en même temps on fera prendre d'une décoction de feuilles d'aigremoine et de millefeuille dont on augmentera la dose suivant qu'il paraîtra indiqué. On n'aura point recours aux astringens très-forts et aux narcotiques pour arrêter le cours de ventre, à moins qu'il ne devienne très-considérable.

Si l'insomnie dont Mgr. est affecté depuis long-temps redevient plus fâcheuse, on ne commencera point par faire user d'opium préparé par une longue digestion, suivant le procédé de Baumé; on essaiera auparavant des calmans qui, étant moins actifs que l'opium, pourront être plus efficaces, comme l'extrait de fleurs de coquelicot, un mélange de suc de laitue et de sirop de nimphea.

ARTICLE IV.

Conseil sur le retour au traitement méthodique que j'ai proposé.

Mgr étant de retour chez lui, je suis d'avis qu'il reprenne le même traitement méthodique

que j'ai exposé ci-dessus suivant la direction d'un médecin qui veuille adopter le fond de ma méthode, en y apportant toutes les modifications qu'il jugera être indiquées par les circonstances.

Je pense que, dans l'état actuel de la maladie, les remèdes que j'ai conseillés doivent être préférés à d'autres de vertu analogue, par lesquels on peut remplir les mêmes indications ; si ces remèdes arrêtent les progrès de la maladie, on pourra leur ajouter ou substituer utilement dans la suite des remèdes analogues que leur activité rendrait actuellement d'un usage peu sûr; ainsi, on pourra alors ajouter ou substituer 1° l'expression des cloportes à forte dose, à la terre foliée de tartre dans l'ordre des diurétiques révulsifs; 2° le bouillon de tortue préparé avec le choux rouge, les feuilles de bourraches, etc., du suc de cresson dans l'ordre des antiscorbutiques correctifs de la dégénération muqueuse purulente des humeurs; 3° à la conserve de roses et au soufre pris à petites doses, le baume du Pérou ou d'autres baumes naturels dans l'ordre des révulsifs de l'état ulcéreux du poumon. L'usage des bouillons de tortues me paraît devoir être efficace jusqu'au temps où la maladie sera affaiblie par un assez long usage des remèdes

que j'ai conseillés. Ces bouillons peuvent déterminer une augmentation de la congestion des humeurs sur le poumon, à raison de leur vertu atténuante qu'il est facile d'observer dans leur effet; et cette indication est majeure dans l'état présent de la maladie. On doit craindre aussi l'usage des baumes dans l'état actuel du malade, chez qui leur action pourrait augmenter dangereusement la fièvre et l'état inflammatoire. Cependant, jusqu'à ce que le temps d'employer ces remèdes soit venu, il paraît être fort avantageux de substituer fréquemment à l'eau de veau dont Monseigneur fait un très-grand usage, une décoction de plantes vulnéraires balsamiques, telles que d'hypéricum, de tussilage, de pulmonaire, de millefeuille adoucie avec le sirop de lierre terrestre; il serait à propos de couper le lait avec cette décoction.

Pendant le cours de ce traitement méthodique, Monseigneur continuera d'habiter l'étable à vache et de faire un très-grand usage du lait, en y joignant au besoin les correctifs prescrits. Ces secours peuvent être des remèdes auxiliaires très-efficaces, si on n'en adopte point d'autres; on ne peut se flatter que faiblement qu'ils suffisent pour la cure de cette maladie, mais on est fondé à concevoir de plus grandes es-

pérances de succès, si le traitement méthodique qui a été tracé est bien conduit et suivi avec constance et sans délai. Quelque parti que prenne Monseigneur sur le choix de ces deux expectatives, il doit se dire qu'une de ses plus grandes ressources est en lui-même : s'il peut se donner constamment beaucoup d'espérance et de résolution dans une maladie de langueur, la confiance d'une ame comme la sienne qui rassemble et soutient continuellement ses forces, peut produire, avec de faibles moyens, une cure que le peuple, même des médecins, appellent *miracle*, mais qu'un homme instruit sait être analogue à d'autres faits également rares, et qu'il voit entrer dans l'ordre de la nature.

15 avril 1777. B. *D. M. M.*

XIII. *Maladie convulsive.*

Une religieuse d'un tempérament bilieux, mélancolique, plus maigre que grasse, vive et sensible, née de parens très-irritables, dont plusieurs ont fini par apoplexies et paralysies, a eu depuis dix-huit ans plusieurs fièvres putrides, où l'estomac surtout était affecté, et qui débutaient par le vomissement d'une matière

atrabilaire. Depuis dix ans, elle est sujette à une espèce de tremblement de tête; la langue est chargée, la digestion pénible, l'estomac douloureux, des nuits mauvaises avec inquiétudes; elle a été aussi traitée d'une jaunisse, d'embarras au foie et au mésentère. Depuis quatre ans, elle est toujours sujette aux symptômes dépendant du vice de digestion, avec des mouvemens de fièvre habituels, et par degrés, cessation presque complète de règles; tous ces maux ont disparu et ont fait place à la maladie présente qui a commencé par un vomissement énorme, tel que les passions iliaques. Ensuite, elle fut sujette à une agitation perpétuelle de la langue et des muscles de la mâchoire inférieure, qui, dans ses divers mouvemens, heurtait avec fracas contre la supérieure. Si la malade, pour remédier un peu à cette agitation, ne tenait sans cesse dans la bouche un corps dur comme un noyau de prune, quelquefois les muscles masseter et crotaphite se roidissent avec des douleurs atroces, qui s'étendent aux deux côtés de la tête. Quand la malade veut parler, la mâchoire se meut de bas en haut, tandis que la langue s'agite et est comme recoquillée. Dans ces mouvemens convulsifs, la malade ne perd jamais connaissance, le visage

et les yeux n'ont souffert aucune distortion. Par cet exposé, on voit que le système nerveux a été affecté par les lésions des organes digestifs et mésentériques, d'autant que la malade y était disposée par sa constitution nerveuse. On voit aussi que les nerfs de l'estomac ont été particulièrement affectés ; l'état nerveux et hypocondriaque, la fièvre qui s'y est jointe, ont hâté la cessation des règles que l'âge devait amener.

La révolution qui a fait cesser l'affection nerveuse de l'estomac par un vomissement outré, a déterminé les mouvemens morbifiques, sans doute d'une humeur atrabilaire ou autre, à se porter sur la langue ; les nerfs, linguaux affectés, ont déterminé sympathiquement d'autres branches du nerf maxillaire inférieur qui se portent au masseter et au crotaphite. De là, les douleurs atroces lorsque ces derniers nerfs sont plus irrités ; l'irritation plus grande des nerfs de la langue qui entrent en convulsion et se recoquillent lorsqu'elle doit moduler la voix, cause une irritation sympathique plus vive des nerfs releveurs des mâchoires. L'état d'irritation continuelle des fibres musculeuses empêche le rapprochement stable de leurs parties qui serait nécessaire dans la langue pour la modulation régulière de la voix ; mais, quand une

vivacité augmente l'énergie du principe vital, ils recouvrent cette faculté de rapprochement fixe, pour peu de temps; de sorte que le défaut de permanence des contractions force d'en précipiter la succession: les nerfs affectés directement et sympathiquement ne communiquent point leurs affections aux autres branches du nerf de la cinquième paire, ni sensiblement à ceux des autres paires, ni à l'origine commune des nerfs, ce qui fait qu'il n'y a rien d'épileptique.

On donnera le laudanum à la dose de dix gouttes, ou le sirop diacode; si les gouttes anodines irritaient l'estomac, on donnera les pilules de cynoglosse, on pratiquera journellement des onctions en descendant des tempes tout autour de la mâchoire inférieure, avec de l'huile d'amandes douces, où on aura résous un quart de camphre. On enveloppera la mâchoire d'un linge imbibé du même liniment: on ajoutera du laudanum liquide à ce liniment, lorsque la malade ressentira de fortes douleurs dans les muscles releveurs de la mâchoire.

Le succès des divers antispasmodiques sera d'autant plus assuré, qu'on aura fait précéder un assez long usage des narcotiques qu'il faudra toujours leur combiner; le musc, le cam-

phre, l'huile animale de Dippel, le cinabre, le gui de chêne, les feuilles d'oranger, la poudre de Guttette.

Pour que les narcotiques et les antispasmodiques réussissent dans ce cas, il faut nécessairement détruire la congestion habituelle du sang et des humeurs sur les parties affectées, en entretenant la plus grande liberté possible des excrétions naturelles ; de celles des selles par des lavemens simples, et les exciter de temps en temps plus fortement, en faisant prendre à l'heure du coucher un gros de pilules faites avec sagapenum en larmes, six gros ; de gomme ammoniaque, trois gros ; d'extrait de fumeterre, un gros ; de rhubarbe, une once, avec une suffisante quantité d'élixir de propriété ; il faut d'autant plus exciter la liberté du ventre, que le désordre des organes digestifs a précédé cette maladie convulsive, et que l'on doit faire un long usage des narcotiques. Pour suppléer à l'évacuation menstruelle, outre les saignées à intervalles toujours plus longs, on établira un cautère à la jambe, dont il ne faudra plus laisser tarir l'écoulement. On appliquera des vésicatoires à la partie postérieure des tempes. Si les remèdes précédens n'ont pas le succès qu'on peut espérer, on

tentera les eaux de Balaruc, les ventouses, un régime fortifiant, les vrais toniques, tels que la valériane, le kinkina, les martiaux, etc.

B. *D. M. M.*

XIV. *Pléthore avec affections nerveuses.*

M. a passé une partie de sa jeunesse dans un état valétudinaire et mélancolique, causé par une vie sédentaire, entremêlée d'excès de fatigue, et par des fautes de régime presque continuelles, soit dans l'ordre des repas, soit dans le choix des alimens. Ces erreurs de régime avait produit un dérangement habituel de l'estomac, et une affection hypocondriaque accompagnée d'obstructions dures qui se formaient très-sensiblement dans quelques viscères.

Interruption pendant deux ans : depuis, Monsieur est devenu sujet à un gonflement dans tous les vaisseaux sanguins. Dans toute partie du corps où ils éprouvaient une pression quelconque, il sentait comme l'impulsion d'un fluide contre un obstacle; il lui semblait quelquefois que son sang fusât avec précipitation vers les pieds où les veines étaient alors dures et relevées; il a eu, deux ou trois fois, dans la région du

cœur, une sensation comme d'engorgement d'un fluide qui laisse une chaleur humide dans toutes les parties qu'il inonde. Depuis deux ans, il a été sujet à ressentir habituellement des pesanteurs dans les jambes qui souffrent de la moindre fatigue, et s'enflent un peu dans la journée. Il a été plus affecté de la jambe droite, d'autant qu'il lui arriva un jour, après avoir plié le genou précipitamment, de ressentir une douleur dans le gras de jambe, celle où il se trouve plusieurs veines dilatées. Il a observé que la stupeur qu'il sentait dans les jambes cessait en allongeant le corps, mais qu'elle se renouvelait même dans cette attitude lorsqu'il faisait une compression au pli de la jambe.

Depuis le même temps il est sujet à des palpitations de cœur que détermine tout mouvement un peu pénible, et qui le saisissent dans le repos de la nuit; il est souvent réveillé en sursaut par une commotion qui le frappe ou à la tête ou aux extrémités, et surtout aux inférieures.

Il souffre habituellement une pesanteur de tête, dont le degré varie beaucoup, et qui a été pendant long-temps fâcheux, au point qu'il ne pouvait lire ni converser sans fatigue. Il s

sent aussi parfois la tête vide, creuse, et pour ainsi dire point assez lestée; il y sent des espèces d'étonnemens, et croit sentir des suspensions dans le cours des esprits; il parle souvent en homme distrait, tandis qu'il s'efforce de ne point l'être, et qu'il ne peut assigner l'objet de sa distraction.

Ces maux de tête sont accompagnés ou suivis d'une démangeaison, plutôt que d'une douleur qui erre sur la peau du crâne, qui s'y est fixée deux ou trois fois, et est devenue cuisante. Il éprouve souvent des contractions spasmodiques dans toutes les parties du corps, au visage où elles sont fréquentes, et plus légères aux deux côtés et au milieu du bas-ventre; à la poitrine où il a senti plusieurs fois sous la mamelle droite un resserrement causé comme par des doigts de fer. Quoique sans douleur vive, il a toujours froid au gras de jambe, et même lorsqu'il est au lit, la sensation du tact dans les jambes est obtuse et comme voilée, ainsi qu'elle l'est dans les membres qu'on dit être endormis. Il a aussi parfois des engourdissemens au bras droit, dont la main ne soutient point alors un effort un peu continué, sans enfler ou roidir.

D'après cet exposé, il paraît que la consti-

tution du malade a été énervée par les erreurs de régime, auxquelles il s'est livré depuis si long-temps ; que le genre de vie qu'il suit depuis quelques années a produit quelques changemens, qui ont plutôt pallié que détruit l'altération radicale du tempérament, laquelle a produit depuis deux ans diverses affections vicieuses des vaisseaux sanguins et des nerfs, qui sont relatives à d'autres fautes de régime qu'a amené un nouveau genre de vie.

Depuis cette époque, l'affaiblissement de toute la constitution est plus sensible dans tout le systême nerveux, sans doute à cause que les veines ont été relativement affaiblies par la surcharge du sang qui s'est formée en plus grande abondance qu'auparavant. Les forces toniques des veines ne pouvant résister suffisamment à cette pléthore habituelle, le sang se meut dans ses vaisseaux avec beaucoup moins de constance, suivant l'ordre de la circulation ; de sorte qu'il obéit souvent, soit à la loi de sa pesanteur, soit à des affections spasmodiques de différentes veines, qui troublent son cours en divers sens. L'effet de la pesanteur qui fait séjourner le sang dans les extrémités inférieures est surtout sensible lorsque son retour est gêné par des impressions faites au pli du genou, et

lorsque le corps garde fortement la même habitude.

Les remèdes les plus puissans dans une maladie aussi invétérée doivent être des changemens avantageux dans le régime du malade ; il faut qu'il suive à plusieurs égards une nouvelle manière de vivre, et qu'il continue long-temps s'il veut rendre une vigueur durable à sa constitution affaiblie depuis tant d'années.

Il serait à propos que le malade fît, le premier mois du changement dans le régime, usage des remèdes diurétiques, ainsi que d'autres que je vais lui conseiller, dans sa terre où il respirerait un air nouveau et plus pur, où il trouverait dans le sein de sa famille la plus grande liberté. Ces circonstances physiques et morales influeraient sans doute beaucoup sur le succès des premiers remèdes, et le malade pourrait en recevoir assez de forces pour résister aux suites des erreurs du régime qui pourraient lui être inévitables lorsqu'il rentrerait dans le monde. Il ne doit point négliger le choix des alimens. Il prendra peu ou point de potage ni de bouillon de viandes ; il s'abstiendra de tous les alimens qu'il a éprouvé lui être indigestes, et de ceux qui sont échauffans, comme des ragoûts qui ne peuvent qu'aggraver la pléthore

ou turgescence du sang. Il ſera plus d'usage qu'il n'a fait jusqu'ici d'alimens pris des végétaux ; il boira son vin fort trempé, renoncera à l'usage du café et autres liqueurs spiritueuses.

On aura toujours soin d'entretenir la liberté des excrétions sans les forcer. Ainsi il ſera usage des lavemens d'eau pure, autant qu'il sera nécessaire pour prévenir la constipation ; il n'y a pas d'inconvénient de répéter encore plus souvent les remèdes, dans la vue de procurer comme un bain d'entrailles, qui détourne la formation des spasmes ou les mouvemens irréguliers du sang vers les parties supérieures.

On aura une attention continuelle à procurer la plus grande liberté de la transpiration, non seulement en évitant tout ce qui peut en causer la suppression, mais encore en excitant assidument cette fonction par un usage convenable des bains tempérés et de l'exercice à cheval. Les alternatives assidues des bains et de l'équitation sont un des secours les plus efficaces dans les maladies nerveuses ; indépendamment de ce qu'elles excitent la transpiration, elles donnent une sorte de trempe dans tout le corps, et introduisent un ordre constant d'excitation et de détente qui peut effacer et détruire à la longue l'état mixte d'atonie et

de spasme, qu'une maladie nerveuse invétérée introduit dans toute la constitution.

Si, malgré ces secours de régime, ou pour les avoir négligés, le malade vient à avoir des signes manifestes d'une pléthore plus forte que dans l'état ordinaire, il observera pendant quelque temps une diète plus sévère que de coutume. On lui donnera alors, suivant qu'il paraîtra indiqué, des purgatifs du genre de ceux qu'on nomme *rafraîchissans*, comme la crême de tartre, la décoction de tamarins; purgatifs qui seront d'autant plus appropriés, à raison des altérations de la bile auxquelles le malade est sujet. On ne doit alors pratiquer la saignée qu'autant qu'elle paraîtrait indispensable, d'autant que le malade a de l'embonpoint, qu'il a les veines assez étroites, le tissu du corps relâché, et la constitution trop sensible.

Dans tous les temps où le malade sera le plus incommodé de la pléthore, il insistera beaucoup sur l'usage des boissons tempérantes, qu'on modérera si elles fatiguent l'estomac. Ainsi il prendra le matin du petit lait bien clarifié (auquel on pourra ajouter un peu de nitre lorsque l'indication de rafraîchir sera bien forte), et le soir de la limonade légère ou de l'orangeade. Si les boissons légèrement aigre-

lettes ont quelque chose d'offensif, on leur substituera l'eau de veau ou de poulet. Dans les intervalles de ces états de pléthore plus marquée, le malade prendra, pendant long-temps, chaque jour, à des heures assez éloignées des repas, quelques verres d'une infusion médiocrement forte de racine de gentiane, d'écorce d'oranges. On modifiera l'usage de ces amers, suivant que l'estomac en sera sensiblement affecté, ou qu'ils causeront un échauffement durable. Ensuite on leur combinera des toniques et des nervins; il prendra, plusieurs jours consécutifs, un bol de quinze grains de kinkina, huit grains de racine de valeriane sauvage et six grains de menthe.

Lorsqu'il aura des palpitations fortes de cœur ou des vaisseaux sanguins, on lui donnera quelques tasses d'une infusion de mélisse, faite comme du thé, sur chaque tasse de laquelle on mettra quelques gouttes de liqueur minérale anodine d'Hoffman; il usera aussi d'un julep antispasmodique, avec les eaux distillées, adoucies avec le sirop de Stoechas. Il pourra être aussi utile, lorsqu'il aura des spasmes violens dans quelque partie du corps, d'y faire des frictions ou onctions avec un liniment composé de

trois parties d'huile d'amandes douces, et une partie d'esprit de sel ammoniac.

B. *D. M. M.*

XV. *Affection Bilieuse.*

La constitution de Mgr est affectée d'un vice radical, qui est la difficulté de la secrétion et du cours de la bile ; il s'est développé, en divers temps, des jaunisses, des engorgemens du foie accompagnés de douleurs et de frémissemens dans les parties voisines ; ils amenèrent plusieurs affections vaporeuses et une fièvre nerveuse, dont les mouvemens furent très-irréguliers. Les embarras du cours de la bile auront été liés au désordre de la circulation du sang dans les rameaux de la veine-porte. Mgr a été long temps sujet au flux hémorrhoïdal, qui ne s'est renouvelé que très-rarement depuis que Mgr se fit extirper une hémorrhoïde calleuse.

Il y a deux ans que Mgr eut une fonte considérable d'humeurs, un flux d'hémorrhoïdes, des maux de tête et un malaise général. Il prit neuf bains de suite ; et, après le neuvième, la première atteinte de sa maladie actuelle se déclara. Le scrotum fut alors très-tuméfié, les

cordons spermatiques furent gonflés, et les testicules devinrent fort gros, principalement le droit. Une pesanteur se fit sentir dans toutes ces parties avec des tiraillemens dans le bas-ventre; et dans les cuisses en même temps il se manifesta une légère fluctuation entre la tunique vaginale et le corps du testicule droit.

On parvint à dissiper le gonflement et à diminuer l'épanchement dans la tunique par le moyen des topiques résolutifs et des remèdes internes apéritifs et évacuans. On découvrit ensuite à la partie supérieure du testicule droit une dureté un peu saillante, et large comme une pièce de douze sous; dureté qui fut très-bien résoute par l'application des emplâtres de ciguë et de vigo. Mgr a joui d'une assez bonne santé pendant un an; mais en octobre dernier a commencé une rechute de sa maladie. Il a eu depuis divers symptômes de vapeurs qu'on a attribués à l'usage des eaux de la Mothe continué pendant trois semaines. Ces eaux avaient mis les humeurs en mouvement, et n'avaient procuré que des évacuations imparfaites: le testicule droit devint dur, et le cordon du même côté était fort gonflé. La grosseur du testicule diminuait le matin, ou après une purgation, et augmentait daus le temps de la digestion.

On passa aux frictions mercurielles locales qui ne produisirent aucun effet avantageux sur la dureté, mais parurent faire beaucoup de mal en portant sur les entrailles et les irritant fortement.

Les purgations ont fait ordinairement beaucoup de bien; les urines qui étaient long-temps chargées, se sont troublées dans le temps surtout des plus fortes indispositions dont elles ont quelquefois fait la crise.

Cet engorgement est semblable à ceux qui se forment dans les glandes des aines à la suite des bubons vénériens, dans les glandes du cou chez les écrouelleux : dans les mamelles où le lait s'est arrêté, il arrive souvent que les tumeurs dures et indolentes, après avoir persisté long-temps, se dissipent en tout ou en grande partie par l'effet des remèdes ou par le seul travail de la nature. Il est infiniment rare qu'elles dégénèrent en squirrhes tendant au cancer, et peut-être cette dégéneration n'a-t-elle jamais lieu que dans les sujets dont la constitution est disposée aux affections carcinomateuses.

Dans ce cas-ci, non seulement il n'existe pas de signe de squirrhe qui puisse tendre au cancer dans les testicules affectés : de plus il n'y a aucune apparence que la constitution

soit disposée d'ailleurs aux affections carcinomateuses.

Le dérangement du cours de la bile et des autres humeurs a principalement influé sur la production de cette tumeur; on a observé constamment que les interruptions du cours de la bile étaient suivies de cette maladie du testicule, et que les fortes évacuations de bile ont toujours produit une diminution de volume de la tumeur.

C'est la difficulté du cours de la bile et des humeurs qui a rendu M[gr] sujet depuis long-temps aux fluxions ou fontes d'humeurs superflues et excrémentitielles. Quand une semblable fonte est excitée, le terme de la fluxion doit être principalement dans les organes qui souffrent d'une infirmité relative. Or les parties affectées sont affaiblies depuis plusieurs années, comme l'a indiqué le sentiment d'une humeur d'apparence bilieuse qui s'était établie à la peau du scrotum par des reprises dont chacune a été fort longue. Dans la fonte qui se fit il y a deux ans, les humeurs se jetèrent sur cette partie qui fut encore énervée par l'usage des bains.

Nature et cause de cette maladie.

Le premier examen des parties affectées a fait connaître, 1° une légère infiltration dans les cellules du dartos ; 2° une infiltration dans le tissu cellulaire du cordon spermatique ; 3° un épanchement bien indiqué par une fluctuation manifeste qui a paru formée entre la tunique vaginale et le corps du testicule droit, cependant à l'endroit où la partie supérieure de ce corps est jointe à l'épididyme ; 4° une augmentation de volume et de dureté dans les testicules et les épididymes, mais principalement dans le testicule droit. L'affection principale dans cette partie est sans doute la tuméfaction dure du testicule droit. Il paraît difficile de déterminer si cette tumeur est formée seulement par un hydrocèle de la tunique vaginale, ou même de la tunique albuginée, ou bien par un engorgement de la substance vasculeuse de ce testicule.

On peut présumer aussi un engorgement dans la substance même du testicule droit, mais il est bien essentiel de distinguer dans quel sens on peut dire que cet engorgement est squirrheux ; c'est par une détermination trop vague qu'on comprend ordinairement toutes

les tumeurs dures et indolentes sous le nom de *squirrhe*, qu'il serait mieux de borner à celles des tumeurs qui sont manifestement disposées à dégénérer en cancer. Ainsi, pour qu'on puisse dire qu'un testicule est squirrheux, il faut non seulement qu'il soit grossi de volume et paraisse endurci dans son tissu, il faut encore que sa surface soit inégale et raboteuse, qu'il devienne douloureux lorsqu'on l'examine avec soin, et qu'il fasse sentir des douleurs régulières, lancinantes, qui se portent à l'aine et derrière le dos.

Un engorgement dur et indolent de la substance vasculeuse du testicule subsiste toute la vie dans une infinité d'hommes, à la suite d'une gonorrhée tombée dans les bourses, et après que le virus a été détruit, sans qu'il survienne à ces sujets une dégénération cancéreuse.

1º On appliquera un sachet fort étendu rempli de fleurs sèches de mélilot, auxquelles on ajoutera un huitième de camphre renouvelé de temps en temps, et toujours soutenu par un suspensoir qui soutienne les bourses. Les eaux de Vals ont préparé la diminution de volume qu'a opéré le résolutif. Le malade les a prises tous les jours à des doses médiocres,

et on leur a ajouté trois fois la manne et le sel d'Epsom qui ont produit des purgations avantageuses. Dans les premiers jours que Mgr a resté ici, il a eu un flux hémorrhoïdal qui lui a été sans doute fort utile, et a beaucoup contribué à la résolution que nous avons obtenue. Nous sommes d'avis que, pour achever la cure de cette maladie, Mgr aille bientôt à Bagnères pour y boire les eaux et y recevoir des douches sur les parties affectées. Si leur action résolutive, quoique marquée, est insuffisante, nous conseillons de passer ensuite à Barrége pour y prendre également les douches. Si, après un long usage deces eaux, la solution de cette maladie n'est pas entière, il faudra avoir recours à d'autres remèdes résolutifs.

2° Lorsqu'on sera parvenu à dissiper l'hydrocèle par la résolution de l'humeur qui se forme, et à diminuer tous les engorgemens des parties affectées au point qu'ils ne causent point d'incommodité notable, on travaillera à prévenir les rechutes, et à corriger les altérations de la constitution par lesquelles ces rechutes sont déterminées.

Mais, pendant qu'on mettra ces moyens en pratique, on ne négligera point ceux qui peuvent exciter la nature à fortifier les organes

affectés; on pourra y réussir par un usage assez répété des bains locaux pris dans l'eau très-froide, de fomentation des bourses avec une décoction vineuse d'espèces astringentes et aromatiques.

On doit s'attacher spécialement à corriger la surabondance et les vices de la bile, et à rendre plus libre sa sécrétion et son cours dans les intestins; dans cette vue on ne peut que conseiller de s'abstenir de liqueurs chaudes et spiritueuses, et de faire usage de fruits récens, la cerise et la pêche. Mgr boira abondamment de l'eau de groseilles, d'une décoction de tamarin avec du sucre.

Dans le cas où la bile dévoyée causera de la jaunisse, ou semblera être devenue plus tenace, Mgr prendra des doses assez grandes de sucs de chicorée et de fumeterre, sur chaque prise desquelles on mettra une petite dose de nitre ou de terre foliée. Pendant le cours de ces remèdes apéritifs, on interposera des purgatifs doux, suivant qu'ils paraîtront indiqués par la fluxibilité de l'humeur bilieuse, et par sa tendance à l'excrétion.

Si dans le cours de ces remèdes l'estomac se trouve être fatigué, on leur joindra l'usage de l'élixir de vitriol deux fois par jour, à la dose

de huit à dix gouttes dans une cuillerée d'eau de fleurs d'orange.

On aura soin de favoriser le flux des hémorrhoïdes toutes les fois qu'on jugera que la nature l'affecte avec utilité ; et s'il ne paraît alors que des hémorrhoïdes aveugles, on aura recours à l'application des sangsues.

L'affaiblissement nerveux qu'on est fondé à admettre dans la constitution de Mgr doit être combattu par des médicamans relatifs aux divers effets d'atonie ou de spasme que cet état nerveux peut déterminer.

B. *D. M. M.*

XVI. *Epilepsie par non apparition des règles.*

Les deux causes principales dont le concours m'a paru déterminer les accès d'épilepsie auxquels Mademoiselle est sujette, sont l'infirmité de la constitution et la plénitude du sang et des humeurs ; on avait lieu de penser que cette pléthore relative étant déterminée dans l'âge de puberté par le défaut de l'excrétion des règles, serait dissipée lorsqu'on aurait établi cette évacuation, et que par la combinaison des remèdes qui pourraient être indiqués pour exciter le flux avec ceux qui seraient

les plus appropriés pour fortifier la constitution, on parviendrait à détruire les principes de cette maladie épileptique. On a découvert dans la suite du traitement qu'il est impossible que la malade ait des règles; non seulement elle est imperforée, mais encore, d'après un examen qu'en ont fait deux habiles chirurgiens, on est fondé à croire qu'il n'existe point de conduit de matrice ni du vagin où l'on puisse pénétrer par aucune opération praticable. Ces organes ayant paru extrêmement raccourcis et comme oblitérés lorsqu'on les a touchés avec le doigt introduit dans le rectum, en même temps qu'on avait introduit une sonde dans la vessie; après avoir reconnu cet obstacle insurmontable de l'évacuation des règles, j'ai dû me proposer pour le traitement radical de cette maladie épileptique les indications suivantes : 1° de combattre chaque nouvel accès d'épilepsie par le secours le plus propre à résoudre promptement et complètement, et à prévenir les impressions qu'il paraît laisser; 2° de remédier à l'état habituel de plénitude du sang et des humeurs par une nourriture assez légère, par des évacuations de sang convenablement répétées, et en procurant la plus grande liberté de l'excrétion des selles et de la transpiration;

3° de forcer par intervalles cette évacuation naturelle, et d'établir même des révulsions assidues pour détourner les mouvemens de congestion qui portent le sang et les humeurs vers la tête, ainsi que ceux qui depuis long-temps ont causé chez la malade des affections plus constantes de la poitrine et de la peau; 4° d'employer, relativement aux accès, des remèdes toniques et nervins qui fortifient toute la constitution, et particulièrement le systême des nerfs.

On peut espérer de remplir ces indications par le régime et les remèdes suivans dont la malade a essayé la plus grande partie sous mes yeux, et avec un succès marqué, ce qu'elle doit faire pendant long-temps.

1° Dans chaque nouvel accès d'épilepsie qui pourra survenir, après avoir situé la malade de la manière où elle semblera le moins gênée, il pourra être utile de lui faire de douces frictions aux tempes, au cou, et le long de l'épine du dos, avec des onctions d'huile de vers de terre, à laquelle on aura ajouté un peu d'huile essentielle de lavande: d'abord, après chaque accès qu'on aura lieu de craindre de voir suivi promptement d'un autre, on donnera à la malade, toutes les demi-heures,

une demi-cuillerée d'un julep antispasmodique, fait avec les eaux distillées de fleur de caille-lait de tilleul, parties égales, quatre onces; de teinture de castoréum, trente gouttes; liqueur minérale d'Hoffman, une once; vinaigre de rue, demi-once; sirop de pavot, une once. A la suite de l'accès on insistera sur les lavemens, et on donnera les purgatifs qui pourront être indiqués par les signes d'un amas de mauvais sucs ou de restes d'indigestions dans les premières voies.

2° La malade évitera dans son régime tout ce qu'elle a éprouvé lui être contraire; elle ne satisfera jamais pleinement son appétit; elle soupera toujours fort légèrement; elle s'abstiendra de tous les alimens indigestes, ainsi que des boissons échauffantes et spiritueuses; elle fera journellement un exercice modéré à cheval ou en voiture, en prenant soin de se garantir des fortes impressions de l'air qui pourraient supprimer la transpiration. La malade fera usage des lavemens d'eau tiède aussi souvent qu'il pourra être nécessaire pour remédier à la constipation, et pour établir une plus grande liberté du ventre; dans les temps où elle pourra être plus resserrée qu'à l'ordinaire, elle fera un usage convenable de laxatifs

doux, comme des pruneaux cuits, d'une forte décoction de racines de patience qui sera prise quelques matins de suite.

3° On tirera à la malade, environ tous les huit jours, trois à quatre onces de sang, par l'application des sangsues à l'anus; on prendra, pour les jours de ces évacuations, la veille de chaque jour où la lune doit changer de phase, d'autant qu'on a observé un grand nombre de fois que c'est à l'époque de ces changemens que les accès d'épilepsie de la malade ont lieu plus fréquemment. Je conseille aussi que l'on fasse à la malade une médiocre saignée (de dix à douze onces de sang), quatre fois l'année, aux jours qui précéderont immédiatement ceux des solstices et des équinoxes. Il faudra continuer pendant fort long-temps les évacuations de sang qui ont été prescrites; et lorsqu'on croira pouvoir les rendre plus rares, ce ne doit être qu'avec beaucoup de circonspection, et en prenant soin de prévenir d'ailleurs la régénération de la pléthore. Le lendemain de chaque application des sangsues, on donnera à la malade quinze ou vingt grains (et même plus, suivant qu'il paraîtra indiqué) de racine de jalap en poudre, et on fera prendre par dessus de grandes quantités de décoction de

chicorée dans de l'eau de veau ; le jalap m'a paru, entre les divers purgatifs que j'ai donnés à la malade, celui qui l'a purgé plus promptement et plus efficacement ; on répétera ces prises de jalap dans deux ou trois différens temps, et même plus souvent, selon l'utilité sensible de ce remède, dans chaque semaine d'intervalle qui s'écoulera entre deux jours d'évacuation par les sangsues.

Lorsque la malade sera affectée plus qu'à l'ordinaire de ces boutons durs qu'elle est sujette à avoir en plusieurs endroits de la peau, et qui sont accompagnés de fortes démangeaisons, on lui fera prendre, deux ou trois fois la semaine, à l'heure du coucher, la veille des jours où elle devra prendre du jalap, un bol avec un grain de kermès minéral, six grains de mercure doux et suffisante quantité de sirop d'écorce d'oranges. On augmentera les doses des ingrédiens de ce bol, suivant qu'on le jugera utile, en observant de ne les pas porter au point où l'estomac en serait sensiblement affecté. Pour exciter les évacuations par la transpiration et les crachats, la malade continuera l'usage habituel qu'elle fait des tablettes de soufre préparées suivant la pharmacopée de Paris. Chacune de ces tablettes sera du poids

de douze grains, et la malade en prendra quinze à vingt par jour. On augmentera par degrés jusqu'au double la quantité proportionnelle du soufre dans la composition de ces tablettes.

On entretiendra avec soin l'écoulement du cautère qui a été établi à la jambe, et on se résoudra à ne plus fermer cette issue.

4° Lorsqu'on aura suivi un certain temps l'usage du régime et des remèdes précédens, en les continuant, on leur joindra celui des nervins et des toniques les plus propres à cette maladie. On commencera par faire user à la malade d'une décoction de racine de valériane et de gui de chêne; on mettra deux onces de racine de valériane et demi-once de gui de chêne pour chaque livre de décoction. On pourra augmenter par degrés jusqu'au double les doses de ces remèdes; la malade prendra, chaque jour, cinq à six verrées de cette décoction.

Quand les remèdes évacuans qui ont été conseillés auront eu un grand succès, on rendra par degrés leur répétition plus rare, de crainte que la nature ne s'y accoutume, et on insistera d'autant plus dans leurs intervalles sur l'usage des remèdes nervins et toniques. On donnera alors, pendant très long-temps, chaque jour, en deux prises, dont l'une le matin, l'autre

le soir, l'électuaire suivant dont on augmentera les doses, suivant qu'il paraîtra indiqué, surtout les jours les plus proches des changemens des phases de la lune. Prenez du meilleur kinkina une once; racine de valériane sauvage, trente grains : mettez en poudre, et réduisez en électuaire, avec suffisante quantité de sirop de menthe. La malade doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour conserver la plus grande tranquillité de l'ame; elle doit éviter toute contention d'esprit et ne pas s'occuper trop long-temps de suite de ses prières et méditations religieuses.

29 octobre 1779. B. *D. M. M.*

XVII. *Maladie de poitrine.*

Le malade a dans la gorge une légère phlogose produite sympathiquement par celle du prépuce et du gland. On connaît en effet l'union étroite qui existe entre ces deux organes; il est de plus attaqué d'une maladie de poitrine dont les causes sont une congestion habituelle du sang et des humeurs sur le poumon qui est affecté d'une infirmité originaire, et une acrimonie dans les humeurs qui, d'après plusieurs

indices, a paru être d'un caractère scorbutique.

La congestion du sang sur le poumon est d'autant plus aisée à se former, que le malade a été sujet, dès sa première jeunesse, aux hémorrhagies du nez. Dans la suite il fut obligé aux hemorrhoïdes ; enfin il fut attaqué d'une hémoptysie dont le malade a observé que les retours étaient ramenés par l'interruption, et terminés par le rétablissement du flux hémorrhoïdal.

On n'a pas lieu de douter que les vaisseaux veineux du poumon ne soient affectés d'un état variqueux, c'est-à-dire d'une distension vicieuse, et que c'est de la difficulté de la circulation du sang par les vaisseaux sanguins du poumon distendus que vient la difficulté de respirer qu'éprouve le malade lorsqu'il est menacé d'hémoptysie. Les indications qui se présentent sont, 1° de détourner assidument la congestion habituelle du sang et des humeurs sur le poumon, en entretenant la plus grande liberté des excrétions naturelles, et en établissant des révulsions efficaces; 2° de corriger l'acrimonie et la dégéneration scorbutique des humeurs par le régime, les adoucissans et les antiscorbutiques; 3° de fortifier les vaisseaux sanguins du poumon, de manière à prévenir leur

distension et ses effets ; 4° de traiter, par les remèdes les plus appropriés, toute attaque d'hémoptysie qui pourrait survenir.

On peut espérer de remplir ces indications par le régime et les remèdes suivans.

1° On entretiendra la plus grande liberté de l'excrétion des selles au moyen de lavemens simples ou émolliens ; et si les secours sont inefficaces, en faisant usage des fruits qui lâchent le ventre ; comme prunaux, raisins secs, etc., ou d'autres laxatifs d'activité médiocre, comme serait une forte décoction de racine de patience sauvage, pendant quelques matins de suite.

Quand on jugera qu'il peut être utile de suppléer au défaut des hémorrhoïdes, on appliquera des sangsues à l'anus, et on procurera par leur moyen une évacuation de sang modérée comme celle dont on s'est trouvé bien dans les attaques précédentes. Un révulsif très-efficace des mouvemens irréguliers du sang et des humeurs sur le poumon, est un cautère établi au bras dont on entretiendrait l'écoulement avec soin, et qu'on ne fermerait qu'en prenant toutes les précautions nécessaires pour prévenir les mauvais effets que pourrait avoir sa suppression.

2° Le malade fera bien de s'astreindre à une

nourriture entièrement végétale, telle que les crêmes de riz, d'orge et d'autres farineux, les racines et herbes potagères, les fruits parfaitement mûrs ou cuits, la gelée de la racine de salep.

On donnera aussi au malade le lait d'ânesse et des bouillons adoucissans, pris par reprises alternatives, et long-temps répétées, suivant les circonstances. Ainsi il prendra pendant un mois le lait d'ânesse, à la dose d'une demi-livre tous les matins, pendant huit jours, et ensuite soir et matin le reste du mois, en y combinant, suivant qu'il sera indiqué, divers correctifs, tels que l'eau de chaux, les astringens ou laxatifs, pour que le lait ne cause ni la constipation ni la diarrhée.

Le mois de l'usage du lait étant fini, on fera usage pendant quinze jours de bouillons, dont chacun sera préparé avec un poulet, quatre onces de la chair d'une tortue, et une petite poignée de feuilles de bourrache. S'ils échauffent sensiblement, on leur substituera les bouillons de grenouilles ou de limaçons. On répétera alternativement l'usage des bouillons et du lait, suivant les modifications convenables.

5° Pendant l'usage du lait d'ânesse et des bouillons, on fera user journellement, d'abord

à petites doses, et ensuite par degrés, jusqu'à deux onces de suc de cresson matin et soir.

Les acides végétaux sembleraient aussi pouvoir être utiles au malade; mais comme ils pourraient offenser la poitrine, on ne les donnera qu'étendus dans une grande quantité de boisson mucilagineuse, comme une décoction de racines d'althæa avec le suc de citron, adouci avec le sirop de capillaire, de manière que l'acidité ne s'y fasse que faiblement sentir.

Un usage habituel d'une tisane vulnéraire est très-approprié à l'état du poumon. Aini le malade pourra boire, à des heures assez éloignées des repas, plusieurs verrées d'une décoction de feuilles d'aigremoine, de sommités fleuries d'hypéricum, adoucie avec du sirop de lierre terrestre. En même temps, et plusieurs fois le jour, il humera la vapeur d'une décoction semblable de plantes balsamiques.

On verra dans la suite si le kinkina peut convenir pour arrêter les progrès de cette maladie et augmenter d'une manière constante les forces du poumon.

4° Quand le malade sera menacé d'un nouveau crachement de sang, on tâchera de le prévenir par un régime convenable et en tirant du sang au moyen de sangsues appliquées au

fondement. S'il y a beaucoup de feu dans la gorge, on fera, sur le cou, à l'endroit de la douleur, des onctions avec un liniment composé d'huile d'amandes douces et d'esprit volatil de sel ammoniac, dont on modifiera la quantité, de manière à n'exciter qu'une légère rougeur de la peau.

Si l'hémoptysie se déclare, on ajoutera, aux remèdes qu'on a employés dans les attaques précédentes, d'autres efficaces, comme l'huile de lin, donnée de quatre en quatre heures, à la dose de demi-once. La liqueur minérale anodine d'Hoffman, à forte dose, dans l'eau de fleurs de tilleul et autres antispasmodiques appropriés.

Pendant l'attaque, le malade gardera un repos parfait d'esprit et de corps, il sera à demi couché sur un lit assez dur, exposé à un air frais. Si le crachement de sang devient vif et abondant, on fera boire fréquemment à petits coups de l'eau très-froide. On observera un régime sévère, on prendra froids tous les alimens et boissons, et on évitera avec le plus grand soin tout ce qui, en augmentant le mouvement intestin naturel du sang, pourrait exciter son mouvement de congestion hémorrhagique.

B. *D. M. M.*

XVIII. *Hémoptysie avec mouvemens fébriles.*

Mgr. a eu deux reprises d'hémoptysie, qui ont été séparées par l'intervalle d'environ six mois : dans la dernière qui a été très-violente, le crachement de sang s'est renouvelé plusieurs fois de suite, et la fièvre s'y est jointe avant qu'on pût arrêter cette hémorrhagie, par les saignées répétées et d'autres secours convenables. Il y a quinze jours que le malade n'a pas craché de sang, mais son pouls est habituellement fébrile, s'élève après le repas, et surtout pendant la nuit, où le mouvement fébrile se termine par des sueurs que le malade a chaque matin. Il tousse assez fréquemment et a des chaleurs et des douleurs vagues dans différens endroits de la poitrine; il rend plusieurs fois des crachats épais qui ont une teinte jaune, et l'on sait combien le caractère de crachats est équivoque.

Les indications qu'on doit se proposer dans le traitement sont, 1° de combattre la disposition habituelle du malade aux mouvemens fébriles; 2° de résoudre la congestion permanente du sang et des humeurs sur le poumon, qui tendent à reproduire les attaques d'hé-

moptysie, et qui contribuent à déterminer des retours fréquens de la toux, en procurant assidument des évacuations révulsives de ce mouvement de congestion; 3° de fortifier le poumon que son infirmité relative rend le terme de cette congestion des humeurs, et qui est prochainement menacé d'affections ulcéreuses; 4° de remédier à chaque attaque d'hémoptysie qui pourra survenir par les moyens les plus propres à prévenir l'augmentation de la fièvre et les autres suites fâcheuses que cette attaque pourrait avoir. On remplira ces indications par le régime et les remèdes suivans.

1° Le malade suivra un régime entièrement végétal, il se nourrira uniquement de pain, de crême de riz, d'orge et autres farineux, de sagou et de gêlée de salep, de fruits parfaitement mûrs et cuits, de légumes en purée, de bouillons de navets, raves, de racines et herbes potagères, médiocrement assaisonnées. Il fera, journellement, à neuf heures du matin, après un demi-bain d'eau tiède, une promenade à cheval; il prendra ensuite du lait d'ânesse, à la dose de huit onces; si les mouvemens fébriles sont plus forts, il y substituera du petit lait. On pourra le couper avec partie égale d'une décoction de santal citrin, faite avec une demi-once de bois sur une demi-livre d'eau.

2° Tous les jours il prendra des lavemens simples. Pour détourner le sang des parties supérieures, on établira un cautère à la jambe, dont on entretiendra l'écoulement, pour établir aussi une dérivation efficace.

Pour exciter l'excrétion de l'humeur muqueuse du nez, qui, depuis long-temps, est suspendue, le malade recevra les vapeurs d'eau très-chaude. Il fera usage, en guise de tabac, d'une poudre composée avec les fleurs de lavande, les feuilles de bétoine, de marjolaine, de marrube.

3° Pour augmenter les forces constantes du poumon, et corriger sa disposition à une affection ulcéreuse, le malade prendra deux fois par jour un mélange de dix grains de kinkina en poudre, de dix-neuf grains de nitre dans la mixture d'une once de suc de cresson, et deux onces de suc d'endive, ou bien une émulsion avec une demi-once de semences froides majeures, et la décoction de deux gros de kinkina, dans une suffisante quantité d'eau, pour avoir huit onces de liqueur à prendre deux fois par jour; on peut y dissoudre du nitre et l'adoucir avec du sirop.

S'il y a sujet de craindre une affection ulcéreuse, le malade prendra dans le courant de la

journée plusieurs verrées d'une forte décoction de feuilles d'aigremoine, de millefeuille et de sommités fleuries d'hypéricum, adoucie avec du sirop de lierre terrestre; il sera utile que le malade reçoive fréquemment par la bouche les vapeurs d'une semblable décoction de plantes vulnéraires balsamiques.

4° Lorsque la dureté du pouls ou d'autres signes annonceront une attaque d'hémoptysie, on verra s'il ne serait point à propos de faire au malade une petite saignée de cinq onces; si l'on ne réussit point à prévenir l'attaque d'hémoptysie, on emploiera, pour la réprimer, les remèdes ordinaires; mais si cette hémorrhagie est opiniâtre, on essaiera l'usage de l'huile de lin récente, tirée sans feu. On donnera tous les alimens froids. Le malade boira fréquemment à petits coups de l'eau très-froide, même à la glace, lorsque le sang sera plus vif et plus abondant. On donnera aussi le kinkina en émulsion nitrée, s'il y a des reprises de mouvemens fébriles. On tiendra le corps à demi-couché sur un lit dur et dans un air frais.

B. *D. M. M.*

XIX. *Paralysie imparfaite avec rhumatisme.*

Le malade est âgé de quarante ans, il est bien constitué, doué d'un tempérament sanguin

bilieux. Il est né de parens sujets au rhumatisme; il a été exposé souvent à des extrêmes intempéries de l'air depuis dix ans. Au commencement il sentit une impossibilité de mouvoir l'extrémité inférieure gauche; cet accident était accompagné d'un très-grand refroidissement de cette partie, qui depuis a toujours été difficile à mouvoir. Il est obligé de traîner le pied, il sent au genou de la pesanteur et de la douleur dès qu'il a marché une demi-heure. En 1774 il fut perclus de tous ses membres, avec enflure des mains et des pieds; il fut attaqué d'une fièvre, qui, cédant au bout d'un mois, laissa subsister pendant deux les douleurs et l'impossibilité de marcher.

En 1775 il fut six semaines sans pouvoir marcher ni mouvoir la main droite; il s'est rétabli alors en prenant pendant quinze jours les eaux de Barrège et des remèdes appropriés. Il a actuellement les extrémités inférieures très-faibles, et il y éprouve une très-grande sensibilité au froid, des douleurs par intervalle, et des pesanteurs qui sont plus considérables après l'instant du réveil. Il a souvent des crampes aux pieds et aux mains. Le bras gauche est gêné dans ses mouvemens, et le tact de la main est émoussé, mais beaucoup moins que celui de la

main droite, qui est affaiblie depuis long-temps. Elle a souffert depuis peu une augmentation considérable de faiblesse et d'engourdissement. Cette affection a été soulagée par diverses évacuations, et par des frictions sèches aromatiques, qui ont donné quelque force à cette partie principalement affectée.

INDICATIONS.

Pour assurer la résolution de ces embarras, il est nécessaire de rétablir une proportion convenable dans les évacuations naturelles, de procurer la liberté du ventre, et de soutenir une transpiration modérée.

En travaillant à donner une augmentation durable de force tonique aux organes paralysés, il faut prendre garde de ne pas occasionner des congestions de sang et d'humeurs qui se dirigent sur la tête ou sur les origines communes des nerfs.

TRAITEMENT.

Si la fièvre rhumatismale, qui a déjà été traitée avec succès par les purgatifs et le kinkina, est vive ; s'il y a inflammation ou pléthore, on emploiera la saignée ; si l'affection inflamma-

toire est vive et fixée dans un endroit, on appliquera sur la partie affectée des sangsues; on tiendra le ventre libre par des lavemens simples ou émolliens, et, à leur défaut, par de doux laxatifs, comme une décoction de tamarins avec la crême de tartre. Après les remèdes généraux, on se servira intérieurement des diaphorétiques, comme d'une décoction de bardane, etc. Extérieurement on mettra en usage les bains de vapeurs d'eau commune et d'une forte décoction de jeunes branches de sapin; des fumigations avec l'esprit-de-vin qu'on fera brûler, et dont les vapeurs seront reçues sous des couvertures, ou la fumée de gomme de gayac; au déclin du rhumatisme, frictions avec flanelle échauffée et pénétrée de fumée d'encens, mastic, etc. On fera usage en même temps de kinkina.

2° Hors des attaques de rhumatisme, lavemens simples ou laxatifs, s'il y a des signes de saburhe et d'humeurs indigestes dans les premières voies, on emploiera des incisifs appropriés, comme pilules de savon, eau seconde de chaux, le petit lait préparé avec de la moutarde; ensuite on en viendra aux purgations, l'ipécacuanha à petites doses, l'extrait de rhubarbe, les sels purgatifs dissous dans beaucoup d'eau.

3° Pour exciter la sensibilité et la mobilité des parties paralysées, le malade portera des caleçons de flanelle, des fourrures de peau de lapin : on fera fréquemment des onctions avec partie d'huile d'amandes douces et d'eau de la reine d'Hongrie ; une partie d'esprit-de-vin camphré. Intérieurement, bouillons de vipères et d'écrevisses, dont le malade s'est dejà bien trouvé; décoction de sassafras, bardane, et autres diaphorétiques, avec ménagement.

B. *D. M. M.*

LXXII (1). *Démangeaisons causées par des boutons au haut des cuisses.*

INDICATIONS.

Adoucir la masse du sang par un régime tempérant et par des rafraîchissans ; détourner la congestion habituelle des humeurs qui se portent à la tête, par des révulsifs; calmer les démangeaisons que causent les boutons, et la légère phlogose dont la peau est affectée, surtout au haut des cuisses.

1° Contre les démangeaisons, le malade prendra trois fois par jour une cuillerée d'une

(1) On reprend ici le dernier des numéros, à dater de la première Consultation de M. Barthez, du premier volume; qui avait été interrompu par erreur au second.

mixture d'une once d'yeux d'écrevisses dans deux onces de vin blanc de Bordeaux, ayant soin, à chaque prise, de bien remuer le mélange.

2° Si les démangeaisons au haut des cuisses deviennent insupportables, on fera des fomentations sur les parties avec de l'eau de *Goulard*, et l'huile d'amandes douces battues ensemble, appliquée avec une éponge qui en sera imbibée; on essaiera aussi les bains de *Rennes*, après les bains domestiques, au mois de septembre.

Si le mal devient plus fort, il faudra y appliquer des sangsues, surtout si cette incommodité sensible s'accroît à proportion de la diminution des menstrues.

Boissons adoucissantes.

Tous les matins on pourra prendre quelques verrées d'une décoction de racine de patience sauvage, avec huit gros de racine sur trois livres d'eau qui seront réduites à deux par la coction, avec quantité suffisante de sirop de bourrache et un gros de nitre; on fera en même temps usage, tous les soirs, de limonade légère ou d'orangeade, ou d'eau de groseilles.

3° La malade prendra, pendant quinze jours, le matin, des bains dans l'eau tiède, dans les jours du mois qui seront hors du temps des règles ; elle prendra après cela un bouillon fait avec un poulet vidé, dans lequel on aura mis une demi-once des quatre semences froides, une poignée de feuilles de chicorée, et demi-poignée de feuilles de laitue.

4° Après avoir fait, pendant un mois, usage de ces remèdes tempérans, on passera à des remèdes plus actifs qui puissent opérer des révulsions convenables de la congestion habituelle des humeurs vers la tête. Ainsi on donnera à la malade, chaque jour, matin et soir, deux onces de suc de cerfeuil dans un grand verre d'eau. On insistera sur l'usage des lavemens simples, pour augmenter la liberté de l'excrétion des selles. On donnera aussi, dans le même but, par intervalles, des laxatifs comme la crême de tartre dissoute dans une décoction de tamarin.

B. *D. M. M.*

LXXIII. *Faiblesse du genre nerveux, avec défaut des règles.*

Il reste à Madame, de sa dernière maladie de la tête et du genre nerveux dont elle a été

affectée après sa petite vérole, une sensibilité extrême, qui fait qu'elle est émue jusqu'aux larmes par les causes les plus légères ; une difficulté à parler qui tient à l'affection des organes; une précipitation involontaire dans les mouvemens des extrémités, qui a ôté beaucoup de grâces à sa démarche.

La cause en paraît être le défaut des règles qui n'ont point encore paru, quoique âgée de seize ans, et mariée depuis un an; ce défaut doit être bien distingué de la suppression de ce flux, qui serait accompagnée de plénitude et d'engorgement dans les vaisseaux de la matrice : elle a de la disposition à la cachexie; ce qui est confirmé, parce que de onze à treize ans elle a été par deux fois atteinte de pâles couleurs.

Le défaut de la menstruation est causé par l'imperfection de la préparation du sang, et du vice de la sanguification : il est entretenu par un état habituel d'infirmité dans la constitution. Cette langueur, en général, est encore aggravée par les impressions que la petite vérole a faites sur le genre nerveux.

INDICATIONS.

Il faut, 1° augmenter les forces de la consti-

tution par un régime approprié et par des remèdes toniques nervins combinés, suivant les circonstances, avec des adoucissans et des tempérans; 2° procurer une bonne sanguification; 3° exciter le flux des règles.

La malade prendra peu de nourriture; elle partagera celle d'un jour en plusieurs repas; elle fera un exercice modéré qui ne puisse point fatiguer ou forcer l'excrétion de la sueur : elle prendra les précautions convenables pour ne pas souffrir des intempéries de l'air, qui pourraient supprimer la transpiration; elle s'abstiendra de tout aliment indigeste ou trop assaisonné, de même que des boissons échauffantes, les vins trop spiritueux, les liqueurs, le café; elle fera usage, le matin, de demi-bains tièdes; elle ne veillera point, et ne dormira pas trop : on rétablira la constitution au moyen des toniques, comme serait un bol à prendre soir et matin, composé de quinze grains de kinkina, huit gros de racine de valériane sauvage, avec suffisante quantité de sirop d'écorce d'orange. Elle prendra, le matin, douze onces de petit lait clarifié, et le soir, de l'eau de poulet par-dessus le bol, entre l'administration duquel on mettra des intervalles de quelques jours, pendant lesquels, selon qu'il y aura plus d'irritation et

d'abattement, elle boira de l'orgeat, de la limonade, ou bien une infusion de gentiane et de sommités de petite centaurée.

2° On aidera la préparation du sang et le perfectionnement de la sanguification, en faisant usage des martiaux qui ont une vertu spéciale dans ce cas, en commençant toujours par les plus légers, comme serait un bol fait avec les fleurs martiales de sel ammoniac, cinq grains, avec suffisante quantité de conserve de roses; la teinture de mars tartarisée de Lémeri, trente gouttes; eau de rouille, eaux minérales ferrugineuses, en observant les précautions nécessaires pendant l'usage de ces remèdes.

3° Si le défaut des règles provient d'un état spasmodique de la matrice ou des parties voisines, on donnera les pilules gommeuses, juleps antihystériques, galbanum, extrait aqueux de mirrhe dans l'eau de mélisse simple; elle fera beaucoup usage d'une infusion de safran et de feuilles de menthe en guise de thé; de demi-bains, de suffumigations, de lavemens avec les sommités de matricaire, et les feuilles de livèche.

Pour déterminer la pléthore locale dans le temps où l'éruption du flux menstruel semblera être instante, on fera une saignée au

pied, même au bras, si la pléthore locale est trop forte; auquel cas on pourra appliquer des sangsues aux grandes lèvres après la saignée. Si le flux menstruel est retenu par des obstructions de la matrice et des parties voisines, on donnera pendant long-temps des apéritifs efficaces, tels que les sucs de fumeterre et de pissenlit, avec la terre foliée de tartre, la gomme ammoniaque à petites doses; on entremêlera des évacuans assez actifs qui aient une vertu spécifique emménagogue; l'extrait d'aloës, d'hellébore noir à petites doses; on substituera à ces derniers d'autres évacuans, si la malade est disposée aux hémorrhoïdes ou à quelque autre hémorrhagie irrégulière, de même que dans toutes les circonstances d'échauffement et d'irritation où l'on aurait à craindre d'affecter trop vivement le système des nerfs ou celui des vaisseaux sanguins.

B. *D. M. M.*

LXXIV. *Maladie des voies urinaires.*

Le malade est âgé de trente-six ans; à vingt-six il a rendu une pierre par le canal de l'urètre; il y a quatre ans qu'une tisane apéritive, trop forte, lui fit pisser le sang, et causa des

sensations douloureuses vers la vessie ; il fut dès-lors sujet à ces douleurs lorsqu'il marchait beaucoup : il ne peut uriner lorsqu'il en a besoin. L'urine un peu retenue donne des douleurs aux reins ; il rend peu d'urine la nuit, et elle est épaisse et fétide : jusqu'à l'âge de douze ans il n'en avait pas rendu pendant la nuit. Il en rend le jour beaucoup et très-claire, mais elle sort difficilement et à plusieurs reprises : l'urètre est libre, comme le prouve l'introduction de la sonde et des bougies.—Dès la première jeunesse, le malade fut affecté du desséchement de la peau, d'ébullitions, de taches, et depuis long-temps d'éruptions dartreuses à la verge, sous les aisselles ; elles occupent l'extérieur et l'intérieur de l'urètre, mais plus rarement le dedans, et le suintement qui leur survient les guérit bientôt ; les autres irritent les glandes voisines, qui s'engorgent souvent et se cicatrisent sans que les caustiques aient pu en prévenir les cicatrices, et le retour de l'engorgement trois ou quatre fois par an.

De là on voit que depuis long-temps il y a faiblesse relative des organes secréteurs et excréteurs de l'urine augmentée par l'irritation des reins et de la vessie, que le diurétique actif produisit il y a quatre ans. Le sommeil de la

nuit, qui, dans l'enfance, diminuait la secrétion de l'urine, l'affaiblit à présent qu'il ne rend le matin que peu d'urine, qui est épaisse et fétide; le jour elle est très-abondante, mais l'excrétion n'en peut être retardée sans causer de douleurs qui se communiquent sympathiquement aux reins : elle se fait difficilement et par reprises, parce que la vessie n'a pas assez de force dans les contractions, et que ses efforts pour se vider ne sont ni soutenus ni uniformes. La sécheresse de la peau, les ébullitions, les taches ont occasionné les dartres aggravées par les humeurs excrémentitielles âcres qui se sont portées à la peau, après avoir été retenues dans le sang par l'irrégularité de la secrétion et de l'excrétion de l'urine; les plus fâcheuses sont celles des aisselles : il est à craindre que celles qui occupent l'intérieur du canal de l'urètre ne deviennent, dans la suite, plus fortes et plus rebelles, parce que cet organe participe de la faiblesse des voies urinaires, et a dû être spécialement offensé par les maladies précédentes.

Les indications sont, 1° d'adoucir la masse du sang, corriger la sécheresse de la peau par un régime doux et des remèdes tempérans, humectans et rafraîchissans; 2° de remédier à l'infirmité de la vessie et de tout le système

des voies urinaires, par des diurétiques et des fortifians d'une activité médiocre; 3° si les diurétiques ne sont pas assez révulsifs pour dissiper les dartres, on les combattra par les diaphorétiques et des fondans appropriés, dont l'administration sera modifiée suivant leurs effets sensibles et les circonstances où se trouvera le malade qui doit observer, 1° un régime qui ne soit point échauffant ; il s'abstiendra des alimens indigestes ou trop assaisonnés, d'un vin trop spiritueux, de liqueurs et de café. Il évitera de faire trop d'exercice; il ne se livrera pas assidûment et long-temps aux travaux d'esprit; il fuira les affections de l'ame qui irriteraient et énerveraient de plus en plus sa constitution affaiblie. Les lavemens d'eau tiède entretiendront la liberté du ventre; ils seront répétés autant qu'il sera nécessaire pour remédier à la constipation, et non afin que leur abus affaiblisse sensiblement l'action de la vessie. Le malade prendra, avec les précautions convenables, de fréquens bains dans une eau un peu tiède, afin que leur température ne puisse ni échauffer ni affaiblir notablement; la durée de chaque bain sera d'abord d'une demi-heure, ensuite, par degrés; on l'augmentera jusqu'à une heure : il les prendra le matin journelle-

ment; il sera l'après-dîner un exercice modéré en voiture, à la campagne. S'il vient à ressentir dans l'hypogastre une incommodité douloureuse et constante, on lui fera, matin et soir, sur cette partie, des onctions avec l'huile de rue, dans laquelle on aura fait infuser, au bain-marie, pendant vingt-quatre heures, un douzième de castoréum; on tiendra dessus appliqué des flocons de laine fine imbibés de la même huile.

2° On excitera assidument l'action languissante des reins et de la vessie par un usage assez abondant d'une boisson toujours appropriée à l'état du malade. Ainsi, dans le courant de la journée, il pourra prendre, à des heures assez éloignées des repas, des boissons tempérantes, comme du petit lait, de l'orgeat, une forte infusion de feuilles de mauve, s'en tenant à celle qui plaira le plus à l'estomac: il insistera sur les boissons, quand il sentira plus d'échauffement ou d'agitation; mais il n'en abusera point, de crainte de trop exciter l'action des urines. Si la secrétion ou l'excrétion en devenait plus difficile, on fera un usage assez fréquent des diurétiques proprement dits, en employant d'abord les plus légers, comme la décoction de pariétaire; ensuite de plus ac-

tifs, tels que celle de *lononis spinosa ;* et s'il y a indication, de plus forts, toujours enveloppés par des mucilagineux, comme l'esprit de nitre dulcifié donné par gouttes dans l'infusion de graine de lin. On donnera les toniques pour fortifier les organes quand leur action sera rapprochée de l'état naturel, comme le kinkina à pelites doses, les martiaux, en commençant par les plus légers.

3° Le malade se bornera pendant long-temps, pour tout remède à ses dartres, aux diurétiques conseillés ou autres analogues qui peuvent être appropriés lorsque les dartres sont vives et renouvelées, comme une forte décoction de racine de patience sauvage adoucie avec le sirop de bourache, le suc de cerfeuil, avec l'expression de cloportes à assez grandes doses, tous les jours, matin et soir, dans l'eau de veau. Si elles se reproduisent à la verge, on n'emploira aucun remède externe ni injections, ni topique, non plus qu'à celles des aisselles, mais on entretiendra avec soin la suppuration des abcès qu'elles pourront déterminer dans les glandes axillaires : on pansera, pour cet effet, avec un digestif ordinaire, animé avec une petite quantité de mercure doux, et on appliquera autour des glandes engorgées l'emplâtre de

vigo avec le mercure. Lorsqu'on aura remédié à l'irritabilité de la constitution et à l'infirmité des organes urinaires, si les dartres ne sont point affaiblies et sont fâcheuses au point d'exiger un traitement particulier, on fera, pendant six semaines et plus, suivant leur utilité, usage des remèdes suivans : Le malade boira, dans la journée, à longs intervalles, trois ou quatre grands verres de la décoction sudorifique ci-après, et il se tiendra plus chaudement quelque temps après avoir bu. Prenez racine de salsepareille, de bardane, parties égales, deux onces; de bois de sassafras, de santal citrin, parties égales, une once; de fumeterre, une poignée; faites cuire dans huit livres d'eau réduites à quatre par la coction; ajoutez sur la fin demi-once de suc de réglisse, deux gros de semences de fénouil; que le malade en boive tous les jours en sortant de son lit.

On peut se flatter qu'après un usage assidu des remèdes précédens, on pourra obtenir la résolution de l'humeur dartreuse par le bol suivant qui est composé de fondans appropriés. Prenez mercure coulant, deux onces; de fleurs de soufre, demi-once; de tartre vitriolé, quatre gros; de camphre, demi-gros. Mêlez et pilez dans un mortier jusqu'à ce que le

mercure soit éteint. Prenez de ce mélange demi-gros ; de gomme de gayac, douze grains ; de baume de Pérou, six gouttes ; de sirop d'œillet, quantité suffisante, pour faire un bol à prendre tous les matins en sortant du lit.

B. *D. M. M.*

LXXV. *Céphalalgie nerveuse.*

Le malade est âgé de trente-deux ans, il est d'un tempérament vif, sanguin et sensible ; à dix-sept ans, il eut des vertiges considérables déterminés par un tempérament sanguin et des travaux d'esprit après le repas, ce qui lui dérangea l'estomac et lui faisait rejeter tous les alimens. Mais cet organe ayant repris ses fonctions naturelles, les vertiges s'affaiblirent ; et comme ils étaient entretenus par la mélancolie à laquelle était disposé le malade, la distraction et l'exercice la dissipaient aisément. Un voyage qu'il fit au mois d'octobre 1771 l'échauffa, lui causa une congestion de sang vers la tête, et une migraine violente qui dura deux ou trois jours, et se changea en mal de tête habituel et fixe, qui dure depuis huit ans, malgré les remèdes tempérans et adoucissans employés

pendant cinq à six mois de suite, et n'a pu être guéri par ses voyages en France ou dans les pays étrangers. Ce mal de tête consiste dans une pression au front et aux tempes, avec une douleur sourde et pesante aux mêmes endroits; le malade a de temps en temps des migraines, très-vives pendant quelques heures, qui se continuent pendant deux ou trois jours. D'après l'exposé de cette maladie, on voit clairement que le mal de tête est excité par des congestions irrégulières de sang vers la tête, produites essentiellement par une cause nerveuse, parce que le malade n'a jamais observé de différences sensibles, relatives à celles des saisons et des climats; qu'il n'a pas été soulagé par des hémorrhagies du nez, qu'il s'aggrave par le travail de l'esprit et diminue par la dissipation ; le tabac et les autres sternutatoires n'ont pas produit plus de soulagement que les remèdes internes. Depuis le mois d'avril dernier, le malade dort peu ou point; le mal de tête est proportionné à la force de l'insomnie. Les saisons chaudes aggravent l'insomnie, comme le froid de l'air extérieur diminue les crispations qu'il sent à la tête. Le malade a pris des narcotiques; le laudanum jusqu'à la dose de deux grains a été donné sans autre succès, que de causer de l'étourdissement; ils ont été

inefficaces, parce que cette insomnie n'est pas causée par douleur ou excès de sensibilité, mais par un mode vicieux de cette sensibilité que l'opium n'a pu corriger; et n'ayant pas eu l'effet d'endormir, a déterminé par ses autres effets naturels une augmentation de la pesanteur qui a lieu dans la sensation mixte qui constitue ce mal de tête.

Le malade fait bien toutes ses fonctions, il va régulièrement à la garde-robe, il n'a pas de vents. L'hiver dernier, il eut une douleur de rhumatisme légère aux extrémités; il est sujet aux dartres farineuses au menton, qui dénotent une légère acrimonie des humeurs; il est à remarquer, par rapport à l'influence que les alternatives des mouvemens des humeurs ont pu avoir sur la maladie principale, que c'est dans l'automne de 1771, qu'a commencé le mal de tête, et que l'insomnie s'y est jointe au printemps de 1779. La saison devenue froide et un changement considérable ont produit un mieux marqué; il a eu des nuits bonnes, et il espère que l'insomnie se dissipera peu à peu. Si elle continue, on la combattra par les tempérans et les rafraîchissans que l'état d'échauffement plus considérable, qui a été lié avec l'insomnie, rend plus appropriés pour changer le mode vicieux de la sensibilité qui l'a entre-

tenue. Ainsi, le malade couchera sur un lit dur, long-temps après le repas : à l'heure du coucher, il prendra des bains de jambes dans l'eau tiède, à laquelle on ajoutera un sixième de vinaigre, si l'eau simple n'a pas d'effet sensible. Il insistera sur l'usage des bains tempérés, du petit lait, des émulsions, des juleps avec l'eau de laitue, le sirop de limons et le nitre.

Dans toute forte attaque de migraine, si le bas-ventre est resserré, on l'ouvrira par des lavemens simples et émolliens. Si la congestion du sang vers la tête est forte, après avoir fait précéder les pédiluves et les lavemens, on appliquera les sangsues aux tempes pour en tirer cinq onces de sang. Si l'estomac est chargé d'humeurs ou de matières mal digérées, on procurera le vomissement au moyen de quinze grains d'ipécacuanha, et on aidera le vomissement qu'il produira en buvant beaucoup d'une infusion théiforme de chardon-bénit. On pourra ensuite essayer, après avoir fait précéder les évacuations ordinaires, un julep antispasmodique ordinaire; s'il est sans effet, un autre préparé avec le camphre ou le musc et les eaux distillées appropriées, en s'en tenant à celui de ces deux antispasmodiques qui sera le plus avantageux. On fera extérieurement des onctions sur les parties de la tête les plus souffrantes,

avec un mélange d'esprit de nitre dulcifié et de baume de Pérou, ou, si la douleur devient très-violente, s'il y a de l'inconvénient, avec un linge chaud imbibé d'éther vitriolique, on appliquera sur ces parties de l'emplâtre odontalgique de la pharmacopée de Paris.

Le malade ne se nourrira que d'alimens bons et faciles à digérer, il s'abstiendra d'alimens salés ou fortement assaisonnés ; il pourra continuer le chocolat de santé dont il se trouve bien, mais il y renoncera s'il lui cause un échauffement sensible. Il évitera avec soin tout ce qui porte à la tête ou l'échauffe plus à proportion que les autres parties du corps ; il s'abstiendra du café, des vins trop spiritueux, des liqueurs. On entretiendra la plus grande liberté possible de l'excrétion des selles, en faisant usage des fruits laxatifs, comme les raisins, les pruneaux et d'autres fruits doux qui humectent et rafraîchissent en lâchant le ventre ; il prendra fréquemment des lavemens simples pour prévenir non la constipation à laquelle il n'est pas sujet, mais l'échauffement dont depuis plusieurs années il est affecté toutes les nuits. Il fera journellement de l'exercice à cheval ou en voiture, sans aller jusqu'à la fatigue, et sans forcer la transpiration. Il sera utile que le malade prenne perruque en coupant ses cheveux

d'un pouce de long, les peignant souvent et brossant la tête tous les jours. On essaiera ensuite si le mal de tête ne serait pas fort soulagé en lavant chaque matin la tête avec de l'eau froide, et dont on augmenterait par degrés la froideur. Dans un temps avancé, le malade sera peut-être plus soulagé par les sternutatoires qu'auparavant. Ainsi, il prendra, par exemple, en guise de tabac, une poudre composée avec les feuilles d'arum, de marjolaine, ou le suc de poirée humé fréquemment par le nez. Mais entre les remèdes nervins antispasmodiques internes, dont l'usage assidu et long-temps continué pourrait être le plus convenable pour traiter ce mal de tête habituel, la racine de valériane sauvage semble avoir une vertu singulière et qu'on a trouvée spécifique dans des cas analogues. Mais pour pouvoir obtenir un grand effet de cette racine, il faudra la prescrire à la dose d'un gros deux fois le jour, et plus, si l'estomac du malade peut la supporter. Lorsque, par le régime et les remèdes précédens, on sera parvenu à affaiblir ou à détruire le mal de tête habituel, on pourra assurer le succès en augmentant les forces constantes des parties de la tête qui sont affectées par un assez long usage des remèdes vraiment toniques, tels que le kinkina et

les martiaux; il faut donner le kinkina à des doses assez fortes et à des intervalles assez longs. Il faut, quant aux préparations martiales, s'en tenir aux plus légères comme les eaux minérales ferrugineuses. Si le malade vient à avoir des dartres plus vives, de nouvelles douleurs de rhumatisme, ou autres affections qui indiquent un degré considérable d'acrimonie dans les humeurs, après avoir fait précéder les remèdes généraux, on travaillera à dissiper les humeurs âcres et excrémentitielles, par des diaphorétiques appropriés, tels que les bains tièdes, l'antimoine cru, la décoction de racine de bardane, de salsepareille, auxquels on entremêlera des purgatifs de la manière qui sera jugée la plus utile.

B. *D. M. M.*

LXXVI. *Fièvre lente de cause bilieuse. (Précession par une exposition très-longue et peu interessante.)* (1).

Le malade vivra dans un air qui ne soit pas trop chaud, il se couvrira de manière qu'il n'ait

(1) M. C. Rouch, docteur de Montpellier, élève du docteur Barthez, à qui nous devons ce Recueil de Consultations, pressé par les occupations d'une pratique nombreuse, au fond d'une province, n'a pu trouver le temps de faire les corrections nécessaires pour rendre sa publication digne de la renommée de son illustre maître. Il s'est reposé de ce travail sur l'Éditeur, le docteur Marie de Saint-Ursin, qui, privé

rien à craindre des impressions de la froidure ou de l'humidité sur le corps, ne fera aucun excès, pas même en sommeil ni en veilles; il se couchera sur un lit dur trois heures au moins après le repas, lorsque la chaleur causée par la digestion sera tombée. Il proportionnera son travail à ses forces, fuira toute contention d'esprit et toutes les passions vives; il suivra un régime végétal, il s'interdira toute viande, ou bouillon, ou poisson; il ne prendra aucun aliment indigeste; il fera un grand usage de l'endive, de la chicorée, de la laitue et de l'oseille en ragoût, qui doivent avoir la préférence sur les autres alimens. Ensuite on pourra essayer les crêmes de riz, d'orge et d'autres farineux; il mangera beaucoup de fruits acescens, cuits ou bien mûrs, en compote, tels que les oranges, les pommes, la gelée de groseille, etc. Il boira peu de vin fort trempé, s'abstiendra du café et autres boissons spiritueuses. Il fera beaucoup

de renseignemens personnels et d'autres manuscrits, a souvent été obligé de suppléer de son propre fonds, soit pour corriger des *lapsus calami* du copiste, soit pour remplir des lacunes qui rendoient certains passages inintelligibles; malgré ses soins assidus pendant six mois, à la revision et à l'impression du manuscrit, il craint encore que quelques erreurs ne lui soient échappées, et il implore l'indulgence des Lecteurs qu'il prie de le juger sur l'intention, dans cet hommage rendu à la mémoire du premier médecin de la première Ecole de Médecine du monde.

usage, quand l'échauffement sera plus grand, de boissons tempérantes, comme la limonade médiocrement forte, l'orangeade, le sirop de groseilles; et si l'estomac ne s'en accommode pas, d'émulsions et d'orgeat. Le malade prendra tous les jours des bains tièdes, dont la durée et la température seront graduées de manière à ne causer ni échauffement ni énervation sensible; il fera de même journellement un exercice médiocre, à la campagne, à cheval ou en voiture.

Il prendra, deux fois le jour, pour achever l'effet résolutif des remèdes précédens, à son réveil, et à six heures du soir, un mélange de deux onces de suc de pissenlit, d'une once de suc de cresson, auquel on ajoutera douze grains de terre foliée de tartre, en y joignant de temps en temps de petites doses de rhubarbe, qui, en augmentant l'effet apéritif, procurent la liberté du ventre sans trop l'exciter.

Tous les matins, le malade boira deux ou trois tasses d'une infusion théiforme de fleurs de camomille. Si le malade a des indigestions glaireuses, il se purgera, soit avec la racine de patience sauvage, la décoction de tamarins, la crême de tartre ou le sirop de chicorée composé.

Après avoir été bien préparé par un long

usage des remèdes précédens, on donnera le kinkina avec la cascarille à petites doses, en augmentant suivant leur effet sensible. On pourra aider leur action fortifiante par les martiaux combinés avec les laxatifs appropriés s'ils diminuaient les excrétions du bas-ventre. Un tonique très efficace est l'élixir de vitriol décrit dans la pharmacopée de Paris, donné à la dose de cinq gouttes dans un verre d'eau froide avant le repas, en augmentant suivant qu'il sera nécessaire.

B. *D. M. M.*

LXXVII. *Catarrhe sur le poumon.*

Le malade est âgé de cinquante-huit ans, d'un tempérament robuste, mais irritable et sensible; depuis l'âgé de dix-huit ans jusqu'à celui de vingt-cinq, il fut sujet à des fluxions et aux maux de gorge inflammatoires, à des dartres ambulantes, à des rhumatismes, à des fièvres tierces, à des embarras d'estomac; néanmoins il avait grand appétit qu'il satisfaisait toujours : à quarante-cinq ans les dartres disparurent, et leur disparution fut suivie d'une sciatique douloureuse qui dura pendant trois mois et même cinq sans incommodité notable, si ce n'est un tiraillement et un engourdissement après le repas. Les rhumes de

cerveau lui étaient habituels; il avait par le nez un écoulement d'humeurs âcres provoquées par le tabac prisé que le malade quitta pour le fumer; ce qu'il fit même avec excès. Cela fit cesser son infirmité; mais, au bout de trois ans, il fut attaqué d'oppressions de tiraillemens d'estomac : il diminua la quantité du tabac qu'il fumait, mais les spasmes persistèrent avec la même force, et les affections morales les rendent plus forts et plus fréquens. Depuis deux mois, il a bu les eaux de Cauterets qui ont échauffé la poitrine, constipé et rendu les spasmes plus forts et plus fréquens. Il se reposa pendant huit jours; il fut saigné et purgé; il les but de nouveau, et elles furent suivies des mêmes accidens avec frisson le lendemain de la médecine, oppression, hémoptysie et crachemens jaunâtres pendant deux heures. Il se reposa une seconde fois pendant huit jours; ensuite il prit des bains dans les eaux où il ne put rester que demi-quart-d'heure, à cause de l'oppression et de l'hémoptysie. Il prit un autre bain dans lequel il resta seulement quelques minutes, à cause de l'oppression et d'une expectoration abondante jaunâtre teinte de sang. On cessa alors les eaux et les autres remèdes; dès-lors, les spasmes du poumon furent moins fréquens et moins forts.

On voit de là que, depuis quarante ans, il y a une disposition aux catarrhes habituelle, déterminée par l'abondance des humeurs âcres et excrémentitielles, et par l'excès de sensibilité et d'irritabilité, comme le prouvent les maux de gorge inflammatoires, les dartres, la sciatique et d'autres affections catarrhales aggravées par le vice des premières digestions, le rhume habituel du cerveau dont le tabac prisé procurait une excrétion imparfaite que le fumer a rendu plus complète, mais qui à la longue a offensé l'estomac et le poumon, et établi dans les viscères un fond d'irritation vicieuse qui y détermine la congestion des humeurs sur le poumon qui cause l'oppression : l'irritation a produit des spasmes lorsqu'elle a été excitée par des affections morales ou par d'autres causes nerveuses. La marche prompte et les mouvemens rapides qui augmentent l'afflux du sang sur le poumon, déterminent aussi les spasmes dont la complication avec la congestion des humeurs sur le poumon a empêché le bon effet des eaux pour détruire cette dernière incommodité; mais en excitant la circulation elles ont déterminé l'oppression, l'hémoptysie, les crachemens, sans vaincre la résistance des spasmes du viscère; c'est ce double effort qui a produit l'hémoptysie.

Les indications sont, 1° de détourner la congestion habituelle des humeurs sur le poumon et de résoudre l'engorgement qui depuis long-temps subsiste dans ce viscère; 2° de combattre les spasmes de cet organe par des antispasmodiques appropriés; 3° d'augmenter les forces du poumon, des organes digestifs et de tout le corps par des toniques et des nervins combinés avec les adoucissans. Pour satisfaire à la première indication, on entretiendra la plus grande liberté de toutes les excrétions; celles des selles, par l'usage des lavemens simples ou émolliens: il fera un exercice médiocre en voiture ou à cheval graduellement augmenté, mais il n'en fera aucun à pied, en prenant toutes les précautions nécessaires contre les suppressions de transpiration. On procurera une excrétion abondante de l'humeur muqueuse par des errhins, tels qu'une poudre composée de feuilles de bétoine, de marjolaine, de marum, de muguet, ou d'autres plantes dites *céphaliques*, pour procurer une plus grande dérivation. On établira un cautère à la jambe, à moins que l'épuisement de la constitution ne s'y oppose.

2° On prendra ensuite, trois fois par jour, trois onces d'un mélange de suc de chicorée, de fumeterre et de cresson, avec la crême de tartre, à la dose de quinze grains: en même

temps le malade sera usage de tablettes de soufre préparées avec une partie de soufre et deux parties de sucre et suffisante quantité de gomme adragant à la dose de vingt grains par jour, matin et soir, en augmentant graduellement jusqu'au décuple.

S'il survient une expectoration salutaire, on l'aidera par le kermès donné à petites doses dont on soutiendra l'action par une boisson abondante d'infusion de lierre terrestre, de camphorata et d'autres plantes analogues.

3° Si les spasmes deviennent fréquens et forts, on fera usage d'un julep antispasmodique composé avec les eaux distillées de mélisse et de fleurs de caille-lait, à la dose de trois onces, parties égales, quarante gouttes de liqueur minérale anodine d'Hoffman, quinze gouttes de teinture de succin, six gros de sirop de Stoechas. S'il survient une nouvelle attaque d'hémoptysie, on la combattra par la saignée; on tiendra le malade à une diéte sévère. Toutes ses boissons seront prises froides. On emploira les révulsifs tempérans suivant qu'ils seront indiqués.

4° On fortifiera le poumon et toute la constitution au moyen des vrais toniques, comme le kinkina à la dose de dix grains; la racine de valériane, cinq grains réduits en bol avec

le sirop d'écorces d'oranges. On augmentera, suivant leur effet sensible, la dose respective de chacun de ces ingrédiens. On prendra le lait d'ânesse avec l'eau d'orge, pourvu qu'il se digère bien, ou bien on lui associera des correctifs appropriés aux différentes dégénérations qu'il pourra subir.

Pendant le traitement le malade vivra avec beaucoup de sobriété, il partagera en plusieurs repas sa nourriture d'un seul jour, son souper sera toujours léger; il s'abstiendra des alimens qu'il éprouve lui être indigestes, ceux qui sont flatueux ou trop assaisonnés; il boira son vin fort trempé, il s'abstiendra de toutes les boissons échauffantes et spiritueuses. Il évitera de se livrer aux affections de l'ame qui aggraveraient la maladie en augmentant l'infirmité du poumon et de toute la constitution.

B. *D. M. M.*

LXXVIII. *Suppuration à la gorge.*

La malade a l'apparence d'une bonne santé, elle fait bien ses fonctions; ses enfans jouissent de la meilleure santé : cependant elle est attaquée, depuis un an, d'une suppuration étendue

dans le fond de la bouche. Le mal a fait depuis quelques mois des progrès rapides et considérables; l'ulcère a affecté à la fois la partie supérieure du pharinx et le voile du palais; il a rongé et séparé une partie de ce voile qui se terminait à la base de la luette qui ainsi traîne, et rejetée postérieurement s'est appliquée par des points de suppuration à la partie supérieure de pharinx, et y est restée soudée par sa base. Il s'est formé dernièrement dans la partie du voile du palais qui était restée entière un bouton qui s'est abcédé, de sorte que le voile du palais est percé dans cet endroit. Ces diverses lésions ont sensiblement altéré l'articulation de la voix, et gêné la déglutition. Le meilleur remède pour les affections ulcéreuses entretenues par l'épaississement des humeurs muqueuses, quoiqu'il n'y ait aucun soupçon de virus vénérien, est le sublimé corrosif et les autres préparations de mercure.

L'époque des règles aggravant l'inflammation, il faut en aider l'éruption par des remèdes externes doux, tels que peuvent être des bains de jambes dans l'eau tiède, des suffumigations d'eau très-chaude; on aura recours à la saignée si l'inflammation l'exige.

On fera des onctions sur le cou vis-à-vis et

le plus près de l'endroit affecté, jusqu'à ce qu'on ait excité une légère rougeur, avec un liniment composé de trois parties d'huile d'amandes douces et d'une partie d'alcali volatil. La malade se fixera à une diète végétale, elle prendra le lait de vache soir et matin; elle évitera toutes les passions vives; elle s'abstiendra d'alimens échauffans et qu'elle a éprouvé lui être indigestes; elle se privera de vin et de toutes boissons spiritueuses; elle fera un exercice médiocre et journalier en voiture, en prenant toutes les précautions nécessaires pour se garantir de l'impression de l'intempérie des saisons qui pourrait occasionner des suppressions dangereuses de transpiration.

On procurera la liberté de l'excrétion des selles par un usage fréquent de lavemens simples ou émolliens; on touchera l'ulcère avec une dissolution de sublimé corrosif, à la dose d'un grain dans six onces d'eau distillée, en augmentant insensiblement la dose du sel mercuriel, afin que l'irritation qu'il produira soit toujours sensible; on se gargarisera fréquemment la bouche avec la décoction des bois sudorifiques, telle qu'elle est décrite dans la pharmacopée de Paris, et on tiendra long-temps dans la bouche une décoction faite de feuilles

de mauve et de bouillon blanc. On boira deux livres par jour de décoction de bois sudorifique, de trois gros de salsepareille sur une livre d'eau; on y fera dissoudre un huitième de grains de sublimé corrosif pendant quatre jours, et on augmentera la dose d'un huitième tous les quatre jours, en s'arrêtant à un demi-grain; on continuera ce traitement pendant deux mois, en le suspendant cependant s'il survenait salivation qui arrive rarement par cette méthode.

B. *D. M. M.*

LXXIX. *Masturbation.*

Le malade est âgé de trente ans, il s'est livré fort jeune à ce funeste penchant; depuis l'âge de seize ans il est sujet à des pollutions involontaires tous les cinq à six jours; elles sont annoncées par un frémissement voluptueux qu'il sent la veille dans les organes de la génération; les érections en sont rares et imparfaites, à moins qu'il n'ait été exempt de pollutions pendant quinze jours, ou qu'il fasse quelque voyage à cheval qui dissipe la surabondance des humeurs qui se portent vers

les organes et les fatiguent. Le malade est bien constitué; il eut dans l'automne de 1771 des douleurs de goutte dont il fut gueri par la diète blanche; il eut au printemps suivant une force d'érection singulière; les organes affaiblis se fortifièrent par le régime; les pollutions sont devenues plus rares. Les indications que présente cette maladie sont de détruire la surabondance des humeurs, de remédier aux pollutions nocturnes, en détournant la secrétion trop abondante de la semence, en entretenant la plus grande liberté des autres excrétions, en combattant les causes d'irritation qui peuvent les déterminer, et de donner aux organes de la génération une force constante dont le défaut est indiqué par la rareté et la faiblesse des érections.

1° Le malade partagera en plusieurs repas sa nourriture d'un seul jour, il fera un souper léger, et de bonne heure; il s'abstiendra des alimens venteux et indigestes, de ceux qui sont trop assaisonnés ou échauffans; il boira son vin fort trempé; il renoncera au café et aux liqueurs; il couchera sur un lit plutôt dur que mol; il ne se permettra aucune contention d'esprit ou trop forte ou trop long-temps suivie; il évitera tous les mouvemens de passion vive.

On dissipera la forte constipation par des lavemens simples ou émolliens qui, d'ailleurs, de crainte d'énerver les intestins, ne doivent pas être fréquens : du reste, on pourra parvenir plus sûrement au même but en faisant usage de l'extrait aqueux de rhubarbe, ou d'une forte décoction de racine de patience prise dans des temps et à des doses convenables.

Nous ne pouvons que recommander très-fortement un grand usage des bains froids, aidés par un exercice journalier et médiocre à cheval ou en voiture.

Lorsqu'on aura procuré la liberté de l'excrétion des selles, on tâchera d'établir une dérivation d'humeur muqueuse du nez, par l'usage du tabac ou d'une poudre composée de feuilles de marjolaine, de bétoine, de marum, de fleurs de lavande, de muguet, d'asarum, etc.

Il est de la plus grande importance que le malade renonce à la masturbation, et qu'il évite avec le plus grand soin les idées voluptueuses qui l'entraîneraient à des plaisirs qui lui feraient perdre sans retour sa virilité déjà trop affaiblie.

Lorsqu'il sentira le frémissement précurseur des pollutions nocturnes, il nouera en se couchant le coupable avec un ruban large d'un

nœud lâche, afin que l'érection survenant pendant le sommeil, en rendant la ligature un peu douloureuse, l'avertisse en l'éveillant de l'éjaculation qui pourrait suivre. Quand les pollutions seront plus fréquentes, le malade prendra le soir, en se couchant, huit onces d'une émulsion ordinaire, avec quatre grains de camphre et vingt grains de nitre; si les pollutions diminuent les forces de la constitution d'une manière sensible, le malade prendra le lait dont on aidera la digestion, si cela est nécessaire, en y joignant une ou deux cuillerées d'eau de menthe; le kinkina est aussi très-utile pour assurer la digestion du lait, surtout si on le prend d'abord à petites doses (1).

Après avoir long-temps insisté sur les remèdes préparatoires et sur le régime précédent, on achevera la cure par les martiaux qui augmenteront les forces constantes de l'habitude du corps et des organes de la génération. Si on les donnait plus tôt, ils pourraient avoir de l'inconvénient à cause de l'état d'éréthisme du canal de l'urètre et des vaisseaux ex-

(1) En pareil cas le rhum à très-petite dose, est un spécifique pour la digestion du lait; on le mêle à la dose à laquelle l'eau de menthe est ici indiquée. (*Note de l'Éditeur*).

créteurs de la semence; mais ils ne pourront qu'être extrêmement avantageux à la suite des autres remèdes spécifiques pour arrêter les pertes de semence. Ainsi le malade prendra ou du tartre kalibé ou une eau préparée avec une solution saturée de dix grains de vitriol de mars sur une livre d'eau, et plus, par degrés.

Lorsqu'il sera nécessaire de remédier à l'impuissance de l'érection, on emploiera des topiques excitans, comme seraient des onctions sur les parties affectées avec l'eau de la reine de Hongrie (dans laquelle on aura dissous un peu de musc), affaiblie convenablement par l'eau commune. Si les remèdes externes sont insuffisans, le malade prendra, tous les deux jours, ou plus souvent, une heure avant de se coucher, la grosseur d'une noix muscade de l'électuaire aphrodisiaque suivant : Prenez, cannelle choisie, deux gros; de poudre de feuilles de marrube, deux scrupules; de vanille, huit gros; de racine d'orchis sèche, en poudre, six gros; racine d'éryngé confite, deux onces; suffisante quantité de conserve de sommités d'armoise pour faire un électuaire. On augmentera et on modifiera la dose de chacun des ingrédiens qui y entrent, suivant les effets qu'on observera.

B. *D. M. M.*

LXXX. *Affection scorbutique.*

Monsieur, pour qui on me fait l'honneur de me consulter, est âgé de quarante-deux ans, il était sujet à avoir quelquefois des saignemens de nez, il crachait excessivement, et il avait habituellement des aigreurs qui lui brûlaient le gosier; il ne sent plus les aigreurs depuis que sa maladie présente est formée.

Dans les premiers temps de sa maladie il était constipé, et ne rendait que des alimens durcis et teints de sang; il avait perdu le sommeil, il avait au visage une rougeur vive et un feu continuel qui ne lui laissait point de salive dans la bouche; sa poitrine était si sèche qu'il lui fallait prendre haleine d'une parole à l'autre; ses dents ont toujours été depuis fort sales, et pour ainsi dire cariées, et les gencives sujettes à donner du sang se sont détruites de jour en jour.

On a jugé que le malade avait le scorbut, on lui a conseillé d'user de beaucoup de légumes et de fruits, de prendre des bains tièdes, du petit lait, de douces purgations, etc. Ce régime et ces remèdes étant continués pendant trois mois, et renouvelés depuis, ont rendu

la situation du malade plus supportable ; mais il est toujours très-incommodé, il sent toujours des chaleurs, quoique moins fortes qu'auparavant, au visage, dans la bouche, dans la poitrine et aux entrailles ; il a ordinairement les yeux chargés, et comme gonflés, surtout l'œil droit; et il est aussi à remarquer qu'il sent plus de feu à la joue droite. Il est fort sujet à rendre des glaires, surtout lorsqu'il a pris médecine ; les purgations le soulagent pour quelque temps, ainsi que les saignées. L'affaiblissement de sa poitrine lui a fait perdre beaucoup de sa voix qui était très-forte. Cette faiblesse et les chaleurs de poitrine augmentent lorsqu'il reste neuf heures au plus sans manger. On demande quelle est cette maladie, et s'il y a du remède? Il ne paraît pas douteux que le malade ne soit attaqué d'un vice scorbutique, (en prenant la dénomination du scorbut dans le sens le plus étendu, pour désigner un état habituel de mixtion imparfaite et trop peu durable des humeurs); ce vice général de préparation des humeurs a eu pour principe l'altération constante des fonctions des organes digestifs pendant les années que le malade a données à des études forcées et habituelles; le désordre des digestions produisait alors le soda

ou la sensation d'acidité et d'ardeur fixe dans la gorge et dans l'œsophage, la sensation que déterminait le long séjour des alimens dans l'estomac, et le développement de leur fermentation propre.

Les chaleurs vicieuses que le malade éprouve dans diverses parties du corps, sont sans doute dépendantes de l'infirmité relative de ces organes que l'affection générale scorbutique a plus affaiblie à proportion. Le sang plus dissous que dans l'état naturel peut être en plus grande abondance dans les vaisseaux de ces organes ; à cette cause de chaleur il s'en joint une autre, par la difficulté du cours de la bile qu'indiquent la constipation et l'accumulation des glaires dans les premières voies ; le dérangement du cours de la bile ne se borne pas seulement à échauffer les viscères du bas-ventre et de la poitrine, mais il paraît encore porter ses impressions sympathiques sur le visage, d'autant que le malade est plus affecté de l'œil et de la joue du côté droit.

L'affaiblissement que souffrent le poumon et les autres organes de la respiration est aggravé toutes les fois que le malade a resté long-temps sans prendre de la nourriture, parce que la langueur de ces organes rend plus

souvent nécessaires les secours de leur invigoration sympathique par le travail de la digestion. L'infirmité de ces organes fait que le malade a généralement l'inspiration courte et l'expiration précipitée. Ce défaut de l'inspiration diminue l'intensité des sens ou la force de la voix, et chaque expiration étant trop bornée et trop rapide ne peut suffire à une suite de plusieurs paroles.

Les indications qui se présentent pour rétablir et pour assurer la santé du malade sont, 1° de remédier au vice scorbutique en général, en rectifiant les digestions et les préparations des humeurs; 2° de prévenir les lésions du poumon (qui sont de toutes les suites de la maladie celles qu'il peut avoir à craindre), en détournant assidument les fluxions d'humeurs qui pourraient se jeter sur ce viscère. On pourra les remplir par les moyens suivans: 1° le malade fera beaucoup plus d'usage que par le passé des fruits bien mûrs ou cuits, de purées de légumes, de racines médiocrement assaisonnées; on choisira dans cette espèce d'alimens ceux pour lesquels il a le plus d'appétence, et dont son estomac s'accommodera le mieux.

Pendant long-temps le malade prendra, chaque matin, à son lever, un bol composé avec

quinze grains d'extrait de kinkina, dix grains de nitre en poudre, et suffisante quantité de sirop d'écorce d'oranges. On lui donnera par-dessus ce bol dix onces de petit lait, auxquelles on ajoutera deux onces de suc de cresson; il prendra, chaque jour, après le dîner, un semblable bol, et boira par-dessus un mélange de deux onces de suc de cresson et trois onces de suc de chicorée. On augmentera ou diminuera les doses de ces remèdes, suivant qu'il paraîtra indiqué, et on mettra dans leur usage les intervalles qui seront jugés convenables par le médecin ordinaire.

Dans les cas où les impressions de ces remèdes, à des doses très-modérées, seraient encore sensiblement trop fortes, on substituerait au petit lait, qui doit être pris le matin, le lait d'ânesse (ou autre au défaut de celui-là), qu'on donnerait d'abord à la quantité de huit onces, et plus, par degrés. En même temps le malade prendrait chaque soir quelques verrées d'une boisson rafraîchissante. Il importe que le malade fasse beaucoup d'usage, pendant les chaleurs de l'été, de boissons tempérantes appropriées, comme de l'orangeade, de la limonade ou de l'orgeat dans lequel on aura exprimé du suc de graines de cresson de jardin. Lorsque les forces des organes digestifs auront été con-

sidérablement augmentées par une longue continuation des remèdes précédens, on pourra faire prendre avec succès des bouillons de tortue, dont chacun sera préparé avec un jeune poulet, la moitié de la chair de la tortue et une pincée de feuilles de cresson. 2° On aura soin d'entretenir la liberté du ventre par des lavemens simples ou émolliens ou purgatifs. Si ces remèdes ne suffisent point, on donnera de temps en temps des laxatifs appropriés; par exemple, une forte décoction de racines de patience.

On préviendra tout ce qui pourrait supprimer la transpiration; le malade fera un usage fréquent et alternatif des bains modérés, d'un exercice médiocre à la campagne, à cheval ou en voiture.

Après avoir insisté assez long-temps sur l'usage des remèdes stomachiques et antiscorbutiques, on observera si la nature, mue par les remèdes, affecte quelque excrétion imparfaite, et qu'on doive aider; ou si l'art doit assurer les bons effets de ces remèdes, en déterminant par intervalles un flux d'humeurs excrémentitielles. Dans ce cas, on pourra exciter quelquefois un léger cours de ventre, en ajoutant, à chaque prise de sucs d'herbes, des doses convenables de rhubarbe et de crême de tartre.

De même on pourra alors procurer utilement des transpirations plus abondantes, en faisant boire, par reprises de plusieurs jours consécutifs, chaque jour, quelques verrées de santal citrin, dont on mettra une demi-once sur chaque livre d'eau, qui sera réduite d'un tiers.

Il ne peut qu'être avantageux de procurer habituellement chez le malade une excrétion abondante des humeurs muqueuses du nez, en faisant user, en guise de tabac, de la poudre de feuilles d'azarum ou autres errhins.

Pendant le cours du traitement, on combinera les remèdes qui ont été conseillés pour remplir les indications proposées; mais on insistera surtout sur l'usage du lait et du kinkina, d'autant que ces remèdes combinés sont singulièrement appropriés pour fortifier le poumon.

Si, malgré les secours précédens, il s'établit des fluxions d'humeurs sur le poumon, qui amènent un état inflammatoire ou ulcéreux de ce viscère, on traitera ces affections par les remèdes appropriés au vice primitif et général de la constitution; ainsi le soufre pourra y être particulièrement efficace. En même temps que ce remède excite la transpiration du poumon et les crachats, il porte spécialement à la peau;

et par ces effets, s'il est administré avec prudence, il est très-utile dans le cas où le poumon est engorgé par des congestions d'humeurs qui ont souffert une dégénération scorbutique.

B. *D. M. M.*

LXXXI. *Hydropisie de poitrine.*

Le malade est âgé de soixante ans, il est d'un tempérament phlegmatique, il a toujours mené une vie très-oiseuse, et fait un usage excessif des plaisirs de la table et du vin. Il est affligé depuis vingt ans d'une diarrhée habituelle qui le mène à la selle jusqu'à vingt fois dans vingt-quatre heures. Il a communément tous les matins une évacuation considérable de phlegme par les crachats ou par le vomissement. Le sommeil et l'appétit se sont cependant toujours soutenus, l'embonpoint a même augmenté sans qu'il y ait apparence de bouffissure.

En dernier lieu il eut les jambes fort enflées, affectées d'un gonflement pâteux ; tout l'abdomen était très-gros, dur et rénitent plus qu'il ne devait l'être par une simple accumulation de graisse ; on ne distingue cependant aucune fluctuation. Le malade n'a point de soif extraordi-

naire. On n'a aperçu nul changement dans la qualité ou la quantité des urines. Il ne peut monter quelques degrés ou marcher vivement sans être hors d'haleine; cet essoufflement n'est pas néanmoins du genre de ceux qui viennent de trop d'embonpoint. On craint une fluctuation du poumon ou un commencement d'hydropisie de poitrine.

Il n'est pas difficile de voir que cette diarrhée, qui dure depuis vingt ans, a été utile au malade pour prévenir les pernicieux effets du régime auquel il s'est livré. Le sommeil et l'appétit s'étant soutenus, il n'est pas étonnant que la quantité des sucs nourriciers, dont le corps a été pénétré, ait pu suffire à un accroissement d'embonpoint considérable. Les sucs graisseux du tissu cellulaire des organes extérieurs se sont épaissis; de là vient la singulière rénitence qu'on rencontre dans toute l'étendue du bas-ventre, quoiqu'on n'ait nul fondement à soupçonner un épanchement dans sa cavité.

Le tissu cellulaire des extrémités inférieures est forcé et dégradé par la congestion d'humeurs, qui, par stagnation, s'y sont altérées et ont formé l'engorgement pâteux des tégumens des jambes, accompagné de boutons sans rougeur et sans prurit.

On est fondé à craindre que les humeurs du tissu cellulaire extérieur de la poitrine n'aient pénétré par les prolongemens de ce tissu dans l'intérieur de cette cavité.

Les indications principales que nous offre la cure de cette maladie sont de remédier à l'affection hydropique de la poitrine par des évacuans appropriés, qui ne produisent point d'augmentation forte et constante de la diarrhée, de soutenir les forces du malade par un bon régime et par des toniques convenables. C'est par ces derniers moyens qu'on doit se proposer de remédier aux vices de la digestion, dont l'habitude est depuis long-temps établie chez le malade, et dont on pourra suivre avec succès la cure radicale, quand on sera rassuré sur le danger éminent de l'hydropisie.

1° Quant à la nourriture, il ne prendra que des alimens de bon suc et faciles à digérer. Il fera surtout un usage habituel d'un régime desséchant; il prendra fort peu de boisson, ou celle qu'il prendra sera médicamenteuse. Sans un régime exact, il est impossible d'espérer la guérison de cette maladie. Quand les forces le permettront, le malade fera de l'exercice convenablement à cheval, en voiture, à la campagne, en prenant les précautions nécessaires pour

ne pas s'exposer aux fortes intempéries de l'air.

On essaiera d'abord des diurétiques assez actifs, en prenant, soir et matin, d'abord vingt, et ensuite par degrés, quarante grains de terre foliée de tartre dans une once d'eau de cannelle simple, et deux gros d'écorce d'orange.

En même temps il prendra dans la journée plusieurs verrées d'une décoction faite avec une demi-once de racine de petit houx et deux gros de racine de vincétoxicum dans une livre d'eau. On pourra substituer à ces remèdes la scille donnée à petites doses avec le nitre, dans une infusion vineuse d'espèces amères ou de bouillons apéritifs, faits avec les racines de fénouil et de persil, les feuilles de cerfeuil et de fortes doses d'expression de cloportes. Le malade pourra user pour boisson ordinaire, en la mêlant de moitié de vin, d'une décoction de chausse-trape et en même temps d'une eau de rouille forte.

Si les diurétiques n'ont pas tout le succès qu'on devrait attendre de leur prudente administration, on aura recours aux expectorans, sur lesquels on insistera d'autant plus, si cette évacuation paraît être sensiblement utile. On donnera donc le kermès à des doses et à des temps convenables; on aidera son action en

faisant user d'une décoction de camphorata ou d'une forte décoction de douce-amère avec du sirop de violettes. Si l'expectoration devient difficile, on appliquera un vésicatoire entre les deux épaules, dont on entretiendra long-temps l'écoulement, ou bien on fera des onctions entre les épaules et devant la poitrine avec un liniment composé d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac, et de deux ou trois parties d'huile d'amandes douces.

Les purgations énergiques sont contre-indiquées à cause de l'état habituel d'énervation de l'estomac et des intestins. Si cependant les évacuations conseillées sont insuffisantes, on essaiera l'ipécacuanha, en donnant de petites doses de ce remède; par exemple, un demi-gros en décoction dans six onces d'eau et autant de vin, réduites d'un tiers. Les seuls laxatifs qui conviennent, hors toute indication étrangère et imprévue, doivent être de la classe des subastringens, comme la décoction de racines de patience, ou la rhubarbe jointe à petites doses aux apéritifs. On combinera les fortifians et les toniques les plus propres à retablir les forces. Si les fonctions de l'estomac sont affaiblies, le malade prendra avant le repas cinq à six gouttes d'élixir de vitriol dans un petit verre d'eau froide, et plus, par degrés. On

pourra faire usage avec succès d'un petit lait vineux fait avec un vin blanc sec, dont le goût ne domine pas trop. S'il arrivait que les évacuans introduisissent un état de fonte et de faiblesse trop considérable, on y joindra par intervalles le kinkina et le suc ou la conserve de cresson, ou quelque autre antiscorbutique approprié à l'état semi-paralytique des intestins lié avec l'habitude de la diarrhée.

On fera aussi prendre au malade un vin chalibé, comme celui qui est décrit dans le codex de Paris, dans lequel on aura infusé à froid, pendant deux jours, sur chaque livre de liquide, demi-once de kinkina et deux onces de racine sèche d'aunée. Si les extrémités inférieures restent affectées d'un engorgement pâteux, on tâchera de le dissiper en donnant du ton au tissu cellulaire de ces parties, en les tenant enveloppées de linges imbibés d'une décoction d'eupatoire; ensuite on liera les tégumens affaissés avec des bandes imprégnées de fumées aromatiques avec des linges chauds.

B. *D. M. M.*

LXXXII. *Ecoulement purulent.*

La malade est âgée de sept ans, elle n'a éprouvé aucune maladie de l'enfance; mais, à

l'âge de quatre ans, elle a été sujette à un écoulement purulent par l'oreille, qui, ayant duré pendant deux ans, se supprima de lui-même. Elle eut alors une petite fièvre qui porta sur l'estomac, et causa une toux vraisemblablement stomacale. De doux purgatifs ayant dissipé la fièvre, la toux et l'affection de l'estomac, elle eut des douleurs dans les extrémités inférieures dont elle devint entièrement percluse. Cette incommodité ayant pris fin, elle fut attaquée d'un vomissement bilieux qui revenait presque tous les matins; peu de temps après elle fut attaquée de tintemens d'oreilles; les yeux devinrent louches, et une surdité totale succéda au tintement. Elle a eu des douleurs de colique et des ténesmes en dernier lieu. Le père et la mère sont sujets quelque peu aux affections herpétiques.

D'après cet exposé, il est clair que cet écoulement puriforme de l'oreille a été causé par l'inflammation ulcéreuse des glandes sébacées du conduit externe de l'oreille qui a sa source première dans l'obstruction de ces mêmes glandes; obstruction qui, n'ayant pas été résoute, a perpétué cet écoulement dont la suppression spontanée n'a pas empêché qu'il se soit reproduit une régénération continuelle de la matière puriforme qui a d'abord produit, en se répan-

dant dans la totalité des humeurs, la petite fièvre qui a suivi l'écoulement supprimé, et qui, ayant porté plus spécialement sur l'estomac, y a causé le dégoût et la toux. Chassée de là par les purgatifs, elle a affecté les extrémités inférieures dont elle a causé la paralysie : ayant de là, par metastase, été transportée sur l'estomac, elle y a causé le vomissement bilieux périodique; mais cette évacuation comme critique ayant cessé, l'humeur s'est jetée sur les parties externes de la tête, y a causé le strabisme, le tintement d'oreilles qui a été suivi de la surdité totale.

Il ne faut pas douter que le strabisme n'ait été causé par cette humeur qui, s'étant jetée sur les yeux, s'est fixée plus fortement sur un des côtés de la cornée, et a troublé la transparence des humeurs de l'œil; ce qui a forcé le malade à tourner vers les objets (pour en avoir une vision plus distincte) l'œil opposé à celui qui a été affecté. L'obstruction et l'inflammation des glandes sébacées du conduit externe de l'oreille paraît avoir un caractère dartreux; ce qui est confirmé parce que les parens de la malade sont un peu sujets aux dartres.

Les douleurs de coliques et le ténesme paraissent être occasionnés par des efforts salu-

taires de la nature pour se débarrasser de l'humeur qui l'offense.

Les indications qu'on doit se proposer de remplir pour combattre cette malade, sont 1° de détourner assidument la congestion du sang et des humeurs vers la tête et les oreilles, en procurant le cours très-libre de toutes les excrétions naturelles; 2° d'évacuer les humeurs vicieuses, et en empêcher la régénération continuelle, en excitant fortement par intervalles les évacuations de la nature, et en donnant par un cautère une issue à ces humeurs d'autant plus convenable qu'elles subissent une dégénération purulente; 3° de dériver par des évacuations convenables les humeurs fixées dans la tête et dans les oreilles, et de travailler à résoudre efficacement l'obstruction de ces organes.

Lors même qu'au moyen des secours et des remèdes qu'on va prescrire on serait venu à bout de dissiper la surdité et les autres accidens dont la malade est affligée, il ne faudrait pas les discontinuer, mais en faire toujours usage, jusqu'à ce qu'on ait entièrement dissipé cette humeur qui, ne s'étant jusqu'à présent portée qu'à l'extérieur de la tête, pourrait, si, d'après un succès apparent, on l'abandonnait à elle-même, pénétrer dans l'intérieur de cet organe, en affecter d'autant plus profon-

dément les viscères qui y sont contenus, que leur délicatesse les rend plus susceptibles d'une lésion dangereuse, et y causer les maux les plus graves.

On peut espérer de remplir les indications par les remèdes et le régime suivant :

1° La malade ne se nourrira que de bons alimens, et qui lui soient faciles à digérer ; elle soupera toujours fort légèrement et de bonne heure, elle s'abstiendra de vin, de café et de liqueurs spiritueuses ; elle fera tous les jours, ou bien aussi souvent qu'il sera possible, un exercice convenable. On prendra les plus grandes précautions pour prévenir la suppression de transpiration ; elle prendra régulièrement des bains ou des demi-bains dans l'eau tiédie légèrement. S'il y a des marques d'un échauffement considérable et d'une agitation plus grande qu'à l'ordinaire, on lui fera user de boissons tempérantes, telles que la limonade, l'orgeat, l'eau de poulet, et s'en tenant à celle de ces boissons dont son estomac s'accommodera le mieux.

2° On entretiendra la liberté de l'excrétion des selles par les lavemens simples ou émolliens ; si ces secours étaient insuffisans, on emploiera de légers laxatifs, tels que les pruneaux cuits à une forte décoction de racine

de patience. On n'emploiera la saignée dont on a déjà ſait usage dans la cure de cette maladie, que lorsqu'on aura les signes de pléthore les plus évidens. On établira incessamment un cautère à une jambe, dont on entretiendra l'écoulement avec soin, et qu'on fera durer jusqu'au temps où la malade sera réglée; on augmentera l'excrétion des urines par des diurétiques efficaces. Ainsi la malade pourra prendre pendant dix jours consécutiſs des bouillons de poulets, dans chacun desquels on aura fait bouillir demi-once de racines d'asperge, deux gros de racines de persil, une demi poignée de feuilles de cerfeuil, et dans laquelle on aura exprimé le suc de quinze cloportes, et fait dissoudre dix grains de crême de tartre. Elle le prendra chaque jour le matin et le soir.

On procurera l'augmentation de la transpiration insensible par les diaphorétiques appropriés. Ainsi la malade pourra user par reprises de douze jours consécutiſs, entre lesquels on lui laisserait des intervalles de douze à quinze jours, de la tisane suivante : Prenez racines de fénouil deux onces; de racine de bardane, de squine, de salsepareille, parties égales, demi-once : faites bouillir dans huit livres d'eau jusqu'à la réduction d'un tiers, à laquelle on ajoutera sur la fin demi-once de racine de

réglisse et trois ou quatre gouttes de teinture d'antimoine, elle en prendra cinq à six verres dans le jour.

On excitera de temps en temps une plus forte évacuation de l'excrétion des selles, en faisant prendre à la malade, de quatre jours en quatre jours, excepté aux jours qu'elle prendra les autres remèdes, le bol suivant : Prenez racines de jalap réduites en poudre, douze grains; de mercure doux, six grains, et suffisante quantité de pulpe de casse. On donnera par dessus une décoction de chicorée dans laquelle on aura dissous trois ou quatre gros de sel d'epsum; on augmentera et on modifiera les doses respectives suivant leur effet sensiblement utile.

Lorsqu'au moyen de ces remèdes on sera parvenu à dissiper les accidens et à détruire la maladie, comme on a lieu de l'espérer, on pourra faire usage des remèdes topiques soit révulsifs, comme les errhins qui excitent une excrétion plus abondante de l'humeur de la membrane pituitaire ; ainsi on pourra faire prendre, en guise de tabac, une poudre composée avec les feuilles de bétoine, de marjolaine, etc. On excitera l'excrétion plus copieuse de l'humeur des glandes salivaires, en faisant user d'un gargarisme fait avec la décoc-

tion de fleurs de lavande et de feuilles de thym qu'on rendra plus actif en y jetant un peu d'oxymel, d'un topique, comme le garou appliqué suivant l'art, derrière l'oreille. On pourra aussi employer des révulsifs, comme les vapeurs d'une décoction vineuse de sauge, de rue; comme l'introduction dans l'oreille d'une tente couverte de baume de vie, comme l'application derrière et au-dessus des oreilles de sachets d'herbes aromatiques, comme l'aurone, le pouliot, la camomille, etc.

Ετελησα την εκεινην γραφην εν τω τελει τȣ ενιαυτȣ... 1784 (1).

B. *D. M. M.*

LXXXIII. *Consultation sur une fièvre continue épidémique qui régna à Limoux en* 1774.

Après avoir examiné avec le plus grand soin tous les malades qui sont actuellement attaqués

(1) *Ad finem, perfectam perduxi illam scripturam, anno* 1784.

J'ai laissé cette terminaison du docteur Barthez, non qu'il eut besoin de faire ses preuves d'élocution grecque, mais parce que même les jeux d'esprit d'un homme tel que lui ont un caractère qui commande le respect.

de la fièvre continue épidémique, qui règne à Limoux, nous avons observé que cette fièvre a trois formes principales dans ses différens sujets.

Nous n'avons vu aucune de ces fièvres qui fût essentiellement ardente ou rémittente, c'est-à-dire dans laquelle l'indication d'abattre l'ardeur fébrile ou celle d'arrêter les exacerbations de la fièvre, dût l'emporter sur les autres indications.

Mais presque toutes ces fièvres nous ont paru être, 1° continues, bénignes, peu graves, se terminant assez facilement par la coction; 2° d'une nature pernicieuse, avec les signes d'une putridité universelle; 3° décidément malignes, c'est-à-dire accompagnées de symptômes redoutables, qui se démontrent tout-à-coup dans le cours de la fièvre, et dont la gravité est peu proportionnée avec celle des symptômes antécédens, et des causes sensibles de la maladie.

Nous disons que presque toutes les fièvres continues de ces malades ont l'un de ces trois caractères; il en est quelques-unes qui, seulement dans quelque temps de leur cours, ont pu présenter des complications dominantes d'état inflammatoire dans quelque viscère, ou

d'amas de matières putrides et vermineuses dans les premières voies.

Nous avons remarqué des taches pourprées manifestes dans tous les malades atteints de ces fièvres de mauvais caractère: nous avons eu même occasion de voir de semblables taches pourprées dans un homme attaqué de fièvre intermittente non maligne; ce que nous avons attribué à l'influence de la constitution épidémique sur cette fièvre intermittente; mais nous n'avons pas vu de fièvre dans laquelle l'éruption des taches pourprées ou pétéchies ait eu un caractère vraiment critique.

On ne peut exposer dans cette consultation que les principes généraux sur les méthodes de traitement de ces fièvres épidémiques. L'application de ces principes et la modification qu'ils doivent souffrir dans beaucoup de cas, doivent être réservées aux soins éclairés de MM. les médecins de cette ville.

1° Le traitement de la fièvre continue, bénigne, ne renferme aucunes difficultés; la saignée et les purgatifs y sont inutiles. Pour aider dans ces fièvres le travail de la nature qui suffirait pour les guérir, il ne faut employer que le régime antiphlogistique, qui est connu de tous les gens de l'art, et faciliter les excré-

tions dans une proportion convenable. On reconnaît que les diaphorétiques seraient alors déplacés; et l'on doit sentir que, par une raison semblable, les purgatifs en forme sont contraires, parce qu'ils forcent l'excrétion des selles de manière à troubler et à retarder les opérations salutaires de la nature.

2° Lorsque la fièvre continue est accompagnée d'une fétidité singulière de toutes les matières excrémentitielles, que l'extrême multiplication des taches pourprées, le teint de couleur de suif, les altérations gangréneuses, externes, qui s'établissent facilement, et les autres signes, annoncent que la putréfaction s'étend aux solides (avec les modifications qu'elle doit avoir dans le corps vivant), il est clair que l'indication dominante est d'arrêter les progrès de cette putréfaction par les antiseptiques les plus efficaces. Ainsi les remèdes principaux sont le nitre et les acides végétaux dans les premiers temps de la fièvre (ces remèdes salins étant appropriés pour combattre la dégénération muqueuse, ou cette sorte d'épaississement des sucs qui précède leur fonte putride dans ces fièvres), les acides minéraux donnés à forte dose dans l'accès, le kinkina et le vin.

Mais il faut observer que le vin doit être

employé dans cette vue, lorsque la prostration des forces est jointe à un haut degré avec cette dissolution putride. Le kinkina est certainement alors un antiseptique astringent très-énergique, mais il faut excepter les cas où il arrêterait les excrétions de la transpiration, ou des selles dont il faut entretenir avec soin la proportion naturelle pendant tout le cours de ces fièvres. Dans ces cas, il faudrait le combiner avec les évacuans appropriés ; comme la crême de tartre s'il causait de la constipation, le camphre et le nitre s'il empêchait la transpiration, augmentant la chaleur et la sécheresse de la peau.

Le régime antiphlogistique est nécessaire dans le traitement de ces fièvres ; il est essentiel de faire sortir le malade chaque jour de son lit, qu'on aura soin de refaire ; il faut renouveler l'air de la chambre, évitant néanmoins d'exposer le malade à l'impression d'un courant d'air.

L'émétique donné en lavage et avec les précautions nécessaires, ou un émétocathartique, sera sans doute un grand remède, s'il est donné d'assez bonne heure, et dans le commencement de cette fièvre ; on préviendra par ce moyen le passage des sucs dépravés dans la masse du sang, où ils hâteraient le développement de

la putridité générale. Des purgatifs pourront être placés au déclin pour aider à l'évacuation que la nature fera par cette voie (qu'elle affecte ordinairement) des restes de la fermentation putride générale.

Mais dans cette fièvre putride générale, telle que nous l'avons caractérisée, et sans complication dominante de la putridité dans les premières voies (complication qui sera déterminée plus bas), les purgatifs donnés dans tout autre temps que celui de l'invasion et du déclin de la fièvre, doivent produire plusieurs effets pernicieux. L'irritation prolongée qu'ils excitent dans les intestins, y détermine les fluxions des sucs putrides qui causent le météorisme, des inflammations obscures des viscères du bas-ventre, la suppression des urines et des selles; et cette irritation qui s'étend à toute l'habitude du corps, augmente manifestement les redoublemens subséquens de cette fièvre (ce qui est d'observation constante chez tous les praticiens qui savent distinguer ces cas); la fièvre, ainsi exaltée, porte à l'excès la putridité universelle et ses suites.

3° Lorsque la fièvre continue a un caractère de malignité évident, qui a été défini ci-dessus, il est essentiel d'y observer les mêmes règles

que dans la fièvre putride universelle, par rapport au régime antiphlogistique, à l'usage des évacuans des premières voies, au commencement et au déclin de la fièvre, et à l'abus de ces remèdes employés dans tous les autres temps de la maladie.

Les remèdes spécialement appropriés à la fièvre maligne comme telle, sont le kinkina et les vésicatoires; mais il faut considérer, relativement à ces remèdes, 1° que le kinkina est particulièrement approprié à cette fièvre, lorsqu'il y a des inégalités alternatives dans les développemens succesifs des mouvemens fébriles, et lorsque la malignité se combine avec la putridité universelle, comme il arrive souvent dans l'épidémie régnante; 2° que les vésicatoires doivent être appliqués dès le premier temps de la fièvre maligne, pour prévenir l'affaissement qu'on est ensuite moins sûr qu'ils puissent réparer, parce que l'écoulement qu'ils procurent, entretenu avec soin, empêche la formation des apostèmes gangréneux et autres, qui peuvent avoir lieu dans l'état de cette fièvre, parce que l'application des vésicatoires est un secours beaucoup plus équivoque dans l'état avancé de cette fièvre, à raison de la putréfaction colliquative universelle qui est souvent combinée avec cet état.

Quant aux complications de ces fièvres continues que nous avons dit être rares dans l'épidémie actuelle, nous ferons seulement les observations suivantes : La complication de cette fièvre et d'un état inflammatoire des viscères, demande une extrême réserve dans l'usage de la saignée ; lorsqu'on aura fait précéder une saignée médiocre, il suffira, sans doute, pour la résolution de cet état inflammatoire, d'insister sur le régime antiphlogistique, et d'appliquer des vésicatoires, suivant les lois de la dérivation et de la révulsion, aux parties voisines ou éloignées des viscères menacés de phlogose.

Dans le cas où il y aura complication de la putridité universelle, ou de la malignité avec un degré dominant de corruption putride dans les humeurs des premières voies, cette corruption présentera des signes beaucoup plus forts à proportion, et plus frappans dans l'ensemble des symptômes (tels que les signes anoréxiques pris de l'accumulation des sucs indigestes dans les premières voies, les déjections vermineuses, le météorisme de bas-ventre, etc.) Dans ces cas qu'il faut distinguer avec beaucoup de sagacité, et qui sont fort rares dans l'épidémie présente, il est certain que les purgatifs répétés

de deux jours l'un, ou même tous les jours, peuvent être bien placés, et même dans l'état de la fièvre (en leur joignant toujours le régime antiphlogistique et des remèdes correctifs appropriés). Cependant, il faudra se borner le plus souvent, durant l'état de cette fièvre, à procurer la liberté du ventre par les laxatifs, comme la décoction de tamarins; et la meilleure pratique sera d'attendre, pour employer les purgatifs fort actifs, qu'il y ait des signes de turgescence ou bien de coction, soit bilieuse, soit pituiteuse.

B. *D. M. M.*

LXXXIV. *Consultation sur une perte blanche.*

Madame qui me fait l'honneur de me consulter est âgée de trente-un ans; il y a dix ans qu'elle est sujette à une perte blanche qui s'est accrue par degrés, et qui est aujourd'hui continuelle, abondante et un peu jaunâtre : elle a une fluxion au nez, qui est presque aussi ancienne que cette perte blanche : elle souffre depuis trois ans une démangeaison aux grandes lèvres, qui est fort augmentée par l'exercice.

On assure qu'on ne peut avoir aucun soupçon de virus vénérien qui ait causé ces incommo-

dités de la malade. M. son mari est sujet à des gonorrhées, mais on dit qu'elles sont simples, et qu'il n'y tombe qu'après s'être échauffé en se livrant à un travail immodéré, ou en se permettant quelque excès dans les plaisirs de la table.

Pendant l'espace de dix années qu'a duré la perte blanche, Madame a fait quatre enfans qu'elle a nourris et qui se portent bien; dans toutes ses grossesses, et surtout dans la première, elle a toujours ressenti au bas-ventre des douleurs considérables qui répondaient aux aines, et une douleur à la hanche droite qui la faisait boîter; dans ces mêmes temps elle a été sujette aux hémorrhoïdes, mais aussi elle a beaucoup moins souffert alors des maux de reins dont elle est habituellement tourmentée hors de ses grossesses, et qui se font sentir toutes les fois qu'elle agit avec effort, qu'elle se courbe, ou même qu'elle se retourne dans son lit.

Depuis deux ans, Madame a fait deux fausses couches; la première, qui s'était annoncée vers le sixième mois de grossesse par une diminution sensible des mouvemens de l'enfant, fut déterminée à la fin du huitième mois par deux chutes que fit la malade, et fut accompagnée

d'une perte de sang noirâtre qui dura douze heures.

La seconde fausse couche se fit craindre dès le sixième mois de la grossesse, parce que les mouvemens de l'enfant étaient toujours plus faibles; Madame usa alors d'un régime analeptique, observa un grand repos, se fit appliquer sur le ventre et aux reins deux grands emplâtres, *contra rupturam ;* à la suite de leur application, l'enfant parut se remuer avec plus de force, mais la tension que ces emplâtres causaient à la peau obligea de les ôter au bout de trois jours. Peu après, Madame ayant fait un petit effort avec les mains, sentit une pesanteur vers le col de la vessie (avec quelques douleurs semblables à celles qu'auraient causées des piqûres d'épingles). Ce poids qui se renouvelait par intervalles, augmenta au point que la malade ne pouvait plus marcher vers le temps de la fausse couche qu'elle fit étant grosse de sept mois et demi. Cet accouchement prématuré fut précédé d'une suppression d'urines et de défaillances répétées pendant sept heures consécutives ; les vidanges furent beaucoup plus abondantes qu'elles n'avaient jamais été. Leur flux dura cinq semaines, pendant lesquelles la malade ne pouvait presque pas se remuer; et, dix

jours après que ce flux eut cessé, il se renouvela pendant quelques jours avec force. Deux mois après cette fausse couche, la malade sentit encore de la faiblesse dans les jambes, et avait de la peine à se remettre.

Madame, qui était d'une humeur fort gaie, est devenue mélancolique, ne trouve rien qui lui plaise, et pleure quelquefois sans sujet; elle rend beaucoup de vents, éprouve quelquefois un gonflement sensible dans les hypocondres, et a fréquemment d'autres symptômes ordinaires aux affections vaporeuses, comme des palpitations de cœur, des excrétions abondantes d'urine, etc.

D'après cet exposé, il paraît que le principe de tous les maux qu'a soufferts la malade, est dans la perte blanche qu'elle a depuis dix ans. L'affection qu'ont produite ces fleurs-blanches, s'est étendue sympathiquement à la membrane pituitaire qui filtre des sucs muqueux analogues à ceux des parties naturelles, et c'est ce qui a produit la fluxion au nez, qui subsiste presque depuis le même temps que les fleurs-blanches.

Quel qu'ait été le premier siége de la perte blanche dans les parties naturelles, c'est depuis trois ans que l'extension de ce siége a été plus considérable, et a eu les effets les plus fâcheux;

depuis cette époque, les grandes lèvres souffrent une démangeaison qui s'accroît par l'exercice et qui est quelquefois accompagnée de suintement. Il paraît aussi que c'est au progrès qu'a fait dans le tissu intérieur de la matière l'affection qui produit la perte blanche, qu'il faut rapporter les fausses couches que la malade a faites depuis deux ans, et les suites qu'elles ont eues.

On sait que la perte blanche est un flux d'humeurs muqueuses qui peuvent venir non seulement des lacunes du vagin, mais encore des lacunes et des follicules de la partie interne du corps et du col de la matrice. Il n'est pas douteux que, lorsque le tissu de la matrice souffre très-généralement et à un haut degré une affection gonorrhoïque, ce viscère ne soit dans un état d'infirmité qui doit altérer toutes ses fonctions.

Cette considération explique d'où viennent les maux de reins très-fâcheux que la malade souffre et que le plus léger effort renouvelle, surtout hors des temps de ses grossesses. Les forces toniques de la matrice étant affaiblies, ce viscère est moins soutenu dans tous ses mouvemens, et, par son poids augmenté relativement, tiraille ses ligamens larges qui tendent le péri-

toine de la région lombaire auquel ils se continuent. Ces maux de reins sont moins incommodes durant la grossesse où la matrice est en général portée plus en avant, et plus du côté droit, et tiraille surtout les ligamens ronds; ce qui détermine les douleurs répondant aux aines, et la douleur à la hanche droite que la malade ressent constamment quand elle est grosse.

Les dispositions de la matrice au flux gonorrhoïque ont déterminé les deux fausses couches que la malade a faites depuis deux ans, en affaiblissant l'adhésion du placenta à l'intérieur de ce viscère, soit en attirant une fluxion de sang et d'humeurs sur ce viscère et sur les parties voisines beaucoup plus forte que dans l'état naturel (où cette fluxion est toujours considérable chez la malade qui est sujette aux hémorrhoïdes lorsqu'elle est grosse), soit en dérivant les sucs nourriciers qui étaient portés de la matrice au placenta.

La même lésion du tissu de la matrice et l'afflux de sang qu'elle a attiré par irritation ont déterminé à la suite de la fausse couche dernière, le flux excessif des vidanges qui a épuisé les forces de la malade, déja fort affaiblies par la perte blanche. Cet épuisement est la prin-

cipale cause des symptômes nerveux qu'elle éprouve maintenant, et on doit sans doute regarder ces symptômes nerveux comme ayant une modification hystérique à raison de la maladie de la matrice.

Les indications qui se présentent dans ce cas sont, 1° de remédier à la congestion habituelle du sang et des humeurs vers la matrice qui entretiennent la perte blanche; 2° de résoudre l'engorgement des organes excrétoires d'où cette perte s'écoule; 3° de donner à ces organes un nouveau degré de force tonique qui puisse rétablir leurs fonctions naturelles et prévenir des retours de flux immodéré; 4° d'ajouter aux remèdes qui peuvent remplir les indications précédentes, sur-tout des secours diététiques qui puissent augmenter les forces de la constitution et procurer la distribution la plus convenable de ces forces.

1° Pour remédier à la congestion habituelle des humeurs vers la matrice et le vagin, il faut entretenir dans une proportion convenable la liberté des excrétions naturelles, augmenter même ces excrétions, et procurer des évacuations artificielles, autant qu'il paraîtra nécessaire pour des révulsions utiles.

Il sera avantageux de tenir le ventre libre

par un usage assidu et modéré des lavemens ; mais il ne faut point purger, s'il ne survient quelque indication étrangère à la perte, et même dans ce cas on choisirait des laxatifs subastringens et absorbans, comme la rhubarbe et la magnésie blanche ; on verrait aussi alors s'il ne serait pas plus avantageux de donner l'ipécacuanha comme vomitif. On soutiendra la transpiration, et en même temps on préparera la résolution des engorgemens des parties affectées, par l'usage de l'eau de chaux composée suivante, dont la malade boira trois onces, d'abord deux fois, et ensuite trois fois par jour par des reprises de dix ou douze jours consécutifs, placées hors le temps des règles ; elle se tiendra chaudement pendant l'usage de ce remède, pour en assurer l'action diaphorétique.

Prenez racine d'althæa et de saponaria, de chaque, une once et demie ; racine de salsepareille, sassafras, de chaque, demi-once ; eau seconde de chaux récemment faite, quatre livres : faites macérer à froid pendant deux jours, coulez et ajoutez deux onces de sirop de cinq racines apéritives.

On tâchera d'exciter une évacuation des humeurs muqueuses du nez plus abondante qu'à l'ordinaire, en faisant humer fréquemment par

la bouche et par le nez des vapeurs d'eau très-chaude, et en faisant prendre en guise de tabac une poudre composée avec parties égales de fleurs de lavande, de feuilles de bétoine, de marjolaine et d'arum. Cependant, on ne poussera point l'usage de ces errhins jusqu'à irriter vivement la fluxion sur le nez à laquelle la malade est sujette.

Il paraît essentiel d'établir le plus tôt possible un cautère au bras, et de n'en tarir l'écoulement qu'après une guérison parfaite et avec beaucoup de précaution.

2° On insistera sur les remèdes précédens aussi long-temps qu'il paraîtra nécessaire pour affaiblir extrêmement le catarrhe des humeurs sur la matrice, qui entretient la perte blanche. A mesure que ces remèdes produiront l'effet espéré, on leur combinera des apéritifs médiocrement actifs, dans la vue de résoudre les engorgemens des organes excrétoires qui sont le siége de cette perte, et de prévenir les dégénérations squirrheuses ou ulcéreuses de ces engorgemens. On s'abstiendra des mercuriels, des antimoniaux et des autres fondans trop énergiques.

Ainsi, on pourra faire prendre à la malade, chaque jour, matin et soir, trente grains de

pilules préparées avec six drachmes d'extrait de fleurs de camomille, et suffisante quantité de kermès. Sur chaque prise de ces pilules, elle boira un mélange de deux onces de suc de chicorée, et d'une once de suc de cresson, où l'on aura dissous vingt grains de terre foliée de tartre.

On augmentera graduellement les doses de ces apéritifs suivant leurs effets sensibles. On observera avec soin si, pendant leur usage, il paraît des signes de résolution des humeurs qui engorgeaient les parties affectées, et de leur dérivation salutaire par d'autres voies d'excrétion. Dans ce cas, on assurera ce succès par des apéritifs plus forts et par des évacuans appropriés.

3° Lorsque l'indication principale sera d'augmenter la force tonique des organes qui sont le siége de la perte blanche; lorsque ce flux, affaibli par les remèdes précédens, paraîtra ne plus subsister que par l'atonie de ces organes et par l'habitude, on aura recours aux remèdes propres à fortifier tout le système, et aux excitans dont l'impression peut être dirigée sur les organes lésés.

Parmi les fortifians généraux de la constitution, les plus efficaces sont le kinkina et les

martiaux. Les préparations de mars peuvent être singulièrement efficaces, et surtout les sels martiaux, (comme le tartre kalibé et le sel-de mars de rivière), pourvu qu'on administre ces sels avec la prudence convenable, à grandes doses(auxquelles on les portera par degrés), et dans une suffisante quantité de véhicule. Les excitans, dont l'impression pourra être dirigée spécialement sur les organes affectés, sont les astringens forts, comme la poudre styptique d'Helvetius, et les diurétiques spécifiques, comme le baume céphalique, la teinture de cantharides, etc.; mais ces remèdes très-actifs ne peuvent convenir même alors si on ne les emploie avec les plus grandes précautions.

4º La méthode la plus propre à augmenter les forces de la constitution et à établir leur distribution la plus convenable, consistera, dans ce cas comme dans tous les autres cas de maladies nerveuses, à combiner les moyens excitans et les calmans, les fortifians et les relâchans. On doit varier ces combinaisons et dans le régime et dans l'administration des remèdes.

La partie diététique est la seule qu'on puisse suivre pendant qu'on devra être principalement occupé de satisfaire aux deux pre-

mières indications. J'en excepte les palliatifs, par lesquels on peut dissiper plus promptement les symptômes passagers de vents, de palpitation de cœur, etc. Mais, lorsque la troisième indication sera devenue dominante, on joindra au régime varié, comme il a été dit, des médicamens de nature opposée qui seront combinés dans des vues semblables, de manière pourtant à faire prévaloir les fortifians.

Ainsi le régime qu'il importe que la malade suive pendant tout le cours du traitement, consiste en ce qu'elle doit faire un usage fréquent et alternatif de l'exercice à cheval ou en voiture et des bains pris dans de l'eau légèrement tiède. La durée de cet exercice, qui peut être aussi avantageux que l'exercice à pied serait nuisible, et la durée de ces bains, doivent être fort courtes dans les premiers temps du traitement. Ces secours doivent être employés plus long-temps et plus fréquemment lorsqu'on sera parvenu à diminuer l'abondance de la perte. On pourra suppléer jusqu'à un certain point à cet exercice (comme lorsque l'extrême intempérie de l'air s'y opposera), et ajouter à ses effets, par un moyen analogue, en faisant faire à la malade, matin et soir, pendant un demi-quart-d'heure à chaque fois, des frictions le long de l'épine du dos

et sur les hanches, avec des flanelles pénétrées des fumées d'encens et de succin brûlés.

On sent que la malade ne doit se nourrir que d'alimens qui lui soient faciles à digérer, et qu'elle doit fuir toutes les occasions de passions vives.

Quant aux médicamens qui peuvent remplir cette quatrième indication, il n'en est point de plus efficaces que les amers, et surtout le kinkina (à petites doses souvent repétées), donnés alternativement avec des tempérans et des adoucissans, comme l'eau de poulet, le petit lait, le lait d'amandes, etc. L'emploi de ces remèdes opposés, varié selon les circonstances, mais toujours de manière à faire prévaloir dans ce cas l'action des fortifians, sera reglé par M. le médecin ordinaire.

En suivant ce plan avec constance pendant long-temps, on parviendra à dissiper des affections mélancoliques et vaporeuses auxquelles la malade est livrée.

Il serait fort avantageux pour la malade qu'elle ne devînt enceinte que lorsqu'on aura fort avancé la cure de ses infirmités, et particulièrement de la perte blanche. Mais si une nouvelle grossesse survient avant que cette cure ait eu un succès considérable, on ne négligera rien,

surtout vers le sixième mois de cette grossesse, pour prévenir le retour de l'avortement. On peut espérer d'y réussir par un régime fort doux, par le repos absolu, par la saignée du bras, et par un usage prudent des narcotiques.

B. *D. M. M.*

LXXXV. *Fausse paralysie. Menace d'apoplexie.*

Pour remédier à cette affection, on fera une large saignée au malade, qui est pléthorique, et il prendra les bouillons suivans : Prenez un jeune poulet que vous faites cuire à demi dans deux livres d'eau, vous le hacherez ensuite à petits morceaux, que vous remettrez dans le pot avec la même eau jusques à parfaite coction. Passez, ajoutez à la colature deux onces de suc de chicorée clarifié avec le blanc d'œuf et une once de suc de cresson depuré selon l'art.

Ces bouillons doivent être pris pendant dix jours matin et soir. Pendant leur usage, le malade prendra le lavement suivant qu'on rendra plus ou moins purgatif, selon l'exigence des cas.

Prenez fleurs de mauve, une poignée; de camomille et de rue, de chaque, demi-once. Met-

tez infuser chaudement, passez, ajoutez à la colature sirop de nerprun, une once et demie; savon blanc, six drachmes.

Après ces remèdes, il prendra les eaux de Balaruc.

B. *D. M. M.*

LXXXVI. *Consultation sur une vérole héréditaire.*

La malade qui me fait l'honneur de me consulter est âgée de vingt-quatre ans. M. son père avait eu, avant qu'elle fût née, des attaques de mal vénérien dont il a été depuis tourmenté pendant long-temps, et auquel il a enfin succombé. La malade fut infirme dès sa première enfance; elle n'avait que trois ans lorsqu'il lui survint aux extrémités des tumeurs qui paraissaient et disparaissaient successivement en divers endroits. Elle fut traitée alors par des mercuriels, et jouit d'une assez bonne santé jusqu'en 1762. A cette époque il lui survint des dartres vives sur tout le corps, qui cédèrent à l'usage des remèdes tempérans et rafraichissans.

La malade devint sujette peu après à des maux de tête fréquens. Ces incommodités s'accrurent par l'effet des chagrins domestiques,

dont un, survenu dans le temps de ses règles, ne supprima point cette évacuation, mais y influa de telle sorte, qu'elle n'a plus été aussi abondante qu'auparavant.

Au mois d'octobre 1766, il se forma sur tout le corps des éruptions d'abord vagues, mais fort étendues, accompagnées d'une forte démangeaison. Ces éruptions que la malade appelle des *coutures*, se fixèrent au mois de décembre suivant. L'administration de divers remèdes évacuans, tempérans et mercuriels, dissipa ces éruptions sans retour, quoique depuis ce temps la malade restât sujette à des démangeaisons qui se renouvelaient par les occasions les plus légères. On guérit dans le même temps, par l'application d'un emplâtre fondant, une loupe que la malade avait sur la jointure du poignet avec l'avant-bras.

En 1769, la malade eut un catarrhe sur la poitrine qui dura six ou sept mois; une saignée qu'on lui fit au bout de ce temps, pour dégager la poitrine, fut suivie d'une grande difficulté de respirer, de palpitations de cœur et d'une douleur de tête affreuse. Ces affections durèrent quinze jours, après lesquels il ne subsista que les maux de tête fréquens accompagnés de fortes pulsations dans la tête.

En 1771, la malade eut au genou droit une enflure avec rougeur et cuisson vive qui dégénéra en ampoule, sous laquelle s'amassa d'abord de l'eau jaunâtre, et ensuite du pus fort épais. Plusieurs tumeurs semblables parurent ensuite en divers endroits des extrémités du reste du du corps. Après avoir employé inutilement les bains, les bouillons de vipère, les tisanes sudorifiques, le soufre, le lait et autres remèdes, on se détermina, au mois de juin 1772, à passer la malade par les frictions mercurielles. Pendant le cours de ces frictions elle souffrit pendant quinze jours une salivation avec des douleurs de tête cruelles. Elle prit ensuite le lait et alla aux bains de Rennes. Le soulagement qu'elle obtint par ces remèdes ne fut pas de longue durée, puisque la malade se plaint que, dès le mois de novembre 1772, elle eut un bras attaqué. Elle ajoute que, depuis la Pâques de cette année elle est retombée dans son premier état. Ce soulagement fut même fort imparfait, puisque durant ce dernier traitement il se déclara des condylomes, peu considérables à la vérité, mais qui ont toujours subsisté depuis.

D'après cet exposé, il paraît que la malade n'a jamais été traitée parfaitement de sa ma-

ladie essentielle, qui est une vérole héréditaire. Le premier traitement qu'on lui fit subir dans l'enfance eut plus de succès que les suivans, puisqu'il la fit jouir d'un calme qui dura dix années. Les affections dartreuses, le catarrhe sur la poitrine, les fortes douleurs pulsatives de la tête, les phlyctènes au genou et en d'autres endroits ont paru céder aux mercuriels internes et autres remèdes moins appropriés à la nature du mal; mais il paraît clair que le seul traitement méthodique qui ait été fait à la malade, est celui par les frictions mercurielles qu'on lui a administrées il y a environ un an. Or on voit assez par ce qui précède que ce dernier traitement a été insuffisant, soit à cause de la salivation survenue pendant le cours, soit par quelque autre cause qu'il est difficile de déterminer précisément d'après le mémoire qui m'a été envoyé. Il semble en général que ce traitement n'a pas été gradué avec autant de soin, ni prolongé aussi long-temps qu'il eût été convenable pour déraciner une maladie née avec la malade, et qui n'a pu qu'être irritée par beaucoup de remèdes impuissans.

Je pense qu'il faut traiter cette maladie par les frictions mercurielles, précédées d'une longue préparation, continuées pendant long-

temps et avec les modifications convenables.

La saignée qu'on ordonne communément dans la préparation aux frictions doit être dans ce cas fort médiocre, eu égard à la révolution qu'occasionna une saignée qu'on fit à la malade en 1769. Il est clair qu'il faudrait même s'abstenir de ce remède, si la malade souffrait comme alors un catarrhe ou quelque congestion forte d'humeurs dont il serait à craindre que la saignée n'intervertît le cours pernicieusement.

On commencera par faire prendre à la malade un purgatif médiocre. On aura soin, pendant tout le traitement, d'entretenir le ventre libre par l'usage fréquent de lavemens d'eau pure.

On fera prendre à la malade, chaque jour, pendant deux mois, excepté les jours où la révolution menstruelle aura des effets sensibles, un bain dans de l'eau légèrement tiède. La durée de ce bain sera d'abord de demi-heure, et on la portera par degrés jusqu'à une heure et demie. On réglera la durée et la chaleur de ces bains de manière à ne point causer d'énervation considérable.

Pendant cette préparation la malade prendra chaque jour du petit lait, jusqu'à la quantité d'une livre d'abord, et ensuite d'une livre et demie, qu'elle boira en plusieurs coups et par

intervalles, dans le courant de la matinée. On fera bouillir dans le petit lait, pendant le temps de la clarification, deux ou trois pincées de fleurs de camomille, ou bien quelque autre espèce stomachique à dose convenable.

Après cette préparation on passera aux frictions mercurielles que l'on donnera avec une pommade mercurielle faite au tiers, sur chaque once de laquelle on ajoutera un drachme de camphre, dissoute dans suffisante quantité d'huile. On emploîra d'abord une très-petite quantité de cette pommade pour chaque friction, comme une drachme ou une drachme et demie, et on augmentera par degrés jusqu'à trois drachmes, ou demi-once, par dose; on mettra au moins un jour d'intervalle entre deux frictions immédiatement consécutives. Dans ces jours d'intervalle on fera prendre à la malade des bains tempérés.

La malade, pendant le cours des frictions, sera soumise à un régime convenable, s'abstenant des alimens indigestes et de tout ce qui peut l'échauffer: elle fera un grand usage du lait, si la digestion en est facile.

On suspendra les frictions autant qu'il paraîtra nécessaire, si malgré les précautions précédentes il s'établit une excrétion trop

abondante par la salivation ou par les selles. On sait aussi qu'il faudra les suspendre pendant tout le cours des règles. On ne s'occupera du traitement particulier des crêtes et autres symptômes locaux, que lorsque le traitement général sera fort avancé ; mais il y a lieu d'espérer qu'ils céderont aux progrès de la cure radicale. Il n'est pas possible de déterminer la quantité d'onguent qui sera nécessaire pour corriger entièrement ce vice fondamental; on a lieu de croire que cette quantité devra aller à quinze ou vingt onces, et peut-être davantage. Si on ne peut déterminer le point où il faudra s'arrêter, par la cessation absolue des symptômes apparens, on pourra se régler sur le degré du rétablissement général et durable qu'on observera dans la constitution.

B. *D. M. M.*

LXXXVII. *Consultation sur une phthisie dorsale.*

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter est âgé de trente-six ans ; depuis l'âge de dix ans il s'est livré à des masturbations excessives qui ont beaucoup affaibli sa constitution. Il a été sujet à des crachemens de sang

qui ont été combattus par des saignées répétées à différentes reprises et par de forts astringens, mais qui n'ont cessé que fort tard.

Depuis l'âge de vingt-deux ans jusqu'à celui de vingt-huit, il s'est toujours adonné aux mêmes excès, ce qui a été cause qu'il a été souvent tourmenté de symptômes mélancoliques et nerveux qui lui laissent peu d'intervalles. Il vivait très-inquiet, dormait peu, suait la nuit, et était sujet à des douleurs de colique, à des crampes aux jambes et à des tensions violentes dans les jointures. A l'âge de vingt-huit ans il fut attaqué d'une fièvre aiguë qui dégénéra en fièvre tierce; pour la dissiper, on lui fit prendre des purgations et beaucoup de kinkina qui l'échauffèrent vivement. On l'accoutuma à tel point à prendre des médecines, qu'il ne pouvait plus aller à la selle sans en avoir pris une préalablement; elles passaient sans entraîner d'évacuation considérable, et les intestins étaient devenus si sensibles, que les lavemens d'eau pure qu'on lui faisait prendre, ainsi que l'eau de poulet, augmentaient considérablement le feu des entrailles, et excitaient des pulsations manifestes des artères (mésentériques) dans la région ombilicale.

On lui fit prendre ensuite du petit lait qui

remédia au desséchement, et excita une excrétion de matières sanguinolentes, c'était une crise salutaire; mais les effets du petit lait ayant cessé au bout d'un mois, on lui donna des bols stomachiques qui augmentèrent le mal de l'estomac, et d'autres remèdes qui n'eurent pas plus d'effet. Le malade se trouvant plus malade, je fus consulté avec MM. Fitzmaurice et Venel : nous insistâmes beaucoup dans notre consultation sur la nécessité de répéter ceux d'entre les remèdes de M. Fizes, qui pourraient être efficaces, et auxquels le malade devait son soulagement antérieur, comme les bouillons de poulets, de grenouilles, le petit lait, les demi-bains; les toniques, comme le kinkina et la limaille de fer.

Le malade croit que les bouillons que nous lui avons precrits ont arrêté les bons effets des autres remèdes qui, de l'avis de tout le monde, l'auraient guéri.

Cette présomption ne s'accorde pas avec l'utilité qu'avaient eue auparavant les bouillons prescrits par M. Fizes; et si quelque chose a pu les rendre fâcheux, lorsqu'il en a pris par notre avis, cela ne change rien au fond du traitement.

Quoi qu'il en soit, le malade avoue s'être

bien remis ; et voici à quoi se réduit l'état présent de sa maladie :

Il sent, après les repas, son estomac se gonfler sensiblement ; cette tension est très-marquée et presse la région épigastrique s'il respire avec force. Comme il suit un bon régime, il digère assez bien ; son sommeil est troublé le matin par des rêves ; il en sort avec la tête pesante et la bouche mauvaise, et il coule de ses yeux des humeurs âcres dont l'impression brûlante se dissipe assez facilement ; il est sujet à des vents et à des enchiffrenemens, crache beaucoup de sang, est fort peu altéré, ne buvant qu'à ses repas ; ses gencives sont faibles et saignantes. Il eut l'automne dernier un crachement de sang qui se dissipa de lui-même, mais qui fut suivi d'un feu dans les entrailles qui se dissipa peu à peu de lui-même. Ce feu étant descendu au bas-ventre, il eut de petites douleurs de colique et rendit des urines sanguinolentes.

Voici ce qu'il convient que le malade fasse :

Il restera pendant demi-heure au bain, et en augmentera la durée par degrés. La température de l'eau du bain doit être telle, que le malade ne s'y trouve ni trop chaud ni trop froid, et qu'il y soit agréablement ; si ces bains

le fatiguaient, malgré l'alternative de l'équitation et de la voiture, on mettrait des intervalles dans leur usage. L'exercice à cheval, en voiture, pendant le mauvais temps, doit se faire après dîner.

Le matin, avant de s'habiller, et le soir, en se couchant, il se fera frotter pendant quelques minutes l'épine du dos, les épaules, les hanches avec des linges pénétrés des fumées d'encens, de succin, de mastic, parties égales.

Chaque jour il prendra, à son lever, pour prévenir la constipation, un lavement d'eau pure. On mettra sur la région de l'estomac une peau chargée de l'emplâtre stomacal décrit dans la pharmacopée de Paris.

Pendant quinze jours le malade prendra chaque matin deux onces de petit lait clarifié; on augmentera par degrés, et on y ajoutera du suc de cresson dépuré. Pendant ces quinze jours, chaque matin, il prendra une infusion de mille-feuille, de fleurs de camomille en guise de thé, adoucie avec du sirop d'écorce d'orange. Il continuera ces remèdes suivant l'effet qu'ils auront.

Un mois après avoir commencé ce traitement, il prendra, matin et soir, quinze grains d'extrait de kinkina qu'on augmentera jusqu'à

trente, pourvu qu'il ne fatigue pas l'estomac, et qu'il ne diminue point l'appétit.

Lorsque le régime et les remèdes prescrits auront amélioré l'état du malade, on ajoutera à l'extrait de kinkina, depuis six jusqu'à dix grains de fleurs martiales de sel ammoniac; il usera pour boisson d'une eau de rouille.

On graduera la forme de ces remèdes de telle sorte, qu'ils ne nuisent point à la poitrine, et qu'ils n'excitent ni constipation ni chaleur.

Quand il sera plus tourmenté des vents, il prendra, avant chaque repas, dans un petit verre d'eau froide, dix gouttes de l'élixir de vitriol décrit dans la pharmacopée de Paris.

Pour remédier aux vents, il fera usage du cachou, ne se privera point d'alimens un peu aromatisés, et continuera de s'abstenir des boissons et des nourritures échauffantes; il fera chaque soir usage de limonade légère; à ses repas, de l'oseille, du cresson, d'oranges douces. Il se garantira des impressions de l'air et de tout ce qui peut empêcher la transpiration; il cherchera la société, et fuira tout ce qui pourrait l'affecter trop fortement.

B. *D. M. M.*

LXXXVIII. *Consultation sur une phthisie pulmonaire.*

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter est âgé de trente-sept ans; il eut, il y a environ trois ans, à la suite d'un travail forcé pour écrire, un crachement de sang considérable qui fut calmé par les saignées : il a eu, depuis, cinq ou six attaques d'hémoptysie, accompagnées d'une légère toux et d'un peu de fièvre.

La dernière attaque qu'il a eue au commencement de septembre a été accompagnée d'une fièvre continue, décidée. Depuis ce temps le malade a des sueurs abondantes toutes les nuits, à un intervalle près de dix ou douze nuits, au mois d'octobre, où il en a été exempt; il sue surtout de la poitrine et des extrémités, il est obligé de changer de chemise trois ou quatre fois dans la nuit. Il se plaint continuellement de frissons, mais plus fort après le repas; il a une toux très-violente qui revient fréquemment, après laquelle il crache une quantité de matières épaisses et jaunes. Depuis un mois et demi il prend le lait d'ânesse le matin, et celui de vache dans le reste du jour. Son appétit qui s'était soutenu jusqu'à présent, est diminué, et il commence à avoir du dégoût.

On voit par cet exposé que la dernière attaque d'hémoptysie, à raison de la fièvre continue qui s'y est établie, et qu'on n'a pas sans doute pu prévenir ou abattre assez promptement, a déterminé chez le malade une véritable phthisie pulmonaire; il y a lieu de croire qu'elle ne soit avec ulcération du poumon, si on a égard à cette origine. Cependant, il est possible qu'il n'y ait point de vraie suppuration dans ce viscère, et que son affaiblisssment, porté au dernier point, le disposât seulement à recevoir une fonte d'humeurs muqueuses qui sont chassées par la toux. La dénomination des matières épaisses et jaunes qu'on donne aux crachats est certainement trop vague, et on aurait dû définir ces crachats relativement à l'odeur, à la pesanteur spécifique dans l'eau, à la circonscription et à la cohérence, puisque les différences à ces égards donnent la distinction, plus difficile qu'on ne croit d'ordinaire, des crachats vraiment purulens, d'avec les crachats muqueux et puriformes.

Dans l'indétermination de l'un ou l'autre de ces deux états du poumon, les indications communes qui se présentent à remplir sont: de remédier à la congestion des humeurs, soit muqueuses, soit purulentes, qui se jettent sur

le poumon, par des médicamens propres à fortifier ce viscère et par des évacuations révulsives; de rétablir la première digestion, de calmer la toux, de procurer le sommeil, et de prévenir les sueurs nocturnes colliquatives. La nature, aidée par les moyens propres à ces fins, pourra dissiper la fièvre lente qui a lieu vraisemblablement et cicatriser l'ulcère qui pourrait exister dans le poumon.

Pour remplir ces vues, je suis d'avis que le malade renonce absolument au lait qui n'a pas produit sensiblement de bons effets, et qui, malgré la pratique presque universelle, est communément contraire dans des cas analogues, où le plus souvent il embourbe les intestins et le mésentère, surcharge le poumon, augmente les sueurs colliquatives, etc. Je crois même que, pour évacuer les restes de lait mal digérés qui peuvent séjourner dans les premières voies, il est peut-être nécessaire de donner un purgatif approprié, comme la décoction de deux onces de manne à laquelle on ajoutera cinquante grains de rhubarbe et deux drachmes de magnésie blanche. S'il paraît même des glaires et de la bile accumulées sur l'estomac, on fera vomir le malade doucement, en lui donnant environ un grain de tartre émétique en lavage.

Le malade doit se réduire aux végétaux, pain, fruits, racines, légumes, etc. Il usera de bouillons de raves et de navets, de sagou, de la décoction aqueuse de salep, de crêmes d'orge ; et si ce régime l'affaiblissait sensiblement, il pourra user au repas d'un peu de vin léger.

Tous les jours, deux ou trois heures avant le repas, il fera une petite promenade en voiture qu'il augmentera peu à peu.

Il prendra, tous les jours, à cinq heures, un lavement d'eau pure en se couchant, un bain jambique tiède. Si ces pédiluves ne calment pas la toux et l'insomnie, il prendra chaque nuit six drachmes de sirop diacode ou demi-drachme de thériaque dans quatre onces d'eau de coquelicot.

Si, après un assez long usage du régime et des remèdes prescrits, les sueurs nocturnes persistent, on tentera de les modérer en mouillant, vers l'heure du coucher, la poitrine et les extrémités avec des éponges imbibées d'un mélange de quatre parties d'eau dégourdie et une partie de vinaigre.

Il prendra d'abord deux fois et ensuite trois fois par jour un bol composé avec dix grains d'extrait de kinkina, cinq grains de pierres d'écrevisse et suffisante quantité de conserve de

roses. Il boira sur chaque une verrée de la décoction des parties égales de feuilles d'aigrémoine et de millefeuille dans quantité suffisante d'eau de chaux seconde. On rendra cette décoction plus forte par degrés.

Il faut suspendre l'usage du bol, s'il paraît empêcher les crachats. Dans ces intervalles, on peut exciter modérément l'expectoration avec un peu d'oxymel scillitique et quelques gouttes de laudamun liquide, ou en faisant recevoir de temps en temps par la bouche la vapeur très-chaude, d'une décoction de plantes pectorales, contenues dans un vase à cou étroit.

On augmentera beaucoup les doses de l'extrait. Il usera beaucoup de tablettes de sucre rosat.

Chaque matin, à son lever, il se gargarisera avec la décoction de figues et le miel rosat pour détacher les mucosités ; il peut prendre par le nez de la poudre de bétoine et fumer du tabac pour exciter l'excrétion de la morve.

S'il y a une douleur fixe à la poitrine, il faut appliquer sur la douleur un vésicatoire. Il ferait bien de se faire appliquer maintenant à la jambe gauche un cautère.

Si le mouvement fébrile augmente, il faut user de limonade, de gelée de groseille, etc., et

faire même de petites saignées, si le pouls était plein et dur.

Si l'ulcère du poumon est manifeste, on usera du soufre et des balsamiques doux, comme l'extrait aqueux de myrrhe.

B. *D. M. M.*

LXXXIX. *Consultation sur une phthisie pulmonaire commençante.*

La dame pour laquelle on me fait l'honneur de me consulter eut, il y a deux ans, à la suite d'une couche, une maladie extrêmement grave, dont on ne détermine point l'espèce, et dont on dit seulement qu'elle fut accompagnée de la répercussion du lait. Elle ne fut point réglée depuis quatre mois qui s'écoulèrent depuis cette maladie jusqu'à ce qu'elle redevînt enceinte. Depuis la couche qui a terminé cette dernière grossesse, elle a très-peu de règles, et n'en a pas même chaque mois.

Il y a environ un an et demi qu'elle commença à sentir au bras de légères douleurs rhumatismales; dans la suite elle souffrit un peu de sciatique, et présentement elle est affectée, depuis quatre mois, de douleurs rhumatismales dans la région des reins. Elle a presque continuellement la tête souffrante; elle se plaint de

piqûres douloureuses au-devant de la poitrine, qui répondent entre les épaules ; elle est sujette à une toux légère, et elle a quelquefois des sueurs nocturnes ; elle est habituellement constipée, et les lavemens dont elle fait usage procurent quelquefois des déjections glaireuses et sanguinolentes.

La malade est âgée d'environ trente ans ; elle est d'une constitution délicate. Depuis quelque temps elle maigrit sensiblement et dort fort peu. Elle éprouve de temps en temps des alternatives de petits frissons et des bouffées de chaleurs ; elle rend beaucoup de vents et d'autres symptômes de vapeurs légères.

On dit dans le mémoire que la malade a pris des bouillons de poulet et d'écrevisses, du lait d'ânesse, des opiates avec des absorbans et des pectoraux ; mais on n'observe pas quels ont été les effets sensibles qu'ont pu avoir ces divers remèdes. On remarque seulement que les douleurs rhumatismales ont cédé en partie au moyen de quelques saignées qui ont été faites dans le commencement.

D'après cet exposé il paraît que la malade est menacée de phthisie pulmonaire qui pourra être causée par une congestion plus forte sur le poumon des humeurs surabondantes qui ont

déjà affecté ce viscère. Ces humeurs, mues par des fluxions vagues, produisent sans doute ces douleurs rhumatismales et les accès de vapeurs dont la malade est tourmentée. Leur accumulation est venue sensiblement de ce que le cours des règles est presque supprimé depuis longtemps. L'interruption du flux menstruel établissant un état pléthorique dans les plus petits vaisseaux des intestins, il n'est pas étonnant que les lavemens pris pour remédier à la constipation entraînent quelquefois des déjections sanguinolentes.

Il n'est point d'indication plus pressante que celle de détourner le mouvement de congestion qui porte le sang et les humeurs vers le poumon, et de fortifier cet organe pour qu'il résiste à cette congestion. On doit se proposer de remplir ces indications, en procurant des excrétions révulsives, comme par la transpiration augmentée, en calmant la toux et l'insomnie, et en soutenant les forces de la constitution par un régime convenable, celles du poumon, par des toniques appropriés ; mais de plus, on doit satisfaire constamment à l'indication principale que donne la cause de cette maladie, en remédiant d'abord par des évacuations convenables à la surabondance des humeurs dont la

nature a contracté l'habitude, et en rappelant dans la suite le cours du flux menstruel tel qu'il était dans la santé.

Dans ces vues, je suis d'avis qu'on fasse à la malade une saignée du bras par laquelle on tirera dix à douze onces de sang. On répétera cette saignée du bras au bout d'un mois : si la première a eu un effet avantageux, aux approches de la troisième révolution prochaine de l'éruption des règles on saignera du pied, dans le cas où elles auraient été trop peu abondantes ou trop irrégulières dans les de uxpériodes précédens.

D'abord après la première saignée et pendant le cours du traitement, la malade prendra plusieurs verres par jour de la décoction d'une demi-once de racines de salsepareille, de deux drachmes de santal citrin, et autant de réglisse, dans trois livres d'eau qu'on réduira à deux livres. On modérera la dose des ingrédiens si on trouve que cette décoction agisse trop vivement.

On pratiquera, chaque jour, matin et soir, des frictions douces avec des linges pénétrés de la fumée d'encens sur les parties qui ont été précédemment attaquées de rhumatisme, et qui en sont exemptes aujourd'hui. On poussera ces frictions jusqu'à faire rougir la peau.

La malade prendra chaque jour un lavement d'eau pure qui sera suivi d'un lavement émollient, ou même laxatif ; cela est nécessaire pour remédier à la constipation.

On donnera à la malade, tous les soirs, lorsqu'elle se couchera, aussi long-temps que la toux et l'insomnie paraîtront l'indiquer, trois drachmes, et plus s'il le faut, de sirop diacode, dans un verre d'émulsion ordinaire.

Elle boira, chaque matin, pendant un mois et plus, si l'effet sensible en est assez avantageux, dix onces de petit lait clarifié, auquel on ajoutera deux cuillerées de suc de cresson, et le suc exprimé de vingt cloportes ; elle prendra aussi, tous les jours, à cinq heures après midi, un mélange d'une once et demie de suc de cresson, et trois onces de suc de chicorée.

On mettra ensuite la malade, pendant aussi long-temps qu'il paraîtra nécessaire, à l'usage de l'apozème suivant, dont elle prendra quatre onces, d'abord une fois, et ensuite deux fois par jour.

Prenez de bon kinkina, demi-once ; faites-en la décoction pendant quatre heures dans suffisante quantité d'eau, ajoutant sur la fin de la décoction, et y faisant bouillir une poignée

d'aigremoine et de millefeuille; sur une livre de cette décoction coulée avec forte expression, ajoutez une once et demie de sirop de karabé.

Durant les trois ou quatre jours qui doivent précéder immédiatement le retour des règles, la malade prendra, matin et soir, des lave-pieds tièdes, dans la vue de rendre l'éruption des règles plus décidée. On lui donnera aussi alors, pour la même fin, deux fois par jour, quinze gouttes de teinture spiritueuse d'ellébore noir dans deux onces d'eau de rue. On en viendra enfin à la saignée du pied, si elle est nécessaire, comme il a été dit ci-dessus.

Si ces moyens sont insuffisans pour rétablir le cours du flux menstruel, je suis d'avis qu'on applique à une jambe un cautère dont on entretiendra l'écoulement avec grand soin, et pendant long-temps; je pense même qu'on doit y avoir recours aussitôt si la malade vient à rendre des crachats suspects.

La malade doit s'abstenir de viande à souper, et se nourrir même presque entièrement de végétanx; je lui conseille aussi de faire usage de bains tempérés et de l'exercice à cheval ou en voiture: on réglera le reste du régime sur les circonstances.

B. *D. M. M.*

XC. *Consultation sur un squirrhe dégénéré.*

La malade, qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée d'environ cinquante-cinq ans; elle est d'une complexion maigre et sèche; elle a, depuis quinze ou seize ans, une tumeur au bas-ventre, au-dessus de l'aine gauche : cette tumeur est devenue par degrés, de la grosseur du poing; elle est ronde, aplatie, rénitente, douloureuse, quoiqu'elle paraisse extérieure; la peau, qui est au-dessus, n'a pas changé de couleur, et présente seulement une veine variqueuse assez considérable. La malade souffre toujours, et les douleurs qu'elle ressent à l'endroit de la tumeur semblent se répandre da n s le corps : elle a continuellement la fièvre; ses forces diminuent de jour en jour, et elle a eu même des défaillances.

D'après cet exposé, il paraît que la tumeur de la malade est d'une nature squirrheuse dont la dégénération est décidée et même très-avancée.

Je pense qu'on doit craindre tout usage des fomentations et des topiques émolliens, dont l'effet relâchant ne pourrait qu'augmenter la fluxion et l'obstruction dans cette tumeur. Il

serait peu sûr de vouloir corriger cet effet des topiques émolliens en leur combinant des résolutifs actifs qui pourraient porter à l'excès la sensibilité de la partie affectée. Quant aux emplastiques de toutes espèces, ils seraient très-nuisibles.

On pourrait essayer seulement d'appliquer sur la tumeur de légères couches d'une pommade saturnine préparée de la manière suivante : On dissoudra une quantité donnée de sel de Saturne, dans huit fois son poids du meilleur vinaigre; on fera évaporer cette dissolution à un feu doux, jusqu'à siccité; on malaxera avec deux fois autant de graisse le résidu de cette évaporation; mais lorsqu'on se servira de cette pommade, il faudra en observer soigneusement les effets sensibles, afin d'en modérer convenablement l'administration.

Les indications les plus pressantes sont de calmer les douleurs, de relever les forces et d'arrêter les progrès de la fièvre lente; ce n'est qu'à mesure qu'on remplira avec succès ces indications qu'on peut espérer de réussir; sinon dans la résolution, du moins dans la diminution de la tumeur squirrheuse dégénérée, ou dans sa cure directe palliative qui peut en prévenir les effets pernicieux.

Dans ces vues je crois qu'il faut insister sur le laudanum dont la malade fait usage depuis long-temps; il peut être plus avantageux de faire prendre une dose convenable de gouttes anodines dans du lait récent qu'on donnera en lavement, et que la malade tâchera de garder long-temps. Quoique l'opium paraisse contraire à cette maladie, par lui-même, en ce qu'il attaque les forces et peut accélérer la circulation, il est nécessité par les douleurs vives dont l'irritation augmente la fluxion sur la tumeur et tous les accidens fébriles et autres; il faut donc donner des doses de narcotiques mesurées sur les contre-indications de ce remède, et surtout sur la violence des douleurs.

On peut combattre la fièvre lente par de petites doses d'extrait de kinkina souvent répétées, si les premiers essais de ce remède n'ont point de mauvais effets sensibles.

Mais le principal remède de la fièvre lente serait dans une abstinence totale de la viande, du bouillon, du poisson et des œufs; un régime purement végétal pourrait trop affaiblir la malade; l'analeptique qui lui serait le plus convenable est le lait, dont il serait à desirer que l'on pût parvenir à lui faire faire journellement un grand usage. Il pourraît être fort utile de

couper le lait qu'on ferait prendre à la malade, avec moitié dose d'eau seconde de chaux.

Si l'estomac paraît être trop affaibli par ce régime, on fera user, à intervalles et par reprises, de huit à dix jours consécutifs, des bouillons stomachiques suivans : Prenez racine d'*enula-campana*, trois drachmes; feuilles de chicorée amère, une poignée; feuilles de chamœpitys, une demi-poignée : faites un bouillon avec un jeune poulet vidé et écorché, etc. Coulez pour l'usage.

Si, par le régime et les remèdes précédens, on satisfait sensiblement aux indications les plus urgentes, en continuant toujours les mêmes moyens, on pourra s'occuper du traitement direct de la tumeur. Son état actuel étant fort avancé, semble demander qu'on emploie d'abord les résolutifs vénéneux dont l'expérience a fait connaître depuis peu la vertu en pareil cas. Si l'effet en est heureux, on pourra l'aider ensuite par des apéritifs et des fondans, dont il est plus aisé de diriger et suivre l'opération.

Ainsi on commencera par donner à la malade, chaque jour, matin et soir, un grain d'extrait de ciguë, et on augmentera par degrès, jusqu'à ce qu'elle en prenne trente grains par jour. On pourra appliquer en même temps,

sur la tumeur, des feuilles de ciguë pilées, en manière de cataplasme, qu'on renouvellera souvent. — Si l'usage de l'extrait de ciguë ne paraît point assez efficace, on pourra lui combiner ou lui substituer d'autres remèdes analogues, comme l'extrait de jusquiame blanche, l'infusion de solanum, *bella-dona*, etc.

Lorsque les remèdes sembleront avoir produit un changement heureux dans le caractère de la tumeur, on pourra leur joindre, avec beaucoup de précaution, l'usage des apéritifs. La malade prendra alors, chaque jour, matin et soir, trente grains et plus de pilules préparées avec six drachmes de savon d'Alicante, deux drachmes d'extrait de fumeterre, demi-drachme de gomme ammoniaque, et suffisante quantité de sirop de kermès. On fera prendre, sur chaque prise de pilules, des doses convenables des sucs de chicorée et de cresson, auxquels on aura ajouté de la terre foliée de tartre.

Si un long usage des résolutifs vénéneux et des apéritifs produit les bons effets qu'on desire, on pourra compléter leur succès en faisant prendre, d'abord à longs intervalles de plusieurs jours, et ensuite plus souvent, un mélange d'un grain ou d'un grain et demi de

kermès minéral et de quatre à six grains de mercure doux; on pourra aussi ajouter, à chaque dose de pilules, un ou deux grains et plus, par degrés, d'éthiops antimonial.—On aidera, par des remèdes convenables, les évacuations particulières et avantageuses que les fondans pourront déterminer.

B. *D. M. M.*

XCI. *Consultation sur une affection de la vessie.*

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter, rapporte l'origine de ses maux à une secousse qu'il souffrit il y a envison dix-huit mois dans la région hypogastrique, par un écart que fit un cheval sur lequel il était monté: une saignée calma la douleur que cette secousse avait occasionnée dans l'hypogastre et dans les parties de la génération; mais à cette douleur succèda une grande sensibilité qui a toujours persisté dans les mêmes organes : cette sensibilité a dégénéré en douleurs vives. Après une saignée pratiquée pour une chute sur la tête, que le malade a essuyée au commencement de décembre dernier, ces douleurs ont été accompagnées de quelques accès de fièvre quo-

tidienne, et ont cédé avec eux aux remèdes généraux.

Le 30 janvier, le malade rendant le dernier filet d'urine, entendit un certain bruit dans le canal de l'urèthre, et vit sortir beaucoup de bulles (on ne dit point si ces bulles ou flatuosités continuent depuis ce jour à s'échapper du canal de l'urèthre), ce qui donnerait lieu de soupçonner une pénétration de l'intérieur de la vessie dans la cavité du rectum, de même qu'il arriva dans une observation pareille que rapporte M. Freind dans ses Commentaires sur les épidémiques d'Hypocrate.

Depuis ce jour on a remarqué constamment que l'urine est de mauvaise odeur, qu'elle dépose un sédiment épais formé de sable et de flocons glaireux et purulens; qu'elle paraît briquetée à certains jours, et que ce qui s'en égoutte sur la chemise y laisse des taches sanguinolentes : en dernier lieu elles ont paru entièrement rouges couleur de vin, et la chemise portait des taches couleur de sang pur. Les douleurs, qui persistent toujours, sont le plus souvent sourdes et reviennent quelquefois avec élancement : elles se portent tantôt vers la vessie, le long du canal de l'urêthre jusqu'au gland, et tantôt elles suivent le long du canal

spermatique jusqu'aux testicules, où bien elles se terminent à l'anus. Ces douleurs sont surtout cruelles vers le sphincter de la vessie, et dans l'urèthre pendant et après l'excrétion de la vessie.

D'après cet exposé, il me paraît que la première cause de cette maladie a été en effet la secousse que le malade souffrit il y a dix-huit mois par un écart de son cheval; que cette secousse produisit une extension forcée de la vessie, de ses ligamens et des parties voisines auxquelles elle est attachée. On a vu une secousse semblable produire une rupture de la vessie (*voyez le mémoire de l'Acad. d'Edimbourg*). Le tiraillement que la vessie souffrit alors, établit dans cet organe nerveux une sensibilité vicieuse, et dut occasionner une dilatation variqueuse. Ces veines ont été dilatées de plus en plus par des causes qui ont excité des mouvemens irréguliers dans le sang, comme la saignée pratiquée après la chute sur la tête, et par des mouvemens fébriles qui se sont montrés après des signes de pléthore au commencement de cette année. Il n'est pas surprenant que cette pléthore particulière de vessie, surtout dans un sujet âgé, d'un tempérament sanguin et très-vif, ait déterminé l'in-

flammation de la vessie, et que cette inflammation ait été plus que probablement suivie d'un ulcère avec squirrhe qui a dégénéré.

Après avoir ainsi caractérisé la maladie, je ne puis qu'approuver la modération avec laquelle on a employé jusqu'ici les balsamiques; je crois même qu'il est prudent d'en cesser absolument l'usage, quelque indiqués qu'ils paraissent par l'état de la suppuration de la vessie; vu qu'ils peuvent exciter l'agitation des humeurs, la chaleur et la fièvre, et par là accélérer la dégénération que l'on a lieu de craindre dans la vessie attaquée de varices, de squirrhe et d'ulcère douloureux.

De tous les remèdes connus contre ce genre de maladie, celui dont on croit aujourd'hui pouvoir mieux espérer, est la ciguë. Ainsi, je conseille qu'on applique d'abord l'emplâtre de ciguë sur la région hypogastrique. Je desire que le malade, par un intérêt aussi puissant que celui de sa santé et de la vie, se détermine à souffrir qu'on lui fasse dans la vessie, d'abord de loin en loin et ensuite plus fréquemment, à mesure qu'il s'y accoutumera, des injections avec une infusion légère de ciguë, qu'on coupera avec du lait. On prendra soin que cette injection ne soit pas employée trop chaude;

ce qui pourrait déterminer un pissement de sang.

On fera dès à présent prendre au malade, chaque jour, deux grains d'extrait de ciguë le matin et autant le soir. On augmentera la dose de deux grains tous les trois jours. On poussera ainsi la quantité que l'on fera prendre chaque jour de cet extrait, par degrés, jusqu'à trente grains et plus. Enfin on augmentera ou l'on diminuera les doses de ce remède, suivant son effet, qui sera jugé par MM. les médecins ordinaires.

Si les forces du malade le permettent, je crois qu'il sera avantageux d'appliquer les sangsues à l'anus, et de répéter l'évacuation du sang procurée par ce moyen, selon que le malade en aura éprouvé un soulagement notable : on peut espérer ce soulagement, d'autant plus que le malade a eu quelques attaques d'hémorrhoïdes qui ont même flué. On sait d'ailleurs que les rameaux de la veine hémorrhoïdale se distribuent à la vessie, etc.

On pourrait faire prendre au malade, tous les jours, en même temps qu'il usera de la ciguë, le soir des émulsions nitrées, si l'estomac les supporte, et le matin du lait coupé d'eau seconde de chaux. Les glaires et le gravier, dont

la vessie est embourbée, donnent une indication de plus pour ce remède.

Le kinkina semble d'une efficacité bien douteuse dans cette maladie, si ce n'est contre les mouvemens fébriles, au cas qu'ils prissent un type périodique bien décidé. Ce remède, ainsi que l'aigremoine, la millefeuille, le cachou et autres astringens, pourraient être proposés pour le pissement de sang; mais ce symptôme n'est pas essentiel, et ces astringens pourraient augmenter les engorgemens de la vessie. Je pense même qu'il serait plus avantageux d'opposer à cette hémorrhagie, si elle devient trop considérable, des acides, comme l'eau de Rabel, etc., s'ils ne produisent point d'agacement par la disposition particulière du sujet.

Il faut que le malade ne souffre pas de constipation, et fasse usage fréquemment de lavemens d'eau pure. Si les reprises des douleurs vives reviennent souvent, rien ne les soulagera plus sûrement, que d'injecter dans le rectum quelques onces de lait récent, dans lequel on aura délayé trente ou quarante gouttes anodines ou quelqu'autre composition narcotique à dose convenable.

Si la maladie traîne en longueur, et que les symptômes diminuent autant qu'on peut le de-

sirer, il pourra être utile d'appliquer les sangsues à l'anus.

Il est essentiel que le malade observe un grand régime, qu'il se distraise de tout ce qui peut l'inquiéter et qu'il garde un grand repos.

B. *D. M. M.*

XCII. *Autre consultation pour le même malade.*

Il est fâcheux qu'aux maux que souffrait le malade, qui me fait l'honneur de me consulter, se soit jointe une fièvre lente, avec des redoublemens qui reviennent chaque soir, et que les qualités des matières, qui sortent par l'urèthre avec les urines, démontrent la verité de la conjecture que j'avais formée sur la rupture de l'intestin rectum et de la vessie, dans les deux endroits où ces deux viscères sont adhérens l'un à l'autre.

Dans ces circonstances, je crois qu'il faut continuer à retenir le malade dans le lit, ou l'en faire sortir seulement quelques heures dans la journée, autant qu'on supposera que la chaleur du lit augmente la fièvre, mais pour le transporter sur une chaise : et il est essentiel que, soit au lit ou sur la chaise, il demeure tou-

jours couché dans une position horisontale sur le dos ou un peu de côté, et jamais sur le ventre.

Il faut le réduire pour toute nourriture aux alimens tirés des végétaux, dont on lui donnera peu à la fois, mais aussi souvent qu'il paraîtra nécessaire pour soutenir les forces. On combinera, avec les alimens, telle quantité de fruits doux et cuits, comme pommes, pruneaux, etc., que l'on jugera à propos, pour entretenir le ventre libre. On évitera avec soin d'exciter la diarrhée, et encore plus d'occasionner la constipation.

Si le malade reste plus de vingt-quatre heures sans aller à la selle, on tâchera de procurer cette excrétion par des suppositoires composés avec l'aloës, le sel marin et le miel. Ce ne sera qu'autant que ce moyen manquerait d'efficacité, qu'on aura recours à des demi-lavemens, avec des décoctions émollientes et laxatives. On sait qu'en général l'usage des lavemens est contraire dans les plaies des gros intestins. Leur trop grand volume fatiguerait ici l'ouverture du rectum dans la vessie, et en déterminerait peut-être l'agrandissement. Cependant il sera bon de faire des injections fréquentes dans le rectum avec de petites quantités d'infusion de ciguë et d'eau de chaux, prises à parties égales.

Ces injections pourront remplacer celles que j'ai conseillées par l'urèthre, auxquelles le malade se refuse.

MM. les médecins ordinaires pourront combattre la fièvre lente par de petites doses d'extrait de kinkina souvent répétées, si les circonstances leur semblent permettre ce remède, et si les premiers essais n'ont pas d'effets sensiblement mauvais. Il faut examiner si les circonstances exigent une ou deux petites saignées de cinq à six onces chacune, si après cela il convient de déterminer un flux hémorrhoïdal, par l'usage répété des suppositoires ci-dessus, en faisant recevoir au malade les bains de vapeur par le fondement, appliquant ensuite des cataplasmes émolliens sur les tumeurs hémorrhoïdales qui pourront se former, et enfin des sangsues à l'anus.

Je pense qu'il faut beaucoup insister sur l'eau de chaux, qu'on fera boire fréquemment à des doses qui seront augmentées par degrés.

On continuera de faire prendre l'extrait de ciguë de la manière prescrite; et si ce remède paraît agir trop faiblement pour arrêter les progrès de la dégénération des tumeurs squirrheuses de la vessie, il pourra être aiguisé en faisant prendre chaque jour au malade l'infu-

sion de deux grains de feuilles de solanum-bella-dona, dans une ou deux tasses d'eau. Cette dose pourra être augmentée graduellement, si on observe qu'elle n'altère pas trop les fonctions de l'ame.

Si on réussit par le régime et les remèdes précédens à procurer au malade un soulagement sensible et constant, ce qu'on ne peut espérer qu'au bout d'un certain temps, il pourra être utile, en les continuant, de leur joindre une tisane des bois sudorifiques.

B. *D. M. M.*

XCII. *Observation sur une Tumeur Squirrheuse au gosier. Autopsie.*

Je me rendis le 7 septembre 1773 auprès de feu M. Pinel. Le symptôme le plus fâcheux de sa maladie était alors une grande difficulté de faire passer les injections dans l'estomac. Il les avalait facilement et les portait sans obstacle jusques auprès de l'estomac. Parvenus à cet endroit, tantôt ils pénétraient dans l'estomac, et tantôt ils en étaient repoussés par le vomissement; mais ils causaient toujours au malade des douleurs très-vives et des mouvemens

comme convulsifs. Le passage des alimens dans l'estomac n'avait commencé à être difficile et douloureux d'une manière bien marquée que depuis six à sept semaines; mais, depuis cette époque, l'embarras et la douleur avaient été toujours en croissant. Le malade ressentait aussi, hors du temps où il prenait des liquides et des solides, une douleur inégalement vive, mais fort constante, qu'il rapportait à l'endroit de la partie inférieure de l'œsophage. Cette douleur permettait rarement au malade de se tenir redressé. Il ne pouvait la soulager qu'autant qu'il se tenait plié en avant, soit qu'il marchât, soit qu'il fût assis : elle l'empêchait de rester couché sur le dos ou sur le coté gauche. Cette douleur, dont le siége ne variait point, excitait des douleurs sympathiques moins constantes aux reins et aux épaules, et c'était même par ces douleurs que la maladie avait commencé il y a environ cinq mois.

L'histoire des infirmités que le malade avait souffertes précédemment, et même depuis des temps éloignés, présentait beaucoup de circonstances propres à faire illusion sur la nature de sa maladie actuelle, d'autant qu'elles indiquaient des affections mélancoliques et invétérées de l'ame, un désordre nerveux habituel dans la

constitution, et faisaient soupçonner une maladie hypocondriaque proprement dite.

Cependant cette histoire donnait aussi des lumières sur la cause et le siége de cette maladie. En effet le malade, dans sa jeunesse, avait été sujet pendant une année entière à rejeter tous les jours une partie de sa nourriture; et il avait souffert ensuite, pendant plusieurs années, un vomissement périodique qui revenait tous les quinze jours. Il avait eu, l'année dernière, des tumeurs glanduleuses en divers endroits de la tête, qu'on avait combattues par des remèdes qui n'étaient peut-être pas nécessaires. Elles se dissipèrent comme d'elles-mêmes peu à peu après la cessation de ces remèdes; et cette dissipation avait précédé de deux ou trois mois les premiers symptômes de la maladie actuelle. Ainsi on avait lieu de craindre que la délitescence de ces glandes n'eût déterminé, par métastase d'humeurs ou simple direction des mouvemens sur l'organe le plus faible, la génération d'une obstruction dans la partie de l'œsophage la plus voisine de l'estomac; partie dont la faiblesse et l'irritabilité, relativement aux autres organes, étaient assez prouvées par l'habitude antérieure des vomissemens périodiques; les progrès qu'avait faits cette maladie

étaient extrêmes; les douleurs, l'insomnie, et le défaut de nourriture suffisante avaient porté très-loin l'épuisement et l'émaciation. L'irritation nerveuse était à un très-haut degré, et causait, entre autres symptômes, des attaques de palpitation de cœur que tout exercice un peu considérable rendait plus fréquentes. Cette irritation nerveuse, jointe à l'indigestion des alimens qui étaient reçus dans l'estomac, qu'annonçaient la langue chargée, les flatuosités, etc., avait allumé une fièvre continue lente, où l'on observait chaque nuit des redoublemens marqués et toujours plus graves. Une oppression de poitrine se joignait par intervalles à tous ces maux; elle revenait surtout dans les redoublemens de la fièvre et s'aggravait par l'usage des narcotiques que l'on opposait aux douleurs et à l'insomnie.

Après avoir considéré avec toute l'attention possible cet état des choses, je dis, le lendemain de mon arrivée, aux parens du malade, que mon opinion était que la cause de cette maladie était une tumeur squirrheuse formée dans la partie inférieure de l'œsophage auprès de l'orifice cardiaque de l'estomac; que ce squirrhe me paraissait absolument incurable; que l'on ne pouvait que pallier les effets pernicieux de la dégénéra-

tion de ce squirrhe; que la terminaison funeste qu'il devait avoir, pouvait être éloignée de quelques semaines, mais qu'elle pouvait être aussi très-près. Je crus pouvoir exclure les causes plus légères et plus vagues qui avaient été proposées par des médecins consultés avant moi, comme les vapeurs, l'acrimonie du sang, les affections rhumatismales et d'autres causes qu'on avait soupçonnées sans fondement, telles que les obstructions du foie et de la rate dont je ne reconnus aucun signe suffisant. Cependant je ne donnai point mon sentiment comme démontré, mais comme ayant la plus grande probabilité; je proposai même de faire transporter le malade, avec toutes les précautions convenables à son état, jusqu'à Montpellier où, en lui continuant mes soins, je pourrais joindre mes lumières à celles de quelques-uns de mes confrères.

Je voyais en effet que la cause que j'assignais, quoique beaucoup plus probable que celles qu'avaient données des médecins qui n'avaient point été à portée d'observer les derniers degrés de la maladie, que cette cause, dis-je, pouvait n'être pas la vraie. Il était aisé d'observer et de rapporter à un grand nombre de causes différentes les douleurs extérieures, la

fièvre et les symptômes nerveux. Quant au passage très-difficile et très-douloureux des solides, et des liquides de l'œsophage dans l'estomac, on pouvait le faire dépendre, entre autres causes, d'une contraction spasmodique permanente du petit muscle du diaphragme dont les ailes auraient étranglé partie de l'œsophage. Cependant il est clair qu'un vice purement nerveux était beaucoup moins probable dans ce cas que la lésion organique. Etant persuadé que ce mal, quoique assez connu, était trop avancé pour céder aux remèdes, je crus devoir me borner aux secours palliatifs qui pouvaient diminuer une partie des symptômes et prolonger la vie du malade de quelques jours. Toutes les évacuations naturelles étaient suspendues. Je donnai, pour exciter un peu la transpiration insensible et les urines, de trois en trois heures, du vin stibié non trouble, d'abord à la dose de douze gouttes, et ensuite, à des doses plus grandes, mais toujours assez faibles, pour que ce remède n'agît, ni comme émétique, ni comme purgatif.

Je fis appliquer un vésicatoire à l'endroit de la douleur principale, et cet épispastique fut sans succès. Je fis frotter à plusieurs reprises le dos et les épaules avec un liniment volatil huileux,

et ces onctions soulagèrent sensiblement les douleurs de ces parties. Je tâchai de soutenir le malade par des bouillons de viande donnés en lavement; des lave-pieds tièdes lui procurèrent un peu de sommeil, mais je ne voulus rien tenter pour la cure radicale de cette maladie que je regardai comme désespérée. Je ne lui donnai qu'une pilule de deux grains d'extrait de ciguë; je ne répétai point ce remède qui aurait pu le fatiguer, et dont l'effet palliatif que j'ai observé dans plusieurs cas de squirrhe et de cancer me parut devoir être trop faible et trop tardif dans ce malade.

Le 11 du même mois, le malade fut plus agité et plus affaibli que les jours précédens. La nuit du 11 au 12, les palpitations du cœur et l'oppression de poitrine devinrent continuelles. Le pouls qui, quoique fébrile, avait toujours été assez fort et assez égal, même dans les fortes palpitations, devint petit, inégal, intermittent. Enfin, le malade tomba, le 12, au matin, dans une faiblesse où les forces de la vie s'éteignirent de plus en plus sans qu'il perdît la connaissance, jusqu'à l'heure de midi, qui fut celle de sa mort.

A six heures du soir du même jour, je fis faire l'ouverture du cadavre par M. Carles, maître

en chirurgie de Bise; un autre médecin fut présent à cette ouverture.

Nous trouvâmes le foie et la rate parfaitement sains, ayant la couleur et la consistance naturelles, et nous n'y découvrîmes aucune apparence d'abcès ni d'obstruction considérable. Nous remarquâmes seulement que ces viscères avaient sensiblement plus de volume que dans les proportions ordinaires. Mais la raison de cette différence était facile à saisir; l'estomac étant fort rapetissé par le manque de nourriture, avait cessé depuis long-temps de comprimer dans la digestion la rate qui s'était dilatée, ainsi qu'on l'a vu souvent arriver dans des cas analogues. La grandeur relative du foie qui n'est pas vicié, est un phénomène qu'on observe très-souvent dans les cadavres des personnes mortes en consomption et dont ce n'est pas ici le lieu de rechercher la cause.

L'estomac était extrêmement rétréci dans toutes ses dimensions; mais d'ailleurs il parut sain tant intérieurement qu'extérieurement. Son orifice cardiaque ou supérieur était comme étranglé ou violemment resserré par rapport à l'état naturel. Les parois de l'œsophage vers cet orifice avaient une consistance calleuse, approchant de la dureté du cartilage. A deux

pouces environ au-dessus de l'orifice cardiaque, le canal de l'œsophage était occupé dans toute sa circonférence, mais principalement dans sa partie postérieure, par une tumeur étendue, inégale, dure, noirâtre, et comme frangée, traversent l'intérieur et l'extérieur de l'œsophage. Ces érosions avaient donné beaucoup plus de sang à la surface externe de cette tumeur que dans la cavité de l'œsophage, car le malade n'avait craché que peu de sang; et, dans les derniers temps de sa maladie, il n'avait rejeté que lorsqu'il était à l'extrémité quelques flocons de chair pourrie et mêlée de sanie; mais nous trouvâmes dans la cavité de la poitrine beaucoup de sang épanché qu'avait dû donner une hémorrhagie causée par une érosion à la surface externe de cette tumeur squirrheuse dégénérée en carcinomateuse, d'autant que tous les autres viscères contenus dans la poitrine étaient en bon état. Il ne paraît pas douteux que cet épanchement de sang ne causât l'oppression et la syncope funeste qui terminèrent cette maladie.

N[a]. Le rhum ou eau-de-vie de sucre a la vertu d'augmenter les forces de l'intérieur, en poussant à la circonférence les humeurs. Il convient par conséquent à ceux que la faiblesse naturelle ou acquise de leurs poumons ou de l'estomac rend sujets à être suffoqués par le flegme; il est également indiqué dans les suppressions de transpiration qui menacent de catarrhe, ou qui y ont déjà donné lieu, ainsi que dans quelques asthmes, parce qu'alors la matière de l'excrétion cutanée reflue sur ces viscères. Comme tous les autres esprits, le rhum a la propriété de fortifier toutes les parties du corps, mais principalement l'estomac sur lequel a lieu sa première impression; il aide merveilleusement à la digestion, en relevant les forces abattues de ce viscère. On le mêle avec un tiers de sirop appelé dans les colonies *sirop de batterie*, auquel on peut substituer celui qu'on fait avec le sucre brut le plus chargé de mélasse; on en donne une cuillerée et demie à l'heure du coucher.

B. *D. M. M.*

XCIV. *Consultation sur une paralysie des extrémités inférieures.*

Madame qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée de trente-six ans; elle a embrassé la vie religieuse à l'âge de vingt-un ans. Au bout de cinq ou six ans de ce genre de vie, lorsqu'elle avait acquis de l'embonpoint, et qu'elle paraissait jouir d'une bonne santé, elle fut attaquée de maux d'estomac accompagnés de tournement de tête, et d'un vomissement habituel des alimens qu'elle prenait. Ce vomissement continua pendant deux ans, pendant lesquels les remèdes ne purent l'arrêter que pour quelque temps, et il disparut ensuite lorsqu'on eut cessé de faire des remèdes.

La malade ayant été délivrée pendant deux ans de cette incommodité, redevint sujette en 1771 à des vomissemens périodiques qui ont continué jusqu'au mois d'octobre dernier. Ces vomissemens revenaient tous les matins; ils faisaient rendre des matières glaireuses, bilieuses et de mauvaise odeur; ils se calmaient lorsque la malade avait pris un peu de café, et elle passait fort bien le reste de la journée.

En 1777, au mois d'octobre, la malade

ayant eu beaucoup de chagrin à l'occasion de la mort de M. son père, fut attaquée d'une douleur très-violente à l'hypocondre droit; cette douleur a continué pendant quinze mois, quoiqu'elle ait été affaiblie au bout de quelques semaines après son invasion, et elle n'a entièrement cessé qu'au mois de février de cette année.

Au mois de juin de l'année dernière, la malade prit des bains qui firent disparaître la douleur, mais seulement pour quelques jours. Huit jours après ces bains, elle commença à ressentir de la faiblesse dans les jambes; quelque temps après, elle prit des bains de jambes à la suite desquels elle vint à traîner la jambe droite et y perdit le sentiment du tact.

Étant allée ensuite à la campagne, elle s'aperçut, vers la fin d'octobre, que ses pieds et son bas-ventre étaient un peu enflés. Ayant pris encore trois bains, elle perdit entièrement les sensations du tact et les mouvemens volontaires dans les parties inférieures, quoiqu'elle ait été sujette depuis à y ressentir des douleurs et des mouvemens convulsifs, et qu'elle ressente encore continuellement des fourmillemens dans les jambes. Ces vomissemens périodiques ayant fini dans ce mois d'octobre (comme il a été dit), elle perdit l'excrétion du moucher, et les

urines qu'elle ne rendait que difficilement et en fort petite quantité furent supprimées, ce qui augmenta les enflures. Depuis lors, le bas-ventre dont l'enflure s'étend jusqu'à l'estomac, quoiqu'elle soit peu considérable, est privé de sentiment, et on peut le pincer sans que la malade sente rien.

La malade, étant rentrée dans le couvent au mois de novembre dernier, a fait divers remèdes qui ont été sensiblement inutiles ou même nuisibles, comme ont été des bains de jambes dans l'huile; elle avait perdu le sommeil durant les trois premicrs mois de cette année, mais à présent elle l'a assez bon, ainsi que l'appétit et le teint; elle a perdu de son embonpoint; elle est toujours bien réglée, étant d'une constitution pléthorique.

Depuis le mois d'octobre dernier, toutes les fois qu'il faut qu'elle rende les urines, on est obligé d'avoir recours à la sonde. Cette opération qu'elle ne sent pas précisément lui occasionne de la souffrance, et demande une force extraordinaire. Depuis le même temps, elle ne va à la garde-robe qu'autant qu'elle a pris des purgatifs, et elle ne peut retenir les lavemens qu'elle ne sent point.

Elle ne peut se tenir debout ni se déplacer elle-même : quand on touche ses jambes, elles se roidissent aussitôt, entrent en convulsion, et la secouent si violemment, qu'il lui semble qu'il se fait une dislocation générale dans toutes les articulations, où elle éprouve de fortes douleurs. Souvent aussi elle a des mouvemens convulsifs dans tout le corps, qui lui causent des sensations désagréables, et elle a quelquefois de la peine à respirer; elle souffre encore de son ancienne douleur à l'hypocondre droit, et elle en a une autre à l'endroit de l'os sacrum.

Comme elle est toujours dans la même attitude, il est survenu aux fesses une excoriation, suivie d'une plaie considérable, qui donne une suppuration abondante.

D'après cet exposé, qui est résumé avec le plus grand soin des mémoires qui m'ont été envoyés, voici ce que je pense de la nature de cette maladie, et du traitement qui lui convient.

Il paraît que l'estomac a été primitivement affecté dans cette maladie. Il y a environ dix ans qu'il contracta l'habitude d'un état dominant de mouvement antipéristaltique, qui fut continuée pendant deux ans, et qui cessa ensuite pendant deux autres années, mais qui depuis s'est reproduite périodiquement jusqu'au mois d'octobre dernier.

Les progrès de cette maladie de l'estomac, et les passions tristes que la malade a souffertes il y a dix-huit mois, ont déterminé la cardialgie, d'abord extrêmement violente, et ensuite moins vive, qui n'a cessé entièrement qu'après quinze mois de durée. Les affections paralytiques ont succédé à cette cardialgie de la même manière que la colique dite *de Poitou* et suivie de paralysie.

Les bains que prit la malade au mois de juin dernier calmèrent pour quelque temps les douleurs cardialgiques; mais ils décidèrent la langueur paralytique des extrémités inférieures, qui depuis est allée en croissant, tant en faisant prédominer l'atonie dans une partie des organes digestifs, en proportion de ce qu'ils affaiblissaient le spasme de l'estomac, qu'en disposant les extrémités inférieures qu'ils énervaient, à ressentir spécialement l'effet sympathique de cette atonie dans les organes digestifs.

On voit, par l'histoire de cette affection paralytique, que les bains, les demi-bains et les bains des jambes dans l'huile, l'ont toujours sensiblement aggravée; de manière qu'elle s'est étendue successivement des extrémités inférieures à la peau du bas-ventre, au rectum et à la vessie. Cet état de langueur générale a

porté sur toutes les excrétions, sur le moucher, sur l'excrétion des urines et sur la transpiration, ce qui a déterminé les enflures hydropiques, dont le progrès est encore arrêté par l'intensité des autres fonctions qui subsistent comme dans l'état naturel.

Cette paralysie des parties inférieures du corps est de l'espèce rare des paralysies qui sont mêlées de douleurs et de mouvemens convulsifs dans les organes qu'elles affectent. On ne peut concevoir cette sorte de paralysie qu'en reconnoissant que la sensibilité est augmentée dans les troncs des nerfs de l'organe paralysé, en même temps qu'elle est diminuée dans leurs rameaux : de manière que, lorsqu'il se fait une excitation violente ou inaccoutumée de la sensibilité dans les troncs, le sentiment qui descend sympathiquement dans les rameaux est assez puissant pour causer des douleurs et des mouvemens convulsifs dans l'organe paralysé. C'est ainsi que les jambes de la malade, lorsqu'on les remue, se roidissent et entrent dans de fortes convulsions; que la sonde, en pénétrant dans l'urèthre, excite une contraction convulsive, qui fait que cette opération demande une force extraordinaire, etc.

Les indications qui se présentent pour le

traitement d'une maladie aussi difficile et aussi grave sont : 1° si les douleurs cardialgiques qui se font sentir encore, quoique faiblement, redeviennent beaucoup plus fortes, les combattre par des remèdes calmans et antispasmodiques, mais avec la circonspection nécessaire pour ne pas augmenter l'énervation des organes actuellement paralytiques ; 2° exciter et soutenir l'excrétion des selles par des lavemens appropriés à la faiblesse qui domine dans les intestins, qu'on modifiera suivant le degré d'irritation et de spasme qu'on pourra observer dans ces organes, et auxquels on joindra ensuite des remèdes toniques et nervins qui puissent assurer le rétablissement des forces de ces mêmes organes ; 3° d'autant que les maux paralytiques trop invétérés pourraient n'être point dissipés par le seul rétablissement des fonctions des organes digestifs, employer des remèdes internes qui excitent la sensibilité des nerfs cutanés, et qui fassent révulsion de l'extrême sensibilité de leurs troncs.

Il est comme superflu de dire qu'on ne doit point négliger l'usage fréquent de la sonde, et le pansement de l'ulcère aux fesses.

On peut espérer de remplir les indications proposées, par les remèdes suivans, dont l'ad-

ministration doit toujours être modifiée par les conseils de M. le médecin ordinaire.

1° La malade se soumettra à un régime sobre et desséchant. Elle ne mangera de la viande que rôtie, et à dîner, s'abstenant de potages ou bouillon de viande et des ragoûts. Elle soupera légèrement, avec des alimens pris des végétaux, qui soient faciles à digérer et qui ne soient point venteux. Elle évitera le plus léger excès de toute boisson échauffante.

Elle se garantira avec soin de tout ce qui peut réprimer la transpiration. Elle ne dormira point le jour, et craindra même de se livrer trop long-temps au sommeil de la nuit. Elle cherchera continuellement à se distraire des idées tristes que peut lui causer sa maladie.

2° Si les douleurs cardialgiques reprennent une force approchante de celle qu'elles avaient dans les premiers temps, on emploiera les remèdes externes, les plus propres à les calmer, comme peut être l'application sur l'épigastre et l'hypocondre droit, des vessies remplies de lait tiède, auquel on aura ajouté des doses assez fortes de laudanum liquide; mais on s'abstiendra de l'usage des bains, qui a été sensiblement nuisible.

On aura soin de remédier à la constipation,

dont cette cardialgie sera accompagnée, en donnant, toutes les quatre ou six heures, aussi long-temps qu'il sera jugé nécessaire, une prise d'un purgatif approprié, comme d'un mélange de manne et d'huile d'amandes douces. Si ce laxatif paraît trop augmenter l'irritation, on ajoutera à chaque prise une dose convenable de laudanum liquide.

En même temps on appliquera sur l'épigastre, ainsi que sur l'épine du dos, à l'endroit des dernières vertèbres dorsales, des épithèmes composés avec la thériaque, un huitième de castoréum, et suffisante quantité de vinaigre de rue.

Si la malade vient à être de nouveau tourmentée de vomissemens, on combattra cette affection lorsqu'elle sera la plus forte, en donnant la mixture saline antiémétique de rivière, dans de l'eau de cannelle simple; et dans son état ordinaire, en donnant de l'infusion théiforme ou de l'eau de menthe adoucie avec le sirop de menthe, à laquelle on aura ajouté des doses convenables de la liqueur anodine minérale d'Hoffman, ou même de l'élixir de vitriol.

3° La malade prendra, pendant long-temps, chaque jour, matin et soir, vingt grains, et par

gradation, jusqu'à trente grains de savon blanc médicinal mis en pilules, avec suffisante quantité de poudre de racine d'énula-campana : sur chaque prise de ces pilules, elle boira huit onces de petit lait, préparé avec la moutarde (en mettant trois cuillerées de graines de moutarde, concassées sur deux livres de lait de vache, lorsqu'on aura commencé à le faire bouillir), et parfaitement clarifié, où l'on aura ajouté une once de suc de cresson et autant de suc de becabunga. On augmentera par degrés, suivant qu'il paraîtra utile, les doses du petit lait et des sucs.

Elle prendra, tous les trois jours, à l'heure du coucher, des pilules préparées avec une demi-drachme de sagapenum, quinze grains de rhubarbe, et suffisante quantité d'élixir de propriété. On augmentera graduellement les doses de ces remèdes, et on pourra même joindre à ces pilules quelques grains de jalap. Si ces pilules causent une irritation trop forte, on pourra rendre leur opération plus efficace, en donnant sur chaque prise de ce remède la décoction d'une drachme de tête de pavots blancs.

Si la malade vient à être affectée plus fortement qu'à l'ordinaire de sensations doulou-

reuses ou spasmodiques dans les entrailles, on aura recours à des calmans et à des antispasmodiques efficaces. On fera sur tout le bas-ventre des fomentations fréquentes, avec une décoction dans parties égales d'eau et de lait, de racines de guimauve, de feuilles de jusquiame et de fleurs de camomille. On fera, à l'endroit des parties les plus souffrantes du bas-ventre, des onctions fréquentes, avec un liniment composé de parties égales d'esprit de vin camphré, et du *balsamum trylericum*, qui est décrit dans la Pharmacopée de Paris.

4° Lorsque le régime et les remèdes précédens auront sensiblement rétabli les fonctions des organes digestifs, on combinera avec ces remèdes, et on leur fera succéder des nervins et des toniques appropriés, comme le baume du Pérou (dont on pourra donner, matin et soir, environ dix gouttes incorporées avec du sucre); le kinkina joint à moitié dose à la racine de valériane sauvage, et des martiaux dont on graduera l'énergie, comme de l'eau de rouille, du vin chalibé, etc.

Les remèdes évacuans et toniques, dont j'ai conseillé l'usage, doivent être administrés de la manière qui pourra être la plus avantageuse pour opérer en même temps la résolution des

affections hydropiques, dont la malade n'est attaquée que faiblement, mais dont on peut craindre les progrès.

5° On fera journellement, matin et soir, sur les extrémités inférieures, des onctions avec un liniment composé de deux parties d'huile de vers de terres et d'une partie d'eau de la reine d'Hongrie.

On tiendra constamment ces extrémités revêtues de bas et de caleçons, faits avec des peaux de lapins, dont le poil soit en dedans.

On fera aussi, matin et soir, lorsque le traitement sera plus avancé, des frictions (pendant un petit quart-d'heure à chaque fois) le long de l'épine du dos et sur les hanches, avec des flanelles pénétrées de fumées de mastic, de succin et de baies de genièvre.

Un remède qui pourra être très-utile, sera l'application de petits vésicatoires de côté et d'autre de l'os sacrum, à l'endroit de la douleur que ressent la malade dans cette partie. On joindra du camphre aux cantharides dans la composition de ces vésicatoires : on entretiendra pendant quelque temps l'écoulement qu'ils auront procuré ; et, après les avoir laissé sécher, on les renouvellera de temps en temps,

en réglant leur répétition sur leurs effets sensibles.

Entre les remèdes excitans et révulsifs qui peuvent convenir aux lésions des nerfs dans cette maladie, l'on doit compter sans doute les douches faites sur les vertèbres lombaires, sur l'os sacrum et sur les hanches, avec des eaux thermales appropriées, comme sont les eaux de Balaruc. Mais ces douches semblent devoir être plus efficaces, lorsqu'on aura fait précéder un usage assez long des remèdes qui ont été conseillés.

B. *D. M. M.*

XCV. *Consultation sur un ulcère du poumon.*

Madame qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée d'environ quarante ans ; elle est d'un tempérament sensible et fort irritable, elle est sujette depuis long-temps à des palpitations et à de grands maux de tête, qui cependant sont devenus moins violens ; elle a, depuis quinze ou seize ans, une perte blanche; elle fut attaquée, il y a cinq ou six mois, d'une fluxion ulcéreuse au nez, qui dura plus de six mois.

Au mois d'octobre 1775, dans un jour chaud, elle fut saisie par le froid; elle se trouva enrouée et la poitrine prise, et commença à tousser. Ayant négligé ce rhume, elle avait, deux mois après, la fièvre avec des reprises les soirs; elle rendait des crachats épais, jaunes et fétides; elle avait des sueurs nocturnes, surtout à la poitrine qu'elle sentait toujours gênée; le lait et les bouillons de grenouilles lui firent alors un bien très-marqué, mais la toux subsista, quoique beaucoup moindre. Elle devint plus forte au printemps de 1776, et à plusieurs reprises, dans le cours de cette année et de la suivante, où elle fut soulagée par l'usage du lait, des bouillons de grenouilles, de la teinture de kinkina et d'autres moyens appropriés.

Dans l'hiver de 1778, la toux de la malade devint très-violente, et elle cracha même du sang, dont elle a craché depuis deux ou trois fois; elle eut aussi alors une fièvre exacerbante les soirs, du dégoût et des sueurs nocturnes. Depuis cette époque, elle a été continuellement enrouée, et elle n'a point cessé de sentir un gargouillement au gosier, et une espèce de sifflement qui part du fond de la poitrine du côté gauche. Depuis ce temps, la toux a été parfois presque sèche, et ne donnant que de la pituite,

très-fatigante, excitant le vomissement et la fièvre, et le plus généralement elle a été suivie de crachats épais, faciles à détacher, et dont l'expectoration a été fort considérable.

La malade a toujours été réglée, son pouls est presque toujours agité et souvent fiévreux. Depuis le printemps, elle a la tête fort prise, lourde, pesante, le nez enchifrené, et la vue trouble; elle a même passé, dans le mois dernier, une quinzaine de jours où elle avait peine à distinguer les objets.

D'après ce résumé historique, on voit que la malade est disposée depuis long-temps aux affections ulcéreuses, et que son poumon est attaqué depuis environ quatre ans d'un état ulcéreux; j'appelle ainsi d'un nom général l'état de phlogose d'un organe, et de fonte des sucs nourriciers qui doivent le réparer.

Cet état ulcéreux du poumon est venu à la suite d'un rhume que la malade eut il y a quatre ans, et qui, étant negligé, amena une fièvre exacerbante hectique avec oppression de poitrine et excrétions colliquatives par les crachats et les sueurs. Un rhume semblable, survenu dans l'hiver de l'année 1778, reproduisit les mêmes symptômes, aggrava la toux, et excita le crachement de sang. La toux qui avait été

habituelle depuis le premier rhume, mais dont la force avait été très-variable après que les symptômes de la fièvre hectique avaient été très-calmés, a été beaucoup plus forte depuis le second rhume; elle a été suivie le plus souvent d'une expectoration facile et très-abondante, et parfois elle a été sèche, ou n'a chassé que des humeurs crues, et a été accompagnée d'une fièvre vive; ce qu'on a dû attribuer sans doute à des augmentations de la phlogose du poumon, qui interceptaient l'expectoration habituelle.

C'est à l'extension de l'état inflammatoire des vaisseaux aériens du poumon, plutôt qu'à des effets sympathiques de cet état, qu'on doit rapporter l'enrouûre continuelle de la malade; le gargouillement qu'elle a au gosier, et l'espèce de sifflement (dépendant d'un engorgement qui resserre la glotte) qu'elle sent résonner du côté gauche de la poitrine, où le poumon est probablement plus vicié.

Depuis le printemps dernier, les chaleurs de la saison et les mouvemens fébriles ont fort augmenté l'agitation intestine du sang, et introduit une pléthore relative, qui a déterminé une congestion plus forte du sang dans les vaisseaux de la tête; c'est ce qui a produit les diverses affections de la tête que la malade a souffertes

depuis, et particulièrement le trouble de la vue qui a été empêchée par la surcharge des humeurs dans ses yeux.

Les indications palliatives que présente le traitement de cette maladie, sont de calmer la toux, et de combattre l'état approchant de la fièvre hectique. Les indications curatives qui se rapportent à l'état ulcéreux du poumon, sont de détourner la congestion habituelle qui porte le sang et les humeurs sur le poumon; d'empêcher le progrès de l'inflammation de ce viscère, de travailler à la résoudre, et de corriger l'infirmité relative de cet organe.

On peut espérer de satisfaire à ces indications par le régime et les remèdes suivans, dont l'administration doit être dirigée d'après les conseils éclairés de monsieur le médecin de la malade.

1o La malade sera réduite presque pour toute nourriture aux alimens tirés des végétaux (pain, fruits, racines, légumes, etc.) que l'on choisira faciles à digérer et bien préparés; elle usera particulièrement de bouillons de navets et de raves, de sagou, de la décoction aqueuse, de la racine de salep, des crêmes d'orge adoucies avec de la cassonade. — Comme ce régime végétal pourrait ne pas soutenir assez les forces

de la malade, on lui donnera (mais seulement à dîner) un peu de viande blanche rôtie, si les mouvemens de la fièvre deviennent plus marqués et prennent une forme de redoublemens périodiques; on observera de placer tous les repas de la malade à des heures assez éloignées de celles des temps de ses redoublemens.

2° Le lait semble pouvoir convenir très-bien à l'état présent de la malade; je suis d'avis qu'elle prenne le lait d'ânesse, mais seulement d'abord à la quantité de demi-livre, et ensuite à celle d'une livre, qu'on lui donnera chaque matin dans son lit, et une heure avant qu'elle en sorte. — Si l'usage du lait a quelque inconvénient sensible, on y remédiera par des correctifs appropriés qui sont assez connus, comme par l'addition de l'eau seconde de chaux (à moitié dose ou au tiers), si le lait cause des aigreurs, par des acides faibles et enveloppés convenablement, qu'on donnera à une assez grande distance des prises du lait, s'il subit une corruption nidoreuse ou putride, etc.

3° La malade prendra, chaque jour, matin et soir, un mélange d'une once de suc de cresson, et de deux onces de suc d'endive, auquel on ajoutera dix grains du meilleur kinkina, et autant de nitre; on augmentera et modifiera

les doses des ingrédiens de ce remède, suivant les effets sensibles qui seront observés. La malade prendra le matin ce remède avant le lait, et le soir elle boira par dessus un verre d'orgeat ou d'orangeade, ou quelqu'autre boisson tempérante dont son estomac s'accommodera le mieux.

En même temps, la malade prendra, chaque jour, à des heures assez éloignées du repas, quelques verres d'une décoction (d'abord médiocrement forte, et ensuite plus saturée) d'espèces balsamiques et vulnéraires; comme racines de consoude, feuilles d'aigremoine et de mille-feuille, sommités d'hypéricum et autres semblables, qu'on adoucira avec suffisante quantité de sirop de tussilage.

On continuera pendant fort long-temps l'usage de ces remèdes résolutifs et fortifians, en y apportant les modifications nécessaires.

4° Pour calmer la toux, la malade recevra, par la bouche, plusieurs fois dans le cours de la journée, les vapeurs d'une décoction très-chaude de lierre terrestre, de véronique et d'autres plantes pectorales, contenues dans un vase à col étroit; on ajoutera un peu de vinaigre à cette décoction, lorsque les symptômes manifesteront un état d'inflammation plus forte dans

le poumon, à la suite d'une expectoration interceptée ou d'autres circonstances.

On ne donnera des narcotiques à la malade que dans le cas où ils seraient rendus nécessaires par l'insomnie que causerait la toux ; on essaiera de procurer sans leur secours un sommeil plus tranquille, en faisant prendre à l'heure du coucher des bains de jambes dans de l'eau légèrement tiède.

5° On détournera les congestions du sang et des humeurs sur le poumon, en excitant modérément la transpiration, et en soutenant les excrétions des selles. La malade fera journellement un exercice à cheval ou en voiture, qui sera augmenté par degrés, et dans lequel elle prendra les précautions convenables pour ne point souffrir de suppression de transpiration.

Elle prendra aussi des lavemens simples, ou chaque jour, ou du moins aussi fréquemment qu'il sera nécessaire, pour remédier au défaut de liberté du cours des selles.

Pour augmenter l'excrétion des humeurs muqueuses de la membrane pituitaire, la malade pourra user d'errhins doux ; prendre, en guise de tabac, une poudre composée de feuilles de bétoine et marjolaine, des fleurs de lavande, etc.

Si, malgré les remèdes précédens, révulsifs et autres, la congestion des humeurs sur le poumon fait des progrès dangereux, et surtout si les règles viennent à se supprimer, je suis d'avis d'établir à une jambe un cautère, dont on entretiendra l'écoulement avec le plus grand soin.

6° Si une douleur vive fixée en quelque endroit de la poitrine, et d'autres indices annoncent un état d'accroissement considérable de l'inflammation du poumon, on se hâtera d'y remédier, en appliquant un vésicatoire à un endroit voisin de la douleur. Dans un cas semblable, on verra s'il est à propos de pratiquer une petite saignée (seulement de quatre ou cinq onces de sang), ayant égard à l'état des forces ainsi qu'à la fréquence et à la dureté du pouls. Dans le même cas, on insistera sur les remèdes tempérans et antiphlogistiques.

Si, malgré tous les secours qui ont été proposés, et qui doivent être suivis long-temps avec beaucoup de constance, l'état ulcéreux du poumon devient plus grave, on suivra un traitement relatif aux progrès et aux variations qu'on observe dans cet état, ainsi qu'aux divers symptômes de flux immodéré ou autres qui pourront survenir.

B. *D. M. M.*

XCVI. *Consultation sur une affection asthmatique et nerveuse.*

Monseigneur qui me fait l'honneur de me consulter, a été sujet, dès sa première jeunesse, à avoir la respiration difficile; il eut, à l'âge de vingt ans, des oppressions plus fortes, et quelques années après un crachement de pus, accompagné d'une grande faiblesse et de douleurs dans la poitrine et entre les épaules. Il fut réduit, pendant neuf mois, à la diète blanche; et ce crachement de pus fut tari, mais deux ans après cette suppuration se renouvela avec la même force et fut encore guérie par l'usage du lait. Depuis ce temps le malade a craché plusieurs fois le pus, mais ces crachemens n'ont pas de symptômes graves qui les suivent, et sont seulement annoncés par des oppressions plus fortes qu'à l'ordinaire.

Depuis une vingtaine d'années le malade a une affection asthmatique qui revient toutes les nuits; depuis cette époque il sent, presque tous les jours, vers les six heures du soir, une gêne dans la respiration, qui augmente jusqu'à la pointe du jour, où elle se dissipe. Chaque accès est terminé par une expectoration diffi-

cile de crachats tenaces : le malade est fort soulagé quand il peut rendre des vents dans l'accès. — On a observé que le serein et la poussière sont fort contraires au malade, et qu'un temps couvert ou pluvieux lui est plus favorable qu'un ciel serein. Ce dernier vice de la sensibilité du poumon est rare chez les asthmatiques.

Le malade, depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui de onze, était sujet à des tourmens de tête violens et accompagnés de fadeurs d'estomac; il n'eut pas de ressentiment de cette incommodité jusqu'à l'âge de quarante-un ans, temps auquel il eut un grand nombre d'affections nerveuses très-fortes. Il était sujet alors à avoir des nausées et des langueurs d'estomac suivies de défaillances : il sentait dans la tête des vibrations qui l'obligeaient à tenir les yeux fermés. Les tendons du cou étaient raides et souffraient quand il remuait la tête : toutes les parties externes de la tête étaient tendues et tiraillées, et même les tempes s'enflèrent sensiblement. Le malade sentait l'intérieur de la tête fort embarrassé ; il avait des engourdissemens à la joue droite, au bras et à la jambe, du côté droit : tout lui paraissait pencher du côté droit ; et même lorsqu'il regardait deux

lumières placées à une égale hauteur, celle du côté droit lui paraissait plus basse que celle qui était à la gauche. Lorsqu'il se couchait du côté droit, cette situation augmentait les vibrations dans la tête et les angoisses d'estomac.

Dans le même temps le malade était extrêment faible et avait perdu le sommeil ; son pouls était petit et concentré, sans être fréquent; il sentait souvent, entre les épaules, une chaleur vive et durable : il rendait des urines très-limpides; quelquefois, étant au lit, il avait des mouvemens convulsifs des extrémités.

Le malade avait été trois fois dans cet état fâcheux, lorsqu'on le porta à faire un voyage qui produisit une révolution très-avantageuse pour sa santé; depuis lors, il a par intervalles des attaques de nerfs, dont les symptômes sont semblables à ceux de la première attaque, mais à un degré beaucoup plus faible, quoique leur durée soit variable. D'ailleurs, le malade se sent habituellement la tête embarrassée (il a les oreilles comme bouchées, et plus ou moins sourdes dans les fortes attaques des nerfs); il ne peut se coucher sur le côté droit, et il lui paraît n'être pas aussi libre de ce côté que du gauche. — Il y a plusieurs an-

nées qu'on lui a conseillé l'usage du petit lait, mais depuis quelque temps il ne peut le supporter; les seuls remèdes dont il fait usage, sont les bains domestiques et des bouillons appropriés.

On demande les remèdes les plus propres à prévenir les attaques des nerfs et à diminuer leur force, ainsi que ceux qu'il faudrait employer si elles venaient à un certain point.

On demande aussi les remèdes qui pourraient prévenir les reprises de l'asthme, comme ceux qui peuvent diminuer la violence et la durée de ces reprises, lorsqu'elles causent trop de fatigue.

Les attaques de maux nerveux que le malade a de temps en temps, et les reprises d'asthme qu'il souffre toutes les nuits, sont extrêmement éloignées du degré où elles pourraient amener des affections prochainement dangereuses. Cependant, comme on desire que j'indique ces affections graves qu'il serait possible qui survinssent aux infirmités actuelles, et les remèdes qui leur seraient le plus appropriés, je ferai les observations suivantes :

1° Les attaques de nerfs portées au plus haut degré peuvent dégénérer, dans ce cas, de pertes de sentiment et de mouvement dans divers

organes. Les principaux remèdes de ces affections (à la suite des évacuans des premières voies, des sinapismes et autres secours qui pourraient être indiqués) seraient les remèdes dits *nervins* ou *céphaliques*, tels que la teinture d'ambre et les sels volatils huileux, la racine de valériane sauvage, les graines de petit cardamome et autres aromatiques actifs. L'usage continué de ces nervins serait très-efficace pour prévenir le retour de ces affections.

2° Les reprises de l'asthme pourraient devenir violentes au point de menacer de suffocation. On observerait alors avec beaucoup de soin quelles seraient les causes de cette affection périlleuse; si elle était produite par un spasme du poumon qu'aurait irrité la poussière qu'on aurait respiré, ou quelqu'autre cause soudaine: on donnerait, pour remédier à cet état convulsif du poumon, vingt à trente gouttes d'esprit volatil de sel ammoniac dans un julep antispasmodique. — Si ce danger de suffocation venait des progrès qu'aurait faits le catarrhe des humeurs qui engorgeraient le poumon, on appliquerait un vésicatoire entre les deux épaules; on ferait prendre du kermès minéral à doses assez fortes et assez rapprochées, et de l'oxymel scillitique dans de l'eau de cannelle simple.

Les indications que présentent les incommodités compliquées que souffre monseigneur, sont :

1° D'affaiblir les reprises d'asthme dont il est tourmenté toutes les nuits, et de rendre plus complète l'évacuation critique qui termine chacune de ces reprises;

2° De fortifier les poumons dont l'infirmité paraît être originaire, par des remèdes placés dans les temps où les retours de l'asthme seront moins fâcheux, et qui préviennent la dégénération ulcéreuse à laquelle le poumon est disposé;

3° De prévenir les attaques des maux nerveux, en combinant les remèdes destinés à remplir les indications précédentes, et d'autres secours, de manière à fortifier toute la constitution, et à y produire des alternatives d'excitation et de relâchement (opposées aux états successivement dominans de spasme et d'atonie) qui rappellent l'ordre le plus naturel de la distribution des forces du principe vital.

On peut satisfaire à ces indications par le régime et les remèdes suivans :

1° Pour affaiblir les reprises d'asthme, il faut constamment détourner la congestion habituelle des humeurs qui se jettent sur les pou-

mons, et prévenir la génération des humeurs surabondantes; on y réussira, en assurant la facilité des digestions et la liberté des excrétions naturelles.

Dans ces vues, le malade ne se nourrira que des alimens dont il a éprouvé que la digestion lui est facile. Il s'abstiendra de toutes les boissons échauffantes, et particulièrement des liqueurs spiritueuses. Il fera trois repas chaque jour, et persévérera dans l'usage où il est de prendre peu de nourriture au repas du soir.

Il usera fréquemment des alimens médicamenteux qui sont propres à aider l'expectoration, comme le miel, l'ail, l'estragon, les raves, etc. — Il ne négligera pas l'usage des poudres, des plantes céphaliques prises en guise de tabac, et d'autres errhins doux qui puissent lui procurer un moucher abondant. Il se garantira avec soin de tout ce qui pourrait lui causer des suppressions de la transpiration, qu'on excitera par le moyen des bains et de l'exercice (comme il sera dit plus bas); il prendra journellement des lavemens d'eau pure, qu'on rendra émolliens ou laxatifs, si cela est nécessaire, pour remédier à la constipation.

Lorsqu'on aura insisté quelque temps sur ce régime, le malade se mettra à l'usage habituel

d'une décoction de feuilles de marrhube (dont on mettra deux poignées sur trois livres d'eau, qui seront réduites à deux pour la coction); il boira dans les premiers temps quatre ou cinq verrées chaque jour, et dans la suite plus par degré de cette décoction, qu'on pourra adoucir avec le sirop de violettes.

Dans les temps où les retours de l'asthme seront rendus plus fâcheux qu'à l'ordinaire, par une accumulation d'humeurs glaireuses et tenaces qui embarrasseront le poumon et l'estomac, il sera utile de procurer des vomissemens médiocres, en faisant boire copieusement d'une infusion tiède et saturée de *raphanus rusticanus*. — Si ce vomitif est faible, on pourra donner, mais beaucoup plus rarement, dans les mêmes circonstances, l'ipécacuanha à petites doses, comme à celle de quinze grains. — Quelque modérés que soient ces vomitifs, on observera si leur impression est très-fatigante et se prolonge trop, auquel cas on n'hésitera pas à faire prendre un léger narcotique au déclin de leur opération.

Lorsque les reprises d'asthme seront plus violentes que de coutume, on pourra les calmer en faisant prendre, dans l'état même de la reprise, des antispasmodiques, comme le julep suivant, qu'on donnera par cuillerées.

Prenez une drachme d'assa-fœtida, résolvez-la dans cinq onces d'eau de rue; ajoutez quarante gouttes de la liqueur anodine minérale d'Hoffmann, et six drachmes de sucre blanc mêlé. — Si le malade a trop de répugnance pour ce julep fétide, on substituera un julep préparé avec l'eau rose, et le musc broyé avec du sucre.

Lorsque les reprises d'asthme seront plus longues et plus pénibles qu'à l'ordinaire, on pourra les abréger, en employant, au déclin de la reprise, divers remèdes propres à exciter l'expectoration qui doit la terminer. Le malade recevra, par la bouche, des vapeurs d'une décoction bouillante d'espèces pectorales, à laquelle on aura ajouté un sixième de vinaigre. On lui donnera quelques tasses d'une forte infusion de *camphorata*. Si les crachats paraissent très-difficiles à détacher, on lui fera prendre vingt grains de gomme ammoniac, résouts par la trituration dans quatre onces d'eau de pouliot.

Si la violence des accès d'asthme porte trop loin l'insomnie, l'usage prudent des narcotiques pourra être nécessaire. On essaiera d'abord les plus doux, comme l'extrait des fleurs de coquelicot (à la dose de quinze ou vingt grains), l'infusion d'une demi-poignée de feuilles de

cynoglosse, etc. Si ces calmans sont trop faibles, on fera prendre vingt gouttes (ou plus par degrés) de l'élixir antiasthmatique suivant :

Prenez fleurs de benjoin et opium purifié, de chaque; une drachme, camphrée, deux scrupules ; huile essentielle de graines d'anis, demi-drachme ; esprit de vin rectifié, deux livres : faites digérer et couler.

2° Dans les temps où les attaques d'asthme seront devenues moins fortes et moins durables, on tâchera de remédier autant qu'il sera possible à l'infirmité relative du poumon, en continuant, suivant les circonstances, les différens remèdes qui ont été prescrits; on leur en joindra d'autres qui puissent fortifier le poumon en même temps qu'ils excitent l'expectoration, comme les tablettes de soufre et la conserve de racine d'*énula-campana*.

La combinaison du lait et du kinkina, qui sera indiquée ci-dessous, sera très-appropriée; si le malade vient à avoir de nouvelles attaques de crachement de pus, on pourra alors y joindre avec succès l'usage des plantes balsamiques, comme les sommités fleuries d'hypéricum, etc., et celui du baume du Canada ou autre baume naturel, à doses prudemment graduées. — Si cet état de suppuration traînait en longueur, il pour-

rait indiquer d'autres secours, comme l'application d'un cautère, etc.

3º Dans l'administration des remèdes destinés à remplir la première indication, on aura soin de faire dominer les remèdes excitans lorsque le malade sera plus abattu, et les calmans si c'est l'irritation qui domine.

On observera la même conduite dans le choix des remèdes par lesquelles on combattra les différentes affections nerveuses. Par exemple, pour dissiper les vents qui fatigueront le malade lorsqu'il sera fort échauffé, on lui donnera quelques gouttes d'élixir de vitriol dans un verre d'eau froide; et s'il se trouve fort abattu, il usera d'une infusion théiforme de gingembre ou de graines d'anis.

Les secours les plus appropriés pour augmenter chez M[gr] les forces du genre nerveux et celles du poumon, sont:

1º L'usage combiné du kinkina et du lait. — Ainsi, il prendra très-long-temps, deux fois par jour, le matin et le soir, vingt grains et plus par degrés, d'excellent kinkina mis en poudre, et incorporé en bol avec la conserve de fleurs de romarin, et il boira sur le bol du matin une demi-livre de lait d'ânesse;

2º L'usage alternatif et fréquemment répété

des bains tempérés que Mgr prendra le matin, et de l'exercice qu'il fera en voiture aux belles heures de la journée.

B. *D. M. M.*

XCVII. *Consultation sur une cataracte.*

Monsieur, qui me fait l'honneur de me consulter, ayant fait des excès de lectures pénibles qui avaient extrêmement fatigué sa vue, a souffert, au commencement de cette année, une fluxion inflammatoire très-violente sur l'œil droit. Cette fluxion s'est étendue à la plus grande partie du globe de l'œil, de sorte que le malade sentait ce globe comme pressé en tous sens dans son orbite; elle a résisté pendant quelque mois à tous les remèdes qu'on a employés pour la résoudre.

Lorsque cette inflammation a cessé, on a vu succéder un épaississement de l'humeur aqueuse et du cristallin de cet œil. Les divers remèdes qu'on a employés depuis, ont été suivis du rétablissement de la transparence de l'humeur aqueuse. On a lieu de croire aussi que, depuis leur usage, l'état du cristallin a été amélioré, puisque le malade distingue aujourd'hui par

l'œil affecté l'ombre de la lumière, distinction qu'il assure n'avoir pas pu faire quelque temps auparavant.

Cependant, par un examen attentif de cet œil malade, nous y avons reconnu une cataracte qui nous a paru formée par l'épaississement du cristallin que nous avons soupçonné de plus être flétri ou diminué de volume, à raison de la profondeur apparente de sa situation derrière la prunelle.

Nous avons vu que cet œil est dans un état de langueur semi-paralytique : il n'est point attaqué de goutte sereine complète ; car sa prunelle, qui est toujours dilatée, se resserre à un degré sensible, lorsqu'elle est exposée à l'impression soudaine d'une lumière vive ; mais ce resserrement est peu considérable, et l'est d'autant moins, que son apparence est un peu exagérée par une illusion optique qui a lieu dans cette expérience ; car cette dilatation de la prunelle, qui reste la même, semble un peu plus grande, quand elle est vue dans l'ombre, que quand on la voit exposée à une lumière plus forte, qui, augmentant l'éclat de l'anneau de l'iris, fait paraître cet anneau plus large relativement à son ouverture.

Ainsi la cataracte de cet œil est de l'espèce

de celles auxquelles on donne le nom de *glaucome*, parce qu'elle a une situation profonde derrière la prunelle, et parce qu'elle est compliquée d'une goutte sereine imparfaite.

Les causes qui ont produit cette maladie sont assez manifestes, sur-tout si l'on considère que la constipation à laquelle le malade est sujet, sa vie sédentaire, et le travail de tête auquel il s'est livré constamment, ont établi chez lui, depuis long-temps, l'habitude d'une tendance vicieuse du sang et des humeurs vers la tête.

L'impression vive d'un air froid ayant irrité l'œil droit qui était singulièrement affaibli, y détermina une fluxion très-forte, à raison de la congestion habituelle des humeurs vers la tête; et sans doute aussi par l'effet de la transpiration supprimée dans une partie du corps, l'œil fut attaqué d'une inflammation fort étendue. Cette ophtalmie ayant été résoute imparfaitement, a laissé des obstructions dans le tissu cellulaire et dans un grand nombre de vaisseaux des membranes de l'œil. Ces engorgemens ont empêché les secrétions, et les résorptions des humeurs de l'œil, d'où il est facile de déduire le défaut de ténuité et de transparence qu'a souffert long-temps l'humeur aqueuse, ainsi que l'opacité qui subsiste

dans le cristallin. Il est naturel de penser que de semblables engorgemens dans les vaisseaux sanguins, dont la rétine est parsemée, pressent et resserrent cette expansion pulpeuse du nerf optique de manière à en diminuer extrêmement la sensibilité, ce qui cause la semi-paralysie de l'iris.

Les indications qui se présentent dans ce cas sont donc, 1° de travailler à résoudre les obstructions que l'inflammation de l'œil a laissées dans les vaisseaux et le tissu cellulaire de cet organe, et, dans cette vue, d'affaiblir la congestion habituelle du sang et des humeurs vers la tête, d'exciter ensuite des dérivations de mouvemens et d'humeurs vers les parties voisines de l'œil, et d'employer des remèdes incisifs et fondans qu'on rendra plus forts par degrés; 2° d'accroître par des nervins appropriés la sensibilité de la rétine et des autres parties engorgées; 3° de s'écarter de ces méthodes les plus naturelles si elles paraissent trop lentes à procurer la résolution, et d'en essayer de perturbatrices, mais pour revenir aux premières, si ces essais n'ont point une utilité assez promptement sensible, et qui aille en croissant. J'appelle *méthodes perturbatrices* celles qui font dans la constitution un

grand changement qui est quelquefois avantageux dans des cas semblables ; elles consistent, dans ces cas, à administrer des remèdes qui portent une ou plusieurs excrétions au-delà de leur degré naturel, ou bien des remèdes de nature vénéneuse, dont le succès paraît être encore plus accidentel.

Quelque grave que soit cette maladie de l'œil, on peut espérer qu'elle cédera à quelqu'une de ces méthodes de traitement ; mais si elles n'ont point le succès qu'on desire, il faudra en venir à l'opération de la cataracte. Nous pensons que le malade sera préparé de la manière la plus convenable à cette opération, par un long usage des remèdes résolutifs et nervins sur lesquels nous conseillons d'insister principalement. Non seulement l'opération serait infructueuse, tant que l'œil restera dans cet état de langueur, comme paralytique, mais même elle pourrait avoir des suites qui rendraient la goutte sereine, complète et incurable.

On peut espérer de remplir les indications précédentes par les remèdes que nous allons prescrire. M. le médecin ordinaire réglera l'administration et les combinaisons de ces remèdes, ainsi que le choix des remèdes analogues qu'on

pourra leur joindre en différentes circonstances.

1° On établira le plus tôt possible un cautère au bras droit, et on entretiendra cette issue avec beaucoup de soin par des pansemens répétés deux fois le jour.

On commencera par purger le malade avec une médecine ordinaire, ensuite on aura toujours soin d'entretenir la liberté du ventre; pour cette fin, le malade prendra chaque jour un lavement d'eau pure qu'on ne rendra émollient ou laxatif qu'en cas de nécessité ; si ces lavemens ne remédient point à la constipation habituelle, on fera prendre au malade de temps en temps, à l'heure du coucher, des pilules composées avec dix grains d'extrait aqueux de rhubarbe, quinze grains de sagapenum, et suffisante quantité d'élixir de propriété.

Il boira, chaque jour, dans la matinée, plusieurs tasses de thé, dans l'une desquelles on aura fondu un *oleosaccharum* fait avec du sucre et trois ou quatre gouttes d'huile essentielle de safran. Ces remèdes pourront exciter utilement le cours libre de la transpiration et des urines. Suivant qu'on observera le bon effet de ces révulsions assidues dans les parties éloignées, on passera à l'usage des dérivatifs ou des

révulsifs appliqués dans les parties les plus voisines de l'œil cataracté. On s'abstiendra des vapeurs des linimens, et des collyres qui porteraient sur les yeux même. Ces topiques seraient, dans ce cas, ou nuisibles comme les gras et les spiritueux, ou indifférens comme les eaux distillées qu'on croit ophtalmiques, etc.

Mais on pourra pratiquer successivement, selon l'effet des révulsifs généraux, les divers remèdes qui vont être exposés. — On lavera fréquemment le visage, et sur-tout les sourcils, avec de l'eau de savon à laquelle on aura ajouté un sixième, ou plus, d'esprit-de-vin camphré; on pourra essayer de faire, matin et soir, pendant quelques jours, sur la tête, des douches avec l'eau commune chauffée jusqu'au trente-huitième degré du thermomètre de Réaumur.

On appliquera derrière l'une et l'autre oreille de la *trentavelle* (ou écorce de la tige de thymelda), qui produira un suintement qu'on entrediendra long-temps; enfin on pourra essayer un usage fréquent de divers sternutatoires. Le malade usera, en guise de tabac, d'une poudre composée avec parties égales de cubèbes, et de racines de valériane sauvage. Il ne serait pas prudent d'user de sternutatoires violens.

Ces différens révulsifs doivent aider au succès

des résolutifs qu'il faut faire prendre assidument au malade pendant long-temps. Parmi les résolutifs qui sont les plus appropriés dans ce cas, nous indiquerons, 1° des bouillons de poulet (qu'on fera prendre d'abord le matin, et dans la suite le matin et le soir), dans lesquels on aura fait cuire des racines de persil, de céléri, de panais, de salsifis et autres analogues (ayant soin de passer les bouillons pour séparer la partie ligneuse de ces racines qui causerait des vents), et dans chacun desquels on ajoutera le suc exprimé de douze cloportes, et plus, par degrés. On donnera ces bouillons par des reprises de plusieurs jours consécutifs; 2° des bols altérans avec un ou deux grains de kermès minéral, de six à dix grains de mercure doux, et suffisante quantité de conserve de racine d'*enula-campana*. On donnera un de ces bols de deux ou trois soirs l'un, à l'heure du coucher, pendant l'usage des bouillons ci-dessus.

2° Il est essentiel de placer dans les intervalles des reprises des bouillons qui ont été conseillés, et dans la suite de joindre perpétuellement aux remèdes révulsifs et résolutifs qui seront employés, l'usage des remèdes vraiment nervins, qui sont dits aussi *céphaliques*,

antiparalytiques, etc. Tels sont la conserve de fleurs de romarin, l'extrait des feuilles de rue préparé avsc l'esprit-de-vin, etc.; mais de tous les vrais nervins, le plus approprié dans des cas semblables à celui-ci est la valériane sauvage dont on fait prendre la décoction, en y ajoutant un peu de noix muscade pour corriger la qualité nauséeuse dc ce médicament.

3° Nous avons dit qu'il y a deux sortes de méthodes perturbatrices qu'on peut essayer, si les remèdes précédens ont de faibles effets; mais avec la condition qu'il faut revenir promptement à ces remèdes, si ces méthodes n'ont point un succès assez marqué et assez durable.

La première sorte de ces méthodes, qui ont réussi quelquefois dans des cas semblables, renferme celles qui portent les excrétions naturelles au-delà du degré ordinaire. On peut réussir dans ce cas en donnant intérieurement du mercure doux, ou quelque autre préparation plus faible de mercure, qui excite une salivation médiocre, qu'on soutiendra quelque temps, ou en faisant prendre du sublimé corrosif, de telle manière qu'il augmente très-sensiblement toutes les excrétions à la fois.

La seconde sorte de ces méthodes est de

celles où l'on emploie des remèdes vénéneux, qui ont quelquefois un effet résolutif, tels que l'extrait de ciguë, l'infusion *de solanum belladona*, etc. Parmi les remèdes de ce genre, nous sommes portés à croire que l'extrait de jusquiame blanche peut être plus souvent utile. La première dose de cet extrait doit être seulement d'un quart de grain; chacune des augmentations des doses de ce remède doit être aussi d'un quart de grain tout au plus. Ces augmentations doivent être faites avec beaucoup de prudence, et ne doivent point avoir lieu tant que ce remède produit un sentiment de sécheresse dans la gorge (qui est son effet spécifique).

Nous conseillons au malade de faire, chaque jour, pendant la durée de ce traitement, un exercice modéré, surtout en voiture, ayant soin de ne pas s'exposer sans précaution aux fortes intempéries de l'air. Il doit prendre fréquemment des bains tempérés; il doit s'abstenir de tous les alimens indigestes, et particulièrement du poisson et des légumes.

M. le médecin ordinaire suppléera à tous les conseils diététiques qui peuvent être utiles.

Le malade évitera avec soin de se livrer à de fortes contentions d'esprit; il lui importe

extrêmement de posséder son ame en paix; mais nous l'aurions mal connu, si nous jugions nécessaire de lui donner des conseils moraux.

B. *D. M. M.*

XCVIII. *Consultation de MM. Lamure et Barthez sur une affection scrofuleuse.*

Le jeune malade, pour lequel on nous a fait l'honneur de nous consulter, est âgé de quatorze ans; il est né d'un père qui, à la suite d'une fièvre maligne qu'il eut à l'âge de vingt ans, est devenu sujet à un fort catharre sur la poitrine, qu'il a habituellement depuis quarante ans. Il s'est bien porté jusqu'à quatre ans; ayant fait à cet âge une chute considérable, il fut affecté de suite de diverses incommodités que produisit un vice scrofuleux qui se manifesta dans toute la constitution. Le développement de ce vice peut être décidé par cette chute, comme on voit de semblables accidens déterminer vers le même âge des affections rachitiques, etc.

On remarqua alors qu'il se réchauffait difficilement dans son lit en hiver; il avait des douleurs dans les membres, des tumeurs aux

articulations, surtout des poignets et des pieds, et les glandes du cou engorgées ; à ces maux se joignaient l'exténuation, la fièvre qui était parfois violente, et divers autres symptômes. Ces infirmités se soutinrent pendant trois ans ; elles furent sensiblement aggravées par l'usage de quelques bains domestiques, qui rendirent le malade pris et roide de tout le corps ; il fut aussi plus incommodé par l'effet des bains d'Assas, qui n'ont pas plus d'activité que les bains domestiques. Il était naturel que ces bains employés sans préparation, et sans être précédés d'autres remèdes convenables, déterminassent sur les articulations affectées des fluxions plus fortes des humeurs surabondantes et excrémentitielles.

Le malade prit ensuite pendant un an des poudres d'Aillaud qui parurent le guérir, et pendant leur usage il devint sujet à avoir sur le cuir chevelu une éruption d'une humeur fétide qui se formait en croutes. La suppuration qui s'établit ensuite à la tête, n'a jamais entièrement tari ; et l'engorgement qui a toujours subsisté dans les glandes du cou, a été constamment proportionné à cette suppuration. Les évacuations révulsives, procurées assidument par les poudres d'Aillaud, aidèrent la

nature à produire à l'extérieur de la tête une suppuration dont les variations ont toujours été dépendantes de celles de l'engorgement primitif des glandes du cou, dans lequel cette suppuration n'a pu faire qu'une crise incomplète.

Deux ans après cette cure imparfaite obtenue par les poudres d'Aillaud, les douleurs et la gêne des articulations reparurent au mois d'avril. Ces maux furent singulièrement augmentés au mois d'août suivant, après une course forcée que le malade fit avec une vive frayeur ; il survint de la fièvre qui redoublait les soirs, qui parut dans la suite céder aux purgatifs, une toux sèche, fréquente, avec difficulté de respirer, de l'embarras et du gonflement dans le bas-ventre ; un plus grand engorgement des articulations, des extrémités avec amaigrissement du reste du corps. Il paraît que ce renouvellement de la maladie fut puissamment déterminé par le trouble et l'infirmité que causa dans toute la constitution l'accident que le malade éprouva au mois d'août.

A la fin du mois de mai dernier, le malade a commencé d'être traité par un médecin qui a trouvé les symptômes moins fâcheux qu'ils ne l'étaient au commencement de l'année der-

nière ; il a remarqué que le bas-ventre n'était pas douloureux, et ne présentait point au tact d'obstructions sensibles ; il a fait pratiquer deux exutoires, l'un au bras, et l'autre à une jambe du malade ; il l'a fait user d'une décoction de garance et de capillaire. Le malade a pris et prend encore tous les jours des pilules (dont on a augmenté la dose par degrés) composées avec l'extrait de ciguë, la terre foliée de tartre, le mercure doux et le sel volatil de corne de cerf ; et il a pris tous les huit jours les pilules alexitères purgatives de Rotrou, qui lui ont fait rendre par haut et par bas beaucoup de matières glaireuses et fétides, dont les évacuations ne l'ont point affaibli. L'usage de ces remèdes, qu'on a continué jusqu'à présent, a été suivi d'une diminution sensible de la toux. Le pouls est devenu moins petit et moins fréquent, surtout les soirs, qu'il n'était auparavant. L'engorgement dans les glandes du cou est toujours le même, mais il est moins considérable dans les articulations des mains et des pieds, dont le mouvement est plus aisé.

M. le médecin du malade propose, 1° de continuer le même traitement pendant plusieurs mois, en donnant de temps en temps de la magnésie ; 2° de faire prendre au malade les

eaux et les bains d'Ax (qui sont analogues aux eaux de Barèges), de faire avec ces eaux des douches sur les articulations des pieds et des mains, et de continuer pendant trois mois la boisson de ces eaux; 3° de faire des fumigations avec les poudres mercurielles de M. l'Alouette. — Il est indécis sur l'usage du lait, qui, d'un côté, paraît indiqué par la maigreur du malade, par un peu de toux qui lui reste, par le goût décidé qu'il témoigne avoir pour ce remède; mais qui, d'un autre côté, est contre-indiqué par l'épaississement de la lymphe et la tendance des humeurs à l'acidité.

On nous demande de donner notre avis sur ce projet de traitement, en marquant les modifications qu'il peut nous paraître convenable d'y apporter, ou bien de détailler tel autre plan de curation que nous jugerons devoir être plus utile.

Nous sommes d'avis que le plan de traitement qu'a suivi depuis le mois de mai M. le médecin du malade, a été fort bien entendu; cependant il nous semble qu'on pourrait le perfectionner d'après les observations suivantes. L'effet des exutoires qu'on a pratiqué chez le malade, semble devoir être moins avantageux que ne serait celui d'un cautère qu'on applique-

rait à une jambe, dont on entretiendrait l'écoulement avec soin, et qu'on ne laisserait plus tarir (avec les précautions convenables) que lorsque la maladie serait solidement guérie.

La magnésie qu'on propose de donner de temps en temps ne peut avoir qu'une action faible sur les principes constitutifs de cette maladie, dans laquelle on ne dit point que l'acessence des humeurs soit prouvée par des signes manifestes, et où il paraît qu'elle est seulement présumée d'après une théorie célèbre sur la cause des écrouelles. Cette remarque nous paraît essentielle pour ordonner le régime.

Les pilules que prend le malade semblent avoir eu évidemment de bons effets; mais leur efficacité est peut-être épuisée; et si on le juge ainsi, en observant la graduation du succès qu'ont eu ces remèdes, il est à propos de leur substituer des remèdes analogues, dont l'habitude n'ait pas affaibli l'action.

D'ailleurs, quoique l'extrait de ciguë soit souvent un bon remède dans ce genre de maladie, il ne paraît pas conforme aux règles de la méthode la plus éclairée, de donner ce résolutif vénéneux, confusément avec ceux dont la manière d'agir est plus connue (comme le mercure doux), et il est mieux sans doute de le donner

séparément de ce résolutif, et lorsqu'il n'a pas réussi.

Nous sommes d'avis que l'usage des eaux de Barèges peut être encore plus salutaire au malade que celui des eaux d'Ax, qui sont analogues, mais moins actives. Nous croyons qu'il est à propos que le malade profite du temps qui reste de la saison des eaux de Barèges, et qu'il aille les prendre en boisson, en bains et douches sur les parties affectées; il se conformera aux conseils éclairés des personnes de l'art qui dirigent l'administration de ces eaux.

On pourra sans doute, dans les intervalles de l'usage de ces eaux, en assurer l'effet heureux dans cette maladie, en faisant alors, sur les extrémités affectées, des frictions mercurielles, ou des fumigations avec les poudres mercurielles de M. l'Alouette.

Au retour de Barèges, on reprendra le traitement que le malade a suivi depuis le mois de mai; et si ces remèdes n'ont point un assez grand succès, on leur substituera les remèdes suivans, qui pourront se trouver plus appropriés pour remplir les mêmes vues, et qu'on modifiera toujours suivant qu'il paraîtra indiqué.

On donnera alors au malade trois fois par

jour quinze grains des pilules suivantes : Prenez de savon d'Alicante, trois drachmes ; de terre foliée de tartre, un drachme ; de rhubarbe, trente grains. Faites une masse de pilules avec le sirop de chicorée.

On placera les prises de ces pilules, à l'heure du réveil du malade, une heure avant son dîner ; et à six heures du soir, il boira sur chaque prise une verrée de la tisane suivante.

Prenez des feuilles de scolopandre, deux poignées; de racine d'iris de Florence, une once. Faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, et réduire à quatre livres, ajoutant sur la fin une demi-once de réglisse.

On donnera de plus au malade, tous les trois jours, à l'heure du coucher, un bol composé avec six grains de mercure doux, un grain de kermès minéral, et suffisante quantité d'extrait de racine d'aunée. On augmentera les doses des ingrédiens de ce bol, suivant qu'on jugera utile d'en accroitre l'effet purgatif.

Si ces remèdes résolutifs, étant continués long-temps, n'ont point un succès complet, on essaiera ensuite des résolutifs d'autre sorte, comme sont les absorbans salins et la ciguë.

Ainsi on donnera alors au malade, chaque jour, à son réveil, et, le soir, trois ou quatre

heures après le dîner; dix grains d'éponge brûlée seulement jusqu'à noirceur, qu'on incorporera avec du miel, et il boira par dessus quatre onces d'eau seconde de chaux; on augmentera par degrés, jusqu'à moitié en sus, les doses de ces remèdes. Pendant leur usage, on continuera de faire prendre, de la manière qui a été marquée, les bols de mercure doux et de kermès minéral; on pourra ensuite employer l'extrait de ciguë, en le portant par degrés journellement à des doses beaucoup plus fortes que celles qu'on a données jusqu'ici.

Pendant l'usage des divers remèdes qui ont été conseillés, le malade se nourrira principalement d'alimens tirés des végétaux. L'usage modéré des fruits parfaitement mûrs ou cuits peut lui être fort salutaire. Il s'abstiendra des alimens indigestes et incrassans; il se privera de toutes les boissons échauffantes ou spiritueuses. L'usage du petit lait et du lait d'ânesse peut lui faire beaucoup de bien, mais on ne lui donnera pas d'autre espèce de lait ni des laitages.

Pendant tout le cours du traitement, le malade prendra des lavemens d'eau tiède, aussi fréquemment qu'il sera nécessaire pour prévenir la constipation. Il fera journellement un exercice

modéré à cheval ou en voiture. Il restera tous les matins au lit, de manière à aider la transpiration sans la forcer.

Lorsque par les remèdes on aura sensiblement avancé la résolution des tumeurs, des glandes du cou, on pourra appliquer utilement sur ces glandes, des topiques résolutifs appropriés; comme, un liniment composé avec deux parties de savon blanc, et une partie d'huile de tartre par défaillance; des cataplasmes composés avec le vinaigre et les farines résolutives, etc.

Lorsqu'on sera parvenu à dissiper, du moins en très-grande partie, les infirmités présentes du malade, on lui fera faire usage pendant long-temps de remèdes toniques, dont les plus convenables pourront être l'extrait de kinkina à petites doses, et les fleurs martiales de sel ammoniac. On aura soin en même temps d'entretenir la plus grande liberté des excrétions naturelles.

Ce long usage des remèdes propres à fortifier la constitution, sera sans doute nécessaire pour prévenir qu'il ne se forme des tubercules dans les viscères, ni d'autres reproductions fâcheuses du vice écrouelleuses.

B. *D. M. M.*

XCIX. *Manie à la suite d'une Couche.*

On doit travailler dans ce cas à détruire la congestion habituelle, ou la fluxion chronique du sang et des humeurs vers la tête; 1°. en remédiant au désordre nerveux de toute la constitution; 2° en procurant la liberté et la proportion convenables des excrétions naturelles; 3° en calmant la sensibilité vicieuse de la matrice qui influe particulièrement sur cette manie hystérique, et en rétablissant le cours de l'évacuation menstruelle.

Si les méthodes analytiques n'ont point un succès assez prompt et assez considérable, il faut avoir recours à des méthodes empiriques du traitement de la manie. Quoique cette espèce de manie soit d'une nature rebelle et difficile à guérir radicalement, on peut espérer de remplir les indications précédentes par le régime et les remèdes suivans, dont l'administration doit être modifiée par les observations du médecin ordinaire.

1° La malade, lors même que la fièvre aura été entièrement dissipée, ne doit être nourrie que d'alimens qui lui soient faciles à digérer, qui ne soient pas flatueux ni échauffant. Elle

doit manger peu à chaque repas ; la quantité de sa nourriture doit être réglée sur les effets sensiblement avantageux ou contraires d'un régime plus sévère ou plus restaurant. Ces alimens seront pris des végétaux, ou du moins autant qu'il sera possible ; on lui donnera pour boisson ordinaire, hors de ses repas, du petit lait ou de l'eau de poulet. On la privera absolument du vin, du café, ou de toute autre boisson échauffante.

On lui fera prendre chaque matin un lavement d'eau pure ; et, lorsqu'elle l'aura rendu, on la fera entrer dans un bain dont l'eau sera fort tempérée. La durée du bain ne sera d'abord que de demi-heure, et on pourra la porter par degrés jusqu'à une heure et demie ; pendant le temps du bain, on pourra (comme il a été déjà pratiqué) faire appliquer sur la tête rasée des linges trempés dans l'oxicrat. Lorsque la malade sera libre de fièvre, on lui fera faire aussi chaque jour un exercice en voiture deux on trois heures après son dîner, et on prolongera cet exercice graduellement.

On combinera, pour le traitement de la congestion du sang vers sa tête, les antiphlogistiques, les calmans et les antispasmodiques excitans. Lorsque la violence de cette conges-

tion rendra le délire furieux, qu'il y aura de la dureté dans le pouls, et des signes de pléthore relative, on fera saigner la malade. Il pourra être particulièrement utile alors de faire ouvrir l'artère temporale; après la saignée, on appliquera à la nuque ou à l'une des extrémités inférieures un vésicatoire, et on entretiendra long-temps l'écoulement avec soin. Pendant le cours des fortes reprises de délire maniaque, on fera prendre à la malade, toutes les six ou huit heures, le mélange suivant : eau de mélisse simple, deux onces; eau de fleur d'orange, demi-once; huile d'amande douce, une once; teinture de castor, vingt gouttes; sirop de lin et de karabé, parties égales, trois drachmes. On augmentera par degrés la dose de sirop de karabé qui entre dans ce mélange, et on pourra même y joindre du laudanum liquide; mais ensuite si ces narcotiques n'opèrent pas promptement un soulagement assez durable, on diminuera leurs doses pour insister plus long-temps sur des anti-spasmodiques excitans, comme la teinture de castor, le camphre, et des doses modérées.

2° Lorsque la malade sera dans un état de délire plus tranquille, pour rétablir les diverses excrétions dans l'ordre naturel, on tâchera de donner plus de fluxilité aux humeurs dont la

consistance et la circulation sont altérées dans la mélancolie, avec suppression du cours du lait et des règles. Ainsi on fera prendre à la malade, tous les jours, pendant long-temps, le matin au sortir du bain, et le soir au retour de la promenade, une drachme, et par degrés, jusqu'à deux drachmes de sel végétal dans quatre onces de suc de chicorée; pendant le cours de ces remèdes, on purgera d'abord une fois la semaine avec les tamarins et la crême de tartre à grande dose; dans la suite, on répétera plus souvent les purgatifs, et on les rendra plus actifs en y joignant quelques grains d'extrait d'ellébore noir, si l'inégalité du pouls et autres signes indiquent une fonte, qu'il faille aider des humeurs épaissies, atrabilaires ou autres.

Il pourra être utile, dans le cas qu'on obtienne un effet heureux des remèdes résolutifs, de substituer, chaque jour, au lavement simple dont j'ai conseillé l'usage, un lavement fait avec une décoction de racines de chicorée, de fleurs de millefeuille, de camomille et autres analogues, sur-tout si on pouvait engager la malade à garder ce lavement assez long-temps. On pourra encore aider l'action de ces remèdes résolutifs par un secours très-convenable, dans

ce cas, en faisant faire à la malade un grand usage des fruits aigrelets ou fondans, et qui soient parfaitement mûrs.

On remarquera quelle est l'excrétion que la nature excitée par ces résolutifs affectera davantage, et on l'aidera suivant qu'on jugera qu'il doit être nécessaire par des laxatifs, des diurétiques et autres évacuans appropriés.

3º Dans le choix des remèdes calmans et antispasmodiques qu'on opposera aux attaques violentes de délire maniaque, on aura soin de placer des antihystériques, ou des remèdes que l'expérience a fait connaître, comme pouvant corriger spécifiquement la sensibilité vicieuse de la matrice, tels que le castoréum, le musc à des doses modérées, l'assa-fœtida, etc; mais, pour l'application plus heureuse de ces antihystériques, il faut reconnaître par essai, et employer de préférence ceux qui seront les plus convenables à l'idiosyncrasie et aux dispositions présentes de la malade.

Dans le temps où le délire sera mélancolique et tranquille, on fera usage des résolutifs marqués ci-dessus. On placera des remèdes propres à rappeler les règles aux approches des jours qui correspondent à ceux où la malade avait coutume d'avoir cette évacuation menstruelle;

on lui fera prendre alors, deux ou trois fois le jour, des doses convenables d'extrait aqueux de myrrhe résout dans l'eau de mélisse simple, à laquelle on ajoutera d'assez fortes doses de liqueur anodine minérale d'Hoffmann, et même ensuite de petites doses de teinture spiritueuse d'ellébore noir. En même temps on ne négligera pas l'usage répété des suffumigations avec la vapeur d'eau très-chaude, des pessaires faits avec des linges enduits de suif de bouc, des lavemens faits avec des espèces de coctions, des carminatives et emménaguogues.

Si le régime et les remèdes précédens ont le succès qu'on desire, on les continuera long-temps avec les modifications nécessaires durant la convalescence qui, dans cette maladie, est fort exposée à la rechute. Pour assurer la constance de leurs bons effets, on y joindra l'usage des vrais toniques ou du kinkina et des martiaux appropriés.

Si les méthodes précédentes, qui sont les plus directes et les plus naturelles, n'ont point assez tôt des effets avantageux et toujours croissans, on passera sans délai à des méthodes empiriques de traitement pour prévenir l'incurabilité qui survient ordinairement à cette maladie, lorsqu'elle a été long-temps traitée

sans succès. La diversité des circonstances pourrait déterminer alors le choix entre les divers remèdes qu'on aurait à tenter, comme les bains froids, le camphre et le musc donnés à grandes doses, le vinaigre distillé dont on procurait l'effet diaphorétique.

On doit apporter tous les soins possibles à distraire la malade des idées vaines dont elle peut être affectée ; il ne faut point lui opposer des raisonnemens qui sont des remèdes trop forts pour un jugement altéré ; en se prêtant à ses chimères, on doit la porter insensiblement à s'occuper d'objets d'une nature différente, et dont elle ait des idées plus saines. Une intelligence malade ne peut qu'être blessée par les contradictions de ce qu'elle voit, avec la vérité qu'on lui présente, au lieu qu'elle se fortifie par une succession assidue d'objets sensibles qui l'affectent d'une manière légère et égale.

B. *D. M. M.*

C. *Maladie des voies urinaires, causée par un vice dartreux.*

Le malade est âgé de trente-six ans, il a rendu une pierre par le canal de l'urèthre. Il y a quatre ans qu'une tisane apéritive, trop forte, lui fit

pisser le sang et causa des sensations douloureuses vers la vessie ; il fut dès-lors sujet à ces douleurs lorsqu'il marchait beaucoup ; il ne peut arriver lorsqu'il en a besoin ; l'urine un peu retenue donne des douleurs aux reins ; il rend peu d'urine la nuit, il en rend beaucoup le jour, et très claire ; mais elle sort difficilement, et à plusieurs reprises. L'urèthre est libre, comme le prouve l'introduction de la sonde et des bougies. Dès sa première jeunesse, le malade fut affecté du desséchement de la peau, d'ébullitions, de taches, et depuis long-temps d'éruptions dartreuses à la verge, sous les aisselles. Elles occupent l'extérieur et l'intérieur de l'urèthre, mais rarement le dedans, et le suintement qui leur survient les guérit bientôt. Les autres irritent les glandes voisines qui s'engorgent souvent, et se cicatrisent sans que les caustiques aient pu en prévenir les cicatrices et le retour de l'engorgement trois ou quatre fois par an.

De là on voit que depuis long-temps il a la faiblesse relative des organes secréteurs et excréteurs de l'urine augmentée par l'irritation des reins, de la vessie, que le diurétique actif produisit il y a quatre ans. Le sommeil de la nuit, qui, dans l'enfance, diminuait la secrétion de

l'urine, l'affaiblit à présent qu'il ne rend le matin que peu d'urine qui est épaisse et fétide. Le jour, elle est très-abondante; mais l'excrétion n'en peut être retardée sans causer des douleurs qui se communiquent sympathiquement aux reins. Elle se fait difficilement et par reprises, parce que la vessie n'a pas assez de force dans les contractions, et que ses efforts pour se vider ne sont ni soutenus ni uniformes. La sécheresse de la peau, les ébullitions, les taches, ont occasionné les dartres aggravées par les humeurs excrémentitielles, âcres, qui se sont portées à la peau après avoir été retenues dans le sang par l'irrégularité de la secrétion et de l'excrétion de l'urine. Les plus fâcheuses sont celles des aisselles. Il est à craindre que celles qui occupent l'extérieur de l'urèthre ne deviennent dans la suite plus fortes, parce que cet organe participe de la faiblesse des voies urinaires, et a dû être spécialement offensé par les maladies précédentes.

Les indications sont : 1° d'adoucir la masse du sang, corriger la sécheresse de la peau par un régime doux et des remèdes tempérans, humectés et rafraîchissans; 2° de remédier à l'infirmité de la vessie et de tout le système des voies urinaires par des diurétiques et des

fortifians d'une activité médiocre; 3° si les diurétiques ne sont pas assez révulsifs pour dissiper les dartres ou les combattre par des diaphorétiques et des fondans appropriés, dont l'administration sera modifiée suivant leurs effets sensibles et les circonstances où se trouvera le malade qui doit observer,

1° Un régime qui ne soit point échauffant; il s'abstiendra des alimens indigestes ou trop assaisonnés, d'un vin trop spiritueux, de liqueurs et de café; il évitera de faire trop d'exercice; il ne se livrera pas assidûment et long-temps aux travaux d'esprit; il fuira les affections de l'ame qui irriteraient et énerveraient de plus en plus sa constitution affaiblie.

Les lavemens d'eau tiède entretiendront la liberté du ventre; ils seront répétés autant qu'il sera nécessaire pour remédier à la constipation, et non afin que leur abus affaiblisse sensiblement l'action de la vessie.

Le malade prendra avec les précautions convenables de fréquens bains dans une eau un peu tiède, afin que leur température ne puisse ni échauffer ni affaiblir notablement. La durée de chaque bain sera d'abord de demi-heure, ensuite par degrés; on l'augmentera jusqu'à une heure; il les prendra le matin journellement,

il fera l'après-dîner un exercice modéré en voiture à la campagne. S'il vient à ressentir dans l'hypogastre une incommodité douloureuse et constante, on lui fera, matin et soir, sur cette partie, des onctions avec l'huile de rue, dans laquelle on aura fait infuser, au bain-marie, pendant vingt-quatre heures, un douzième de castoréum coupé menu; on tiendra dessus appliqués des flocons de l'aine fine imbibée de la même huile.

2° On excitera assidûment l'action languissante des reins et de la vessie par un usage assez abondant d'une boisson toujours appropriée à l'état du malade. Ainsi, dans le courant de la journée, il pourra prendre, à des heures assez éloignées des repas, des boissons tempérantes, comme du petit lait, de l'orgeat, une forte infusion de feuilles de mauve, s'en tenant à celle qui plaira le plus à l'estomac. Il insistera sur les boissons quand il sentira plus d'échauffement ou d'agitation, mais il n'en abusera point, de crainte de trop exciter l'action des urines. Si la secrétion ou l'excrétion en devenait plus difficile, on fera un usage assez fréquent des diurétiques proprement dits, en employant d'abord les plus légers, comme la décoction de pariétaires; ensuite de plus actifs,

tels que celle d'ononis-spinosa ; et s'il y a indication de plus forts toujours enveloppés par des mucilagineux, comme l'esprit de nitre dulcifié donné par gouttes dans l'infusion de graine de lin, on donnera les toniques pour fortifier les organes quand leur action sera rapprochée de l'état naturel, comme le kinkina à petites doses, les martiaux en commençant par les plus légers.

3° Le malade se bornera, pendant long-temps, pour tout remède à ses dartres, aux diurétiques conseillés ou autres analogues qui peuvent être appropriés lorsque les dartres sont vives, et renouvelées comme une forte décoction de racine de patience sauvage adoucie avec le sirop de bourrache ; le suc de cerfeuil, avec l'expression des cloportes, à assez grandes doses, tous les jours, matin et soir, dans l'eau de veau ; si elles se reproduisent à la verge, on n'emploîra aucun remède externe, ni injections, ni topiques, non plus qu'à celles des aisselles ; mais on entretiendra avec soin la suppuration des abcès qu'elles pourront déterminer dans les glandes axillaires. On pansera pour cet effet avec un digestif ordinaire animé avec une petite quantité de mercure doux, et on appliquera autour des glandes engorgées l'emplâtre de

vigo avec le mercure. Lorsqu'on aura remédié à l'irritabilité de la constitution et à l'infirmité des organes urinaires, si les dartres ne sont point affaiblies et sont fâcheuses au point d'exiger un traitement particulier, on fera, pendant six semaines et plus, suivant leur utilité, usage des remèdes suivans.

Le malade boira, dans la journée, à longs intervalles, trois ou quatre grands verres de la décoction sudorifique ci-après, et il se tiendra plus chaudement quelque temps après avoir bu. Prenez de racine de salsepareille, de bardane, parties égales, deux onces; de bois de sassafras, de santal citrin, parties égales, une once; de fumeterre, une poignée: faites cuire dans huit livres d'eau réduites à quatre par la coction; ajoutez sur la fin demi-once de racine de réglisse, deux drachmes de semence de fenouil.

On peut se flatter qu'après un usage assidu des remèdes précédens, on pourra obtenir la résolution de l'humeur dartreuse par le bol suivant: Prenez mercure coulant, deux onces; fleurs de soufre, demi-once; tartre vitriolé, demi-once; de camphre, demi-drachme: mêlez et pilez dans un mortier, jusqu'à ce que le mercure soit éteint. Prenez de ce mélange, demi-drachme; de gomme de gayac, demi-scrupule;

de baume de Pérou, six gouttes; de sirop d'œillet, quantité suffisante pour faire un bol à prendre tous les matins en sortant du lit.

B. *D. M. M.*

CI. *Colique néphrétique.*

Le malade, pour lequel on me fait l'honneur de me consulter, est âgé de dix-huit ans. Il est sujet, depuis son enfance, à des coliques néphrétiques, qui, pendant qu'elles durent, interceptent presque entièrement le cours des urines. Dans l'enfance et dès l'âge de quatre ans, cet enfant avait d'abondantes hémorragies du nez, et rendait des urines teintes de sang. Chacune de ces attaques néphrétiques était précédée d'un petit froid, et il lui survenait, au déclin, un sommeil qui la terminait complétement.

Depuis l'âge de quinze à seize ans, les attaques de colique sont devenues plus fréquentes et beaucoup plus fortes. Chacune est précédée et suivie de fièvre; et, quelques jours avant l'attaque, le malade ressent de la tension dans le bas-ventre, des tiraillemens et des douleurs qui sont différentes de celles qu'il éprouve durant

sa colique. Il n'a plus d'hémorragies du nez et ne rend plus d'urines teintes de sang; mais il les rend extrêmement chargées de glaires très-épaisses, parmi lesquelles on a reconnu en dernier lieu de petits graviers; il a été sondé plusieurs fois, et on ne lui a point trouvé de pierre dans la vessie. Le malade a fait usage sans succès de savon, de la bousserole, de la boisson de diverses eaux minérales; il n'a pu être soulagé que par les bains; il a usé de bains domestiques, de ceux de Bagnères, de Bigorre et de ceux d'Assas.

D'après cet exposé, on voit quelle est la nature de cette maladie des voies urinaires, et quelles sont les principales indications qu'on doit se proposer pour la traiter avec succès.

Les hémorragies du nez auxquelles le malade était sujet dans son enfance, rendaient alors beaucoup moins fâcheuses les attaques de coliques néphrétiques et leurs suites; mais depuis l'âge de quinze ans, ces hémorragies ayant cessé, la révolution de chaque attaque est beaucoup plus forte et plus étendue, puisqu'elle est accompagnée de fièvre et précédée d'affections produites et par sympathie, et par extension synergique dans les intestins et les autres viscères du bas-ventre.

La grande énervation que cette maladie a causée dans les organes secrétoires de l'urine, fait que les canaux urinaires s'embourbent facilement ; que le mucus qui enduit les voies urinaires n'a point assez de fixité, et est facilement entraîné avec les urines ; enfin, qu'il se forme des graviers dans les passages qui sont fortement et long-temps obstrués tant par l'accumulation de cette humeur muqueuse, que par les étranglemens spasmodiques qui ont lieu dans les attaques de colique néphrétique.

Les indications que présente le traitement de cette maladie sont de soulager et de résoudre le plus parfaitement possible chaque attaque de colique néphrétique qui pourra survenir ; de détourner, en fortifiant et en rétablissant le cours des excrétions naturelles, la congestion habituelle du sang et des humeurs sur les voies urinaires ; d'exciter graduellement les forces toniques de ces organes par des astringens vulnéraires appropriés, que l'on combinera avec des apéritifs, lorsque ceux-ci seront indiqués par des embarras manifestes dans les voies urinaires.

On peut espérer de remplir ces indications par les moyens suivans, dont l'administration doit toujours être réglée suivant les circonstances.

1° Lorsque le malade aura une attaque décidée de colique néphrétique, on observera avec soin si elle prend un caractère inflammatoire : ainsi, au cas que la fièvre soit forte avec un pouls dur et tendu, on commencera par faire une saignée médiocre, et on mettra de suite le malade dans le bain, où on le fera séjourner long-temps.

Si l'état inflammatoire persiste ou s'aggrave, on fera prendre au malade, toutes les quatre heures, un bol composé avec deux grains de camphre, six grains de nitre, avec suffisante quantité de conserve de cynorrhodon.

Pendant tout le cours de l'attaque, soit que l'on ait à craindre ou non une affection inflammatoire, on insistera sur l'usage des bains tempérés que le malade prendra deux ou trois fois par jour, et il y séjournera au moins une heure chaque fois. On donnera aussi au malade des lavemens réitérés, et on lui fera faire usage d'une décoction de tamarins pour hâter les évacuations par les selles qu'on dit commencer ordinairement la révolution de ces attaques.

Lorsqu'on n'aura point à craindre l'inflammation des reins, si les douleurs de colique sont bien vives, on pourra donner en lavement une décoction émolliente à laquelle on ajoutera

des doses convenables de laudanum liquide. Quelque opiniâtre que soit la colique néphrétique, on s'abstiendra d'appliquer à l'endroit des reins des fomentations ou d'autres topiques émolliens; mais il pourra être utile d'y appliquer, dans le déclin d'une longue attaque, des épispastiqnes d'une activité modérée, comme d'y faire, de temps en temps, des onctions avec un liniment huileux, composé de trois ou quatre parties d'huile de lys, et d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac.

2° Le malade ne se nourrira que d'alimens qu'il ait éprouvé lui être de facile digestion, et qui n'aient rien d'échauffant; il s'abstiendra du riz et des autres farineux non fermentés; d'ailleurs il fera beaucoup usage des alimens tirés des végétaux, comme des fruits parfaitement mûrs ou cuits, des purées de légumes, entre lesquels les pois-chiches donnés avec précaution peuvent être singulièrement utiles, des racines et herbes potagères.

Le malade ne boira que peu de vin, il se privera de toutes les boissons spiritueuses ou échauffantes; il partagera la nourriture de chaque jour en plusieurs repas; il soupera fort légèrement, et il observera de ne se coucher au plus tôt que deux heures après. Il évitera

également de se livrer avec excès au sommeil et aux veilles ; les digestions seront parfaitement aidées par l'usage assidu d'un stomachique convenable. Un des stomachiques le plus approprié dans ce cas, est le rob des baies de genièvre dont le malade prendra vingt à trente grains avant le dîner, et autant avant le souper.

Le malade prendra, chaque jour, le matin, à son lever, un lavement simple, et au besoin, émollient ou laxatif. Après l'avoir rendu, il entrera dans un bain d'eau tiède ; on graduera la durée de ces bains qui sera d'abord très-courte, et leur température qui doit être toujours très-douce, de manière qu'ils n'augmentent point l'échauffement, l'énervation ni la congestion du sang sur les voies secrétoires de l'urine. Il lui sera avantageux de faire chaque jour de l'exercice en voiture ; mais il évitera de marcher long-temps à pied. L'exercice du jeu de boule ou de billard étant pris modérément, pourra lui être salutaire.

3° Après avoir fait précéder un assez long usage du régime et des remèdes qui ont été conseillés, en les continuant on leur joindra l'usage des astringens vulnéraires et des diurétiques appropriés. Ainsi le malade boira, dans

le courant de la journée, et à des heures assez éloignées des repas, plusieurs verres d'une décoction de sommités de verge-dorée dont on mettra une poignée pour chaque livre de décoction. On insistera fort long-temps sur l'usage habituel de cette tisane, ou d'une décoction d'espèces amères, analogues, comme de mille-feuilles.

Lorsque l'état du malade ne fera pas craindre d'irriter trop vivement les voies urinaires, il pourra de même être fort utile de lui faire prendre du baume du Pérou qu'on lui donnera deux ou trois fois le jour à la dose de trois ou quatre grains mis en bol avec du sucre.

Lorsque les urines charrieront plus qu'à l'ordinaire, si on n'a point de signes d'une colique néphrétique instante, on aidera les mouvemens d'expulsion des matières qui pourraient embarrasser les voies urinaires, en donnant des apéritifs diurétiques, mais qu'il faudra toujours envelopper par des mucilagineux, comme l'est le suc de cloportes dans du petit lait, l'esprit de nitre dulcifié dans une infusion de graines de lin. Si le sédiment graveleux qu'on a remarqué dans l'urine du malade vient à former des concrétions plus considérables, on emploîra, comme un des diurétiques détersifs des plus appro-

priés la racine de pareira-brava dont on donnera chaque jour presque un demi-gros en substance et trois gros en décoction, en continuant plusieurs jours de suite ce remède qu'on répétera par intervalle, suivant qu'il paraîtra indiqué. Mais on craindra d'abuser de ce diurétique puissant, qui peut, ainsi que la bousserole, être nuisible en excitant le détachement de l'humeur muqueuse, qui doit enduire les voies urinaires.

B. *D. M. M.*

CONSULTATIONS

DE DIVERS

MÉDECINS.

CONSULTATIONS DE DIVERS MÉDECINS.

I. *Gonflement douloureux à l'articulation de la cuisse avec la jambe, et tiraillemens aux côtés du genou.*

Le malade qui m'a fait l'honneur de me consulter, se plaint d'un gonflement douloureux à l'articulation de la cuisse avec la jambe; les douleurs et les tiraillemens sont encore plus sensibles aux parties latérales du genou, et au creux du jarret, qu'en devant. On ne peut assigner de cause manifeste de cette incommodité; on est donc réduit à la présumer une suite du tempérament vif et sec du malade qui paraît en même temps très-sanguin, et dont la profession exige des études et des travaux toujours mêlés de quelque inquiétude et de veilles. Il est donc vraisemblable que les causes connues, en irritant la sensibilité extrême du système nerveux, auront produit dans les humeurs une altération du genre de celles qu'on suppose

dans les rhumatismes goutteux. Les fonctions des entrailles, et leurs correspondances avec la peau en auront été dérangées, d'autant mieux que la source, ou le foyer du vice, altérant des humeurs, a, selon l'observation la mieux suivie, son siége constant dans les viscères du bas-ventre. Cette dernière conjecture, en venant à l'appui de ce que nous avons d'abord présumé de la nature de la maladie du consultant, est autorisée de vives coliques spasmodiques qu'il éprouve de temps en temps. Ainsi donc les remèdes capables de rétablir les fonctions de la peau, et le jeu réciproque entre cet organe et ceux du bas-ventre, et les autres moyens qui, en calmant les solides, peuvent en même temps corriger le vice des humeurs, tous ces remèdes, dis-je, nous paraissent devoir être employés incessamment comme promettant une guérison entière, ou du moins un soulagement notable au malade. Pour cet effet, je suis d'avis qu'il prenne les bouillons de tortue, au nombre de quinze ou vingt, selon l'effet qu'il en éprouvera; on joindra à chacun de ces bouillons préparés à l'ordinaire les cuisses de derrière de deux grenouilles, une poignée de chicorée-douce appelée *endive*, un peu verte, et l'écorce sèche d'une orange

amère, ouverte, de médiocre grosseur; on coupera cette écorce par morceaux, et on en diminuera la dose si l'estomac du malade en était rebuté ou indisposé. Après ces bouillons, et trois ou quatre jours de repos, on en viendra à l'usage du petit lait, tiré du lait de chèvre ou de vache par la pressure ordinaire, et bien clarifié avec du blanc d'œuf, dans lequel petit lait on aura fait bouillir, pendant la clarification, un petit bouquet de sommités fleuries d'*hypericum*. On mêle ensuite avec ce petit lait, après l'avoir passé, un peu de sucre blanc rapé et d'eau de fleur d'orange. Le malade prendra un verre de ce petit lait ainsi préparé, le matin à jeun, et autant le soir en se couchant; après vingt-cinq jours au moins, excepté que le malade en serait incommodé, on pourra faire dissoudre dix ou douze grains de nitre purifié dans chaque prise, si le malade se trouvait constipé pendant son usage. Après ce petit lait qui sera continué pendant environ trois mois consécutifs, prenez tiges fraîches de douce-amère et de bois de gayac, et de salsepareille, une drachme; faites infuser le tout pendant la nuit, dans un peu plus d'une livre d'eau de fontaine fraîche; faites bouillir le lendemain pendant environ trois quarts-d'heure,

ou plutôt jusques à la réduction de près de la moitié; passez ensuite à travers un linge, en exprimant modérément, et coupez la colature avec un tiers de lait de vache bien écrêmé, et un tiers d'eau seconde de chaux préparée avec les écailles d'huîtres calcinées. On pourra édulcorer un peu de temps en temps ces prises d'*hydrogala* qui seront distribuées dans la journée par intervalles égaux, avec un peu de sirop de coquelicot; on observera de plus d'augmenter graduellement toutes les semaines de demi-drachme la dose des tiges de douce-amère seulement, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à celle de trois onces par jour, à laquelle on s'arrêtera. Cependant on ne passera à ces augmentations qu'autant que le malade n'éprouvera aucun effet de la dose actuelle. Tous ces différens remèdes, exactement administrés et continués sans interruption, conduiront d'ici au printemps prochain, temps auquel le malade prendra le lait d'ânesse pendant environ un mois et demi. Les douleurs et le gonflement du genou étant pour lors calmées, et les chaleurs de l'été bien décidées, on tentera quelques bains domestiques pris le matin à jeun, et d'une température plutôt froide que trop chaude; le tout néanmoins relativement à la sensibilté du

malade, qui, au sortir du bain, avalera un simple bouillon de poulet auquel on aura ajouté quelques feuilles de chicorée *endive*. On prendra une vingtaine de ces bains, plus ou moins, selon que le malade pourra les supporter, les suspendant de temps en temps, pour les reprendre ensuite. Dès les premiers jours de ce traitement, le malade prendra tous les jours constamment à diner, dans la première cuillerée de soupe, depuis un grain jusques à deux d'ipécacuanha en poudre, en commençant d'abord par un demi-grain, pour tâtonner la sensibilité de son estomac. Je réitère que cet ipécacuanha doit être continué sans interruption pendant tout le temps que durera le traitement entier. Si, malgré tous ces remèdes prescrits, le malade était toujours tourmenté de ses coliques, et que par l'inspection des urines il soit bien constaté que ces coliques ne sont pas spasmodiques, ainsi que nous l'avons d'abord jugé, pour lors je crois que l'ouverture d'un fonticule au bras serait d'une grande utilité, si toutefois la maigreur et l'affaiblissement du malade ne s'y opposent, accident que l'on ne saurait prévoir aujourd'hui, et auquel même on ne doit pas s'attendre. Je dois encore observer au consultant, que s'il s'aperçoit de quelques mouvemens de la nature du

coté des vaisseaux hémorroïdaux, et que les mouvemens fussent mêlés de quelque constipation, il conviendrait, dans ce cas, de prendre, le soir, à l'heure du coucher, une pilule d'un grain d'aloës mêlée avec un peu d'huile essentielle de *macis ;* on forme pour cet effet une masse de pilules sur laquelle on verse une petite quantité de cette huile. Au surplus le consultant observera le régime doux et humectant et un peu laxatif qui lui a été prescrit verbalement, et aura le plus grand soin de se garantir des in-intempéries de l'air, principalement de l'humidité; il évitera en même temps les veilles et écartera loin de lui tout ce qui peut exciter les passions vives de l'ame toujours ruineuses pour un tempérament trop sensible.

9 novembre 1772.

II. *Virus vénérien dégénéré.*

Il paraît, par l'exposé au mémoire communiqué, que la maladie de M. le consultant n'est point équivoque. La nature des principaux symptômes qui y sont mentionnés, leur opiniâtreté, leur siége, indiquent manifestement la présence d'un virus vénérien dégénéré et peut-être compliqué, pour lequel il n'a été ad-

ministré qu'un traitement interrompu, souvent irrégulier, et par conséquent nul. D'après cette opinion, je suis d'avis que le malade soit d'abord soumis au traitement antivénérien, qui est le plus usité dans ce pays.

Pour cet effet, il sera saigné et purgé successivement pour être mis à l'usage des bains dont il prendra environ cinquante à soixante, et un bain par jour. Les douze ou quinze premiers jours, le malade prendra deux bains; il avalera, au sortir du bain du matin qui sera pris à jeun, un bouillon préparé avec six onces de racine de grande bardane, d'autant de celle de *lapathum acutum* (en français *patience)*, d'une poignée de feuilles fraîches de chicorée endive un peu verte, de demi-poignée de chicorée sauvage appelée *dent de lion*, d'une bonne pincée de fumeterre, et de demi-livre de rouelle de veau bien dégraissée, ou du collet de mouton pour une pinte de bouillon. Après les douze ou quinze bouillons, on leur substituera un verre de petit lait tiré du lait de vache ou de chèvre par la pressure ordinaire, bien clarifié avec le blanc d'œuf, et auquel on aura ajouté un peu de sirop des cinq racines apéritives, et un peu d'eau de fleurs d'orange. On pourra même faire bouillir dans ce petit lait, pendant la clarification, une

pincée de fumeterre. Chaque prise de ce petit lait, qui sera donné le matin à jeun au sortir du bain, sera précédée de la pilule de la formule suivante. Prenez kermès minéral *granum unum; saponis veneti et gummi tragacanti grana duodecim, cum sufficienti quantitate sirupi de althœâ fernelii sac. pil.* n° 1, *et decoretur.* Si la forme de pilule ne convient point au malade, on la changera en celle de bol, en y ajoutant un peu plus de sirop, et on pourra faire dissoudre ce bol dans une cuillerée de petit lait pour en faciliter la déglutition. Cette pilule ou ce bol sera réitéré le soir à l'heure du coucher, à moins toutefois que le malade ne s'en trouve fatigué); il suffira de boire par-dessus une tasse de fleurs et feuilles de tilleul ce petit lait où les pilules ou bols seront continués jusqu'à la fin des bains, c'est-à-dire, au moins pendant une vingtaine de jours. Les préparations étant finies, on saignera et purgera pour la seconde fois le malade, et on le fera passer tout de suite aux frictions mercurielles avec l'onguent préparé au tiers de l'ordinaire, et administré prudemment et à petites doses, par exemple, à celle de deux gros, ou un peu moins, pour chaque friction, observant au commencement un jour d'intervalle, et dans la suite ou vers la

fin deux et même trois jours d'intervalle d'une friction à l'autre, de manière que douze ou quatorze onces d'onguent soient employées à ce traitement bien ménagé, pour ne pas exciter de salivation. Que si l'on avait à craindre cet accident de la sensibilité du sujet ou de celle de la bouche, pour lors on mêlerait le camphre à l'onguent mercuriel dans la proportion d'une drachme pour chaque once d'onguent. Avant le temps des frictions, le malade sera tenu, selon l'usage, à une diète légère, c'est-à-dire qu'il sera nourri avec du lait, des œufs frais, des soupes aux volailles bouillies. En outre, il boira dans la journée quatre ou cinq verres de tisane préparée de la manière qui suit : Prenez racine de grande bardane et celle de saponaire, parties égales, demi-once ; de bois de gayac rapé, une once : faites bouillir le tout dans une pinte d'eau de fontaine pendant une bonne demi-heure. On ajoutera à cette tisane quelques morceaux de racine de réglisse, s'il était besoin de l'adoucir. Je conseille que le malade soit soumis à ce traitement dès le mois de mars prochain, quoiqu'il n'y ait aucun inconvénient de l'y soumettre : aujourd'hui, La meilleure des méthodes, quelque sagement administrée, quelque bien combinée qu'elle soit, échoue bien souvent chez certains

tempéramens; il ne faudrait donc pas que M. le consultant se rebutât, s'il n'éprouvait pas de la méthode proposée tous les succès qu'on est en droit d'en attendre; mais, dans ce dernier cas, il conviendrait de tenter celle du sublimé dont, en mon particulier, je vois journellement les effets les plus heureux dans les maladies vénériennes ou analogues les plus rebelles, ainsi que dans les maladies cutanées. Voici la manière dont on administrera ce remède, après avoir accordé au malade un temps suffisant pour se rétablir du traitement précédent :

Prenez mercure sublimé corrosif, six grains; *detur ad vitrum, et adde spiri. nitri. dulc.*, six gros : *misce, lagenam agitando.* On ajoutera de vingt-cinq à trente gouttes de ce mélange dans une bouteille noire d'Angleterre, contenant environ quatre bons gobelets de grandeur ordinaire, de la décoction suivante : Prenez de bois de gayac et de salsepareille, parties égales, deux gros; de racine de grande bardane, et de celle chicorée amère de jardin, parties égales, trois gros, et de racine de réglisse. Mettez le tout infuser pendant la nuit, à la température ordinaire d'une chambre où l'on fait du feu pendant le jour, dans environ un pot d'eau, mesure de Paris : faisant bouillir le tout le lendemain matin jusques

à la diminution d'un tiers ; quatre gobelets de décoction ainsi chargés des gouttes du mélange ci-dessus, feront la dose journalière que prendra constamment le malade ; mais, après les quinze ou vingt premiers jours de l'usage de ce remède, on essaiera de porter le nombre des gouttes de ce mélange à celui de quarante par jour, réparties à l'ordinaire sur la quantité des quatre gobelets de décoction. Cependant on ne se permettra cette première augmentation qu'autant que la première dose de vingt-cinq ou trente gouttes n'aura pas été reconnue trop active dans les effets qui seront observés et suivis avec soin. Cette boisson antivénérienne sera continuée sans interruption (autant qu'il sera possible) jusques à l'entière disparition des symptômes, quand bien même l'usage de cette boisson devrait durer trois mois. Si la maladie ne paraissait pas encore détruite par cette dernière méthode, il sera pour lors à propos de faire prendre au malade, et après quelques temps de repos, les tablettes de *kunkel*, conjointement avec quatre verres par jour de l'*hydrogala* suivant. Prenez de tiges de douce-amère, préparées à l'ordinaire et de même manière administrées. On s'arrêtera à la dose de deux onces, et on ne passera à cette augmentation graduellement, qu'autant que les

effets de la dose actuelle le permettront. On pourra continuer pendant tous les trois ou quatre mois de suite les tablettes de *kunkel* et d'*hydrogala,* en proportionnant les doses au long temps pendant lequel on peut prévoir que les remèdes de cet ordre doivent être donnés. On pourra même associer à ces remèdes l'usage de l'extrait de kinkina. A l'égard des remèdes extérieurs on pansera les ulcères de la verge avec un onguent composé de parties égales d'onguent mercuriel, et de styrax. Si, après quelques jours, le topique ne mord point, on lui substituera des lotions et l'application de linges trempés dans une forte décoction de bois de gayac, de salsepareille, et sassafras, animée plus ou moins de quelques grains de sublimé corrosif. Quant à la bouche, le malade peut user de différens gargarismes préparés avec la décoction de plantes astringentes, telles que celles de tiges de jasmin sauvage, de feuilles de ronces de chèvre-feuille; l'une ou l'autre de ces tisanes sera chargée de quelques gouttes d'esprit de vitriol bleu, un peu adouci par le miel, dont on aura chargé l'extrémité d'un pinceau de charpie. Ces remèdes ayant été employés sans effet sensible pendant quelques jours, on tentera une decoction de *solanum scandens* un peu forte, à laquelle on aura ajouté quelques

gouttes d'extrait de vinaigre de saturne et une suffisante quantité de *sedum acre minus vermiculare*. On touchera les ulcères avec la mixture suivante. Prenez *argenti vivi depurati*, *et cretœ albœ*, parties égales, demi-once : *mellis rosati*, deux onces. *Fiat mixtura oralis*. L'esprit de sel ou l'eau tempérée de Basile Valentin, adouci par le miel rosat, est encore un bon remède qu'on peut substituer à la mixture ci-dessus, si elle n'a pas d'heureux effets. Enfin on ouvrira au malade un fonticule sur le bras, et on le tiendra ouvert pendant long-temps. Du reste les bains d'eau thermale soufrée conviennent très-fort dans la belle saison au malade, comme étant très-appropriés aux maladies de la peau. Au surplus nous laissons la direction du régime que le malade doit observer aux personnes de l'art qui donnent leurs soins au malade : nous nous contenterons d'observer que tout ce qui est cochonaille ou viande salée est très-nuisible.

10 décembre 1772. F.

III. *Commencement de la Phthisie vénérienne.*

Le malade qui me fait l'honneur de me demander conseil est très-manifestement attaqué

de la maladie vénérienne; le virus qui produit et caractérise cette maladie a été fort exaspéré, soit par la mauvaise conduite du malade, soit par les traitemens peu méthodiques et peu suivis qu'il a essuyés, et qui ont dû tourner à son désavantage plus encore qu'à son soulagement; le venin a fait des progrès intérieurs très-notables, au point d'intéresser aujourd'hui le système nerveux, d'altérer les principales fonctions, telles que la digestion, ou du moins le résultat de cette dernière, c'est-à-dire la nutrition générale, etc. Sous ce point de vue, on peut facilement interpréter l'amaigrissement, ou la cause du commencement du marasme qu'il éprouve, et qui se fait principalement remarquer aux extrémités inférieures et aux parties génitales. Si le tronc, la tête, et en un mot les extrémités supérieures ne paraissent pas aussi émaciés, c'est d'ailleurs qu'elles sont peut-être affectées de quelque vice rachitique, suite de la dégénération des humeurs qui se manifestent plus aux extrémités supérieures qu'aux inférieures, *et vice versâ*, selon que le diaphagrame est dans un état plus ou moins spasmodique, et que son abaissement se fait avec plus ou moins de difficulté: du reste la transudation d'une matière, que je crois être simplement séminale à travers le gland, et l'état

comme *stabide* de ces parties, est un effet assez naturel du séjour du virus dans les membranes muqueuses de ces organes, et de l'impression profonde qu'il y cause le plus souvent. D'après ce qui vient d'être exposé, on voit que le traitement le plus convenable est sans contredit celui de toutes les maladies de ce genre. Mais les frictions mercurielles précédées des préparations longues et appropriées à l'état du malade, me paraissent être préférables, pour le moment, à toutes les préparations de mercure qu'on a coutume d'employer en pareil cas. Pour cet effet, ayant toujours égard à l'état de sécheresse et de maigreur du malade, état qui suppose quelque mouvement fébrile ou vibratile dans le pouls, je suis d'avis qu'il retranche entièrement de sa nourriture toute substance animale, hors les bouillons : il se nourrira le plus qu'il lui sera possible avec des végétaux, des fruits fondans, tels que la plupart de ceux de l'été et de l'automne. Les cucurbitacées et les autres plantes potagères douces doivent toujours occuper le premier rang dans cette diète végétale ; le poisson frais de mer ou de rivière peut lui être permis de temps en temps bouilli, ainsi que les grenouilles. Il usera également de quelques farineux, tels que la *sémoule*, le *sagou*, l'*orge*, le

riz préparé avec l'eau ou avec très-peu de lait. Mais on n'insistera pas trop sur ce dernier genre de nourriture ; sa boisson sera composée d'eau de fontaine rougie d'un peu de bon vin vieux du pays ; et on aura soin dans la suite, sitôt que le radoucissement des symptômes, et surtout l'amélioration du pouls le permettront, de rouiller cette eau et d'en augmenter graduellement et sagement la teinte. En outre, le malade ira se promener le plus souvent qu'il pourra en voiture, ou sur une monture à la campagne. Les remèdes préparatoires commenceront par la tisane suivante : Prenez de tiges de douce-amère et saponaire, un gros ; parties égales de salsepareille. Faites bouillir comme à l'ordinaire ; passez ensuite et ajoutez à la colature moitié de lait de vache bien écrêmé, et autant d'eau seconde de chaux préparée avec les écailles d'huître bien calcinées, de manière qu'il ait en tout quatre petits verres que le malade prendra dans la journée à intervalles égaux. Il sera utile de faire infuser dans l'eau de chaux, pendant la nuit, deux bonnes pincées de roses rouges sèches, afin de donner à cette eau quelque vertu tonique. On continuera pendant un mois au moins, et même deux s'il est possible, l'usage de cette tisane, ayant soin d'augmenter, tous les cinq à six jours, à la dose de deux gros, la

dose des tiges de douce-amère, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la dose de deux onces, ou deux onces et demie par jour, à laquelle on s'arrêtera, quoiqu'on doive toujours consulter l'effet de la dose actuelle avant que de passer à une augmentation, mais on laissera la salsepareille à la dose d'un gros sans jamais augmenter. En outre, le malade usera pour boisson ordinaire de l'eau de fontaine, ainsi qu'il a été déjà dit, mais dans laquelle on aura fait infuser pendant la nuit une pincée de capillaire fraîche de Montpellier, qu'on trouve autour des puits et à la source des fontaines; on mettra cette quantité dans chaque grand pot d'eau, et le lendemain matin on fera prendre au tout un léger bouillon; on ajoutera ensuite à chaque pot de cette eau refroidie une bonne cuillerée de vin rouge vieux. Pendant l'usage de ces remèdes, le malade prendra matin et soir le bol suivant: Prenez *extracti mollis corticis peruviani* quinze à vingt grains, *extracti gliricis*, dix à quinze grains *cum suffic. quantitate conservæ ros. rub. ve sirupi è cortice amygdalarum amararum fiat bolus;* on reduira la dose de ces bols, si le malade s'en trouvait échauffé. Le malade s'étant purgé avec une médecine convenable, mais non trop forte après les préparations, il verra d'essayer les bains à une

température plutôt froide que chaude, bien entendu que cette température sera proportionnée à sa sensibilité : les bains seront pris le matin à jeun, et au sortir du bain on avalera un bouillon préparé avec un jeune poulet écorché vivant et éventré à l'ordinaire, un demi-drachme de cascarille, une pincée de chicorée, pissenlit, parties égales, de mâche (*valeriana locusta*) et une demi-manipule d'aigremoine. On continuera les bains jusqu'au nombre de soixante, les interrompant de temps en temps pour quelques jours, s'ils affaiblissent ou fatiguent un peu trop le malade. On aura soin, au sortir du bain de frotter ou frictionner toute l'habitude du corps, notamment le long de l'épine du dos, avec des linges pénétrés de la vapeur du *mastic* et d'*oliban* en poudre, dans la proportion d'une partie d'oliban sur deux de mastic. Les bouillons ci-dessus ne seront continués que pendant vingt ou vingt-cinq jours, après lesquels on leur substituera ceux de tortue activés avec les plantes mentionnées, sans la cascarille. Le malade prendra une vingtaine de ces derniers bouillons s'il s'en trouve bien; et si on ne trouve point de tortues, il prendra, pendant tout le temps indiqué, du petit lait avec des baies de genièvre écrasées, eau de chaux et sirop des

cinq racines apéritives, à la dose d'un verre tous les matins. Ces derniers remèdes étant finis, on verra pour lors si le malade est en état de supporter les frictions mercurielles administrées suivant la méthode ordinaire de Montpellier, ou par extinction, mais on usera du plus grand ménagement dans cette administration. En conséquence on n'emploîra aux trois ou quatre premières frictions qu'un gros et demi d'onguent mercuriel préparé au tiers, et on mettra deux et même trois jours d'intervalle, s'il le faut, d'une friction à l'autre ; on augmentera graduellement la dose des frictions suivantes, de manière qu'on emploie environ dix onces seulement d'onguent mercuriel, réparties dans le nombre de seize à dix-huit frictions. Au surplus c'est à M. le consultant lui-même, ou aux médecins chargés de lui donner leurs soins, à modifier les doses et l'étendue des frictions relativement aux circonstances. Pendant l'usage des frictions, le malade sera tenu à la diète ordinaire en pareil cas, c'est-à-dire, qu'il prendra le matin deux ou trois tasses de thé, de décoction de grande bardane coupée avec le lait bien écrêmé : à dîner, il mangera un léger potage à la viande ou une soupe au bouillon de poisson, etc., avec quelque peu de poisson ou de volaille ; le soir

une soupe au lait et des œufs frais et mollets, ou quelques cuillerées de compotes de fruits, etc., et dans la journée il boira plusieurs verres de la tisane suivante : Prenez racine de grande bardane (*lappa major*) coupée par tranches, une once ; semence de persil et de racine de réglisse, parties égales, un gros ; préparez du tout une tisane selon l'art. Après s'être reposé pendant quelques jours de ce traitement par les frictions, nous sommes d'avis que le malade aille prendre les bains dans quelque eau minérale légèrement soufrée, du genre de celles qu'on appelle eaux de *bonnes* dans le Béarn, et qu'il boive en même temps pendant quelques jours ces eaux coupées avec le lait. Pendant l'usage de ces bains il se fera doucher la région du pubis, faisant tomber l'eau d'un penchant, comme on le pratiquait dans le sanciennes irrigations. Si la gonorrhée reparaît encore, pour lors M. le consultant prendra la peine de m'en donner avis, en y ajoutant les circonstances bien détaillées sur son état en général, sur celui de sa poitrine, et celui des viscères abdominaux en particulier.

12 mars 1773. F.

IV. *Tumeur à la mamelle gauche, perte utérine, hydropisie enkistée.*

La demoiselle pour laquelle on me fait l'honneur de me demander conseil, est agée de quarante-sept ans; sa constitution, quoique bonne dans le fond, se trouve néanmoins altérée par de fréquentes pertes utérines qui n'ont pu que porter sur le systême nerveux, ou intéresser notablement le ton de ce systême. Depuis environ sept ou huit ans, elle se plaint d'une tympanite qu'elle rapporte aux pertes utérines, lesquelles ont pu effectivement influer sur cet accident, soit qu'elles fussent ou non causées par une sensibilité extrême des autres viscères abdominaux, principalement des nerfs qui animent les différens organes. On nous donne d'ailleurs cette affection du bas-ventre comme une tympanite décidée, et sans doute d'après un examen particulier qui ne permet point de douter entre l'existence de cette dernière maladie, et celle d'une hydropisie enkistée (*hydrops saccatus*) qui en impose quelquefois pour la première; car les écoulemens périodiques du sexe, tels qu'on les observe chez la malade, ont ordinairement lieu dans cette dernière espèce d'hydro-

pisie. Quoi qu'il en soit de cette tumeur du bas-ventre, elle n'incommode pas la malade, ou du moins elle n'en éprouve aucune douleur, et l'on doit, par conséquent, moins s'en occuper aujourd'hui, comme d'un objet de curation, que comme un objet de présomption ou de conjecture. L'objet principal, celui qui mérite la plus grande attention, est une tumeur à la mamelle gauche dont se plaint la malade depuis environ trois ans, à la suite d'une légère contusion qu'elle reçut à cette mamelle, et qui fut accompagnée d'une légère meurtrissure : cette tumeur s'est accrue trois ou quatre années après cette première époque, par l'effet d'un accident semblable au premier; les douleurs s'y firent dès-lors ressentir, et elles furent considérablement exaspérées, ainsi que les autres symptômes, par des applications irritantes qui furent employées au premier lieu, et qui firent dégénérer la tumeur en carcinome. Les glandes axillaires se trouvent en outre intéressées dans le mauvais état de la malade. Cependant les remèdes nouvellement appliqués par une main plus sage et plus habile ont dissipé les accidens les plus alarmans; mais il reste toujours des inégalités, des douleurs lancinantes, quoique variables, et une lividité de la peau; accidens qui s'é-

tendent jusqu'au col. Cette tumeur est d'ailleurs adhérente, et l'état des forces de la malade n'en saurait permettre l'extirpation : tel est l'exposé qu'on nous a fait de la maladie de mademoiselle la consultante, et d'après lequel on ne saurait en méconnaître la nature; les différens détails dans lesquels on est entré à cet égard offrent des réflexions dont le résultat ne saurait également être équivoque. Le tempérament de mademoiselle est certainement nerveux; l'affection de la mamelle, bien qu'occasionnée par une cause externe ou mécanique, semble néanmoins, si l'on considère son étendue et ses progrès, tenir aujourd'hui à ce tempérament en général, et à l'état de la matrice en particulier; puisque, ainsi qu'on l'a bien remarqué, il y a lieu de craindre une exaspération des symptômes de la cessation imminente des règles. La malade est dans sa quarante-septième année, époque de la vie qui amène ordinairement des révolutions considérables dans le sexe, lesquelles portent très-souvent d'une manière plus ou moins fâcheuse sur les mamelles, et très-vraisemblablement à raison de leur correspondance avec l'*uterus*; enfin, elle est assez faible pour qu'on n'ose recourir à une opération chirurgicale. Il suit donc manifestement de ces considérations

rapprochées et approfondies, que cette dernière voie ne saurait être tentée en aucune manière, quand bien même on y serait invité par l'intégrité des forces. Dans ces circonstances, il n'y aurait, sans doute, ressource que dans les remèdes palliatifs, si l'exemple des heureux succès produits en pareils cas par quelques remèdes fondans, à la vérité, encore peu usités, et dont nous avons en notre particulier une expérience particulière, n'autorisait à essayer la cure radicale avec les ménagemens et la circonspection qu'exige la qualité de ces remèdes : du moins, aurions-nous à nous reprocher de ne les avoir pas proposés, d'après ce que nous en observons journellement, et malgré les grandes raisons de l'âge qui peuvent en affaiblir les vertus. Ces remèdes méritent d'autant plus d'être essayés, que l'on n'en connaît pas jusqu'à présent de plus efficaces, et qui puissent être associés utilement aux palliatifs. Je suis donc d'avis que la malade se fasse ouvrir au plus tôt un fonticule au bras gauche, qu'on aura soin d'entretenir long-temps ; on disposera la malade à l'ouverture du fonticule par la purgation et l'usage de quelques bouillons rafraîchissans, avec le poulet et le maigre de veau, la chicorée, la

dent de lion, l'endive, et une très-petite pincée de feuilles de menthe des jardins. Le fonticule ayant été ouvert, et commençant à couler, on fera passer tout de suite la malade à l'usage des pilules suivantes : Prenez *extract. hyasciami albi*, huit grains, *extract. cicut. maj.* quatre grains, *Misce, et cum. sufficienti quantitate syrupi de althœá fac pilulas*, n° 12. La malade prendra, le matin à jeun, et le soir en se couchant, une seule de ces pilules pendant les quatre ou cinq premiers jours après lesquels elle augmentera d'une seule pilule, en portant cette augmentation sur la dose du soir. Dans la suite, on augmentera ainsi, tous les quatre ou cinq jours d'une pilule, soit que cette augmentation tombe sur la dose du matin, soit sur celle du soir, car il faut tâcher de rendre les doses du matin et du soir égales. Cependant, on ne passera à ces augmentations, qu'autant qu'elles seront permises par l'effet des doses actuelles ; car si la malade se plaint de vertiges, d'éblouissemens, d'une grande sécheresse avec une chaleur vive dans le gosier, la bouche et l'intérieur des narines (symptômes ordinaires et qu'on dissipe sur-le-champ par un verre d'oxicrat), il faut pour lors attendre que les accidens soient entièrement cessés pour se permettre une nouvelle augmentation. Il est

à propos d'observer que les remèdes ne pouvant être donnés qu'à petites doses graduées, ils demandent à être continués pendant très-long-temps : ainsi la malade doit se résoudre à persévérer pendant quinze mois, et même davantage. Par-dessus chaque dose des pilules, la malade avalera, savoir : sur celle du matin, un bouillon composé de petit lait préparé comme il sera dit ci-après ; et, quant à la dose du soir, il suffira que la malade prenne immédiatement par-dessus une tasse de l'une des fortes infusions de fleurs et feuilles de tussilage, de fleurs de bouillon blanc, de fleurs de violettes, ou bien des décoctions d'orge, ou tel autre de ce genre. Les bouillons seront composés comme il suit : Prenez de racine d'osmonde, et de celle de grande bardane, mettez parties égales, une once; de feuilles fraîches de chicorée et dent de lion, une poignée; de fumeterre, fraîche ou sèche, une pincée; *d'arcanum duplicatum* une demi-drachme; de maigre de rouelle de veau bien dégraissé, une demi-livre : préparez du tout une prise de bouillon, selon l'art. Ces bouillons seront continués quinze ou vingt jours plus ou moins, selon que la malade les supportera. On leur substituera, après le terme, un verre de petit lait, tiré du lait de chèvre ou de vache, par la pressure ordinaire, bien clarifié

avec le blanc d'œuf, et dans lequel on aura fait bouillir pendant la clarification un nouet renfermant de soixante à quatre-vingts cloportes qu'on y aura écrasés en vie après les avoir bien lavés, sauf à diminuer la dose de ces insectes. Si, par extraordinaire, les voies urinaires se trouvaient affectées, je dis par extraordinaire, car il a été observé plus d'une fois, que le nombre de deux cents cloportes donnés tous à la fois ne produisait qu'un très-léger effet sur les personnes les plus sensibles : on passera ensuite à travers un linge ce petit lait, et on y ajoutera d'abord deux onces, et dans la suite six onces d'eau seconde de chaux préparée avec les écailles d'huîtres bien calcinées, et dans laquelle on aura fait infuser pendant la nuit une pincée de roses rouges sèches ou édulcorées ; enfin, ce petit lait avec le sirop des cinq racines apéritives, et on le parfumera avec une cuillerée d'eau de fleur d'orange ; si le ventre n'est pas libre, on rendra le petit lait tous les huit jours purgatif, par une once de sirop de pommes composé, qu'on substituera à celui des cinq racines. Après avoir usé pendant un mois de ce petit lait, on viendra aux bouillons ci-dessus auxquels on fera également succéder le petit lait, et ainsi à l'alternative, jusqu'à l'entière

cessation des pilules. La malade pourra néanmoins se dispenser de l'une ou l'autre de ces boissons de temps en temps, mais seulement pour quelques jours, et à titre de délassement; elle y suppléera, dans ce cas, par une tasse de l'une des infusions ou décoctions notées ci-dessus. Indépendamment de ces remèdes, la malade usera constamment d'un grain d'ipécacuanha, qu'elle prendra dans sa première cuillerée de soupe, et elle se réduira à un demi-grain, si le grain entier mordoit trop sur l'estomac, et elle tâchera de porter insensiblement la dose à deux grains par jour, auxquels elle s'arrêtera. Dans la journée, elle boira trois ou quatre verres de la tisane suivante : Prenez *rad. graminis canini*, une pincée; *caulium solani scandentis vulgò dulcœ amarœ, paululùm contusarum*, un gros. *Bulliant in aquâ fontanâ*, une livre et demie, *ad consumptionem tertiœ partis*. Dans les suites et suivant les circonstances dans lesquelles se trouvera la malade, on verra s'il est possible d'augmenter la dose de douce-amère qui peut être portée graduellement jusqu'à celle de deux onces par jour, mais qui doit y être portée avec beaucoup de prudence. Pendant l'usage de tous ces remèdes, la malade observera un bon régime de vie, se nourrira d'alimens doux et de

facile digestion, principalement de végétaux, et de temps en temps de jeunes animaux ou de bon poisson frais de mer ou de rivière, le tout bouilli, rôti, grillé; elle se privera entièrement de toute espèce de cochonaille ou viande salée ou poisson salé, de toutes liqueurs spiritueuses ou boissons échauffantes; elle se garantira également avec le plus grand soin de toute humidité et de tout ce qu'on appelle intempérie de l'air, prendra garde de s'exposer au soleil; elle ira souvent promener en voiture, ou sur une monture, à la campagne, autant néanmoins que le temps le permettra; si, pendant l'usage, il survenait à la malade une augmentation notable à la mamelle de douleur et de chaleur avec de vives inquiétudes, quelques mouvemens fébriles dans le pouls, et les signes d'orgasme ou de plénitude dans les vaisseaux; dans ce cas, on suspendra les remèdes pour peu de temps, et on fera une petite saignée du bras à la malade; on pourra même appliquer avec quelque avantage une ou deux sangsues. Si la plénitude, la chaleur et autres symptômes font craindre une inflammation profonde de la partie, on réitérera cette opération, au besoin. S'il se présente également, dans le cours de ces remèdes, des signes de putridité dans les premières

voies, on purgera avec de doux minoratifs, parmi lesquels on mêlera des sels, tels que celui de tamaris, d'epsum, etc., dans une décoction de tamarin : on tiendra, au surplus, le ventre libre par des lavemens ; à l'égard des applications sur la mamelle, la nature de la tumeur paraît n'en comporter que de très-légères, telles que les fleurs de grande bardane, auxquelles il faudra revenir sitôt que la saison en présentera, ou celles de *portulaca americana.* Si l'état indolent de la tumeur et les autres circonstances permettaient des applications plus efficaces, on pourrait user de l'emplâtre suivant, qui est très-recommandé pour les tumeurs carcinomateuses des mamelles : prenez *emplastri diap.*, deux onces ; *succi solani nigri, vulgò morelle*, deux gros. *Tere simul in mortario cum vitello ovi; dein adde amalg. mercur. et plumbi,* deux gros ; *spermatis seti*, un gros et demi. *Misce, fac emplastr. suffic.* On étendra de cet emplâtre pour un léger enduit sur du linge qu'on appliquera sur la mamelle. D'ailleurs, on tiendra la partie constamment chaude au moyen de la filasse du lin, ou mieux encore la peau, ou le duvet de cigne. Nous finissons par observer, que si, après plusieurs mois de remèdes prescrits, la malade se trouve n'en avoir éprouvé

aucun soulagement, il conviendrait peut-être de recourir à la *bella-dona*, administrée selon la méthode de M. Lamberghen : sur quoi, l'on doit s'en rapporter aux lumières et à la prudence des personnes qui conduisent la malade.

16 janvier 1773. *F.*

V. *Conseils à la suite du traitement d'une gonorrhée bénigne par les frictions.*

Monsieur observera pendant quelques mois un bon régime de vie, se nourrissant d'alimens doux et de facile digestion, se privant en même temps de tout ce qu'on appelle *liqueurs* ou *boissons échauffantes*. Après s'être reposé quelques jours chez lui des fatigues du voyage, il prendra, pendant dix ou douze jours, le matin, consécutivement, les bouillons ci-après, à jeun : Prenez de racine de fraisiers, une once; racine de buglosse, une once; de feuilles de chicorée, dent de lion, une pincée; feuilles d'aigremoine, une demi-pincée; de maigre de veau bien dégraissé, une demi-livre ou huit onces pour un prise de bouillon. Après le troisième de ces bouillons, le malade en suspendra l'usage pour se purger avec la médecine suivante.

Prenez racine de polipode un gros; follicules de séné, deux gros; manne choisie, trois onces et demie; sel de glauber, deux gros pour un verre de médecine; après la médecine, c'est-à-dire, le lendemain, le malade se reposera deux ou trois jours sans faire de remèdes; et, après ce temps de repos, il prendra, tous les matins, à jeun, pendant environ vingt ou vingt-cinq jours, plus ou moins environ, huit onces de lait de vache bien écrêmé et dans lequel on aura mêlé, après l'avoir passé à travers un linge, selon l'art, environ trois onces d'eau seconde de chaux bien préparée, avec les écailles d'huîtres calcinées, et dans laquelle eau de chaux auront infusé pendant une nuit des roses rouges sèches ou des roses de Provins. Au printemps prochain, si le malade ne se trouve pas parfaitement soulagé ou guéri, il pourra prendre tous les matins environ deux verres d'une eau martiale ou ferrugineuse dans le goût de celle de Spa. Il pourra encore se faire injecter dans le canal de l'urèthre de l'eau minérale sulfureuse, analogue à celle de Barèges.

F.

VI. *Rhumatisme vérolique sur le côté gauche du visage.*

On saignera du bras le malade, le lendemain on le purgera avec le séné, la manne, le sel de glauber dans une décoction de racine de polipode. Le lendemain de la purgation, le malade prendra quatre pilules suivantes le matin. Prenez *œthiopis mineralis*, deux gros, *cerucœ antimonii*, un gros; *gummi guayaci*, deux gros; *syrup. è cortic. amygd. amar. cum sufficienti quantitate. Fac pilulas*, N° 10, *è quâvis drachmâ.* Le malade continuera pendant une quinzaine de jours ces pilules, avalant immédiatement pardessus un verre de petit lait, etc. Après cette quinzaine, le malade sera mis à l'usage de la tisane suivante : Prenez *lign. guayac*, trois gros; *salsaparilla*, trois gros; *dulcœ amaræ*, deux gros; *saponariœ*, deux gros; coques de noix en poudre, une once; hermodates concassées, deux gros; chiendent, une pincée. Mettez le tout infuser pendant la nuit dans environ un pot et demi d'eau de fontaine, conjointement avec un nouet contenant trois onces d'antimoine cru et autant d'argent vif; faites bouillir le lendemain le tout pendant demi-heure. Passez ensuite, et versez sur ce qui reste dans le pot autant d'eau qu'au-

paravant, et remettez encore bouillir pendant une demi-heure. La première tisane étant la plus forte, ne sera employée qu'à la dose de deux verres par jour, un verre le matin à jeun, et l'autre à l'heure du coucher, ayant soupé sobrement, avalant sur chaque verre une tasse de lait de vache bien écrêmé. Quant à la deuxième tisane, il en usera en guise de bochet, c'est-à-dire, qu'il en prendra quatre verres dans la journée pendant l'usage de ces remèdes, et commencera, dès le lendemain de la purgation, à prendre un pédiluve matin et soir : on animera le bain avec un peu de moutarde en poudre, ou gros comme une noisette de savon. Il usera, en même temps, dans la journée, d'un gargarisme de *lycium europeum*, un peu de miel rosat ou sirop de mûre. Si ce gargarisme ne produit aucun bien sensible au bout de quinze jours, on ajoutera à la décoction de *lycium*, au lieu du miel rosat, l'opiat suivant en petite quantité : Prenez *mercurii. crudi... cretæ albæ*, parties égales, une once et demie; *mellis impistati*, deux onces. *Misce.*

F.

VII. *Pour un enfant de cinq ans ayant la teigne à la tête.*

On purgera l'enfant avec quinze gros, *rubarb. contrit. folli. sennæ*, un demi-gros; *mannæ*, deux onces; *satis glauber*, un demi-gros pour un verre de médecine. Le malade se reposera un jour après la médecine, pour reprendre ensuite de deux jours l'un une prise de la poudre suivante, le matin. Prenez *rhei. elect. rad. jalap pulv.* parties égales, quatorze grains; *terra, fol. tart.*, un demi-gros; *lapidis ne-cancrorum*, quarante grains. *Misce accuratissimè, fac. pulveres*, N° 8, *ponderis œqualis.* Si la forme de la poudre rebutait l'enfant, on incorporerait chaque prise dans un peu de sirop rosat solutif, ou, en cas de trop d'action, dans du sirop simple, après six ou sept prises de cette poudre plus ou moins, et pendant l'usage de laquelle on aura fait prendre tant les jours libres que les autres jours trois ou quatre petits verres de décoction de bois. Le malade passera au bouillon ci-après : Prenez *rad. lapathi.*, deux gros; *rad. scabios.*, parties égales *fumariæ*, un quart de maigre de veau, ou collet de mouton, pour une prise de bouillon. Le malade prendra un de ces

bouillons, le matin à jeun, pendant neuf ou dix jours, après lesquels on le purgera avec la première médecine, et on en viendra le lendemain à des demi-bains, et s'il se peut à des bains entiers, dont on fera prendre sept ou huit, plus ou moins. Au sortir du bain, le malade avalera environ demi-gros de suc dépuré de fumeterre et par-dessus un petit verre de petit lait. Pendant l'usage du petit lait et des bains, on lui lavera la tête une fois par jour, avec une décoction de baies de genièvre; après dix ou douze jours, on emploîra l'onguent ou pommade de musarda. *F.*

VIII. *Pour des boutons ou rougeurs considérables au visage.*

La malade se fera saigner du bras, si rien ne l'empêche; elle se purgera le lendemain avec demi-gros de racine de polipode, de follicules de séné, de manne et de sel d'epsum, pour un verre de médecine, sur lequel on exprimera la moitié d'un citron. Après cette médecine, elle prendra dix ou douze bouillons, plus ou moins, suivant l'effet qu'elle en ressentira. Ces bouillons seront coupés avec six gros de rac. de patience *lap. acut.*, parties égales, racine de grande bar-

dane, une pincée; chicorée, dent de lion, parties égales, endive, une bonne poignée de fumeterre, et une livre de veau. Après les bouillons, la malade se purgera avec la médecine déjà prescrite, et passera ensuite à l'usage du petit lait, duquel elle prendra tous les matins un verre assaisonné avec une cuillerée d'eau de fleurs d'orange, et un peu de sucre; ce petit lait sera précédé immédiatement d'une prise d'environ deux onces de suc dépuré de fumeterre tiré de la plante fraîche. Le soir, à l'heure du coucher, on réitérera la prise de petit lait sans le suc d'herbe : après dix à douze jours d'usage de ce petit lait, qui sera continué en tout pendant vingt-cinq jours, on substituera au suc de fumeterre deux pilules suivantes: Prenez *kermès mineralis*; un gros, *gommi traga. sapon. venit.* parties égales, une demi-once, *cum. sufficienti quantitate syrupi de althœâ fernelii. Fac pilulas*, N° 14. Par-dessus ces pilules (prises le matin), elle avalera immédiatement le petit lait; et pendant tout le temps des pilules et de ce petit lait, on prendra un bain domestique le matin à jeun, ou le soir sur les quatre ou cinq heures. Durant l'usage de tous ces remèdes, on boira dans la journée trois à quatre verres d'une tisane préparée avec une once *rac. de lapat.*

acutum., une demi-once de bardane, et parties égales racine de réglisse, pour un pot de tisane de plus. Pendant l'usage des bains, on se lavera le visage soir et matin avec une légère décoction de tiges de douce-amère et de saponaire.

F.

IX. *Colique, mal de tête, angoisses vers la région de l'estomac, vomissemens, etc.*

La personne, qui me fait l'honneur de me consulter, éprouve depuis dix ans une colique dont les accès sont plus ou moins violens et plus ou moins rapprochés, selon que la malade se laisse aller plus ou moins à des erreurs de régime. Les attaques de cette colique sont caractérisées par des douleurs vives qui occupent principalement tout le flanc gauche jusqu'au-dessous de l'hypocondre, du même côté, avec un sentiment de constriction et un gonflement notable et rénitent. Dans cette portion du bas-ventre, cette dame est également sujette à un mal de tête continuel, et à des angoisses vers la région de l'estomac, qui se trouve même endolorié, lorsqu'on le presse un peu fortement, et présente à l'exploration par le tact

quelque soupçon d'un léger engorgement dans e lobe moyen du foie. Elle éprouve de temps en temps de fausses envies de vomir et même des vomissemens ; elle est encore souvent constipée et elle s'est aperçue que la matière des selles était pour l'ordinaire d'un gris cendré, et que leur évacuation lui procurait du soulagement; accidens qui, pour le remarquer en passant, semblent tous indiquer une irritation habituelle dans les principaux viscères de cette région épigastrique, laquelle intéresse plus ou moins les couloirs de la bile et des intestins. Du reste, la malade qui peut avoir aujourd'hui une trentaine d'années n'éprouve aucun dérangement notable du côté des évacuations ordinaires à son sexe; son appétit est pourtant médiocre, ainsi que son embonpoint, et la couleur de son teint un peu blême, son sommeil leger et souvent interrompu par des rêves : tels sont en général les symptômes qu'on observe sur madame la consultante, et qui, comme on voit, caractérisent une affection spasmodique, à laquelle il faut, sans doute, rappeler la colique dont elle se plaint et les flatuosités dont cette colique paraît compliquée : ce diagnostic s'éclaire d'ailleurs utilement de ce qu'on connaît des causes de cette maladie et de leur nature, telles que des frayeurs,

et une longue suite d'inquiétudes, de vives peines d'esprit auxquelles la malade déclare avoir été exposée, un tempérament très-sensible, etc. On ne peut se dissimuler que les maladies de ce genre sont souvent d'une guérison un peu longue, un peu difficile; ce qui, d'abord, peut être compensé jusqu'à un certain point par l'assurance positive et bien consolante qu'on peut donner à la malade, qu'elles sont presque toujours sans danger, et que les seuls progrès du temps ou de l'âge en viennent quelquefois à bout : d'ailleurs, la médecine offre des moyens efficaces avec lesquels elle réussit le plus souvent à dissiper ces sortes de maladies; et l'âge heureux dans lequel se trouve encore Madame, fait espérer qu'elle ne les tentera pas sans succès. A la tête de ces moyens, nous placerons le régime, et nous ne pouvons trop exhorter la malade à l'observer avec constance et exactitude; elle se nourrira d'alimens doux et de facile digestion, et se privera de fromage, crême, pâtisserie, etc; sa boisson sera de l'eau d'aloës : elle prendra parfois du chocolat, etc.; *remèdes,* bouillons avec pivoine mâle, pissenlit, mâche ou aigremoine, menthe, et poulet ou veau, petit lait avec un demi-gros de râpure d'écorce d'orange, etc.; bains avec plantes émol-

lientes. En automne, tous les matins à jeun, un verre d'eau fraîche d'aloës, avec eau de cerises noires et quelques gouttes de la liqueur minérale anodine d'Hoffmann. Elle prendra ensuite ses bains avec des bouillons de cloportes. S'il n'y a plus rénitence au bas-ventre, elle se fera appliquer un écusson sur l'estomac, épithème au front contre le mal de tête; elle prendra l'ipécacuanha dans la première cuillerée de soupe à dîner; elle prendra aussi des lavemens avec une pincée de fleurs de camomille, autant de rue fraîche, l'huile de camomille et le musc; le médecin ordinaire pourra y ajouter, si le cas l'indique, un peu de thériaque; il pourra aussi lui donner, en temps et lieu, les savonneux avec la terre foliée de tartre, le sirop des cinq racines apéritives, et l'élixir de propriété. Il verra si, après le calme et les désobstructions, on peut placer le kinkina et les martiaux; on peut aussi donner à la malade une tisane légère d'orange et d'aigremoine.

F.

X. *Pour un mal de tête avec une ophtalmie menaçante.*

Madame, après s'être reposée quelques jours des fatigues du voyage, et s'être purgée, ainsi que

nous en sommes convenus, passera à l'usage du petit lait, tiré du lait de chèvre ou de vache par la pressure ordinaire, et bien clarifié avec le blanc d'œuf. Elle prendra, tous les matins, à jeun, un verre de ce petit lait, dans lequel on aura fait bouillir pendant la clarification deux ou trois feuilles sèches d'oranger, ou mieux encore, demi-gros d'écorce d'oranger sauvage en poudre, et une trentaine de cloportes enfermés dans un nouet après les avoir préalablement écrasés en vie, ou en avoir exprimé le suc dans ce petit lait, les ayant lavés avant.

N. B. Si ce nombre de cloportes ne produit aucun effet sensible, comme c'est le plus ordinaire, on peut en porter la dose jusqu'au nombre de soixante ou quatre-vingts. On édulcorera le petit lait avec une cuillerée de sirop des cinq racines apéritives. Après avoir continué pendant une vingtaine de jours ce petit lait, la malade passera à l'usage des bains domestiques, dont l'eau sera tempérée, de manière pourtant que cette température approche plus du froid que du chaud: elle prendra, tous les matins, à jeun, un de ces bains, dans l'eau duquel on aura fait bouillir une quantité de branche-ursine, et autres plantes émollientes, telles que les fleurs et

feuilles de mauve, de violettes, de pariétaire avec la graine de lin. Elle y restera les premiers jours environ trois quarts-d'heure : au sortir du bain, elle avalera un bouillon préparé avec un jeune poulet farci avec une demi-once de semences froides un peu écrasées, un gros de semence de pivoine mâle ou de celle d'arroche, une pincée de feuilles de chicorée, dent de lion, une demi-pincée de pimprenelle : ces bains seront continués pendant vingt ou vingt-cinq jours, plus ou moins, selon l'effet qu'ils produiront sur la malade, qui pourra les suspendre de temps en temps, mais pour peu de jours, chaque fois. Après douze ou quinze des bouillons ci-dessus, Madame passera à ceux de tortue préparés à l'ordinaire, et auxquels on ajoutera une pincée de chicorée endive un peu verte, et vers la fin de l'ébullition une petite pincée d'origan ou de serpolet, qu'on y laissera infuser un moment. Elle prendra une quarantaine ou une cinquantaine de ces bouillons, et elle fera en sorte de ne les interrompre que le plus rarement possible. Pendant l'usage de tous ces remèdes, la malade pourra boire dans la journée quelques verrées d'une tisane préparée avec une décoction de six gros ou une once de gui de chêne, d'une

demi-pincée de feuilles d'aigremoine et d'une bonne poignée de fleurs de primevère, dans environ un pot d'eau de fontaine. Si elle a le ventre naturellement resserré, elle pourra s'en procurer la liberté, en prenant, tous les soirs, à l'heure du coucher, une pilule d'un grain d'aloës choisi, incorporé avec un peu d'huile essentielle de *macis*. Ces pilules pourront être suspendues aux approches des règles, si elles sont habituellement abondantes chez la malade. Mais le remède ne doit être employé qu'autant qu'elle ne se plaindra d'aucun échauffement dans le bas-ventre. Malgré tous les remèdes mentionnés, si la malade n'éprouve aucun amendement notable; dans ce cas, je propose à M. le médecin ordinaire d'en venir à l'usage d'une décoction de bois sudorifiques, coupée avec le lait de vache ou de chèvre bien écrêmé continué pendant quelques jours, et enfin l'ouverture d'un fonticule au bras; remède d'autant plus recommandable, qu'on l'y voit opérer journellement les meilleurs effets dans des cas pareils à celui où se trouve Madame, et chez les tempéramens parfaitement analogues au sien. Ces derniers remèdes pourraient être précédés de l'usage continué pendant quelque temps des pilules ci-après, en supposant néanmoins que

des circonstances dépendantes du tempérament vif et sensible du la malade ne s'opposassent point à leur administration qui promet d'ailleurs de bons effets. Prenez *sapon. venet.*, demi-once; *myrrh. gumm. styrax. gumm. ammoni., partes œquales*, un gros; *salpolichr.* deux scrupules; *mass. pilul. ruffi.* un gros. *Misce, et cum sufficienti quantitate therebint. venet. fiat pilul. singul.* six grains; *cape manè et serò pilulas* N° 2. Par-dessus chaque dose de ces pilules, la malade avalerait un verre de petit lait préparé comme celui qui a déjà été prescrit ci-dessus, mais dont les cloportes seraient retranchés. En même temps on frotterait matin et soir la nuque, l'épine, les bras et les jambes du malade avec des linges pénétrés de la fumée de la poudre ci-après, tandis qu'elle aurait le corps exposé à la même vapeur, mais pourtant de manière que le visage en fût garanti. Prenez d'oliban, de succin, parties égales, demi-gros. Mêlez, en concassant le tout en une poudre grossière. Au surplus, Madame observera très-exactement le régime qui lui a été prescrit de vive voix; elle cherchera principalement tous les moyens de distraction et d'amusemens qui peuvent convenir à son état et à son âge, qui sont de se promener à la campagne le plus souvent qu'il

lui sera possible aux belles heures du jour, sur une monture.

18 juin 1773. *F.*

XI. *Affection du systême nerveux de l'estomac et du foie.*

La nature des incommodités de M. le consultant ne paraît point équivoque. Il se plaint de légers vestiges occasionnés manifestement par une récréation sympathique de l'estomac sur la tête, soit d'après l'effet de la digestion, soit d'après la présence des vents dans ce dernier et important viscère. Le systême nerveux paraît également affecté, ce qui est une suite assez ordinaire de l'irritation constante et habituelle de l'estomac, dont le malade est tourmenté depuis environ dix ans et dont il accuse le traitement un peu actif qu'on fut obligé d'employer pour combattre quelques accidens graves de la petite vérole qu'il eut pour lors à Paris : sur quoi, néanmoins, il convient d'observer qu'indépendamment d'une cause aussi évidente que celle qui vient d'être assignée, des excès en étude, de profondes méditations, et généralement tout ce qui est du ressort du moral, le quel agit toujours plus énergiquement

chez les gens de lettres ; que ces dernières circonstances, dis-je, auxquelles M. a été exposé, suffisent pour répandre les plus grands désordres dans le système nerveux en général, et la région de l'estomac en particulier, et que le plus souvent une de ces affections s'accompagne de l'autre, soit que l'affection des nerfs détermine originairement celle de l'estomac, soit au contraire que le mal-être de l'estomac cause primitivement celui du système nerveux. En outre, et c'est encore une conséquence naturelle de l'irritation naturelle de l'estomac, M. le consultant ressent des douleurs assez inquiétantes à la région épigastrique, et on reconnaît au tact une légère rénitence douloureuse dans la partie du lobe moyen du foie qui recouvre le premier des viscères. Il paraît donc, par l'énumération de ces symptômes, les seuls, au reste, dont se plaigne M. le consultant, et par ce que nous avons remarqué de leurs causes, qu'il n'est question ici que de légères incommodités qui intéressent principalement le genre nerveux et l'estomac, et dont les progrès ont commencé à porter un peu sur le foie, d'après la contiguité ou le voisinage de ce dernier viscère avec le précédent, de manière qu'un bon régime, et l'emploi de tous les

moyens de distraction et de dissipation aussi variés qu'il peut se le permettre, etc., etc., semblent devoir composer, en très-grande partie, le fond du traitement qu'exige le ton vicieux des nerfs. Ces sortes d'affections nerveuses demandent à être, pour ainsi dire, usées par le temps plus encore que par les médicamens proprement dits, qui peuvent toujours être employés, autant pour calmer l'estomac que pour aller au-devant de l'affection commençante du foie. D'après ces vues, je suis d'avis que M. se nourrisse d'alimens doux et de facile digestion, tels que la viande de jeunes animaux, la bonne volaille, le bon poisson de mer ou d'eau douce, le tout en bouillie, rôti, grillé, de bons herbages cuits, et quelquefois de fruits, principalement de ceux qui passent pour avoir une qualité savonneuse, tels que les pruneaux, les abricots et autres de ce genre. Il s'abstiendra de toute espèce de cochonaille, de pâtisserie, de viande salée, sans renoncer absolument aux ragoûts, dont les épiceries ne doivent pas être prohibées aux estomacs faibles, aussi souvent qu'on le fait pour l'ordinaire, mais dont il n'usera que sobrement et de temps en temps. Il mangera peu à chaque repas, qu'il pourra multiplier en compensation et manger peu de soupe à diner; sa boisson sera composée de bonne eau de fontaine,

coupée d'un peu de vin vieux de Languedoc ou de celui de Bourgogne, ou de Bordeaux, si toutefois il n'a pas éprouvé de l'usage même modéré du vin, des rapports acides; car, dans ce dernier cas, il s'interdirait entièrement cette liqueur, comme il doit s'interdire le cidre, les vins acides ou austères de Champagne, du Rhin, de la Moselle et autres de cette qualité, les liqueurs proprement dites, le café et autres boissons échauffantes; cependant, il pourra prendre de temps en temps une demi-tasse de chocolat de santé, c'ést-à-dire sans vanille et sans lait. M. évitera de jouer aux cartes et autres jeux qui demandent une session longue et continuelle, ou du moins il n'y jouera que rarement, il ne lira et ne s'appliquera à rien de ce qui occupe fortement l'esprit pendant la digestion; il se couchera de bonne heure et se levera matin; ira se promener le plus souvent qu'il lui sera possible, à la campagne et dans les endroits agréables, sur une monture ou en voiture; quelquefois même il prendra le plaisir de la chasse ou celui de la pêche; il recherchera les autres genres d'exercices modérés qui peuvent lui convenir, en observant de s'y livrer sans passion; mais surtout il aura soin d'écarter de son esprit tout ce qui pourrait l'affecter

désagréablement ou trop vivement. A ce régime soutenu constamment pendant long-temps, et modifié, selon les circonstances qui peuvent être particulières au tempérament et à l'état du malade, on joindra l'usage de quelques remèdes. En conséquence, le malade se fera appliquer incessamment sur la région de l'estomac le premier des deux emplâtres suivans en forme d'écusson, qu'il portera habituellement, en faisant renouveler les drogues sitôt qu'elles seront usées, et il passera au second s'il n'éprouve aucun soulagement du premier, après l'avoir deux ou trois mois consécutifs.

Cape theriacœ veteris, unum semen; camphor., decem semina; olei rectifi. succin., quatuor gutt. Misce terendo in mortario; dein extende exactè super linteum, et insperge pulv. fol. cicutœ majo. exsic. fiat scut. stomachi.

Cape emplastri diabotani., semi-unciam; theriacœ veteris, unum semen; camph. quatuor, semina; cinnamomi, pulv. quindecim semina, cum sufficienti quantitate olei menthœ per expressionem. Fiat scut. emplast., et extende super linteum pro scuto stomachi. Après cette application, le malade se purgera avec une médecine composée comme il suit, en supposant néanmoins qu'il en ait un besoin bien décidé ou bien pressant.

Prenez rhubarbe concassée, demi-gros; manne choisie, deux onces; de sirop rosat solutif, une once; de sel polichreste de glace, un demi-gros. Préparez du tout, une médecine dans une décoction de racine de polipode pour un verre. On en viendra ensuite à l'usage des bouillons composés avec huit gros de racine de fraisier, une demi-once de racine de chicorée endive un peu verte, une demi-poignée d'aigremoine, parties égales de pimprenelle, une demi-once de racine de grande chicorée amère de jardin, une poignée de pissenlit et demi-livre de collet de mouton, ou mieux encore de maigre de veau bien dégraissé, pour une prise de bouillon que le malade prendra le matin à jeun, y faisant tomber, avant que de le prendre, de quinze à vingt gouttes de la liqueur minérale anodine d'Hoffmann. Ces bouillons seront continués pendant douze ou quinze jours, plus ou moins, selon l'effet que l'on en éprouvera, après lesquels on se contentera de prendre, tous les matins, à jeun, pendant deux mois, deux verres d'eau de Vals, à la distance de deux heures l'un de l'autre, prenant quelque peu d'alimens pendant cet intervalle, c'est-à-dire une heure après le premier verre : en même temps, et à commencer dès

aujourd'hui, le malade prendra régulièrement, tous les jours, à diner, demi-heure avant le repas, un bol composé de vingt grains d'opiate *salomonis*, d'un grain d'ipécacuanha en poudre et de six grains de terre foliée de tartre, délayée dans une cuillerée d'eau. Ce bol sera continué les six mois entiers, si le malade s'en trouve bien. Si la nature donnait quelques signes de mouvemens ou tendance vers les vaisseaux hémorroïdaux, il serait important de satisfaire à cette indication, en faisant prendre, tous les soirs, à l'heure du coucher, au malade, un grains d'aloës incorporé avec un peu d'huile essentielle de macis en forme de pilules, qu'on aura soin de continuer plus ou moins de temps, selon que le tempérament du malade paraîtra s'en accommoder. On pourra attendre, pour l'employer, l'époque du traitement général le plus favorable à son usage.

Au mois d'avril prochain, l'estomac se trouvant un peu calmé par les remèdes précédens, on augmentera la dose de l'eau de Vals, qu'on pourra porter à celle d'une pinte et même deux par jour, si rien ne s'y oppose, et l'on substituera l'eau de Vichi ou de Pougues à celle de Vals, si on se trouve pour lors trop éloigné de la source de ces dernières eaux, ou plus

à portée des autres, ou de quelque autre eau d'une qualité nitreuse et âcre, analogue à celle des précédentes. La boisson de ces eaux pourra être continuée à la dose présente pendant quinze jours de suite, ayant attention de rendre purgatif le premier et le dernier verre du premier et du dernier jour, par l'addition de quelque sel convenable, tels que celui d'epsom, de seignette, de glauber. La boisson de ces eaux étant finie, le malade prendra, le matin, à jeun, et le soir en se couchant, après un souper frugal, pendant une vingtaine de jours, deux onces de suc de chicorée et dent de lion, et huit gros de suc de racine de chiendent, l'un et l'autre tirés par expression de la plante fraîche et dépurés légèrement par résidence; immédiatement par-dessus ces trois onces de sucs mélangés, on avalera un verre de petit-lait, tiré du lait de vache ou de chèvre, par la pressure ordinaire, bien clarifié avec le blanc-d'œuf, auquel on ajoutera, après la clarification et après l'avoir passé au travers un linge, quinze gouttes de liqueur de terre foliée de tartre, demi-once de sirop des cinq racines apéritives, et une cuillerée d'eau de fleurs d'orange. Après vingt jours de suc et de petit-lait, on se purgera s'il est nécessaire (car les purgations or-

dinaires ne conviennent guère à M. le comte), et on passera à des bains d'une température plutôt froide que chaude, qu'on prendra le matin à jeun, pendant un mois, avalant, au sortir du bain, un bouillon préparé avec un poulet, un gros de racine de pivoine mâle concassée, une poignée de chicorée amère de jardin, parties égales de mâche ou salade des chanoines, et une petite pincée de feuilles de menthe de jardin. Pendant l'usage de tous ces remèdes qui viennent d'être prescrits, le malade boira, dans le jour, quatre ou cinq verres de tisane de pimprenelle de jardin à laquelle on substituera de temps en temps la décoction d'une poignée de racine de chiendent et de demi-poignée d'aigremoine, qui auront bouilli dans un peu plus d'une pinte d'eau de fontaine, mesure de Paris, où l'on aura ajouté, vers la fin de l'ébullition, une poignée de scolopendre qui ne feront qu'infuser un bon moment. Enfin, ce traitement étant entièrement fini, ce sera pour lors aux personnes de l'art que le malade aura soin de consulter, à décider s'il y aurait lieu à l'emploi de quelques légers martiaux, ou bien si l'état du foie exige quelques fondans plus puissans, tels que les bols de savon, de

ciguë, combinés avec la terre foliée de tartre, ou avec la panacée mercurielle.

24 janvier 1773. *F.*

XII. *Tumeur dure et indolente occupant une grande partie de la matrice.*

La malade qui nous fait l'honneur de nous demander conseil, porte, depuis un an, dans la région hypogastrique, une tumeur dure et indolente qui semble occuper toute l'étendue et la substance de la matrice, ou du moins une grande partie de ce viscère, et intéresse sensiblement son orifice interne, qui présente également des duretés, et en outre des points douloureux, ainsi qu'on s'en est assuré par l'examen ou par le toucher. Il est remarquable :

1° Que cette tumeur s'est manifestée immédiatement à la suite d'un orage que la malade a essuyé du côté de la région épigastrique, ce qui a été marqué par des vomissemens fréquens, des douleurs et des frissons dont l'origine se portait à l'estomac, etc.; que cette dame est âgée de près de cinquante-deux ans, et éprouve néanmoins encore, quoique très-irrégulièrement, les évacuations ordinaires à son sexe,

lesquelles sont suppléées, dans l'intervalle d'une période menstruelle à l'autre, par une perte en blanc, si toutefois cette perte n'est pas continuée ; car on ne peut assurer qu'elle cesse lorsque la malade voit en rouge.

3° Qu'aux approches de ces évacuations, la tumeur est plus considérable, plus volumineuse, sans pourtant qu'elle cause des élancemens ni des douleurs, et qu'elle a paru depuis quelque temps s'affaisser, ou être moins étendue vers la partie supérieure, parce que le viscère qu'elle occupe s'est probablement arrondi, en même temps que la saillie du museau de tanche s'est oblitérée (car c'est l'état dans lequel se trouve aujourd'hui cette partie), par les progrès de la matière qui engorge le tissu de la matrice. Enfin la malade est d'un tempérament nerveux, et a été exposée, pendant une longue suite d'années, à l'action de la plupart des causes qui portent essentiellement sur le systême nerveux (dans lequel on peut comprendre à beaucoup d'égards l'estomac), telles que les peines d'esprit les plus vives, les chagrins les plus cuisans et les plus imprévus, des fatigues excessives ; tels sont les détails où nous avons cru devoir entrer sur la maladie de Madame et où l'on voit une tumeur se former

presque subitement après une révolution nerveuse ou spasmodique, déterminée visiblement par les mouvemens de l'âge critique dans lequel se trouve la malade. On ne peut élever aucun doute sur les causes bien établies de l'accident dont il s'agit, causes qui doivent nécessairement altérer les digestions, et les mouvemens des liqueurs dans l'économie animale, et qui éclairent en même temps sur la nature de cette tumeur, que nous appelons *spasmodique*, pour la distinguer de celles qui sont formées par des congestions lentes et successives, à la suite d'un état d'atonie ou d'érachement, et qui ne font que trop souvent méconnaître dans la pratique celles qui appartiennent à la classe de la précédente. On connaît le danger attaché au progrès des tumeurs de ce genre, et l'issue qu'elles ont assez ordinairement à un certain âge, lorsqu'on en néglige le traitement. Cependant, comme la malade est à cela près bien constituée, que sa tumeur n'est pas ancienne, et qu'elle n'est accompagnée ni de douleurs ni d'élancemens, on est très-fondé à espérer du succès des remèdes que nous avons à prescrire, et que nous croyons être les seuls capables d'opérer efficacement et utilement, pourvu toutefois qu'ils soient administrés par une main prudente et expérimen-

tée, et qu'ils soient continués avec constance et exactitude; car sans cela ils seraient nuls ou peu efficaces, en quoi ils ressembleraient tout-à-fait à ceux que l'usage ou la routine prescrit pour l'ordinaire dans ces sortes de cas. La nature de cette maladie exige les remèdes qui lui sont appropriés, c'est-à-dire, des fondans légèrement actifs, et dans lesquels la vertu anti-spasmodique soit combinée avec la vertu légèrement évacuante; car tout évacuant irritant ne peut qu'être nuisible, du moins dans les commencemens; ce qui, sans exclure les purgatifs proprement dits, doit rendre rare et circonspect l'usage des évacuans même trop doux, qui peuvent convenir par intervalles. Pour cet effet (et sans le préalable trop ordinaire de la purgation, qui ne doit pas avoir lieu sans une indication bien constatée), on en viendra incessamment à l'usage des pilules ci-après: *Cape extract. conii. maculati, hyoscyamia. lbi et solan. scand., partes æquales, duodecim semina. Misce accuratè et cum sufficienti quantitate syrupi è cortice aurant. amar. Fac pilulas*, N° 60. La malade prendra, pendant les quatre premiers jours, une seule de ces pilules, le matin à jeûn et le soir en se couchant, après un souper sobre et

léger, fait de bonne heure. Après les quatre premiers jours on augmentera d'une seule pilule, c'est-à-dire, que la malade en prendra trois par jour au lieu de deux, et on portera cette augmentation sur la dose du soir : ainsi tous les quatre jours ou même tous les trois jours (si l'impression de ce remède n'est point sensible), on augmentera d'une pilule la dose journalière; mais nous répétons que ces augmentations doivent être déterminées par la prudence du médecin ordinaire de la malade, et réglées sur l'effet de la dose actuelle. Ces pilules doivent être continuées pendant les huit mois entiers, et plus long-temps, intermêlant à leur usage de légers purgatifs, lorsque la partie de la matière de la tumeur devenue mobile semblera demander à être évacuée, suspendant cet usage le jour des purgatifs, et l'interrompant même entièrement s'il survient des accidens qui nécessitent cette interruption. Immédiatement sur la dose des pilules du matin, la malade avalera un léger brouet (*brodum*), composé de six onces de maigre de veau, d'une demi-pincée de feuilles d'herbe à robert (*geranium robertianum*), d'autant de feuilles de parelle (*oxi la pathum*), et d'une poignée de feuilles de scolopandre.

Après vingt ou trente de ces bouillons, on leur substituera un verre de petit lait de vache ou de chèvre, par la pressure ordinaire, bien clarifié avec le blanc d'œuf, et auquel on ajoutera après l'entière clarification, d'abord deux onces, dans la suite jusqu'à quatre onces d'eau seconde de chaux, tirée des écailles d'huître bien calcinées, une petite cuillerée à café de sirop des cinq racines apéritives, et une cuillerée d'eau de fleurs d'orange. Le petit lait sera également continué pendant vingt-cinq à trente jours, après lequel temps on reviendra aux bouillons ci-dessus, laissant reposer, s'il le faut, la malade pendant trois à quatre jours, sans autre boisson par-dessus les pilules du matin, qu'un peu d'eau ou de la tisane qui sera prescrite ci-après; laissant, dis-je, reposer pendant trois ou quatre jours avant de passer au bouillon ou au petit lait qui doit être substitué. Ainsi, l'on passera tour à tour du petit lait aux bouillons, *et vice versâ.* Par-dessus la dose des pilules du soir, il suffira que la malade prenne une petite dose d'une infusion de fleurs de violettes, ou d'une décoction de fleurs ou feuilles de tussilage avec addition d'un peu de sucre. A mesure qu'on avancera dans ce traitement, on pourra ajouter aux bouillons depuis vingt à

vingt-cinq grains d'*arcanum duplicatum* ou sel de *duobus*, qu'on y fera bouillir un petit quart-d'heure avec les herbes qui ne doivent bouillir que le même espace de temps, et on consultera soigneusement, pour cette addition, l'état de la tumeur et la sensibilité des entrailles de la malade. Pendant l'usage de ces remèdes la malade prendra constamment tous les jours à dîner, dans la première cuillerée de soupe, depuis un demi-grain, jusqu'à un grain, et même un grain et demi d'ipécacuanha; elle usera en même temps dans la journée de la tisane ci-après, dont elle boira de trois à quatre verres par jour. Prenez des tiges fraîches de douce-amère un gros, et passez à travers un linge en exprimant mollement: prenez des feuilles d'aigremoine deux bonnes pincées, faites bouillir pendant un gros moment dans une pinte d'eau de fontaine; passez ensuite au travers d'un linge, et mêlez cette décoction à la précédente; on délaiera dans chaque verre de cette tisane une petite quantité de sirop de coquelicot, et quelques gouttes d'eau de fleurs d'orange. Tous les six ou huit jours, on augmentera d'un demi-gros la dose des tiges amères, sans augmenter la quantité du véhicule aqueux, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à celle de deux onces et même trois onces

de ces tiges pour la dose journalière, à laquelle on s'arrêtera : on ne touchera pas cependant à la quantité des feuilles d'aigremoine, qui doit toujours être la même. Sitôt que la belle saison sera décidée, c'est-à-dire, vers la fin du mois d'avril prochain, la malade prendra tous les jours, et deux fois par jour, s'il est possible, un bain dont l'eau sera chargée de la décoction de fleurs et feuilles de branche-ursine, et de quelques feuilles de jusquiame blanche, ou à défaut, de morelle (*solanum nigrum officinarum*) : elle ne fera que s'asseoir dans le bain, de manière à y tremper seulement les cuisses, les fesses, et le tronc jusqu'au nombril. Elle continuera ces *insessus* pendant trente ou quarante jours consécutifs, et les reprendra après une vingtaine de jours de repos; car le remède doit être continué long-temps.

Du reste, vers la fin du bain, elle se fera faire des irrigations sur la région hypogastrique, en se faisant verser de l'eau du bain de plus ou moins haut, bien entendu que l'état de la tumeur pourra comporter l'usage de ces espèces de douches ; en outre, portez constamment jusqu'à parfaite guérison, ne le quittant que pour entrer dans le bain et le reprenant à la sortie : *Cape emplast. diabotani et cicut. maj., partes*

æquales, unam unciam, cum sufficienti quantitate olei capar. malaxentur invicem, et extendatur super alutam pro emplastro. La malade se fera de plus ouvrir un cautère à la jambe, elle observera un régime dans lequel entre la prohibition des alimens indigestes, l'usage d'un air pur et sec, et d'eaux pures, courantes.

8 janvier 1713. *F.*

XIII. *Affections érysipélateuses, fièvre et autres petits ulcères au fondement.*

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter est âgé de quarante-cinq ans. Il est né de parens d'un tempérament nerveux, et sujets à des affections érysipélateuses; il a vraisemblablement hérité de ces vices. Dès son enfance, il s'est montré passionné pour l'étude, et il n'a cessé de satisfaire cette passion, déterminée le plus souvent par un excès de sensibilité dans les nerfs, mais qui, à coup sûr, irrite ou aigrit les affections de cette dernière espèce : en effet, le malade a confirmé sur lui-même cétte triste vérité; à mesure qu'il a continué, dans cette application extrême, soit aux devoirs de son état, soit à la connaissance des sciences abstraites,

le vice des nerfs s'est développé ou déterminé ; les autres excès auxquels il s'est livré d'autant plus volontiers qu'il les regardoit comme une compensation des effets nuisibles de la vie sédendaire du cabinet, n'ont pu qu'ajouter beaucoup encore à l'irritation nerveuse. Par une suite inévitable d'un désordre marqué dans les solides, les fluides se sont altérés; et il est résulté de cette altération des affections érysipélateuses presque habituelles avec des fissures, et autres petits ulcères autour du fondement, qui fournissent une sérosité âcre et rongeante, avec une démangeaison insupportable. Ce dernier symptôme est même permanent, et par-là d'autant plus incommode. Tel est en gros l'exposé qu'on nous a fait de la maladie de M. le Comte, et dans lequel on voit évidemment les causes et la nature de ses incommodités. Quoiqu'on ne puisse se dissimuler qu'une maladie ainsi compliquée ne soit d'une guérison difficile, cependant on peut raisonnablement se promettre des secours appropriés qui seront indiqués ci-après, mais principalement d'un bon régime de vie que le malade doit commencer dès aujourd'hui et observer, et auquel il est nécessaire qu'il se tienne pendant long-temps, même après la guérison. Je suis donc d'avis que Mgr renonce au travail du

cabinet et à toute espèce de contention d'esprit; qu'il se nourrisse d'alimens de facile digestion, comme la viande de jeunes animaux, tels que veau, agneau et chevreau, poulet, et les bons herbages, les bons fruits d'été et d'automne, comme les pruneaux, les raisins, les figues, etc.; sa boisson sera d'eau de fontaine, légèrement teinte de bon vin vieux rouge de Languedoc; il renoncera, par conséquent, à toute viande salée ou boucanée, surtout à la cochonaille, sous quelque forme qu'elle puisse être, comme aussi au café, aux liqueurs, et à tout ce qu'on appelle boissons échauffantes, quoique pourtant il puisse prendre de loin en loin, c'est-à-dire de temps en temps seulement quelque peu de chocolat de santé; en outre, le malade se couchera de bonne heure, et se levera matin. Dans les beaux jours de la belle saison, il ira promener le plus souvent qu'il lui sera possible à la campagne, soit à pied, soit à cheval, ou en voiture. Il évitera soigneusement les intempéries de l'air, telles que l'humidité du vent du sud, et des endroits marécageux; la rosée du soir et du matin, et les fortes chaleurs de l'été; et enfin, il tâchera de se procurer, soit à la ville, soit à la campagne, tous les plaisirs, principalement les exercices modérés qui peuvent le distraire et l'amuser.

Pour ce qui est des remèdes, je conseille au malade, s'il se trouve agité par une plénitude sanguine, par des insomnies, etc., de se faire tirer un peu de sang du bras; après cette saignée on le purgera avec la médecine suivante : Prenez de pulpe de tamarins, un gros; de grande bardane, parties égales, racine de scille une pincée; de chicorée, dent de lion, parties égales; de mâche, une demi-pincée, de pimprenelle de jardin, et de six onces de maigre de veau, ou collet de mouton, pour une prise de bouillon. On prendra ce bouillon le matin à jeun, pendant environ quinze jours, après lesquels, on se repurgera, s'il en est nécessaire. Pour en venir au petit lait préparé à l'ordinaire, pendant la clarification, on y fera bouillir douze baies de genièvre écrasées, et après la colature on y ajoutera dix à douze grains de nitre purifié, et une cuillerée de sirop des cinq racines apéritives. On prendra ce petit lait le matin à jeun pendant un mois, et on en fera précéder immédiatement la boisson d'une prise de l'électuaire suivant : *Cape antim. crud. pulverisat., semi unciam; conservœ. cochlear. horten. vel nasturtii aquatici alteru trius, unam unciam; gummi. gayac, semi unciam. Misce, et cum suffic. quantit. syrup. è cort. aurant. amar. Fiat electuarium.* On prendra

gros comme une noisette de cet électuaire. Après un mois d'usage de petit lait et de l'électuaire, on prendra des bains domestiques dont le malade prendra jusqu'à quarante s'il lui est possible, les interrompant s'il se sentait fatigué de la trop grande continuité: on restera les premiers jours trois quarts-d'heure ou une heure dans le bain, et dans la suite deux bonnes heures, observant que l'eau ne soit que tempérée, et plutôt froide que chaude: au sortir du bain, le malade avalera un bouillon préparé avec un jeune poulet, écorché, éventré à l'ordinaire; une poignée de chicorée amère de jardin, et une pincée de fumeterre. Après ces divers remèdes, le malade se fera ouvrir un cautère à la jambe et un second au bras opposé à la jambe. Si les affections qu'il éprouve se portent plus au visage ou à la poitrine qu'aux extrémités inférieures, on entretiendra l'ouverture de ces fonticules le plus longtemps qu'il sera possible, mais surtout au moins durant plusieurs années, bien entendu que l'état des forces et l'embonpoint du malade ne s'opposent point à ces sortes d'évacuations, qui d'ailleurs n'ont jamais rien que de lent, et que de doux en soi. Les cautères ayant été ouverts, et étant en train de fournir des sérosités, on passera à l'usage de quelques eaux minérales du

genre de celle de Sedlitz, qu'on continuera pendant quelques jours, aiguisant les premiers verres du premier et du dernier jour d'un peu de sel de seignette ou de sel d'epsum. Enfin, on finira le traitement par l'usage continué pendant quelque temps du lait de vache bien écrêmé, et coupé à moitié avec la décoction suivante : Prenez de tiges de douce-amère un gros, et d'écorce intérieure d'ormeau une demi-once : faites bouillir le tout dans une livre d'eau jusqu'à la diminution de la moitié ; passez ensuite à travers un linge en exprimant modérément, et mêlez avec une égale quantité du lait ci-dessus. On divisera cette espèce d'hydrogala en quatre prises égales qu'on prendra dans la journée à des intervalles convenables l'un de l'autre. Enfin, s'il reste encore quelques traces d'incommodités, on pourrait tenter, vers la fin du mois de septembre, le lait d'ânesse coupé avec l'eau seconde de chaux. A l'égard des remèdes extérieurs, nous sommes d'avis que le malade se bassine, le soir et le matin, le fondement avec une décoction de fleurs de sureau, à laquelle on aura ajouté une petite quantité de vinaigre lithargé : et après chaque lotion, on appliquera sur les parties du cérat de Galien mêlé avec quelques grains de sel de saturne, on introduira même dans le fondement une languette

ou bandelette de linge chargée de cérat. Dans la suite, lorsque l'irritation des parties aura diminué et que les ulcères auront commencé à se cicatriser, on pourra mêler au cérat de l'onguent citrin, et du *nitratum*, dans la proportion d'un tiers de chacun de ces derniers onguens sur un tiers de cérat. Au surplus, si l'humeur que fournissent les petits ulcères du fondement participe de la nature dartreuse, on peut couper à moitié la décoction de sureau destinée aux lotions avec une forte décoction de racine de patience. C'est d'ailleurs aux médecins qui ont la confiance du malade à corriger et à modifier les remèdes proposés, d'après les circonstances ou les accidens qui pourront se présenter.

14 avril 1773. *F.*

XIV. *Sur une disposition à la phthisie nerveuse.*

Le malade qui nous fait l'honneur de nous demander conseil, est né avec beaucoup de sensibilité et de mobilité dans le systême nerveux. Cette affection irritée par des circonstances plus ou moins fâcheuses auxquelles M. le consultant s'est trouvé exposé, et par l'effet des passions inséparables d'une extrême sensibilité des nerfs,

a porté d'une manière particulière sur la région épigastrique, et en a perverti les fonctions et les mouvemens; d'où les varices des vaisseaux hémorroïdaux et le flux qui en a résulté en différens temps, les pesanteurs et la douleur de tête, la plénitude des vaisseaux de cet organe, et ceux de la poitrine prouvée par la rougeur constante des joues, et par les différentes attaques d'hémoptysie qui lui sont survenues; enfin, de là encore les désordres de nutrition, qui d'un état de corpulence notable, ont réduit le malade à un état de maigreur sensible, et aux autres symptômes dont se plaint ce dernier depuis quelques années : tel est en général le tableau de la maladie du Comte, où l'on reconnaît tous les traits d'une affection grave qui tient principalement à la constitution ou tempérament nerveux ou spasmodique du malade, et qui, par exemple, admet moins un traitement curatif qu'un traitement préservatif ou prophylactique qui calme, adoucisse l'activité du mal et en arrête le progrès. Nous espérons d'autant plus de succès de cet ordre particulier de remèdes, que Mgr est encore dans l'âge heureux de la jeunesse, et que l'on peut compter sur sa bonne conduite et sur son exactitude. A l'égard des divers articles qui doivent composer le traitement, à la tête des

moyens les plus efficaces ou les plus utiles que nous ayons à proposer, nous placerons le régime, et nous ne pouvons assez recommander au malade de s'y conformer scrupuleusement : il se nourrira donc avec des alimens doux et de facile digestion, tels que les viandes de jeunes animaux, la bonne volaille, le bon poisson frais de mer ou de rivière, le tout bouilli, rôti, ou grillé; les végétaux ou herbages cuits et modérément assaisonnés, les fruits mûrs de la fin de l'été ou de l'automne, et il fera très-bien de donner, de plus, souvent la préférence aux végétaux, du moins autant que les forces de l'estomac n'en seront pas diminuées sensiblement, et d'user encore, par prédilection, des végétaux qu'on appelle *cucurbitacés*, etc.; comme les courges de toute espèce, les melons, etc. Il pourra également retirer quelque avantage de l'usage des grenouilles accommodées à la sauce de poulet, le peu d'épiceries qu'il entre dans ces sortes de ragoûts, et dans quelques autres, étant avantageux, en entretenant le ressort de l'estomac au lieu de nuire, comme on se l'imagine, trop généralement et trop légèrement, lorsqu'il s'agit du régime du malade; à l'égard de la boisson elle sera composée d'eau de fontaine, rougie

d'un peu de vin vieux du pays, et on se privera d'ailleurs de tout ce qu'on appelle *liqueur*, *café* et autres boissons échauffantes. Tous les jours constamment, autant que la saison le permettra, matin et soir, s'il est possible, le malade ira se promener à la campagne, sur une monture (soit cheval, soit bourrique), il soupera de bonne heure, couchera sans lit de plume, et se levera un peu matin. Il observera de ne pas s'occuper immédiatement même au jeu de cartes; il attendra, pour se livrer à ses occupations ou à ces exercices, que la digestion soit faite. Il se garantira également avec soin des intempéries de l'air, principalement des froids rigoureux et des chaleurs vives; recherchera tous les amusemens agréables, les charmes de la musique et les autres genres de distraction qu'il est à portée de se procurer. Enfin, il évitera tout ce qui peut donner lieu à des contentions d'esprit et à un éréthisme, ou à des secousses vives dans le genre nerveux, comme les fortes passions de l'ame, les occupations forcées ou précipitées, et ne se permettra que fort rarement les plaisirs du mariage. M. le consultant ayant déjà éprouvé, à deux reprises, du soulagement marqué des eaux de Bagnols, en Gévaudan, nous sommes d'avis

qu'il en fasse encore usage cette année, et qu'il profite de la saison prochaine. Il se disposera à ce remède par une quinzaine de bains domestiques, et sans le préalable trop ordinaire de la purgation, à moins qu'elle ne soit évidemment indiquée. Il restera, les premiers jours, environ trois quarts-d'heure dans le bain qui sera pris le matin à jeun, et dont l'eau sera chargée de la décoction des plantes émollientes, telles que fleurs et feuilles de mauve et de violette, les feuilles de branche-ursine, celles de morillon, ou marjolaine, la racine d'althæa, et autres de ce genre. Les jours suivans, il tâchera d'y rester depuis une heure et demie jusqu'à deux heures. Au sortir du bain, il avalera un bouillon composé d'une once de racine de fraisier, d'autant de racine d'oseille, d'une petite poignée de feuilles de mauve ou de morillon, d'autant de feuilles et fleurs de paquerettes (*bellis junior*), et de demi-livre de mou ou poumon de veau. Pendant les quinze jours il pourra boire dans la journée quelques verres d'une tisane préparée avec un jeune poulet farci d'une demi-once de semences froides, et d'une drachme de semence de pavot blanc, qu'on fera bouillir trois petits quarts-d'heure dans environ un pot d'eau de fontaine, en y ajou-

tant, vers la fin de l'ébullition, une pincée de feuilles d'oranger ou de citronnier sèches, qu'on y laissera bouillir un bon moment, ou une pincée de zest de citron, qui ne feront qu'y infuser. Au retour des bains de Bagnols, et après quelques jours de repos, le malade reviendra à des bouillons composés avec une demi-livre de veau (de la rouelle) bien dégraissée, une poignée de chicorée douce un peu verte, une demi-manipule de feuilles d'aigremoine, et une demi-drachme de râpure d'écorce d'orange amère, ou, à défaut, une pincée de lierre terrestre, l'une ou l'autre de ces dernières par infusion. Les bouillons seront continués pendant une vingtaine de jours, après lesquels, et après un purgatif doux, s'il est absolument nécessaire, on essaiera le petit lait tiré du lait de vache ou de chèvre, par la pressure ordinaire, et bien clarifié avec le blanc d'œuf. Le malade en prendra le matin deux forts petits verres, à la distance de deux ou trois heures l'un de l'autre, et dans chacun d'eux on mêlera une bonne cuillerée à bouche d'eau seconde de chaux tirée des écailles d'huîtres bien calcinées, et six grains de cachoubrut, en poudre, un filet d'eau de fleurs d'orange, un peu de sucre blanc râpé, et de sirop de capillaire; l'après-midi, vers les cinq heures, il

prendra un autre verre seulement, dont on aura retranché le cachou. Le petit lait sera continué pendant vingt-cinq jours, et plus long-temps s'il est possible. Dans le cas où le malade ne pourrait supporter le petit lait ainsi préparé, on y substituera le remède suivant : Prenez du suc tiré du jeune gland de chêne ordinaire, par la trituration dans un mortier, avec la décoction de feuilles et fleurs de paquerette, ou de telle autre plante vulnéraire douce, une once et demie, et édulcorée, après avoir passé à travers un linge avec du suc rosat, ou du sirop de roses rouges ou de Provins. Ce remède sera réitéré matin et soir, et continué pendant quinze ou vingt jours. Pendant l'usage de ces derniers remèdes, le malade boira dans la journée quelques verres de l'une ou de l'autre des décoctions de paquerette, de cresson d'eau, de bugle, etc., édulcorés avec de la conserve de roses rouges, à raison d'une once par pinte et demie de décoction. Lorsque les maux de tête seront considérables, avec indication de plénitude, on appliquera trois ou quatre sangsues, à la marge de l'anus, sur les vaisseaux hémorroïdaux. Si cette plénitude se fait remarquer du côté de la poitrine, on la combattra par une saignée du bras, quoiqu'il faille être réservé sur cette dernière

saignée, afin de ne pas tomber dans l'inconvénient d'une habitude, dont les suites peuvent être fâcheuses en devenant un remède nécessaire ou inévitable. Enfin si le malade se sent quelque gêne, quelque mal-être dans les organes de la respiration, qu'on puisse rapporter à toute autre cause qu'à une plénitude sanguine, il se fera ouvrir dans le mois de novembre prochain un fonticule sur le bras. Du reste M. le consultant fera très-bien de revenir aux bains préparés comme il est dit ci-dessus, ou aux demi-bains, aussi souvent que le temps et les autres circonstances le lui permettront, se reposant après dix ou douze de ces bains, pour les reprendre après huit ou dix jours de repos. Il sera encore utile qu'il prenne constamment, tous les jours, à diner, dans la première cuillerée de soupe, un grain d'ipécacuanha en poudre, qu'on réduira les premiers jours au demi grain. Si l'estomac était d'abord indisposé du grain entier, et si ce viscère lui cause des angoisses, soit par irritation, soit par quelque autre cause qui rendît les digestions pénibles ou douloureuses, on appliquera sur la région de l'estomac un écusson de la grandeur de la main d'un homme grand; lequel sera composé comme il suit: Prenez *emplastri diabotani*,

une demi-once ; *theriacæ veteris*, un gros; *camph.*, six grains; *cinnamomi pulver.*, quinze gros, *cum sufficienti quantitate olei menthæ per expressionem. Fiat emplastrum, et extende super alutam pro scuto stomachali.*

Ce 12 juin 1775. *F.*

XV. *Affection de la poitrine. Amaigrissement. Abattement. Dégénération du lait à la suite de l'état de nourrice. Fièvre continue. Toux sèche. Respiration gênée, etc.*

La malade, pour laquelle on me demande conseil, est âgée de vingt ans, d'un tempérament vif; ses nerfs sont très-délicats et très-sensibles. Sa première et dernière couche fut douloureuse, et ses lochies ne coulèrent qu'en petite quantité, ou pendant fort peu de temps. Depuis cette époque, qui date depuis huit mois seulement, sa santé s'est trouvée toujours plus altérée; cependant elle n'a pas laissé de nourrir son enfant pendant six mois : mais après ce terme, elle a été obligée de quitter son nourisson, l'état de nourrice l'ayant fort épuisé. Cet épuisement fut manifesté par des tiraillemens douloureux que la malade ressentait à la poitrine, un sentiment de sécheresse dans les prin-

cipaux organes de cette cavité, un amaigrissement journalier de tout le corps, un abattement général, une dégénération de lait qui est devenu presque entièrement séreux ou aqueux, etc. Aujourd'hui la malade se plaint d'une fièvre continue qui redouble sur le soir et d'une manière très-marquée, de moiteur ou de demi-sueurs nocturnes, d'insomnie accompagnée d'agitation, et d'une chaleur vive sur l'habitude du corps et à l'intérieur. Elle éprouve d'ailleurs une sensation douloureuse dans la partie de la région épigastrique qui répond à l'estomac, et en partie à l'endroit où ce viscère est en quelque sorte recouvert par le lobe moyen du foie; on sent même au tact une légère rénitence en cet endroit : en outre la malade se plaint de douleurs assez vives à la partie inférieure du sternum, et dans une assez grande étendue. Elle a une petite toux sèche, la respiration est gênée notablement toutes les fois qu'elle marche pendant quelque temps, ou qu'elle monte des lieux un peu élevés. Enfin, elle ressent des lassitudes dans tout le corps, elle maigrit de jour en jour, et a une petite perte en blanc : d'après l'exposé de ces symptômes, qui sont à peu près tous ceux que le plus exact examen nous a présentés sur madame la consultante, on ne peut

certainement méconnaître la nature de la maladie, laquelle intéresse principalement le genre nerveux, et la plus grande partie de cette région du corps, très-anciennement désignée par le nom de *région précordiale*. Cette région participe ordinairement plus ou moins aux affections nerveuses, chez les tempéramens vifs et sensibles, et on peut soupçonner, dans le cas présent, que plusieurs des viscères qu'elle contient se trouvent d'ailleurs affectés de la crise imparfaite de la couche. Cette maladie, qui a d'abord de quoi alarmer par quelques-uns de ses symptômes, paraît dépendre originairement de cette sensibilité ou irritabilité excessive des nefs, que nous avons remarquée chez la malade. Il peut être que les révolutions du mariage et le travail de l'accouchement n'aient pas peu contribué à aigrir cette sensibilité native. Quoi qu'il en soit, les moyens capables de calmer, d'assoupir et d'humecter les nerfs, et rétablir plus immédiatement les désordres de la région épigastrique et ceux qui menacent la poitrine; tous les moyens, dis-je, desquels on ne peut séparer le bon régime et la tranquillité d'esprit, doivent incessamment être mis en usage par la malade; et l'âge heureux dans lequel elle se trouve, fait espérer qu'elle ne les

emploîra pas sans succès. La malade commencera dès aujourd'hui à ne se nourrir que d'alimens doux et de facile digestion, tels que le bon poisson frais de mer ou de rivière, en bouilli, rôti, et grillé. Les bons herbages cuits, tels que les épinards, les cardes, le pourpier, les carottes jaunes, la racine de scorsonère, la rave, toute espèce de choux, excepté le chou-fleur; les grenouilles à la sauce de poulet; les fruits, tels que les bons pruneaux, les abricots, les figues, les raisins, le tout bien mûr, et chacun de ces fruits dans le temps de la saison, et cueilli sans rosée : elle mangera peu de soupe, et n'en mangera qu'à dîner; mais elle pourra varier les soupes qui seront au poisson, tantôt avec les raves, et aux fines herbes, et au bouillon de viande, mais qui sera très-léger et très-clair. Tantôt elle mangera du riz, du vermicelli, en patois *fideaux :* rarement de la viande; et lorsqu'elle en mangera, ce sera celle de jeunes animaux, tels que le veau, l'agneau, le chevreau, le poulet rôti et grillé : elle fera en sorte de n'en jamais manger à souper. Elle se privera de cochon, de viande noire, comme levreau, sanglier, bécasse, canard, et autres oiseaux aquatiques; de toute espèce de poisson salé, viande boucanée ou fumée, etc., ainsi que du café, du chocolat,

et de tout ce que l'on appelle *liqueur*. Cependant il lui sera permis quelquefois de prendre une demi-tasse de chocolat de santé à l'eau, lorsqu'elle y sera forcée par son goût, et par son appétit qui ne pourra pas s'accommoder d'autres mets à déjeûner. Du reste elle mangera peu à chaque repas, mais elle multipliera ses repas en compensation. Sa boisson ordinaire sera composée d'eau de fontaine, rougie d'un peu de vin vieux du pays. Elle ira promener constamment tous les jours (à moins que sa mauvaise santé ne s'y oppose, et que le temps ne soit pas beau) sur une monture, dans les endroits les plus agréables des environs du lieu de sa demeure. Elle ira, autant qu'il lui sera possible, soir et matin, aux belles heures du jour, observant, lorsqu'il fera un peu de vent, d'aller d'abord vers le vent, pour l'avoir ensuite par devant en retournant. Elle se couchera de bonne heure, et se levera vers sept ou huit heures du matin, en ce temps, et vers les six heures, vers le beau temps du printemps, et au commencement de l'été. On rejettera de son lit les coëtes ou lit de plumes, les couvertures de laine appelées vulgairement *flacadas* de *lana*, auxquelles on substituera celles de filoselle ou autres de ce genre. Son lit sera médiocrement mou, elle y

sera peu couverte, et elle aura soin, dans la journée, de se garantir des froids piquans, des ardeurs du soleil trop chaud, et des intempéries de l'air, dans lesquelles est comprise la rosée du soir et du matin. Elle se tiendra le ventre libre par des lavemens; la malade se fera en même temps appliquer le plus tôt possible, sur la région de l'estomac, un écusson composé de la manière suivante (*voyez* la consultation sur l'affection du systême nerveux de l'estomac et du foie, du 24 janvier 1773), qu'elle portera jour et nuit, le fixant sur la partie par un bandage; elle fera renouveler les drogues aussitôt qu'elles seront usées. Que si, au bout de deux ou trois mois, on n'éprouve aucun soulagement de cette application, on essaiera la suivante (*voyez* le second écusson de la même consultation), qu'on tiendra également fixée. Tout de suite à l'usage des bouillons suivans, sans se purger, à moins qu'on en eût un besoin indispensable, bien constaté. Prenez, racine de buglose ou bourrache sauvage, une once, parties égales de racine de fraisier, demi-pincée de feuilles de chicorée, pissenlit une pincée, de chicorée endive un peu verte une pincée, de cerfeuil une petite poignée, de mou ou de poumon de veau une demi-livre : prépa-

rez du tout une pinte de bouillon qu'on prendra le matin à jeun, pendant vingt jours, durant lesquels la malade boira pendant la journée quatre ou cinq verres, et même davantage si elle peut, de la tisane suivante: Prenez de feuilles de capillaire fraîche autour des puits, une bonne poignée; après les avoir hachées grossièrement, faites-les infuser toute la nuit à froid, et dans un pot d'eau de fontaine, mesure du pays; le lendemain matin, faites prendre un léger bouillon à la plante, et laissez infuser un moment, et passez ensuite à travers un linge, et ajoutez à à la colature une bonne cuillerée de bon vin rouge vieux du pays ou du vin d'Espagne, tel que le Malaga vieux. Si, après plusieurs jours de cette tisane qui peut être bue même au repas, et dans la nuit, la malade ne trouvait pas que l'irritation de sa poitrine et de son estomac en fût calmée, ou que sa toux en fût diminuée, on lui substituerait alors celle-ci. Prenez de maigre de veau bien dégraissé, un quarteron; de chicorée endive un peu verte, ou au défaut de pimprenelle de jardin, parties égales, une manipule; une petite tête entière ou la moitié d'une grosse tête de pavot écrasé, et dont on aura rejeté les graines, environ une demi-once de semences froides écrasées : faites bouillir

le tout pendant un gros quart-d'heure dans un peu plus d'un pot d'eau de fontaine, mesure du pays, et ajoutez, vers la fin de l'ébullition, une petite pincée de feuilles de menthe de jardin, ou quelque zest de citron, si la malade n'aime pas le goût de menthe. Coulez après avoir laissé infuser un moment l'un ou l'autre, et usez dans la journée de la colature pour tisane. L'une ou l'autre de ces tisanes pourra être continuée pendant tout le traitement; buvant une semaine de l'une, une semaine de l'autre, et quelquefois pour varier, d'une décoction légère d'une poignée de mélange, à parties égales de pimprenelle de jardin, et d'aigremoine dans un pot d'eau, ou mieux encore d'une décoction de deux drachmes de simples tiges de douce-amère, d'une manipule de racine de chiendent, et une demi-manipule d'aigremoine. Après les vingt-cinq jours des bouillons ci-dessus, et s'être reposé deux ou trois jours de leur usage; on passera à du petit lait, dont on prendra, le matin à jeun, et le soir en se couchant, un bon verre dans lequel on aura fait bouillir, pendant la clarification, une pincée de sommités de millefeuille, y ajoutant, après avoir passé à travers un linge, plein une cuiller à café de sirop des cinq racines apéritives, et de plus, si la malade le desire, un

filet d'eau de fleurs d'orange. Ce petit lait sera continué pendant un mois : et pendant tout ce temps, la prise du petit lait du matin seulement sera précédée d'environ quatre onces tierces, par expression sans feu, d'un mélange, à parties égales, de cresson de fontaine, de chicorée dent de lion ou pissenlit, de la racine et des tiges de chiendent frais. On laissera déposer un peu ces sucs; et immédiatement après les avoir pris, la malade avalera par-dessus son petit lait préparé comme il est dit ci-dessus. Si l'estomac de la malade se trouvait fatigué ou affaibli des deux prises par jour de petit lait, on le réduirait à une seule prise le matin, bue immédiatement par-dessus les sucs d'herbes. L'usage de ce petit lait et des sucs d'herbes étant fini, on verra de purger la malade avec une purgation douce, telle que celle qui est notée ci-après. Prenez de racine de polypode une demi-once, dont on fera une décoction pour un verre de médecine, de rhubarbe concassée un demi-gros, de manne choisie deux onces, de sirop rosat solutif une once, sel polichreste de glazer un demi-gros. Le lendemain de cette purgation, la malade sera mise à l'usage des bouillons de poulet préparés de la manière suivante. Prenez un jeune poulet qu'on écorchera vivant et éven-

trera à l'ordinaire, le farcissant ensuite avec du riz, avec demi-gros de cascarille concassée, une pincée de chicorée dent de lion, une pincée de mâches (*valeriana locusta*) et demi-poignée de cerfeuil. On prendra un de ces bouillons le matin à jeun pendant quinze jours, après lesquels la malade suspendra tout remède jusqu'aux fortes chaleurs, temps auquel on verra si l'état de la poitrine peut s'accommoder de l'usage des bains: dans ce dernier cas, elle en prendra une vingtaine et même une trentaine, si elle en peut supporter le nombre. La température de ces bains sera très-douce, tombant plutôt sur le froid que sur le chaud, et en même temps on prendra, au sortir du bain, qui sera pris le matin à jeun, un verre de petit lait tiré, comme il a déja été dit, du lait de vache ou de chèvre par la pressure ordinaire, bien clarifié avec le blanc d'œuf, et auquel on ajoutera, après avoir passé au travers un linge, trois bonnes cuillerées les premiers jours, et dans la suite trois ou quatre onces d'eau seconde de chaux, dans laquelle auront infusé pendant la nuit, des roses rouges sèches, un peu de sucre râpé et une cuillerée d'eau de fleurs d'orange. S'il y a toujours pour lors un mouvement notable de fièvre sur le soir, on associera à ce petit lait l'usage du bol ci-

après. Prenez *extract. moll. cort. peruv.*, dix à quinze grains ; *extr. gliriciz.*, dix grains, *cum sufficienti quant. sirup. è cort. aurant. amar. Fiat bolus.* Par-dessus ce bol on avalera le verre de petit lait. Ce bol sera réitéré vers les quatre heures du soir, on avalera par-dessus un petit verre de tisane, et une heure après la malade pourra manger un morceau. Ces bols, et ce petit lait bu sur le bol du matin, doivent être continués pendant un mois ; et si la malade se trouve bien du bol du kinkina, ces derniers seront continués encore plus long-temps sans le petit lait, auquel on substituera dans ce cas un simple bouillon de viande le matin. Au surplus, soit que la malade puisse supporter les bains, soit qu'elle ne les prenne pas, ne pouvant les supporter, on fera toujours usage des bols de kinkina et du petit lait. Durant le traitement qui vient d'être proposé, la malade prendra constamment à dîner, tous les jours, dans la première cuillerée de soupe, un grain d'ipécacuanha, qu'on réduira les premiers jours à un demi-grain, si l'estomac était soulevé par un grain entier. Enfin l'on jugera, d'après l'état dans lequel la malade pourra se trouver après avoir fait exactement tous ces remèdes, s'il est convenable de lui donner le lait d'ânesse dans

l'automne, ou celui de vache coupé aveo l'eau de chaux et la decoction de quelque plante appropriée.

29 janvier 1773. *F.*

XVI. *Affection de la matrice (perte blanche) et des voies urinaires. Douleurs à la région iliaque gauche.*

La dame, qui nous fait l'honneur de nous consulter, a le systême nerveux sensible et mobile, après avoir été sujette dans son enfance à des obstructions. Cette affection des nefs a porté notablement sur la région hypogastrique, et intéresse d'une manière particulière la matrice et ses environs, au point de causer des cuissons dans les voies urinaires, de rendre les urines glaireuses, et d'occasionner une perte en blanc considérable. L'état spasmodique et presque habituel des viscères, soit de cette dernière région, soit de celle de l'estomac, n'a pu qu'altérer sensiblement les humeurs de madame la consultante, par les mouvemens irréguliers ou désordonnés qu'ils produisent ordinairement, et les vices qui en résultent dans la digestion et l'assimilation des sucs. Le jugement sur les causes des incommodités de Madame est fondé sur les

symptômes qui se font remarquer chez elle : tels que la perte en blanc, l'excoriation que les matières occasionnent par leur âcreté dans les passages, la chaleur dévorante qui la consume principalement pendant la nuit, et qui se fait sentir plus vivement à la paume de la main et à la plante des pieds, par les petites sueurs nocturnes qui s'y mêlent, l'état vibratile du pouls, principalement aux heures du soir, les douleurs à la matrice et à la région iliaque gauche, etc., enfin par l'imagination vive et agitée de la malade et les songes désagréables qu'elle produit pendant la nuit. Quoique la maladie, dont on vient de tracer le tableau, offre des difficultés d'autant plus grandes que l'imagination paraît affectée ; quoiqu'elle présente des dangers qui paraissent pourtant moins dépendre de la nature même de la maladie, que de la négligence qu'on peut avoir eue dans l'emploi des remèdes efficaces, cependant l'âge heureux dans lequel se trouve madame la consultante, fait espérer beaucoup pour sa guérison, d'autant mieux qu'il paraît que la maladie n'a pas encore fait des progrès, ni répandu de grands désordres dans les fonctions principales. Nous sommes donc d'avis qu'on en vienne aux remèdes capables de calmer les nerfs, et d'en rétablir le ton

vicieux, de rafraîchir, de tempérer ou amadouer les humeurs, et d'égayer en même temps l'imagination, au point de lui en imposer sur les idées fâcheuses et peu fondées qui l'affectent. Pour cet effet l'on prendra, le matin à jeun, et le soir en se couchant, après avoir soupé sobrement, et de bonne heure, le bouillon suivant. Prenez racine de fraisiers demi-once, parties égales, racine d'oseille, une pincée de chicorée verte de jardin, une demi-manipule de pimprenelle, le cœur d'une laitue, une demi-livre de collet de mouton, et les cuisses de deux ou trois grenouilles : on préparera du tout une prise de bouillon ; on continuera ces bouillons, comme il a été dit, matin et soir, pendant quinze ou vingt jours, plus ou moins, selon l'effet qu'ils produiront, après lesquels, et après s'être purgée s'il en est nécessaire, la malade en viendra à l'usage du petit lait tiré du lait de chèvre ou du lait de vache, par la pressure ordinaire, et bien clarifié ; la malade en prendra environ un pot, mesure de ce pays, tous les jours, pendant environ un mois, ayant soin de faire bouillir dans cette quantité, et pendant la clarification, trois ou quatre feuilles sèches d'oranger, et une pincée de sommités fleuries d'*hypericum*, et d'y faire dissoudre un gros de cristal minéral. Pendant

l'usage de ce petit lait, la malade s'exposera matin et soir à la vapeur du lait dans lequel on aura fait bouillir une bonne poignée de fleurs de sureau, aussi fraîches qu'on pourra les trouver, et où l'on aura jeté environ un gros et demi de sel de saturne, ou une égale quantité d'eau végéto-minérale. La malade aura soin d'environner de ses jupes le vaisseau dans lequel on aura mis ce lait ainsi préparé, et de diriger les vapeurs vers la partie affectée, au moyen d'un entonnoir d'une forme appropriée; on réitérera cette fumigation ou bain de vapeur le matin et le soir à l'heure du coucher, et après cette opération on s'injectera de ce même lait avec une seringue dont le bout sera percé en arrosoir; on fera même très-bien de réitérer ces injections une ou deux fois dans la journée, indépendamment de celles qui suivront les fumigations du matin et du soir, et de se laver ou bassiner à l'extérieur. Ces divers remèdes conduiront jusqu'à la mi-juin, ou jusqu'à la Saint-Pierre. On est d'avis que pour lors la malade se transporte aux eaux de Silvanez; elle y prendra les bains tous les jours, et le matin s'il se peut; elle restera dans le bain aussi long-temps qu'elle pourra le supporter. Avant d'en sortir, on lui jettera d'un peu haut, sur la région, de la même eau qu'on

lui douchera légèrement. Elle s'injectera en même temps de la même eau, et ces injections pourront être répétées deux fois dans la journée hors du bain ; au sortir de ce dernier, elle avalera un verre d'eau de la source, coupée au tiers avec du lait de chèvre bien écrêmé; elle en boira dans la journée trois ou quatre verres sans lait, en observant des distances convenables d'un verre à l'autre. Madame restera aux eaux de Silvanez durant tout le temps des fortes chaleurs. Elle reviendra après ce terme à son domicile ordinaire, d'où elle prendra la peine de nous informer de son état, afin que nous puissions lui continuer nos conseils s'ils peuvent lui être nécessaires. Pendant l'usage des divers remèdes qui viennent d'être prescrits, il est essentiel que Madame observe un bon régime; elle se nourrira principalement de bons potages, de poisson de mer ou de rivière bien frais, et simplement bouilli ou grillé, de fruits savoureux de la saison, tels que les abricots, les pruneaux, les cerises, les figues, les raisins; le tout bien mûr, et cueilli dans la rosée: elle s'abstiendra scrupuleusement de la viande le soir à souper, et en tout temps du cochon soit frais ou salé, de pâtisserie, et de ragoûts trop épicés, quoiqu'elle ne doive pas absolu-

ment se priver de ragoûts ; du reste elle pourra de temps en temps manger à dîner de la bonne volaille, de la viande de boucherie, telle que celle de veau, de l'agneau, du chevreau, et surtout des grenouilles à la sauce au poulet. Sa boisson sera composée d'eau de fontaine rougie avec un peu de vin vieux du pays, renonçant absolument à ce qu'on appelle liqueurs et boissons échauffantes. Elle ira promener le plus souvent qu'il lui sera possible à la campagne sur une monture, et usera d'autres exercices modérés, se levant de bon matin, se couchant de bonne heure, et recherchant tout ce qui peut la distraire agréablement et l'amuser.

Ce 31 mars 1773. *F.*

XVII. *Consultation sur une Dartre.*

Après avoir mûrement réfléchi sur les détails consignés dans la lettre de M. le docteur R**, concernant la maladie dont M. N** est atteint depuis plus d'un an, et sur la nature particulière de cette maladie, je pense qu'elle ne doit pas être tellement regardée comme un vice local, qu'il ne faille encore soupçonner quelque altération générale dans les humeurs qui fomente la maladie ou l'affection locale, et en augmente

l'opiniâtreté. Cette considération semble naître naturellement de l'ancienneté de la dartre, qui, quoique contractée, à ce qu'on assure, par le simple contact ou par contagion, n'a pu qu'infecter à la longue les humeurs du même vice qui la caractérise ; si toutefois la contagion, appliquée et fixée d'abord sur la peau, n'a pas été une occasion prochaine au développement d'une humeur très-analogue chez un sujet qui a peut-être à se reprocher beaucoup de fatigues et d'erreurs antérieures contre le régime, qui, peut-être encore, a eu précédemment ou dans son enfance des éruptions de ce genre, que leur médiocrité ou leur peu de durée a fait négliger ou oublier.

D'après cette conjecture, que nous croyons fondée, on sent qu'une pareille affection (quoique non autrement compliquée) ne peut céder qu'à des remèdes intérieurs combinés avec quelques applications ou remèdes externes, sagement et long-temps administrés ; je dis long-temps, car on ne peut se dissimuler que ces sortes d'éruptions, ainsi que bien d'autres (sur la véritable cause desquelles les malades sont sujets à se tromper aisément), sont, pour l'ordinaire, d'une guérison difficile, et demandent beaucoup de ménagement, d'autant mieux qu'elles sont bien souvent l'effet d'un

effort salutaire et périodique de la nature, qui se manifeste quelquefois à chaque équinoxe, après avoir entièrement cessé ou disparu pendant tout le temps intermédiaire.

Je suis donc d'avis qu'aujourd'hui que le malade se trouve convenablement préparé par des rafraîchissans très-appropriés, et auxquels on pourrait encore joindre utilement une saignée au bras (s'il y a toujours des signes de beaucoup de plénitude dans les vaisseaux); je suis, dis-je, d'avis qu'il en vienne incessamment à des remèdes directs ou dépuratifs, qui seuls peuvent opérer la guérison en y associant un bon régime, ainsi que l'a très-bien pensé M. le médecin ordinaire du malade.

On commencera ces remèdes par une médecine composée de demi-once de racine de polypode, de demi-drachme ou quarante grains de rhubarbe concassée, de deux onces de manne, d'une once de sirop rosat solutif, et de vingt à vingt-cinq grains de sel polycreste de glaser, pour un verre de médecine.

Le lendemain de cette purgation on en viendra aux bouillons ci-après :

Prenez de racine de grande bardane et de celle de patience, de chaque, six drachmes; de feuilles de chicorée douce ou endive verte, une poignée; de feuilles d'aigremoine, demi-poignée; de

feuilles fraîches (ou à défaut sèches) de fumeterre, une bonne pincée; de maigre ou de rouelle de veau bien dégraissée, demi-livre : préparez du tout, selon l'art, un bouillon pour une pinte, sur laquelle on fera tomber de quinze à vingt gouttes de la liqueur de terre foliée de tartre bien préparée.

Ce bouillon sera pris le matin à jeun, et on en continuera l'usage pendant vingt jours, plus ou moins, selon l'effet que le malade en éprouvera.

Après ces bouillons, on se repurgera avec la médecine déjà prescrite, pour passer le lendemain à l'usage de l'électuaire suivant :

Cape antim. crudi subtilissime pulver, semi unciam; extr. fum., unam unciam; gummi guayaci, semi-unciam; cum fufficienti quantitate sirupi è cortice aurantiorum, vel è quinque radicibus. Fiat electuarium, et adde cuilibet unciæ mercurii sublim. corros., unum granum, miscendo accuratissimè.

On pourra faire préparer trois ou quatre onces à la fois de cet électuaire, afin d'y incorporer plus commodément ou plus facilement un grain de sublimé par chaque once.

Le malade prendra, le matin à jeun et l'après-midi vers les cinq heures (ou même à l'heure du coucher, après un souper frugal, si cela lui

est plus commode), d'abord demi-drachme, et dans la suite jusqu'à un drachme ou gros comme une petite noisette dudit électuaire. Sur la prise du matin, ainsi que sur celle du soir, immédiatement, il avalera un verre de petit lait tiré du lait de chèvre ou de vache par la pressure ordinaire, bien clarifié avec le blanc d'œuf, dans lequel on aura fait bouillir, pendant la clarification, une bonne pincée de fumeterre. Si le malade ne pouvait supporter le suc dépuré de cette plante fraîche, il serait plus utile d'y mêler du petit lait à la dose d'une once et demie ou de deux onces, du moins quant au verre du matin, et on assaisonnera ce petit lait avec un peu de sirop des cinq racines apéritives et un peu d'eau de fleur d'orange.

L'électuaire sera continué pendant environ trois mois et plus long-temps, à moins que le malade ne s'en trouvât, par extraordinaire, trop fatigué; mais on observera d'en faire interrompre l'usage tous les quinze ou vingt jours, afin de purger le malade ce jour d'interruption.

A l'égard du petit lait, la boisson n'en sera jamais continuée plus d'un mois, après lequel temps on lui substituera un léger bouillon ou brouet avec le maigre de veau, les feuilles fraîches de chicorée, pissenlit ou dent de lion, et la

fumeterre. Ces bouillons seront également continués pendant vingt-cinq ou trente jours, les interrompant tout de même chaque quinze jours pour une purgation ; mais le malade n'en prendra que le matin sur l'électuaire, et il lui suffira le soir d'une tasse de la tisane qui sera prescrite ci-après, et que le malade boira un peu chaude sur la seconde dose de l'électuaire. Après ces bouillons, on pourra revenir encore au petit lait, et ainsi tour à tour du petit lait aux bouillons.

Pendant l'usage de tous ces remèdes, le malade boira trois ou quatre verres, le jour, de la tisane suivante, qui sera continuée jusqu'à la fin du traitement.

Prenez de râpure de bois de guayac et de sassafras, de chaque, demi-once ; faites bouillir dans suffisante quantité d'eau de fontaine pour qu'il reste environ huit onces ou turquette (mesure de ce pays) de colature, et garder cette dernière.

Prenez de tiges fraîches de douce-amère ou vigne de Judée, ou bien encore morelle grimpante, en latin *solanum scandens ;* je dis de ces tiges bien dépouillées des feuilles, fleurs et baies, et un peu écrasées, une drachme ; faites bouillir dans environ une livre d'eau de fon-

taine, jusqu'à la diminution de la moitié; passez ensuite à travers un linge, et mêlez cette colature avec la précédente, divisant ensuite le tout en quatre ou cinq prises égales.

Tous les quatre ou cinq jours on augmentera de demi-drachme la dose des seules tiges de douce-amère, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à celle de deux ou trois onces par jour de ces tiges, à laquelle on se fixera, et sans jamais augmenter la quantité prescrite d'eau, non plus que la dose de sassafras et du guayac. Cependant on réglera ces augmentations dans les doses de la douce-amère sur les effets des doses précédentes ou de la dose actuelle.

Pour ce qui est maintenant des applications extérieures, le malade trempera, tous les jours, matin et soir, ses mains dans l'une des décoctions suivantes, qu'on fera succéder tous les quinze ou vingt jours l'une à l'autre, et il les y laissera une bonne demi-heure à chaque fois. Ces décoctions doivent être au surplus un peu tièdes.

Ainsi donc on emploiera, 1° la décoction de son de farine, bien chargée, à laquelle on mêlera, après les huit premiers jours, égales parties de décoction de fleurs de sureau; 2° une décoction de racines de scabieuse et de grande

bardane, à laquelle on aura mêlé du suc de morelle ordinaire, *solanum nigrum officinarum*, ou un tiers d'une forte décoction de cette plante sèche, ou des tiges de douce-amère, si elles se trouvent plus récentes ou plus fraîches; 3° cette dernière décoction chargée d'une légère dissolution d'une petite quantité de savon blanc d'Alicante, ou de quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance, ou enfin de quelques gouttes d'eau végéto-minérale, autrement eau de vinaigre de Saturne. Ces additions doivent être faites selon le temps et l'état de la dartre, etc.

Les pommades avec la pulpe de *lapathum*, le cérat de Galien et le soufre, celle de *nutritum* avec le soufre, pourront également être employées avec circonspection vers la fin du traitement. On pourra aussi faire entrer dans ces pommades, qui sont susceptibles d'être variées de plusieurs manières, quelques grains de fleurs de zinc ou de pompholix, lorsqu'on verra jour à employer sans danger les dessicatifs.

Enfin, si, malgré tous ces secours, la dartre persistait, je conseille l'ouverture d'un cautère au bras.

A tous ces remèdes doit être joint le bon

régime : le malade se nourrira donc avec des alimens doux et de facile digestion ; il s'abstiendra par conséquent de tout ce qui est viande grossière, pesante, salée, comme viande noire, chair de bœuf, pâtisserie, cochonaille, petit salé de toute espèce, etc. La cochonaille est sur-tout la viande dont il doit se priver le plus scrupuleusement. Sa boisson sera composée d'eau de fontaine rougie d'un peu de vin rouge vieux du pays. Il renoncera au café, aux liqueurs proprement dites ; mais il pourra prendre de temps en temps seulement un peu de chocolat de santé à l'eau (demi-tasse). Enfin il se garantira avec le plus grand soin des intempéries de l'air, notamment de l'humidité ; se tiendra le ventre libre par des lavemens ; ne fera qu'un exercice modéré, et ne s'occupera que médiocrement et long-temps après les repas.

XVIII. *Consultation sur une danse de Saint-Guy.*

Le jeune malade pour lequel on me fait l'honneur de me demander conseil, est attaqué d'une faiblesse dans tout le côté droit du corps, qui même a paru porter un peu sur la langue, et d'une espèce d'agitation convulsive de tous les

membres. Cette affection compliquée ne date guère que d'un mois ou d'un mois et demi, et elle est rapportée par les uns à une attaque de vers qui a précédé de quelques jours, et par les autres à des vices dans les digestions, ou plutôt à quelque désordre dans les organes des premières voies, occasionné, peut-être, par la présence de quelque mauvais levain ou de quelques sucs altérés, etc. Quoi qu'il en soit (car la connaissance de ces causes premières des maladies est le plus souvent, très-difficile, et heureusement on peut s'en passer dans la plupart des cas), on ne saurait se dissimuler que la maladie dont il s'agit ne soit très-grave, dangereuse même; d'autant plus que le jeune malade, à peine âgé de six ans, se refuse, comme c'est l'ordinaire à cet âge, aux remèdes qui pourraient lui être les plus avantageux. Cependant, il y a lieu d'espérer que l'on tirera parti de cette maladie, très-guérissable d'ailleurs en elle-même, en employant tous les moyens de persuasion ou les petites ruses, qui peuvent mener le malade à prendre quelques remèdes, et à se soumettre aux autres moyens qu'on croira devoir mettre en usage dans la vue de le soulager ou de le guérir.

Je suis donc d'avis que le jeune malade, après

avoir été émétisé un ou deux jours auparavant, soit purgé incessamment avec la poudre ci-après.

Prenez de rhubarbe choisie, bien pulvérisée, une drachme; de castoréum, en poudre fine, quinze grains; de sucre blanc, réduit pareillement en poudre fine, un scrupule. Mêlez exactement le tout pour une poudre dont le malade prendra, tous les quatre jours au matin, une quatrième partie jetée dans un peu d'eau simple, ou une cuillerée du bouillon suivant, qu'il prendra tous les matins à jeun, dans l'intervalle d'une prise de poudre purgative à l'autre, et même le jour de la prise de cette poudre.

Prenez de feuilles de chicorée, pissenlit ou dent de lion, une petite demi-poignée; de semences de pivoine mâle et d'arroche écrasées, de chaque, vingt grains; de feuilles de menthe de jardin, une très-petite pincée : préparez du tout, avec un quarteron de maigre de veau, une pinte de bouillon.

Si l'enfant rebutait ce bouillon, comme trop dégoûtant, on n'y mettrait que la chicorée et la menthe, ou même à la place de cette dernière (la menthe) quelques grains de feuilles sèches d'oranger ou de citronnier en poudre très-fine.

S'il rebutait pareillement la poudre purgative

délayée dans l'eau ou le bouillon, on la lui donnerait dans une cuillerée de soupe, dans un pruneau, etc.; ou bien encore on substituerait à ce purgatif le sirop de fleurs de pêcher, bien préparé, dans lequel on aurait fait dissoudre une dose convenable de diagrède, ou même encore une poudre avec le jalap et la rhubarbe, etc.

Après ces bouillons et ces petites purgations préalables, on fera passer le jeune malade à l'usage de l'électuaire suivant :

Prenez vitriol de mars, vingt-cinq grains; coraline préparée, demi-drachme; corne de cerf philosophiquement préparée, racine de valériane sauvage, et de pivoine mâle pulvérisée, de chaque, deux drachmes et demie; de semence de sémen-contra, cinq drachmes; de hiera-piera, une drachme; de castoréum pulvérisé, vingt-cinq grains, avec une quantité de miel de Narbonne suffisante pour former un électuaire.

On fera prendre, tous les matins, à l'enfant, environ la douzième ou treizième partie de la masse de cet électuaire, et on le lui fera continuer jusqu'à l'entière consommation de la quantité prescrite par la formule. On lui donnera ce remède dans une petite cuillerée de soupe entre deux tranches de pain, ou dans du pain à chanter dans un pruneau, etc., et on lui fera avaler

immédiatement par-dessus une petite tasse d'une légère décoction de fleurs de primeverre ou de tilleul, etc.

Si l'enfant se refusait à prendre encore cet électuaire, soit à cause de son amertume, soit à cause du volume, on pourrait y substitue rla poudre suivante, qu'on donnerait facilement à l'enfant entre deux tranches de pain ou de soupe, ou dans un grain de raisin sec sans pepins, etc.

Prenez de soufre doré d'antimoine précipité trois ou quatre fois, quatre grains; de succin blanc pulvérisé, de feuilles de rue et de racine de pivoine mâle aussi pulvérisée, de chaque, huit grains; de sucre blanc pulvérisé, demi-drachme: on fera du tout une poudre subtile, pour quatre doses dont le malade prendra une tous les matins.

On fera continuer cette poudre à l'enfant pendant neuf ou dix jours. On pourra même la réduire en bol, en substituant le sirop de stœchas au sucre, etc. En un mot, c'est aux parens, c'est à MM. les médecins chargés de la conduite de ce traitement, à prendre le biais, la tournure, la forme, qu'ils croiront la plus convenable, pour engager le jeune malade à prendre les remèdes, dont la dose, au surplus, doit être ubordonnée à ce qu'on observera de la sensibi-

lité d'entrailles, dans ce jeune sujet ; de l'effet des premières doses, etc.

Le kinkina est encore un remède dont l'emploi ne doit pas être négligé dans le traitement des maladies de l'ordre de celle dont il s'agit.

On peut le placer après les remèdes ci-dessus, et le donner en poudre, ou en extrait, et même en lavement (et en substance), si l'enfant n'en voulait pas par la bouche.

Pendant l'usage de ces remèdes, on doit assujettir le malade à un régime sévère, quant à la qualité, la quantité, etc., des alimens ; on le garantira avec le même soin des intempéries de l'air ; on le fera promener matin et soir, autant que la saison le permettra, sur une monture, à la campagne. On écartera de lui tout ce qui pourrait lui causer quelque frayeur, ou l'affecter par surprise, etc. On aura également attention de le purger de temps en temps ; et en lavemens, s'il ne voulait pas prendre les purgatifs par la bouche, etc.

Les moyens extérieurs capables de donner du jeu et du ressort aux parties, ou de les rétablir dans leur ton naturel, ne doivent pas non plus être négligés. On aura donc soin, après les premières purgations, d'exposer, matin et soir, les parties affectées à la vapeur d'une poudre composée

d'oliban, de gomme caranna ou de celle de stirax, d'assa-fœtida, de baies de laurier et de celles de genevrier, mêlées à parties égales et projetées par pincées sur des charbons ardens. Si, après quelques jours de ces fumigations, auxquelles on joindra en même temps des frictions légères avec des flanelles pénétrées de la même vapeur, le malade ne paraît pas soulagé, on essaiera de le frotter le long de l'épine, du bras et de l'extrémité inférieure affectée, avec un liniment composé d'une once et demie d'huile de laurier, six drachmes de celle de lombrics ou vers de terre, et de quelques gouttes d'huile essentielle de succin.

L'ouverture d'un séton au bras gauche ou au bras sain est encore un remède que je ne puis que recommander. J'en dis autant d'un séton à la nuque. A l'égard des bains d'eaux thermales, je crois qu'on doit attendre quelques mois encore pour se décider sur cet article, d'autant mieux que ce genre de remède sera toujours plus convenablement placé à la fin de ceux qui ont été proposés dans cette consultation.

Je finis par observer que si les mouvemens involontaires ou spasmodiques, dont se plaint l'enfant, ne cèdent pas aux divers remèdes prescrits, on pourrait tenter, avec quelques succès,

les fleurs de zinc préparées par un bon chimiste, et poussées jusqu'à la dose de deux ou trois grains par jour, en commençant par un grain ou grain et demi, divisé en trois doses par jour, pendant les premiers jours. *F.*

XIX. *Supplément à la consultation ci-dessus,*

Par MM. Lamure, Barthèz, Fouquet.

Après avoir réfléchi attentivement aux différens symptômes qui caractérisent l'espèce de maladie convulsive pour laquelle on nous fait l'honneur de nous demander conseil, et avoir entendu le détail que l'un de nous, M. Fouquet, a fait des remèdes prescrits dans une consultation qu'il a déjà envoyée aux parens du jeune malade, nous pensons que le traitement proposé par ce médecin est le plus convenable ou le plus approprié contre la maladie dont il s'agit, laquelle nous a paru avoir le plus grand rapport avec ce qu'on appelle *chorea sannti viti*, et qu'il doit être suivi avec exactitude. Nous nous en rapportons aux lumières de la personne de l'art chargée de la conduite du jeune malade, pour les variétés dont ce traitement peut être susceptible relativement aux accidens qui pour-

raient survenir, ou aux changemens ou modifications qui pourraient se faire remarquer dans les accidens actuels.

Seulement, nous croyons avantageux de mêler avec la rhubarbe qui entre dans la poudre purgative, prescrite par M. Fouquet, l'aquila alba, ou mercure doux, bien préparé, qu'on pourra y faire entrer à la dose de cinq ou six grains, ou à moindre dose, selon ce qu'on a observé de la sensibilité des entrailles du jeune malade, et en réduisant à celle de huit ou dix grains la quantité de la rhubarbe.

Nous insistons également sur la nécessité d'employer la racine de valériane, soit dans les bouillons, soit dans l'électuaire indiqué dans la consultation de M. Fouquet, ainsi que le kinkina placé convenablement selon qu'il est porté dans ladite consultation. Nous faisons la même remarque, à l'égard du régime qui doit être observé rigoureusement, et dans lequel nous comprenons tout ce qui peut donner du jeu ou du ressort au système nerveux, ou rétablir le ton de ce système, et les précautions aisées à prendre pour écarter ou prévenir tout ce qui pourrait effrayer l'enfant, ou l'affecter par surprise, ou le chagriner d'une manière vive; sans pourtant se laisser trop aller à des complaisances qui

pourraient lui nuire, sous prétexte qu'il ne doit pas être contrarié.

A l'égard de l'usage des eaux thermales, comme ce remède ne peut être plus utilement employé qu'à la suite de ceux qui sont indiqués dans la consultation, nous croyons qu'on doit attendre d'en être à cette époque, c'est-à-dire vers le commencement du mois de juin (saison ordinaire de ces eaux), pour s'en occuper. On prendra alors la peine de nous informer de l'état actuel du jeune malade, et de l'effet des remèdes antérieurs, afin que nous puissions donner plus sûrement notre avis sur cet objet particulier.

Autre consultation de M. Fouquet, sur la rechute de la même maladie qui arriva trois ans après.

Dès que les remédes prescrits dans ma dernière consultation n'ont plus eu aujourd'hui les effets heureux qu'ils eurent il y a trois ans, il faut se retourner d'un autre côté.

Je suis donc d'avis qu'on fasse passer incessamment le jeune malade (qui me paraît d'ailleurs suffisamment évacué ou préparé), à l'usage des pilules qui seront notées ci-après.

Ces pilules seront prises dans l'ordre suivant:

Le premier jour, le deuxième, le troisième, rien qu'une seule pilule le matin à jeun, et une autre pilule le soir, vers les cinq ou six heures de l'après-midi ; le quatrième jour au matin, deux pilules, et une seule pilule le soir; les cinquième, sixième, *idem;* le septième au soir, deux pilules, qui, avec les deux du matin, feront quatre pilules par jour; les huitième, neuvième et dixième, *idem.* Ainsi tous les quatre jours on augmentera d'une seule pilule la dose journalière, insistant pendant les quatre jours sur la même dose avant de passer à une plus forte; au surplus, ces augmentations doivent être réglées sur l'effet du remède : on observera, d'ailleurs, de donner les pilules hors le temps des convulsions, ou dès les premières menaces des convulsions, si elles surviennent, soit le matin, soit le soir; je veux dire qu'il ne faut pas donner, autant qu'il est possible, le remède durant les fortes convulsions, mais dans le temps du calme, ou au moment où l'on s'apercevra qu'elles vont prendre le malade. Si les convulsions sont continuelles, on donnera les pilules dans l'ordre prescrit, ne pouvant mieux faire pour lors.

Par-dessus la dose des pilules du matin on fera avaler à l'enfant un bouillon préparé avec demi-poignée de feuilles fraîches de chicorée, pissenlit ou dent de lion, demi-poignée de cerfeuil, demi-poignée de fleurs de caille-lait jaune, une petite pincée de feuilles de menthe des jardins, et environ six onces de rouelle de veau bien dégraissé, pour une prise médiocre de bouillon léger, dans lequel on mêlera, après avoir coulé, de deux à trois onces de suc de mouron (*anagallis*), tiré par expression de la plante fraîche.

Après vingt-cinq ou trente de ces bouillons on leur substituera le petit lait bien clarifié avec le blanc d'œuf, dont le malade prendra également, sur les pilules du matin, un petit verre dans lequel aura bouilli, pendant la clarification, demi-poignée de fleurs de caille-lait jaune, et auquel on aura ajouté ensuite un peu du sucre blanc râpé, et d'eau de fleurs d'orange double. Ce petit lait sera continué pendant un mois. S'il causait quelque dévoiement, on le corrigerait par deux ou trois cuillerées d'eau seconde de chaux, ou en y éteignant une brique rougie au feu.

Sur la dose des pilules du soir, il suffira que le malade prenne une petite tasse de la

tisane ci-après, dont il boira d'ailleurs trois ou quatre bons verres tous les jours.

Prenez de gui de chêne une once et demie, de feuilles sèches d'oranger ou de citronnier demi-poignée; faites bouillir (la racine demi-heure, les feuilles un quart-d'heure) dans une bonne pinte d'eau, mesure de Paris, et faites-y dissoudre une vingtaine de grains de sel sédatif de Homberg.

Si, par un hasard malheureux que je ne prévois pas, la maladie augmentant, le jeune malade donnait des marques non équivoques de manie, on emploîrait les bains tempérés faisant tomber, vers la fin du bain, de l'eau de ce bain sur la tête du malade.

On lui donnerait, en outre, de trois à quatre cuillerées (dans le courant de la journée) de vinaigre distillé; on le ferait saigner successivement du bras, du pied, et même enfin de la jugulaire; on le tiendrait à l'usage d'une tisane préparée avec l'oxymel simple, délayé dans une quantité d'eau, etc.; mais, dans le cas de ce fâcheux événement, il conviendrait qu'on nous fît passer un mémoire circonstancié, afin que nous pussions donner des avis plus étendus et plus raisonnés.

Formule des pilules.

Prenez de gomme stirax et de camphre, de chaque, demi-drachme ; de feuilles sèches d'oranger, réduites en poudre, vingt-cinq grains ; d'extrait de souci des Indes, dix grains ; de sirop de safran ou de celui de pivoine, ou de tel autre analogue, comme celui de stœchas, d'armoise, etc., quantité suffisante. Mêlez pour former du tout une masse de pilules, qu'on réduira au nombre de trente-six ou de quarante. Si le malade passe des nuits inquiètes, agitées, on lui fera prendre, tous les soirs, à l'heure du coucher, et pendant la nuit, une cuillerée toutes les deux heures de la potion suivante :

Prenez de teinture anodine de Sidenham, cinquante ou soixante gouttes ; de mucilage de semences de coings, extrait par l'eau rose, une once (à défaut on emploiera le mucilage de gomme adragan) ; d'eau de coquelicot et de fleurs de nymphæ, de chaque, quatre onces : mêlez le tout pour un julep.

Ces cuillerées seront données à deux heures de distance l'une de l'autre, en poussant, s'il le faut, en tout jusqu'à quatre cuillerées, qui est une dose assez haute.

Le malade doit être assujetti à un régime léger, humectant, etc., tel que je suppose qu'on le lui fait observer. Il faut le distraire par la promenade à la campagne, dans une voiture, et lui ouvrir dans peu un fonticule ou cautère à un bras. On doit également lui tenir le ventre libre par des lavemens en cas de constipation. J'ajoute que, si l'enfant venait à donner des signes de démence, il faudrait suspendre l'usage des pilules, comme aussi on doit les suspendre dans le cas de folie ou manie.

XX. *Consultation sur un diabète.*

On ne peut certainement se méprendre sur la nature de la maladie, dont l'histoire exacte est présentée avec les plus grands détails dans le mémoire qui a été mis sous mes yeux, et sur lequel on me fait l'honneur de me demander conseil. On y reconnaît évidemment tous les traits caractéristiques, tous les signes univoques d'une espèce de *diabète*; maladie dont le principal symptôme est un flux immodéré d'urines, ayant l'odeur et la saveur fades du miel, accompagné d'une soif ardente et d'une chaleur consomptive, etc. On y voit en outre que cette

maladie en est aujourd'hui à un degré qui rend ndispensable et pressant l'emploi des divers moyens que la diète et la pharmacie peuvent ournir pour en arrêter les progrès, ou en prévenir les suites fâcheuses, sans qu'elle en soit pour cela moins susceptible de guérison, ainsi que l'a déja remarqué fort judicieusement l'auteur du mémoire.

On peut en effet espérer très-raisonnablement de parvenir à ce but desirable;

1° Par le bon régime qui doit être doux, léger, rafraîchissant et *analeptique*, dont les principaux articles seront notés ci-après.

2° Par l'usage des remèdes adoucissans, des calmans et des antispasmodiques que les accidens *nerveux* qu'a éprouvés dans le principe madame la consultante, sa constitution analogue, l'état de sécheresse et de maigreur, et les autres symptômes d'irritation qu'on observe chez elles, semblent indiquer, par la combinaison de ces remèdes, avec des toniques et des corroborans, mêlés plus ou moins avec les apéritifs et les astringens, substituant à tous ces moyens les stimulans et les *âcres* d'après les preuves qu'on aura de l'insuccès des précédens, et les autres circonstances dont les personnes de l'art qui doivent surveiller, au moins par intervalles,

l'administration et l'opération des remèdes, seront à portée de juger. Cet espoir est d'autant mieux fondé, que l'affection *diabétique* paraît n'être ici qu'un accident et non un symptôme essentiel de la maladie, et que le fluide nerveux compliqué de beaucoup d'âcreté dans les humeurs, y prédomine manifestement. Je conseille donc qu'on en vienne sans délai;

1° A des bouillons préparés avec demi-once de racines de *symphitum*, une drachme de racines de fraisier des bois, une drachme de racine de squine, demi-poignée de feuilles de chicorée blanche, demi-poignée de celles de pilosèle ou oreille de souris, le cœur de trois ou quatre laitues, une bonne pincée de mille-feuilles, demi-livre de mou de veau, pour une pinte de bouillon, dans lequel il conviendrait de faire dissoudre deux onces de bon et vrai sucre rosat. Si toutefois l'estomac de la malade n'y répugne pas absolument, ces bouillons seront continués pendant un mois plus ou moins, et on pourra, s'ils passent bien, en prendre un second l'après-midi vers les six heures, ou une heure avant le souper, après avoir pris le premier le matin à jeun.

2° A l'usage de sirop de corail de *Quercetan*, dont on prendra une cuillerée à bouche de

grandeur médiocre avant chaque repas, faisant tomber sur chaque cuillerée de douze à quinze gouttes de sirop de karabé. Ce sirop de corail pourra, s'il procure quelque soulagement, être continué pendant toute la période des bouillons.

5° A celui de quelque boisson adoucissante ou tempérante, dont on boira dans le courant de la journée, et en commençant les remèdes, en guise de tisane : telles sont l'eau de tilleul émulsionnée par les amandes douces ordinaires, mêlées avec quelques pignons, et triturées avec un peu de sucre; la décoction d'orge édulcorée ou avec la conserve de roses rouges récente, ou avec le miel rosat, et à la dose d'une once de chacun de ces ingrédiens, pour chaque pinte et demie de décoction; celle de feuilles et fleurs de paquerette ou petite marguerite des prés, ou celle de feuilles de piloselle, l'une ou l'autre édulcorée *idem*, et auparavant aromatisée par une petite quantité d'orange amère ou verte, qu'on y aura fait infuser vers la fin de l'ébullition. La décoction d'une once de racine de grande consoude (*symphitum majus*) et d'une petite poignée de renouée dans une grande pinte et demie d'eau de fontaine, édulcorée et aromatisée *idem*, ou avec l'eau de

cannelle orgée quant au parfum et autres de ce genre.

4° Après la période des bouillons, on passera à l'usage du lait de vache, dont la malade prendra, tous les matins à jeun, environ huit onces, dans lesquelles auront infusé pendant la nuit dix à quinze grains de rhubarbe en poudre, y mêlant ensuite quatre à six onces d'eau seconde de chaux et édulcorant avec le sirop de tortue ou avec celui de limaçon, au défaut de celui de tortue. Ce lait sera continué pendant un mois plus ou moins selon l'effet que la malade en éprouvera.

5° Pendant l'usage de ce lait, on boira, tous les jours, à l'heure du coucher, et après un léger souper, une émulsion préparée avec trois, quatre ou cinq glands de chêne doux des Pyrénées, dépouillés de leur peau et de leur cucuphe et triturés avec quelques amandes douces et un peu de sucre au fond d'un mortier; y versant peu à peu plein un gobelet d'une infusion un peu chargée de fleurs de *verba-cum* ou bouillon blanc et édulcorant avec du sucre rosat ou de sirop de lierre terrestre. Cette émulsion doit laisser un leger sentiment d'astriction dans la bouche.

6° Le flux extraordinaire d'urines persistant

à un degré notable, et les symptômes d'irritation étant d'ailleurs modérés, on essaiera successivement, et après avoir usé quelque temps du lait d'ânesse coupé avec l'eau de chaux et pris matin et soir :

1° L'usage des pilules ci-après conjointement avec les demi-bains *frais* ; prenez de safran de mars astringent, de bol d'Arménie, de corail préparé, de sang-dragon et de mastic, de chacun, une drachme; d'huile essentielle de *cinnamomum*, ou de quintescence de cannelle (et mieux encore de celle de macis), dix gouttes. Mêlez avec cinq gouttes de térébenthine de Venise triturée avec un peu de sucre, et divisez le tout de manière à faire dix ou douze pilules de chaque drachme.

La dose de ces pilules est de deux pilules réitérées trois fois le jour. On peut aller progressivement jusqu'à trois pilules par dose, si la malade n'en est pas trop affectée.

Par-dessus chaque dose de pilules on avalera un verre de petit lait tiré par la pressure ordinaire, et bien clarifié avec le blanc d'œuf, dans lequel verre on aura fait bouillir un moment, pendant la clarification, une bonne pincée de feuilles de brunelle ou de celles de pervenche. Après avoir coulé et filtré, on y mê-

lera un peu de sucre fin ou un peu de sirop de coings.

2° Si l'on n'aperçoit aucun bon effet des pilules et du petit lait ci-dessus, au bout d'une vingtaine de jours de leur usage, l'irritation de la gorge étant d'ailleurs calmée, on la calmera avec le petit lait aluminé, qu'on substituera au précédent et aux pilules. Ce petit lait se prépare en jetant depuis quinze jusqu'à vingt ou vingt-cinq grains d'alun purifié, sur une pinte et demie de bon lait, qu'on fait bouillir, et dont on retire ensuite le petit lait ou la sérosité, qu'on prend après l'avoir simplement coulée et filtrée. On peut l'édulcorer avec un peu de sirop d'althæa. On prend, matin et soir, pendant quelque temps, environ trois bons verres de ce petit lait, ou six bons verres par jour.

3° Après l'usage du petit lait aluminé, on viendra à la boisson de quelque eau légèrement ferrugineuse et gazeuse, continuée pendant huit ou douze jours, à la dose de quatre, cinq ou six verres par jour, selon le degré d'activité de ces eaux. On observera de rejeter celles de ces eaux qui peuvent contenir quelque sel diurétique ou purgatif, tel que celui de glauber, celui d'epsom, etc.

4° On pourra faire encore usage du kinkina, pris matin et soir à la dose de deux drachmes, ou même d'une drachme, selon le cas, en infusion dans un verre d'une décoction de la moitié d'une petite tête de pavot blanc écrasée, et édulcorée avec le sirop de tortue. On continuera ce kinkina quelque temps, et l'on pourra l'adoucir encore en le coupant avec un peu de lait écrêmé.

5° Enfin, si, malgré tous ces moyens qui viennent d'être prescrits (et auxquels on pourrait ajouter l'ouverture d'un cauterre sur une cuisse, si la malade n'était trop maigre et trop sèche), on aura recours au remède ci-après, l'un des plus recommandables par le nombre de cures heureuses qu'il a opérées dans ces derniers temps, entre les mains de plusieurs habiles praticiens de l'Europe. Ce remède doit être préparé par un bon chimiste.

Prenez des cantharides récentes, réduites en poudre, deux onces; de graine de kermès récente et en poudre, une once et demie, bon poids; esprit de vin rectifié, une livre et demie : faites digérer le tout, mis dans un matras de verre, à unfeu modéré, c'est-à-dire au bain d'avoine ou de sable, pendant deux ou trois jours plus ou moins; coulez ensuite

cette teinture. On en donnera, les cinq ou six premiers jours, cinq ou six gouttes dans trois verres d'une eau d'orge, où l'on aura fait dissoudre quelques grains de gomme arabique. On ira ensuite en augmentant par degrés, et avec la plus grande circonspection, tous les cinq ou six jours, de deux ou trois gouttes seulement, jusqu'à ce qu'on en soit à quinze, vingt, ou trente gouttes par jour, prises dans ces trois verres de boisson mucilagineuse, lesquels seront donnés à une distance convenable l'un de l'autre. Du reste, ces augmentations doivent être réglées sur l'effet que produira le remède sur l'état de la malade, etc.

A tous ces remèdes sagement administrés on joindra constamment le bon régime, qui consistera, quant aux alimens, en bonne viande blanche et viande de jeunes animaux, en rôti, bouilli et grillé; en bon jardinage, doux, cuit, et modérément assaisonné; en crêmes d'orge, de semoule, d'amidon, de pommes-de-terre cuites au lait ou à l'eau, et avec un peu de cannelle; en crêmes de lait et de la plante appelée mousse d'Islande, *muscus islandicus*, *muscus pulmonarius*, ou *lichen islandicus*, *muscus catharticus*. (Il ne sera pas difficile de se procurer de cette plante.) Ces crêmes se préparent

en faisant bouillir quelque temps dans le lait cette plante, qui a trempé auparavant toute la nuit dans de l'eau modérément tiède ; préalable nécessaire pour lui faire perdre sa vertu purgative et corriger son amertume. On boira son vin rouge bien trempé au repas ; on se privera de toute boisson échauffante ; on évitera tout ce qui pourrait émouvoir trop vivement ou trop échauffer ; on se gargarisera avec une décoction de feuilles de cassis, ou de celles de brunelle, édulcorée avec le sirop de mûre. On avalera aussi, lentement et par intervalles, une cuillerée à café de mucilage plein de semences de coings, extrait par l'eau rose et sucrée. On se tiendra le ventre libre par des lavemens, et on ira se promener souvent à cheval à la campagne.

On voit par le précis aussi clair qu'instructif que m'a communiqué en dernier lieu M. le docteur P..., et en s'éclairant ultérieurement des notions que contient un mémoire très-raisonné qui y était joint ; on voit, dis-je, 1° que Mgr....., pour lequel on me fait l'honneur de me demander conseil, a été sujet, dès son enfance, à des maladies qui ont intéressé plus ou moins et les organes de la respiration et le système général des nerfs ; 2° que ces

affections ont, dans la suite, dégénéré, d'une part en asthme, et de l'autre en attaques de nerfs très-vives, dont les principaux symptômes étaient des sortes de spasmes de l'estomac, accompagnés de tensions et de tiraillemens du même genre, qui, de ce viscère ou de sa région, se propageaient jusque sur tout le systême nervo-membraneux et musculeux de la tête et du cou; 3° que le malade éprouve, depuis quelque temps, une diminution de ces affections, mais que néanmoins son état présente encore plusieurs accidens qui exigent une continuation des secours de l'art.

Ces accidens, qui constituent l'état actuel de Mgr le consultant, et auxquels doivent se borner mes considérations dans l'énoncé de mon avis, consistent, 1° dans une espèce d'engoûment de toute la tête, qu'augmente le souffle des vents du midi, et auquel se joignent des tensions douloureuses des tégumens de cet organe et des tendons du cou, mêlées de quelques vibrations dans ces parties, quoique ces derniers symptômes surviennent plus rarement qu'autrefois, et seulement par intervalles. Le malade se sent en même temps les oreilles bouchées au point d'en être sourd; il a éprouvé quelquefois des langueurs d'estomac qui sem-

blaient le menacer de défaillance; le côté droit du corps ne lui paraît pas aussi libre que le gauche, et il se plaint d'un serrement à la jambe pareil à celui que causerait un bas étroit.

Mais celui de ces accidens qui affecte le plus le malade, et sur lequel on desire que l'attention du médecin consulté se porte spécialement, c'est la sensation d'une espèce de contre-coup à la tête, qu'il éprouve toutes les fois qu'il appuie le pied pour marcher. Cet accident ne peut mieux se rapporter (pour le remarquer en passant) qu'à un état habituel d'éréthisme ou d'irritation considérable dans les parties nerveuses et aponévrotiques de la plante des pieds, correspondant à une semblable affection du système nervo-membraneux de la tête. Les sensations douloureuses excitées dans le pied par les efforts simultanés des muscles pour changer la ligne de direction de tout le corps dans la progression, et probablement encore par le poids compressif de ce corps sur cette extrémité inférieure, sont répercutées sympathiquement et comme par commotion sur la tête ou l'organe primitif du systême nerveux.

2° En un enroûment accompagné d'aphonie ou d'extinction de voix, avec phlogose légère au gosier, et excrétion pénible d'un phlegme

épais et visqueux, plus abondant le matin et le soir que dans le reste de la journée. Il est remarquable que ces accidens ne soient survenus que depuis l'entière cessation de l'asthme qui a si long-temps tourmenté le malade. On dirait qu'il s'est fait un déplacement de l'affection spasmodique ou asthmatique des poumons ou du diaphragme sur les organes immédiats de la voix, ou qu'il s'est déterminé par l'effet d'une âcreté générale des humeurs qu'on ne peut méconnaître chez le malade, ou par d'autres causes, au point fixe d'irritation sur ces parties, qui suspend ou interrompt les tiraillemens de la plèvre, ou cette gêne de la respiration par laquelle se manifeste l'asthme. On sait combien, dans cette maladie, est affecté le systême nervo-membraneux de la cavité de la poitrine et de la région précordiale.

On remarque d'ailleurs que le malade a ressenti en dernier lieu, pendant plusieurs jours, une douleur violente sous le *sternum* durant la déglutition des alimens, et on attribue cette douleur à un serrement spasmodique de l'œsophage.

3° En une dartre écailleuse placée sur la nuque; genre de maladie cutanée dont le malade a eu, il y a vingt-un ans, des atteintes consi-

dérables ; sur quoi on demande, dans le précis, si l'affection nerveuse n'aurait pas été jusqu'ici entretenue ou fomentée sourdement par ce levain dartreux, dont les effets se sont pleinement montrés à l'époque mentionnée ci-dessus, et si cette acrimonie *psorique* n'influerait pas en même temps sur l'irritation et la phlogose de la gorge, dont se plaint aujourd'hui le malade.

Ces questions expriment non seulement un doute très-raisonnable, mais elles présentent encore des vues qui ne doivent pas être négligées, et dont on peut tirer bon parti dans le traitement.

Il résulte maintenant de cet exposé, que les principales indications qu'on ait à remplir dans le traitement de cette maladie compliquée, et relativement aux divers symptômes qui établissent les trois genres d'affections dont les détails viennent d'être donnés, sont, 1° de calmer et d'adoucir l'irritation du systême nerveux en général, et de rétablir son ton naturel en s'occupant de celui des organes de la tête, de la poitrine, et de la région de l'estomac en particulier; 2° de tâcher de dissiper l'enroûment et l'aphonie, en calmant peu à peu l'irritation et la phlogose du gosier ou du larynx, et en

combinant avec les moyens appropriés à cette indication ceux de l'indication suivante, qui peuvent attirer au dehors et dériver sur des endroits déterminés de la peau les mouvemens et les humeurs, ce qui satisfait en partie à la considération particulière de ce qui a été remarqué auparavant au sujet de l'acrimonie psorique; 3° de corriger, autant qu'il sera possible, le levain dartreux dont il y a lieu de croire que les humeurs du malade sont fortement infectées, ou d'en affaiblir les effets sur les nerfs.

On pense que ces indications pourront être remplies avec quelque avantage, par la persévérance dans le régime auquel on doit croire que le malade est assujetti depuis long temps; et par les remèdes qui seront indiqués ci-après.

1° Il est important que le malade s'abstienne scrupuleusement de toute espèce d'occupation qui demande une contention d'esprit un peu soutenue; rien ne contribue tant à entretenir les affections spasmodiques de la tête, de la poitrine et de l'estomac, ou à irriter ces affections, que ce genre de travail, d'autant mieux que tout le système nervo-membraneux de ces parties est dans un état de tension chez le malade.

En outre, les occupations du cabinet et la

vie sédentaire, en général, altérant les fonctions de la peau, interceptent la transpiration insensible, tandis qu'il est essentiel d'exciter cette excrétion (eu égard surtout à l'âcreté des humeurs du malade) par un excercice modéré et de fréquentes promenades en voiture à la campagne, auxquelles on joindra matin et soir des frictions sèches sur toute l'habitude du corps avec des flanelles douces pénétrées de la vapeur du karabé, du mastic et de l'assa-fœtida, mêlés à parties égales. Ces frictions sont d'ailleurs appropriées contre le serrement spasmodique que le malade ressent à une jambe, et la faiblesse qu'il éprouve dans le côté droit du corps.

En insistant sur ce régime et l'emploi de ces moyens, on usera de demi-bains, et plus souvent de pédiluves, dont l'eau sera animée d'une petite cuillère à café de graine récente de moutarde en poudre, ou d'une dissolution de gros comme une noix de savon blanc. Il portera habituellement, et hors le temps des bains, des cucuphes ou calottes, dont l'entre-deux sera de coton ramé bien fin, et saupoudré de feuilles de thim, de romarin, de serpolet, de lavande, de poudre de noix muscade, de succin, de musc, et autres substances de ce genre mêlées et réduites en poudre.

Il prendra en même temps tous les jours à dîner, dans la première cuillerée de soupe, un melange de demi-grain (poussé par degrés jusqu'à un grain entier) d'ipécacuanha en poudre, et de huit à dix grains de semences de petit cardamomum également pulvérisées. On pourra associer à cette poudre une quantité de la poudre antispasmodique du Codex de Paris. Enfin on prendra quelquefois dans la journée, en guise de tabac, un mélange de feuilles de bétoine et de marjolaine avec une très-petite quantité de racine de valériane, le tout en poudre médiocrement fine, pour être respirée sans inconvénient par le nez. On pourra aussi tenter l'intromission du coton musqué ou imbibé d'une ou deux gouttes d'huile essentielle de rue ou de celle de succin, dans le méat auditif de l'une et l'autre oreille, et l'application sur la région épigastrique d'un écusson avec la gomme caranna, le labdanum, le galbanum, le camphre et la poudre de noix muscade; le tout incorporé avec quantité suffisante de baume du Pérou. Que si les accidens nerveux persistaient en s'élevant à un certain degré d'intensité, il serait à desirer que le malade fût à portée de se soumettre à de légers essais d'électricité négative, dont on vante beaucoup, et

avec fondement, les effets dans de pareils cas.

Sur le tout on aura soin d'intercaler, dans l'administration de ces divers remèdes (et lorsqu'on croira devoir s'occuper efficacement des moyens de fortifier l'estomac et tout le systême), des bols préparés avec l'extrait mou du kinkina préparé sans ébullition, la racine de grande valériane sauvage en poudre, et le sirop de pivoine.

On tempérera l'action de ce remède en faisant avaler par-dessus ou un bouillon avec les racines de patience, de pivoine mâle, et les plantes chicoracées et céphaliques, telles que le muguet, les fleurs de tilleul et autres, ou un verre de petit lait bien clarifié, dans lequel on aura fait bouillir, pendant la clarification, une petite poignée de sommités fleuries de caille-lait jaune, *gallium luteum.*

2° On emploiera contre l'enroûment et l'irritation de la gorge les gargarismes et les loks adoucissans rendus plus ou moins incisifs. Parmi ces remèdes, je crois devoir proposer les suivans.

Prenez de navets de moyenne grosseur, de carottes jaunes, de chacun n° 8. Après les avoir lavés et ratissés, faites-les bouillir dans trois pintes d'eau pour réduire à moitié; passez en-

suite à travers un linge, et ajoutez de sel végétal une once. Mêlez. Le malade se gargarisera souvent dans la journée avec cette décoction tiède, et on appliquera le marc entre deux linges autour du cou.

Prenez de suc clarifié de chou rouge, une livre; de safran coupé très-menu, trois drachmes; miel écumé et sucre fin; de chaque, demi-livre. Faites bouillir en consistance de sirop, et gardez pour l'usage. On pourra prendre de ce sirop par petites cuillerées en guise de lok, et y ajouter, selon le cas, de l'oxymel scillitique et de la poudre de racine d'arum.

Une quantité de blanc de baleine, triturée avec du sucre et mêlée avec un sirop balsamique, peut encore fournir un lok convenable contre l'enroûment. Si des viscosités considérables engluent les organes de la voix et causent quelque oppression, on aura recours à un mélange de soufre lavé, d'iris de Florence, et de zédoaire en poudre; le tout incorporé avec le miel de Narbonne, pour un bol qu'on avalera le matin à jeun.

Les vapeurs des plantes émollientes respirées par la bouche ne paraissent pas tout-à-fait convenir, eu égard à l'asthme qui a précédé; on peut néanmoins tenter avec réserve quelqu'une

de ces fumigations avec la décoction de la racine de fénouil et des plantes béchiques dans le lait ou l'eau de raves.

3° La plupart des accidens graves qu'éprouve le malade étant essentiellement rapportables à des affections qui ont leur siége dans les membranes et les nerfs, et qui tiennent au même principe de sensibilité vicieuse ou d'irritation spasmodique, toutes les indications rentrent, en quelque sorte, l'une dans l'autre, et les divers remèdes qui sont appropriés à chacune d'elles peuvent, par cette même raison, se combiner facilement entre eux. Ainsi on peut faire concourir avec les précédens les secours destinés à cette troisième indication, c'est-à-dire à corriger l'âcreté ou les autres vices des humeurs, en détournant, attirant au-dehors et évacuant ces dernières, de manière qu'elles ne nuisent plus ou soient moins incommodes aux nerfs des parties qu'elles affectent : tels sont les linimens volatils appliqués au-dessous de la nuque ou autour de la gorge, les exutoires ouverts par le moyen du sain-bois sur le haut des bras, indépendamment des remèdes plus directs contre les affections humorales présumées, tels que les bouillons de tortue, les sucs des plantes dépuratives, de légers diaphoré-

tiques, quelques eaux minérales sulfureuses du genre de celles de Coterets ou des eaux *bonnes*, quelques purgatifs, le lait d'ânesse, etc. etc.

F.

XXII. *Consultation sur un rhumatisme goutteux.*

La nature de la maladie dont une dame âgée de trente-neuf ans se plaint depuis environ cinq années, et pour laquelle on me fait l'honneur de me demander conseil, ne paraît pas équivoque. Les vives et fréquentes douleurs que la malade éprouve aux articulations, mais plus constamment encore aux mains et aux pieds, avec gonflement de ces parties; leur plus grande violence en hiver et pendant la nuit, et quelques autres circonstances qui les accompagnent et qu'on trouve exposées avec beaucoup de détail dans le Mémoire qui m'a été communiqué, caractérisent parfaitement un rhumatisme goutteux.

Les premières atteintes de ces douleurs se sont fait ressentir quinze jours après une couche; et la malade, qui, depuis, est accouchée quelques autres fois, a entièrement négligé les précautions usitées pour prévenir les ravages

du lait ou pour en procurer l'évacuation dans ces différentes couches. On pourrait inférer de ces circonstances, qu'un hétérogène laiteux, indépendamment du rhumatismal, entre pour quelque chose dans les causes des douleurs mentionnées, ou du moins contribue à leur opiniâtreté.

On remarque, en outre, que la seconde attaque de ces douleurs fut déterminée par une vive affection d'ame; que madame la consultante est douée du tempérament le plus irritable ou d'une constitution singulièrement disposée aux spasmes; que de fortes crampes accompagnent souvent les douleurs aux mains, au point que les doigts en deviennent roides et insensibles; qu'enfin deux des enfans de la malade qu'elle nourrissait ou avait commencé de nourrir ont été très-sujets à des convulsions; que l'un même en est mort immédiatement, et l'autre, qui n'a survécu que jusqu'à l'âge de trois ans, en a été violemment agité en mourant.

Ces remarques et ce qu'on y ajoute du vague de la plupart des douleurs, qui se transportent quelquefois, avec la plus grande rapidité, d'une partie sur une autre, pourraient faire croire que le rhumatisme participe beaucoup encore du caractère nerveux chez madame la consultante.

En considérant maintenant sous ces trois points de vue (comme je pense qu'on doit le faire) la malade dont il s'agit, il est aisé d'en présumer beaucoup de difficultés à une parfaite guérison. Il en résulte en même temps qu'on ne saurait parvenir à ce but desirable qu'en détruisant par degrés, et avec beaucoup de ménagement, le principe rhumatismal; qu'en adoucissant ou calmant l'excessive irritabilité du systême nerveux, et en corrigeant le vice particulier, ou l'acrimonie présumée en grande partie laiteuse, des humeurs.

On peut satisfaire à ces trois principales indications par le régime et les remèdes suivans, et on a lieu d'espérer que ces moyens ne seront pas tentés sans succès.

1° La malade se nourrira constamment de légumes tendres et frais, et autres végétaux doux, cuits, et modérément assaisonnés; de compotes et gelées de fruits, crêmes de riz, de semoule, d'orge, de sagou, salep, et autres farineux cuits à l'eau ou à un bouillon très-léger. Elle pourra néanmoins se permettre, par intervalles, un peu de bonne volaille en bouilli, rôti et grillé, ainsi qu'un peu de poisson frais, bouilli ou cuit sur le gril, et, dans la saison, quelques fruits fondans d'été

et d'automne, mangés cruds, avec discrétion, et bien mûrs. La quantité et le choix de ces divers alimens seront réglés sur l'état du pouls et les autres circonstances où pourra se trouver la malade.

Sa boisson ordinaire, aux repas, consistera en bonne eau de fontaine rougie de bon vin vieux du pays ou de Bordeaux.

Madame fera d'ailleurs, tous les jours, un exercice modéré, ira souvent se promener en voiture à la campagne, prendra de bonne heure les habits d'hiver, et ne les quittera que bien avant dans le printemps ou au commencement de l'été; portera habituellement, sur la peau, une camisole de flanelle légère, et des caleçons de la même étoffe; évitera avec soin les occasions de s'émouvoir trop vivement ou de s'affecter d'une manière désagréable et fâcheuse; s'éloignera, autant qu'il lui sera possible, des affaires du ménage, où elle trouvera peut-être des motifs d'inquiétude; cherchera en même temps à s'égayer ou se distraire par tous les amusemens qui seront à sa portée ou qui pourront lui être offerts. Enfin elle se couchera de bonne heure et se levera un peu matin, sera médiocrement, quoique suffisamment, couverte dans son lit, sans plume ou édredon, et, en cas

de constipation, usera de lavemens préparés avec une petite poignée de fleurs de camomille, demi-poignée de feuilles de rue, pour une décoction, à laquelle on mêlera une ou deux bonnes cuillerées à bouche d'huile douce d'olive, dans laquelle on aura fait dissoudre deux ou trois grains de musc, ou neuf à dix grains d'assa-fœtida, selon le cas.

2° A ce régime, qui doit être observé dans tous ses points avec exactitude et persévérance, on joindra l'usage de quelques remèdes administrés sous la direction d'une personne de l'art expérimentée.

1° Des bouillons préparés avec demi-drachme de racine de pivoine mâle concassée, demi-drachme de racine de squine, deux drachmes de celle de saponaire, demi-drachme de feuilles vertes d'endive, le cœur de trois ou quatre petites laitues, demi-poignée de feuilles de pimprenelle de jardin, et une petite pincée de feuilles de menthe de jardin; le tout bouilli avec demi-livre de maigre de veau, ou les cuisses de six ou sept grenouilles (savoir, les racines demi-heure, les herbes un quart-d'heure, la viande ou les grenouilles deux heures) pour une pinte de bouillon, qui sera bu le matin à jeun, pendant un mois, ou plus long-temps si on s'en trouve bien.

2° D'un mélange de quinze grains d'antimoine diaphorétique non lavé, de vingt grains de sel sédatif d'Homberg, de dix grains de succin blanc préparé, d'un grain (en commençant par demi-grain) d'ipécacuanha en poudre, et de quantité suffisante de sirop de pivoine ou de celui de limon, pour un bol, qui sera pris tous les matins, un moment avant le bouillon, qu'on avalera immédiatement par-dessus.

3° D'une décoction de tiges fraîches de douce-amère (*solanum scandens*), dont on fera bouillir, pendant les quatre ou cinq premiers jours, deux drachmes seulement (après les avoir un peu écrasées) dans une bonne livre d'eau, jusqu'à la diminution de la moitié. Après avoir passé la décoction à travers un linge, on coupera la colature avec parties égales d'eau d'orge; divisant ensuite le tout en quatre verres ou prises, édulcorées chacune avec plein une petite cuillère à café de sirop de coquelicot, et placées à une distance convenable l'une de l'autre, dans le courant de la journée.

Cette décoction de douce-amère doit être continuée les quatre et six mois consécutifs, si on veut en éprouver quelque bon effet, qu'on n'obtient, d'ailleurs, jamais qu'à une dose un peu haute de ces tiges, à laquelle on doit néces-

sairement monter par degrés ménagés. C'est dans cette vue que, tous les quatre ou cinq jours, la dose actuelle de ces tiges doit être augmentée de demi-drachme, sans jamais augmenter le véhicule aqueux dans lequel elles bouillent; réglant, en outre, ces augmentations sur l'effet du remède, qui demande à être suivi avec quelque soin.

Après un mois d'usage de cette tisane de douce-amère, on la coupera avec le petit lait bien clarifié, à la place de l'eau d'orge, observant de l'édulcorer de même avec le sirop de coquelicot, et de faire bouillir dans le petit lait, pendant la clarification, une bonne demi-poignée de sommités fleuries de caille-lait jaune, *gallium luteum*, pour chaque verre.

Au bout d'un autre mois ou de quarante jours, plus ou moins, on substituera au petit lait le lait de vache bien écrêmé, pour en couper également les quatre verres de décoction de douce-amère, et l'on continuera ce lait mêlé avec la tisane aussi long-temps qu'on s'en trouvera bien; on pourra cependant, et pour varier la boisson ou surprendre un peu le goût, mêler, par intervalles, de l'eau d'orge ou du petit lait dans la douce-amère, à la place du lait de vache.

4° Pendant l'usage de ces remèdes, on les

suspendra tous les quinze ou vingt jours, pour se purger, ou avec deux verres de petit lait de Weisse, ou avec demi-once de sel d'epsom dissoute dans deux verres de petit lait, où l'on aura fait bouillir, pendant la clarification, une demi-poignée de feuilles fraîches de mélisse ou citronelle. Du reste, le petit lait de Weisse se prépare en faisant infuser, dans la totalité de deux verres de petit lait, deux drachmes de follicules de séné (ou un scrupule de feuilles de séné en poudre), une bonne pincée ou petite demi-poignée de fleurs d'hypéricum, autant de celles de caille-lait jaune; jetant ensuite, après avoir passé à travers un linge une drachme ou une drachme et demie de sel d'epsom dans la colature. Six drachmes de crême de tartre mêlées avec une égale quantité de sucre, et bouillies dans deux verres de petit lait, sont encore un purgatif doux à employer. Dans l'usage de l'une ou de l'autre de ces purgations, on observera une heure d'intervalle d'un verre à l'autre.

5°. Après les trente jours du bol du n° 2, on en viendra à la teinture de kinkina ci-après.

Sur quarante grains ou soixante de kinkina en poudre, mêlés avec quinze grains de semences de petit cardamomum également en poudre,

versez dix ou douze onces d'une décoction de la moitié d'une tête de pavot blanc écrasée, bouillante; après vingt-quatre heures d'infusion, ajoutez demi-once de sirop de karabé, demi-once de sirop de menthe, et vingt gouttes de teinture de succin. On prendra une cuillerée à bouche de cette infusion le matin à jeun, ou avant tout autre remède ou aliment, et une seconde cuillerée un moment avant le dîner. Cette teinture sera continuée plus ou moins de temps, selon l'effet qu'on en éprouvera.

6° On fera prendre, à l'heure du coucher, contre les nuits inquiètes, agitées, tantôt une demi-drachme de la poudre tempérante de Sthal, tantôt un julep antispasmodique et calmant, composé de deux drachmes de sirop de karabé, de deux ou trois drachmes de celui de nymphæa, d'une cuillerée d'eau de fleurs d'orange, de vingt gouttes de la liqueur minérale anodine d'Hoffmann; le tout dans un verre d'eau de tilleul.

L'assoupissement dans lequel on observe que la malade se trouve ordinairement ne me paraît pas être un obstacle à l'emploi modéré de quelque léger narcotique. Cet accident est rapportable à une augmentation d'énergie dans le cerveau, plutôt qu'à une plénitude excessive ou un engorgement des vaisseaux sanguins de

ce viscère. On verra dans la suite, et sur les nouvelles qu'on voudra bien me faire l'honneur de me donner de l'état de la malade, s'il faut avancer ou non l'usage du lait d'ânesse continué pendant quelque temps, avec les bouillons de tortue, ce lait paraissant très-convenable, quoique pris déjà sans beaucoup d'effet. La diète lactée, l'eau de goudron, peut-être encore des bains dans une des sources d'Ax, d'une température pareille à celle des bains doux de Rennes, près d'Alet, pourront, avec quelques autres antispasmodiques, entrer dans ce traitement.

F.

XXIII. *Consultation sur une Dureté d'Oreilles.*

Il paraît, par l'exposé au mémoire qui nous a été envoyé, que le mal de tête et la surdité dont se plaint la personne pour laquelle on nous fait l'honneur de nous demander conseil, tiennent en partie à la présence et au mouvement de quelque humeur fixée du côté de la tête, et qui pourrait bien être du genre rhumatismal (ce que M. le médecin ordinaire est à portée de décider), mais que ces incommodités sont plus particulièrement fondées sur une affection nerveuse indiquée par le tempérament même

de M. le consultant, ainsi que par plusieurs symptômes qu'il éprouve, et qui n'a pu qu'être considérablement irritée par les divers excès qu'il a commis. La surdité ou dureté de l'oreille gauche qui a succédé assez promptement aux premières attaques du mal de tête, est souvent une espèce de crise cérébrale dépendante du désordre des nerfs, comme on le remarque dans plusieurs gouttes sereines, et l'affection commençante de l'autre oreille paraît être autant l'effet de cette première cause que celui de la correspondance intime entre les organes dont les fonctions sont identiques ou parallèles. C'est ainsi qu'en vertu de cette identité ou parallélisme de fonctions, l'ophtalmie se commmunique plus ou moins vîte d'un œil à l'autre.

D'après ces considérations sur la nature des causes essentielles des incommodités de M. le consultant, on ne peut se dissimuler que la guérison en doit être nécessairement longue et difficile. Cependant l'âge encore heureux où se trouve le malade, et la circonstance des intervalles ou des diminutions marquées qu'on observe dans les paroxismes ou dans leur intensité, invite naturellement à l'emploi de quelques remèdes céphaliques, antispasmodiques, etc., combinés avec

des évacuans, des atténuans, et même avec des révulsifs plus directs, et on espère que ces remèdes ne seront pas tentés sans succès.

Je suis donc d'avis que Monsieur soit incessamment purgé avec une médecine composée de demi-once de racine de polipode pour un verre de décoction, demi-drachme de rhubarbe concassée, deux onces de manne, une once de sirop rosat solutif, et de vingt à vingt-cinq grains de sel policheste de glazer.

Le lendemain de cette purgation, il prendra, le matin à jeun, un bain de pieds, dont l'eau sera un peu animée par une cuillerée de moutarde en poudre. Ces bains, qui seront chacun de demi-heure, pourront être continués pendant vingt jours consécutifs, au moins, et, au sortir du bain, le malade après avoir été convenablement frotté et essuyé avec des linges chauds, avalera un bouillon composé de la manière suivante :

Prenez de racine de chardon - rolland, *eringium maritimum*, une once; de semences de pivoine mâle, et de celles d'arroche, *attriplex*, écrasées, de chaque, demi-drachme; de cerfeuil et de cresson d'eau, de chaque, une demi-poignée; de feuilles fraîches de menthe de jardin, une petite pincée; de

rouelle ou de maigre de veau bien dégraissée, environ six onces. Préparez du tout un bouillon pour une pinte, observant que le veau ne bouille en tout que deux heures, la racine et les semences une demi-heure, les herbes un quart-d'heure, et la menthe un instant en infusion comme du thé.

Après ces pédiluves et ces bouillons, le malade sera repurgé avec la médecine déjà prescrite, pour passer tout de suite à l'usage des demi-bains tempérés ou des *insessus*, auxquels on pourra substituer, après les sept ou huit premiers, les bains entiers, ou les bains domestiques proprement dits, si toutefois on prévoit, par ce qu'on aura observé de l'effet des *insessus*, que le malade ne sera pas incommodé du bain entier; car le mauvais succès d'un demi-bain pris à la rivière, et sans doute avec peu de précaution, n'est pas une vraie contre-indication aux bains domestiques, dont la température et la durée doivent être telles que le malade n'en puisse jamais éprouver du mal. Au sortir du demi-bain ou du bain entier qui sera pris le matin à jeun, on avalera une pilule ou un bol composé selon la formule ci-après, et on boira immédiatement par-dessus un verre de petit lait tiré du lait de chèvre ou

de vache par la pressure ordinaire, *la chardonnette*, bien clarifié avec le blanc d'œuf, dans lequel on aura fait bouillir, pendant la clarification, une pincée de feuilles sèches d'oranger ou de bétoine, et auquel on aura ajouté, après l'avoir coulé ou filtré, un peu de sucre blanc râpé ou de sirop d'écorce d'orange amer, si on en a, ou qu'on soit à portée d'en avoir.

Prenez : *Cinnabar. fact.* . . . . un grain.
Castor. pulver. . . . . dix grains.
Mass. pilular. ruffi. . . un grain.

Cum sufficienti quantitate terebinth. venet. fiat bolus et deauretur.

L'assa-fœtida, à la dose d'un ou deux grains, pourra être utilement substitué au castoréum dans le bol ci-dessus.

Du reste ce bol pourra également, après les quatre premiers jours, être réitéré le soir à l'heure du coucher, et on avalera par-dessus une tasse de fleurs de tilleul.

Après environ un mois d'usage de ces bains, des bols et du petit lait, le malade sera encore repurgé, et on essaiera de lui appliquer un vésicatoire à la nuque ou à l'occiput qu'on aura rasé pour cet effet; mais on aura attention de faire précéder cette application ou d'une saignée du pied, ou d'une saignée locale aux

tempes, ou derrière les oreilles, par le moyen des sangsues s'il se présente des signes non équivoques d'une pléthore générale ou simplement *capitale*, et que les forces permettent cette évacuation. Le sain-bois appliqué à l'un et l'autre bras à l'endroit de l'insertion du muscle deltoïde, et le séton à la nuque, sont encore des remèdes à tenter, dans le cas où l'humeur justifierait l'emploi des épispastiques, et que l'état des nerfs ne fît pas craindre d'ailleurs l'effet des révulsifs ou attractifs de cette classe.

Avant et après ces évacuations et applications, le malade s'introduira tous les soirs dans le méat auditif, en se mettant au lit, du coton en rame ou non filé, imbu d'un mélange d'une drachme d'huile d'amandes douces avec une goutte d'huile essentielle de succin et une goutte d'huile essensielle de rue.

On pourrait encore, dans la suite, essayer, contre la surdité de l'oreille gauche, des embrocations en faisant tomber d'un lieu plus ou moins élevé, sur le dos de l'oreille, quelques gouttes d'un mélange de deux livres d'eau de chaux avec une once de limaille d'acier contenue dans une espèce d'entonnoir. Chaque douche doit être d'environ cinq minutes, et on peut la répéter deux fois par jour pendant quelque temps.

Il portera constamment appliqué sur la région de l'estomac un écusson composé d'une once de diabotanum, six grains d'opium crud, dix grains de camphre, quinze grains de macis en poudre. Le tout malaxé avec suffisante quantité de baume du Pérou, pour un emplâtre qu'on étendra sur un morceau de chamois de la grandeur de la main d'un homme. Cet écusson ne doit jamais être quitté, même en prenant des bains au tiers.

Si la laxité du ventre demande à être sollicitée, ou plutôt s'il y a constipation habituelle, on fera user pendant long-temps ou d'un grain d'aloës incorporé avec une petite goutte d'huile de macis rectifiée, ou d'un grain et demi de pilules de ruffus pris en se couchant. Car, outre l'avantage désirable d'entretenir la liberté du ventre, les aloétiques produisent encore l'heureux effet de solliciter une espèce d'orgasme du côté des vaisseaux hémorrhoïdaux; et de déterminer par cette voie un écoulement toujours plus ou moins salutaire dans le cas dont il s'agit.

A tous ces remèdes doivent être joints absolument le bon régime, le calme des fortes passions de l'ame, un exercice modéré, principalement la promenade à cheval ou en voiture, le

soin de se garantir des intempéries de l'air, sur tout de l'humidité, la sobriété dans les repas, l'usage d'une poudre avec la marjolaine, la bétoine sèche substituée au tabac.

F.

Ischurie avec pissement de sang. Sciatique, etc.

Au mois d'avril dernier, M. d'Aubeigné, âgé de soixante-cinq ans, eut des difficultés d'uriner, d'abord légères, mais très-fréquentes, avec des cuissons considérables, suivies d'un pissement de sang en partie fluide et en partie caillé. On l'a sondé sans rencontrer de pierre; les urines ont coulé abondamment; les douleurs sont devenues plus rares. Mais, après deux mois de souffrances, une douleur de sciatique s'est fait sentir violemment, d'autant plus inquiétante qu'il s'y est joint de la fièvre. Le malade, naturellement mélancolique, a eu, depuis long-temps, à la suite d'une gale mal guérie, des éruptions dartreuses en plusieurs endroits du corps, des dartres, et principalement aux mains. Il a pris d'abord des bains, des boissons mucilagineuses. On lui a mis des sang-

sues au dos à plusieurs reprises, mais tout cela sans soulagement. Des eaux acidules, des bouillons apéritifs, des embrocations, des fumigations spiritueuses sur la hanche et la cuisse, n'ont pas eu plus de succès. La fièvre, qui était d'abord aiguë, est devenue fièvre étique, et se trouve actuellement accompagnée d'un dévoiement colliquatif. Les facultés intellectuelles se sont conservées dans leur intégrité; mais le dépérissement du corps est compliqué d'œdème aux extrémités supérieures.

D'après ce précis de tout ce que l'exposé qui m'a été remis contient de plus intéressant, j'estime qu'il était nécessaire de passer la sonde dans la vessie, comme on a fait. Ce doit être un motif de consolation pour le malade, qu'on ne lui ait pas trouvé de pierre dans la vessie, ou que, s'il y en a une, elle est chatonnée dans quelque repli de la vessie, ou d'un si petit volume, qu'elle a échappé à la recherche. Dans ces suppositions, il serait inutile, et même fort nuisible, d'en tenter l'extraction.

L'objet qui doit principalement fixer l'attention du médecin, est la sciatique, causée, selon toute apparence, par le transport de l'humeur psorique et dartreuse sur l'articulation de la cuisse et ses environs. L'âcreté de ces humeurs,

pour ainsi dire caustique, a agi et agit encore vivement sur les enveloppes des tendons et des ligamens, de manière à éluder tous les moyens propres à adoucir et calmer la douleur. Mais il y en a encore quelques-uns à essayer, et dont il n'est pas fait mention dans l'exposé.

Je voudrais, par exemple, que l'on essayât des fumigations avec le karabé réduit en poudre. Le malade étant placé sur un tabouret un peu élevé et sans chemise, on le couvrira d'un drap en manière de chappe, dont les deux côtés viendront se croiser en devant. L'on placera entre les pieds du malade un réchaud rempli de braise ardente; l'on jettera dessus deux gros de la poudre de karabé, et l'on croisera promptement les côtés du drap, afin que la fumée ne se perde pas. Quand cette fumée aura disparu, l'on aura un autre réchaud de braises, pour le substituer au premier, et dans lequel on jettera encore deux gros de la poudre. Quand elle aura cessé de fumer, on remettra au malade sa chemise, on le replacera dans son lit bien bassiné, et on le couvrira assez pour lui procurer de la moiteur à la peau. Ces fumigations se feront le matin; et, quand elles auront été faites sept ou huit jours, si la douleur diminue, on les continuera jusqu'à ce qu'elle ne se fasse plus sentir.

Mais si, après les sept ou huit jours, le malade n'éprouve aucun soulagement, l'on abandonnera les fumigations, et l'on tentera d'opérer la révulsion de l'humeur, à l'aide d'un emplâtre vésicatoire, d'environ trois pouces de diamètre, que l'on appliquera vers la partie la plus douloureuse de la hanche, et qu'on laissera en place pendant vingt-quatre heures. On levera l'appareil et tout l'épiderme qui se trouvera soulevé en manière de cloche. On pansera, pour la première fois, avec une feuille de chou, ou de poirée enduite de beurre frais. Pour les pansemens suivans on se servira d'un mélange, à parties égales, d'onguent de la mer et de basilicum, chaque once duquel on répandra bien également huit grains de cantharides en poudre extrêmement fine. A l'aide de ce topique on entretiendra, le plus long-temps que l'on pourra, une douce suppuration. Je crois devoir ajouter qu'il faut que cette poudre soit bien également répandue dans toute la masse d'onguent.

Relativement à la dysurie, on donnera, tous les jours, au réveil, vers onze heures du matin et à six heures du soir, un demi-gros de poudre ainsi composée.

Prenez de la racine d'eryngium, faites-la sécher à l'ombre et la réduisez en poudre fine;

réduisez-y pareillement de la gomme arabique. Mêlez bien soigneusement une once de la première et une demi-once de la seconde, et faites-en un mélange bien exact que vous partagerez par doses d'un demi-gros chacune. Il n'y a aucun risque de continuer cette poudre tant que le malade s'en sentira soulagé. Quant au dévoiement colliquatif, je conseille au malade de se purger avec une once seulement de catholicum double, et autant de sirop magistral astringent, le tout délayé dans un verre d'eau.

Une boisson bien convenable, tant pour la dysurie que pour le dévoiement, c'est la décoction blanche faite selon la pharmacopée de Paris. Tant que le dévoiement durera, le malade doit s'abstenir de toute nourriture solide. Il ne vivra que de bouillon fait avec le bœuf, le veau et la poule, de soupe faite avec ce bouillon et du pain bien blanc, ou bien avec du riz, de la sémoule, du vermicelle, du gruau d'avoine, mais surtout de la purée de lentilles, ou de fèves rouges.

Délibéré à Paris, le 28 octobre 1781.

Bouvart.

Consultation sur des Vapeurs convulsives.

Les accidens qu'éprouve M. le consultant depuis environ un an, tels qu'on nous les a décrits, caractérisent parfaitement la maladie que les médecins indiquent souvent par le nom de *vapeurs convulsives.* On ne peut se dissimuler que la guérison radicale de cette maladie ne soit presque toujours au-dessus des ressources connues de l'art. Néanmoins, on peut soulager les malades en augmentant les intervalles des accidens et en diminuant la longueur et la violence de ceux-ci. Nous souhaitons que M. le consultant soit dans le cas de l'exception à la règle établie ci-dessus; quoi qu'il en soit, nous nous flattons qu'il recevra du soulagement, et du régime, et des remèdes qui vont être établis :

1° M. le consultant doit s'abstenir de tout mets épicé, salé, de viande noire, de celle de cochon, de toute espèce de pâtisserie, de vin pur, de liqueur, de café, de thé, et de chocolat.

Il doit manger très-peu à souper et ne pas satisfaire pleinement son appétit au dîner. A ce dernier repas, il se contentera de la soupe dont

le bouillon sera fait avec le mouton, le veau, un quartier de jeune volaille, et altéré avec les herbes rafraîchissantes, telles que la laitue, l'oseille, le pourpier, l'endive; du bouilli, d'un plat de poisson frais cuit simplement à l'eau ou rôti sur le gril, d'un plat de jardinage cuit et de quelques fruits en compote pour dessert. Il suffira qu'il prenne à l'heure du souper un peu de légumes et quelques fruits cuits; la boisson qui lui convient le mieux est l'eau pure ou tout au plus rougie, au repas, avec de bon vin vieux. Il ne faut pas qu'il s'écarte de cette manière de se nourrir sous quelque prétexte que ce soit, les heures du coucher et du lever doivent être réglées comme celles des repas. Sept heures de lit suffisent.

Un exercice modéré est nécessaire soit à pied ou en voiture, en se garantissant des intempéries de la saison.

Il faut, sur toutes choses, que M. le consultant soit attentif à ne pas se livrer à des contentions d'esprit tant soit peu soutenues; il faut qu'il évite toutes les occasions qui pourraient le chagriner, l'inquiéter ou l'affecter vivement, qu'il cherche les amusemens et la distraction, et qu'on lui procure toute la dissipation possible.

Si le ventre est paresseux, il conviendra de

l'exciter au moins de deux jours, l'un avec des lavemens d'eau simple légèrement dégourdie.

2° Les remèdes dont il peut faire usage sont, 1° des bouillons faits avec le collet de mouton, une once et demie de racine de patience sauvage, demi-poignée de cresson d'eau et d'oseille, une forte pincée de fleurs de tilleul, et cinq à six feuilles de menthe de jardin; 2° de petit lait clarifié, dans lequel on aura fait bouillir, pendant la clarification, une bonne pincée de sommités fleuries d'hypéricum, auquel on ajoutera, après la colature de douze ou quinze onces au plus, une cuillerée de bonne eau de fleurs d'orange, et un peu de sucre; 3° de l'extrait de kinkina à la dose de dix à douze grains; 4° de la racine de valériane sauvage bien choisie et en poudre à la dose de quinze grains; 5° de l'infusion théiforme d'une pincée de gallium lutéum pour chaque tasse d'eau; 6° des bains des jambes tièdes; 7° d'un purgatif de quinze en quinze jours, composé de deux ou trois drachmes de follicules légèrement bouillies dans suffisante quantité de jus de pruneaux.

M. commencera son traitement par le purgatif proposé, qui sera suivi d'une quinzaine de bouillons, tels qu'ils ont été prescrits, et qui seront donnés le matin à jeun et suivis des pur-

gatifs, après lesquels le malade passera à l'usage du petit lait, pendant quinze jours le matin à jeun, et le soir cinq à six heures après son dîner. Pendant l'usage des bouillons et du petit lait, M. prendra une douzaine de grains d'extrait de kinkina dans sa première cuillerée de soupe au dîner. Après la purgation, qui suivra le petit lait, M. le consultant se mettra à l'usage de la valériane et d'une ou deux tasses d'infusion de gallium lutéum, qu'il boira immédiatement par-dessus, le matin à jeun. On délaiera la poudre de la racine susdite dans quantité suffisante de la même infusion. Les bains des jambes se prendront trois fois la semaine, mais dès le commencement du traitement le soir une demi-heure avant de se coucher. M. continuera deux mois l'usage de cette racine et de l'infusion susdite : au mois de mars, on nous instruira du succès et du régime et des remèdes prescrits, afin de nous mettre à portée de juger des nouveaux secours qui pourraient convenir au printemps et pendant l'été.

LAMURE.

Consultation de M. Lamure *sur une lippitude sèche.*

L'affection des yeux, dont M. qui me fait l'honneur de me consulter est attaqué, est une vraie chassie sèche, que l'on a observé, depuis long-temps, ne s'attacher, pour l'ordinaire, qu'aux paupières supérieures. Cette espèce de chassie me semble dépendre immédiatement de l'abondance et de la trop grande concrescibilité de l'humeur des glandes situées dans les pourtours des tarses, et connues sous le nom des glandes de *meibomius*. Un certain degré de faiblesse des tarses, c'est-à-dire, de leurs follicules glanduleux, peut donner lieu d'abord à l'accumulation de cette humeur qui, débordant pour ainsi dire sur les cils, s'y attache et s'y sèche, en quelque façon, dans une plus ou moins grande longueur de ces cils. Cette concrescibilité de l'humeur des glandes de *meibomius* tient sans doute à la constitution générale de son sang et des humeurs qui s'en séparent. En effet, M. le consultant a un extrême penchant à la mélancolie, et toutes les causes qui ont pu favoriser ce penchant, tant physiques que morales, ont eu lieu chez lui. Or, il est connu que la constitution

du sang et des humeurs des mélancoliques est épaisse, visqueuse, et en même temps âcre; d'où il suit que les indications qu'on doit remplir dans le traitement de son incommodité se bornent en général à donner à ses humeurs plus de douceur et de fluxilité, et en particulier à fortifier les organes secrétoires de l'humeur de *meibomius*, et à prévenir l'adhésion de cette humeur aux cils. Le régime et les remèdes suivans me paraissent les plus convenables.

1° La dissipation et la distraction, la privation de toute contention d'esprit, surtout lorsqu'elle est accompagnée de l'application de la vuë; l'éloignement de toutes les idées et de toutes les occasions qui peuvent l'inquiéter, le chagriner ou l'émouvoir fortement; un exercice modéré, mais avec l'attention de ne point s'exposer à l'intempérie des saisons, froid, vent, humidité et trop grande chaleur; le brossement de tout le corps, sans en excepter la tête, répété chaque soir ou de deux soirs l'un, à l'heure du sommeil, ne saurait être trop recommandé; suivant toute apparence, il deviendrait beaucoup plus utile, si le malade pouvait se résoudre à quitter ses cheveux, et à se faire raser souvent la tête. Il faut qu'il se nourrisse de soupe à la viande, au poisson ou aux herbes; de viandes blanches,

excepté de celle de cochon, de poisson frais, de toutes les parties comestibles des végétaux doux; qu'il s'abstienne de viandes noires, de tous mets salés, épicés, piquans, quelconques; de pâtisserie de toute espèce; de vin pur, de liqueurs, de café, de thé, et même de chocolat: que sa boisson ordinaire soit l'eau la plus pure rougie aux repas avec un peu de bon vin vieux: qu'il ait des heures réglées pour ses repas, et qu'il ne s'écarte pas de la règle qu'il se sera prescrite; qu'il ne néglige pas l'usage des lavemens tant que la constipation aura lieu.

2° Les remèdes qui conviennent le mieux jusqu'aux grands froids, sont les suivans: 1° des aposèmes faits avec les racines d'anonis et de fraisier, de chaque, demi-once; une poignée d'endive, autant de feuille des capillaire et de scolopendre, vingt grains d'écorce de winter concassée, demi-poignée de sommités fleuries d'hypéricum. On partagera la colature en deux doses égales, à prendre, l'une le matin à jeun, en y ajoutant une once et demie de sirop de roses pâles; et l'autre, cinq à six heures après le dîner, en y ajoutant une once et demie de sirop des cinq racines. Ces aposèmes seront pris trois jours de suite; 2° le petit lait de vache ou de chèvre, bien clarifié, et coulé avec addition sur

six ou sept onces de deux onces d'une forte infusion de gallium lutéum ; d'un filet d'eau de fleur d'orange, et d'un peu de sucre fin. Ce petit lait sera pris pendant douze à quinze jours le matin à jeun. On reviendra aux aposèmes pendant trois jours, et de nouveau au petit lait indiqué durant une quinzaine de jours. Les aposèmes succéderont encore à ce petit lait ; 3° huit à dix grains de terre foliée de tartre que l'on ajoutera au petit lait ; 4° un demi-grain d'ipécacuanha en poudre dans la première cuillerée de soupe à dîner. On augmentera peu à peu cette dose jusqu'à celle de deux grains ; 5° la constipation subsistant, M. le consultant fera usage de deux soirs l'un, en se couchant, d'une pilule d'Anderson, et même de deux, si la première dose ne suffisait pas pour procurer une ou deux selles au plus.

Quant aux remèdes locaux, je conseille d'exprimer avec ménagement, sur les cils affectés, une éponge fine, imbibée d'eau de Balaruc un peu chaude. Cette petite opération peut être répétée plusieurs fois le jour, mais surtout à l'heure du lever et du coucher.

J'espère qu'à l'aide du régime qui est très-important, et des remèdes que je viens de prescrire, vous vous trouverez soulagé. Lorsque les

froids arriveront, vous me ferez part de votre situation et de l'effet des remèdes susdits, afin que je puisse continuer votre traitement, si vous le jugez à propos.

Consultation sur des Coliques bilieuses.

D'APRÈS la description de la maladie d'une Demoiselle, âgée d'environ vingt-trois ans, telle qu'on la trouve dans une lettre de M. Fouquet, il me paraît qu'elle dépend du trop de viscosité de la bile qui, ne coulant pas avec assez de facilité, ce qui arrive plus volontiers en hiver, s'amasse, devient âcre en se corrompant, et alors produit par son irritation ces coliques que l'on éprouve plus ordinairement au printemps.

Les moyens de guérison que je crois les plus convenables, sont :

1° Un régime simple dans lequel on doit éviter non seulement le beurre et les laitages dont on a éprouvé de mauvais effets, mais toutes les chairs grasses et visqueuses; salé, pâtisserie, fritures, toutes celles qui sont véritablement acides et émoussent la bile déjà trop peu ac-

tive; une grande quantité de pain ne peut pas convenir, mais on peut prendre des fruits fondans, bien mûrs : la meilleure boisson sera de l'eau fraîche; les liqueurs nuiront.

2° Tous les matins, à jeun, dans le lit, on frottera l'estomac et tout le ventre avec une flanelle : il faut faire beaucoup d'exercice.

3° On prendra, tous les matins, pendant trois mois, une demi-pinte d'eau d'Youset en quatre verres, à une demi-heure de distance l'un de l'autre : une heure avant dîner, on prendra six pilules avec un peu d'eau, composées de la manière suivante :

Prenez du savon blanc de Venise, demi-once; gomme ammoniac, une drachme; sirop des cinq racines, suffisante quantité : faites des pilules de trois grains chacune.

4° Au printemps, on prendra, pendant six semaines, le petit lait de vache, vingt-quatre onces, tous les matins, clair et chaud, en quatre verres; dans le premier, on mettra toujours deux drachmes de terre foliée de tartre; et si elles ne suffisent pas pour procurer une couple de selles, on en mettra deux autres dans le troisième verre.

5° En été, les bains froids feront grand bien.

Consultation de M. Leroy, *sur des Vapeurs hystériques.*

La dame qui me fait l'honneur de me consulter, ayant été fort délicate dans sa jeunesse, a eu dans sa seconde grossesse de fréquentes syncopes. Ensuite ont succédé des chagrins très-vifs et très-longs, qui paraissent l'avoir disposée à la maladie qu'elle éprouve depuis plusieurs années et qui a obligé de lui ôter l'enfant qu'elle nourrissait, quoiqu'il n'eût encore qu'un an.

Les accès de cette maladie reviennent trois ou quatre fois par jour, d'autres fois ils ne reviennent qu'après cinq à six jours d'intervalle. Mais en général ils sont plus forts et plus fréquens après les règles, qui viennent à la vérité au temps marqué, mais en très-petite quantité et fort décolorées.

L'accès s'annonce par des baillemens et des rots. Quand il se décide, il lui semble qu'il lui monte au cou quelque chose qui lui gêne la respiration au point qu'il semble qu'elle va être étouffée. Alors son visage pâlit, elle est étonnée, et elle semble chercher quelque chose autour d'elle.

Considérant attentivement les symptômes qui caractérisent ces paroxismes, il est évident que ce n'est point une épilepsie, comme on l'avait présumé, mais plutôt des vapeurs hystériques, et en particulier cette espèce qu'on appelle *suffocation hystérique*. On doit donc s'attacher en premier lieu à rassurer la malade sur le caractère de sa maladie, et à éloigner les idées mélancoliques qui l'obsèdent.

Je suis d'avis que la malade prenne pendant quinze ou vingt jours un pot et demi ou quatre livres d'eau de poulet, aromatisée avec du citron, et fraîche; deux bains froids chaque jour, un le matin à neuf heures, et l'autre le soir à cinq. Elle quittera les bains deux jours avant ses règles, et les reprendra deux jours après.

Après l'usage de l'eau de poulet, la malade passera à celui du petit lait fait avec la crême de tartre et coupé avec un tiers d'eau de fontaine. On fera rafraîchir ce petit lait, et la malade en prendra pendant douze ou quinze jours environ trois livres par jour. On y fera fondre cinq onces de sucre, et elle le prendra par cuillerées pendant le jour.

Après le petit lait, la malade prendra pendant un mois le lait d'ânesse, douze onces le matin

avec une once de sucre et une cuillerée d'eau de fleur d'orange, et douze onces le soir.

Dans le paroxisme, la malade prendra deux verrées d'eau froide.

La malade doit s'abstenir, et des alimens échauffans, et des viandes indigestes, et des boissons spiritueuses, et des appartemens chauds, et des occupations sérieuses, etc.

Consultation de M. Broussonet, *sur un asthme hypocondriaque.*

Monsieur, pour lequel on nous fait l'honneur de nous consulter, est âgé d'environ soixante-cinq ans. Il était né fort robuste; il avait vécu dans une parfaite santé, malgré les excès qu'il avait pu faire dans le manger ou le boire, lorsqu'il ressentit, il y a environ quinze ans, une attaque de vapeurs qui l'agita pendant l'espace de cinq semaines, qui fut accompagnée d'insomnie, d'intermittence dans le pouls, et qui reparut deux ans après, pour durer l'espace de plusieurs mois.

Depuis cette dernière époque, la santé de M. le consultant a été dérangée par une affec-

tion venteuse habituelle, qui se fait ressentir principalement dans la région épigastrique, et l'hypocondre gauche, qui, depuis quelques années, reparaît de temps en temps avec une telle violence dans le côté gauche, qu'il craint de mourir; qui lui occasionne des insomnies presque habituelles; qui lui rend le pouls vif, fréquent, inégal; qui est accompagnée depuis dix-huit mois d'une affection asthmatique qui a résisté aux différens remèdes qu'on a employés pour la combattre, et qui a réduit M. le consultant, depuis un an, à un état de maigreur, de desséchement fort considérable.

Sur cet exposé, nous pensons que la maladie de M. le consultant est un asthme hypocondriaque; que le siége de cette maladie est dans l'intestin colon; que l'affection maladive de cet organe se porte à l'estomac et au poumon; que cette maladie est une suite des excès de table que M. le consultant a faits; que ces dérangemens ont dû se manifester lorsqu'il a discontinué la vie active qu'il menait; qu'ainsi l'on ne peut espérer de remédier, soit à l'affection venteuse, soit à l'asthme, qu'autant qu'on enlèvera les embarras qui peuvent se trouver dans les intestins, et qu'on parviendra à ce but, par le régime et les remèdes que nous allons indiquer.

1° Il sera avantageux à M. le consultant de prendre tous les matins un lavement fait avec l'infusion des fleurs de camomille, auquel on substituera, lorsque le ventre sera paresseux, ou la décoction des bâtons de casse, ou l'infusion des follicules de séné. Rien ne doit interrompre l'usage de ce remède.

2° Il prendra, chaque jour, le matin à jeun, et quatre heures après le dîner, chaque fois, environ trois ou quatre onces de suc dépuré des plantes chicoracées, auquel on ajoutera de la terre foliée de tartre, demi-drachme dans les premiers temps, et qu'on augmentera insensiblement.

Si, pendant l'usage des sucs, le ventre n'est pas plus libre qu'à l'ordinaire, on ajoutera aux sucs une once et demie de sirop de chicorée composé, seulement à la prise du matin; on répétera ce mélange les jours suivans, jusqu'à ce qu'il se décide une évacuation sensible. Il sera même avantageux de combiner ce remède avec les sucs tous les huit jours.

Nous ne fixons point la durée de ce remède. Nous en laissons le soin à M. le médecin ordinaire, qui se réglera sur les changemens avantageux qu'il verra arriver et se soutenir.

3° Pendant l'usage des sucs, nous sommes

d'avis que M. le consultant prenne des bains domestiques à un degré de chaleur agréable : qu'il choisisse, tantôt le matin, tantôt le soir, et qu'au sortir du bain ou avant d'y entrer, il prenne les sucs. Si, par l'usage des sucs, sur-tout lorsqu'on aurait ajouté le sirop de chicorée composé, M. le consultant était plus fatigué de sa colique, pour lors il prendrait ces sucs demi-heure avant d'entrer dans le bain.

4° Sa boisson ordinaire sera une forte décoction de la racine fraîche et écrasée de *lapathum acutum*, où l'on aura fait infuser les fleurs de camomille.

5° Dès qu'il discontinuera l'usage des sucs, il prendra matin et soir un grand verre de petit lait, dans lequel on aura fait infuser des fleurs de camomille.

6° Après avoir fait usage de ce petit lait pendant une semaine, M. le consultant prendra ensuite, avant de le boire, un bol fait avec douze grains de kinkina en poudre, cinq grains de rhubarbe, dix grains de racine d'aunée, et ce qu'il faudra de sirop de kermès. Il insistera pendant long-temps sur l'usage du petit lait et du bol.

7° Tous ces secours lui procureront le bien qu'il desire, si pendant leur usage il va fréquem-

ment à cheval ; s'il a soin de se faire frictionner le bas-ventre et l'épine du dos, le matin avant son lever et le soir en se couchant, avec des morceaux d'étoffe de laine pénétrés de la vapeur de succin ; s'il cherche les occasions de se distraire agréablement ; s'il mange modérément à ses repas, sur-tout à celui du soir ; s'il évite les alimens indigestes, comme viandes noires, porc, fromage, etc. ; s'il boit très-modérément du vin ; s'il s'abstient de liqueurs et du café.

Consultation de M. SABATTIER, *sur une ophtalmie.*

NOUS croyons, avec M. le médecin ordinaire, que l'ophtalmie légère que ressent de temps en temps la malade pour laquelle on nous fait l'honneur de nous consulter, ne doit point faire craindre pour la perte de la vue, et que, pour y remédier, on doit travailler à corriger le vice du sang et des humeurs ; mais il nous paraît aussi que cette maladie, déjà ancienne et contractée dans une époque qui a contribué, comme il arrive ordinairement, à rendre la cause profonde et rebelle, a besoin d'un traitement mé-

thodique, suivi, efficace et relatif à la nature de la maladie et aux circonstances que présente le tempérament de la malade.

L'usage des délayans, des tempérans et des diaphorétiques paraît très-bien indiqué, et nous sommes d'avis qu'on leur associe, sur-tout dans cette saison, celui des bains de rivière ou domestiques très-tièdes et agréablement frais.

Il nous paraît essentiel aussi d'observer s'il n'y a point de vice dans l'excrétion des selles: dans ce cas, et pour peu qu'il y ait de constipation, on doit faire prendre fréquemment des lavemens à la malade, soit simples, soit légèrement laxatifs; et, quoique ce vice n'existe point, nous regardons comme très-utile d'exciter cette évacuation de temps en temps par le même moyen.

Nous croyons aussi qu'il sera très-utile de faire boire à la malade, dans le courant du mois d'août et dans le courant du mois de septembre, les eaux de Vals pendant quatre ou cinq jours de suite, ayant l'attention d'ajouter, le premier et le dernier jour, dans une verrée desdites eaux, une once et demie de manne et demi-once de sel de seignette. Les purgatifs ordinaires employés aussi à des distances convenables, et dans les commencemens du retour des ophtalmies,

peuvent les rendre moins longues et même les dissiper.

On doit faire attention au dérangement sensible qu'il y a du côté de la menstruation, et dans l'époque où elle doit paraître; essayer si les demi-bains, les pédiluves, l'usage des boissons apéritives, et réputées légèrement emménagogues, comme la décoction d'*enula-campana*, d'*ononis*, les infusions de fleurs de coquelicot, de safran et autres semblables, ne pourraient point rétablir ou aider cette évacuation. Ces moyens peuvent aussi être combinés avec ceux qui sont indiqués par la maladie même.

Si cependant ces moyens ne suffisent pas, nous sommes d'avis qu'on tente l'ouverture d'un cautère à la nuque ou au bras; et il nous paraît qu'on s'assurera encore plus de ses effets, si, avant d'ouvrir le cautère, on observe ceux que pourront produire ou un vésicatoire appliqué à la nuque, dont on entretiendra l'écoulement aussi long-temps qu'on le pourra, ou l'application des cautères volans derrière les oreilles. Ces moyens, sans être sujets aux mêmes inconvéniens que le cautère, pourront être suivis d'un effet plus prompt et plus décisif.

La malade pourra user aussi avec succès, lorsque la fluxion des yeux sera dissipée, d'une eau

ophtalmique simple et non irritante, soit pour émousser la sensibilité de cet organe, soit pour le fortifier, de manière qu'il obéisse facilement à l'habitude de la fluxion.

D'après ce qu'on marque touchant le tempérament de la malade, il paraît que les alimens peu succulens, doux et de facile digestion, de même que l'exercice modéré, doivent lui convenir.

Les observations judicieuses qu'a faites M. le médecin ordinaire dans le mémoire à consulter qui a été mis sous nos yeux, nous ont porté à supprimer bien des détails des remèdes auxquels il voudra bien suppléer, et qui lui paraîtront, par les circonstances qu'on ne peut prévoir, les plus propres à remplir les indications et le plan de traitement que nous proposons.

Consultation de M. SABATTIER *sur une hémorragie des vaisseaux hémorroïdaux, accompagnée d'une perte blanche.*

La malade, qui me fait l'honneur de me consulter, se plaint actuellement d'une perte blanche très-abondante, d'un gonflement hémorroïdal très-douloureux, accompagné de perte de sang si considérable, qu'elle tombe en

faiblesse lors de l'évacuation. Ses règles sont supprimées depuis cinq mois, et elle éprouve des dégoûts et des rapports d'estomac lorsqu'elle a mangé.

En suivant les observations qu'on nous a faites dans le mémoire à consulter, qu'on a mis sous nos yeux, nous devons regarder ces indispositions comme habituelles chez Madame, et comme dépendantes d'un vice primitif de constitution. Dans sa plus tendre jeunesse, elle a été soupçonnée de pâles couleurs; dès qu'elle fut réglée, cette évacuation parut excessive. Après ses premières couches elle fut attaquée de pertes blanches très-fortes, sans que la menstruation diminuât, et d'un gonflement douloureux des hémorroïdes. On peut donc conclure que les symptômes qu'elle éprouve aujourd'hui sont une suite des indispositions qu'elle porte depuis long-temps, et qui ont dû nécessairement augmenter, soit par leur continuation, soit par le défaut de traitement approprié.

Pour l'établir dans ce moment-ci, il faut nécessairement combattre les causes principales qui y donnent lieu, c'est-à-dire l'acrimonie, et la dissolution des humeurs, en même temps qu'on obviera à l'état d'affaiblissement qui a dû suivre les pertes immodérées que fait la malade.

Pour remplir ces vues, il convient de la mettre tout de suite à un régime exact; ce régime doit être doux et analeptique. En conséquence on nourrira Madame avec les soupes grasses, les viandes blanches bouillies ou rôties, le poisson de mer cuit à l'eau ou sur le gril, les légumes frais de la saison, préparés au bouillon, avec addition dans l'assaisonnement de quelques aromates doux, tels que la cannelle, la coriandre, le girofle, etc.; les crêmes de sagou, ou mieux encore de salep, et les fruits en compote à demi sucré, ajoutant aussi les substances aromatiques dans le temps de leur cuisson. Elle fera sa boisson ordinaire avec l'eau rougie d'un peu de bon vin vieux. Elle s'abstiendra de tous alimens pesans, indigestes, venteux, trop succulens et échauffans, comme le porc, le bœuf, les viandes noires, les ragoûts, les pâtisseries, les viandes salées ou fumées, les liqueurs, le café, dont on pourrait tout au plus lui permettre quelques cuillerées après le dîner, supposé qu'elle y soit accoutumée, tout comme aussi nous croyons que de temps en temps elle peut faire son déjeûner avec une demi-tasse de bon chocolat de santé cuit à l'eau. Dans l'état où se trouve Madame, il est sans doute inutile de lui recommander de ne pas trop se livrer à l'exercice et au

travail; le repos lui est nécessaire, et elle ne doit s'exercer et s'occuper que pour se distraire.

Quant aux remèdes, nous sommes d'avis qu'elle use tout de suite des bouillons faits avec un jeune poulet, ou bien six onces de maigre de veau ou de cou de mouton, demi-once de racine de symphitum, trois ou quatre feuilles de plantain, le cœur d'une laitue, et une bonne demi-poignée des feuilles et tiges de renouée.

Après avoir pris neuf ou dix bouillons, ou même avant de les commencer, si le dégoût et les rapports persistent, elle sera purgée avec demi-drachme de râpure de santal citrin, deux drachmes de follicules de séné et trois onces de manne.

Elle passera ensuite à l'usage du lait d'ânesse qu'elle prendra le matin dans son lit, au sortir du pis de l'animal, à la dose de douze ou quinze onces, y ajoutant seulement une petite cuillerée de bonne eau de fleurs d'orange. Si Madame soutient bien le lait, elle pourra en user deux fois le jour, mais de temps en temps elle en suspendra l'usage le matin, pendant quatre à cinq jours, pour prendre à la place un bouillon fait avec quatre onces de maigre de veau, une tortue du poids de sept ou huit onces, trois ou quatre feuilles de plantain, et une petite poignée

en tout de renouée et de pimprenelle de jardin.

Après avoir pris quatre ou cinq de ces bouillons, on reviendra au lait d'ânesse que Madame quittera encore neuf ou dix jours après pour revenir aux mêmes bouillons, repassera ensuite au lait après en avoir pris cinq, de manière qu'elle use alternativement de ces deux remèdes, pendant un couple de mois, en suivant les reprises que nous venons d'indiquer. Si on ne peut pas se procurer des tortues, on leur substituera les escargots de vigne au nombre de sept ou huit pour chaque bouillon; mais pour lors, outre les substances végétales déjà prescrites, on ajoutera une drachme de racine d'angélique à chacun desdits bouillons.

En même temps que Madame pratiquera ces remèdes, elle boira dans le courant de la journée quelques tasses d'une tisane faite avec une once de racine de symphitum, une pincée de roses rouges, une douzaine des fruits de kinorrhodon et vingt-cinq grains de cachou, qu'on fera bouillir pendant un gros quart-d'heure dans un pot d'eau : on adoucira cette tisane avec un peu de sirop de coings ou de roses rouges.

Si les pertes deviennent plus considérables, ou même dans le cas où, sans augmentation, la malade en serait singulièrement affaiblie, il fau-

drait nécessairement recourir à des astringens plus actifs et plus puissans, et employer les bols ou les opiates faites avec la racine de bistorte, le sang-dragon, les fruits de myrte, même l'alun, la conserve de roses, le sirop de roses, etc.

Si l'état cachectique domine chez la malade avec un caractère de relâchement et d'atonie marqué dans les solides, il sera bon d'associer avec les remèdes prescrits les préparations de fer appropriées à ce cas; on observera néanmoins pour lors si Madame n'a pas de signes évidens de grossesse, quoique dans l'état des choses on soit plus fondé à croire qu'elle n'est pas enceinte, et qu'on puisse croire avec fondement que la suppression des règles n'est occasionnée que par l'abondance de la perte blanche et du flux hémorroïdal. On doit néanmoins user de prudence et de circonspection dans l'administration des remèdes, jusqu'à ce qu'on connaisse la véritable situation de Madame. Si elle est telle que nous devons raisonnablement le présumer, et qu'elle ne soit pas enceinte, le meilleur moyen, sans doute, d'arrêter l'engorgement et le flux hémorroïdal, c'est de rétablir le cours de la menstruation.

Il est bon que Madame se tienne très-pro-

prement, et qu'elle se lave assez souvent les parties naturelles avec une décoction émolliente, dont elle pourra aussi bassiner les hémorroïdes lorsqu'elles seront tendues et douloureuses, ou bien les fomenter avec une décoction de cerfeuil dans le lait, ou bien y appliquer une pommade faite avec le suc de grande joubarbe mêlé et battu avec de l'huile très-douce, ou bien y appliquer l'onguent populéum auquel on ajoutera un peu de laudanum, ou tel autre remède de même nature.

Consultation de MM. LAMURE, BARTHEZ, LEROY *et* CHAPTAL, *sur des obstructions du bas-ventre.*

NOUS estimons que les tumeurs que l'on observe au bas-ventre supérieurement et inférieurement, peuvent avoir leur siége dans le tissu cellulaire, subcutané, submusculaire, et dans celui de l'épiploon ; que ces tumeurs sont de nature squirrheuse par leur dureté et leur indolence ; que la différente grosseur, apparente en différens temps, de même que le différent volume du bas-ventre, dépendent de la plus ou

moins grande quantité de vents renfermés dans les intestins; que ces symptômes ont pour principe la concrescibilité trop forte de la partie blanche du sang, qui en suppose la sécheresse, toujours combinée avec un certain degré d'acrimonie; que le malaise, les inquiétudes, les sensations de chaleur et d'ardeur répandues çà et là, les douleurs vagues, passagères, tiennent en partie au même principe, mais principalement à une affection nerveuse, mélancolique, vaporeuse, laquelle suppose une excessive mobilité et sensibilité du système nerveux; que, pour détruire ce mal et en prévenir les suites fâcheuses, il faut adoucir, humecter le sang, atténuer légèrement sa partie blanche, déterminer les sérosités superflues par la voie des urines, entretenir les fonctions de l'estomac en bon état, et diminuer autant qu'il est possible la mobilité et la sensibilité des nerfs.

Les moyens propres à remplir nos vues seront fournis par le régime et les remèdes que nous prescrirons, en prévenant Madame que leurs effets salutaires ne sauraient être que lents, et qu'il ne serait du tout point raisonnable de s'attendre qu'ils fussent aussi prompts que ses desirs et les nôtres.

Le premier et le plus important article du

régime, celui sans lequel, non seulement le régime, mais tous les remèdes, deviendraient inutiles, est de distraire l'imagination des objets relatifs à ce qui se passe ou se passera dans le cours de la maladie. La malade doit éviter toutes les occasions de se chagriner ou de s'inquiéter, et rechercher celles qui pourraient l'amuser, la dissiper ou la distraire : elle doit faire un exercice modéré à pied ou en voiture. Il faut qu'elle ait attention de se bien couvrir le jour et la nuit, et d'éviter les impressions du froid, du vent, de l'humidité, de la trop grande chaleur. Elle se nourrira à dîner avec un bon potage à la viande, dont le bouillon sera altéré avec la chicorée, la laitue, un peu de cerfeuil ou de céleri, de carottes et autres plantes semblables; du poisson frais, de la viande blanche ; des herbages cuits, tels que les épinards, la chicorée, la laitue, l'oseille, etc. ; des fruits cuits pour son dessert. Elle boira, à ce repas, au moins deux gobelets d'eau rougie avec de bon vin vieux. A son souper, elle se contentera d'un potage comme celui du dîner, et d'une pomme cuite ; sa boisson, hors des repas, sera l'une des tisanes qui seront prescrites, et dont elle boira dans les vingt-quatre heures une bouteille ordinaire, environ trois turquettes ; il suffira qu'à son sou-

per elle boive un gobelet d'eau rougie comme à dîner, sans néanmoins qu'elle soit coupable d'erreur dans le régime, quoiqu'elle en boive davantage.

Les remèdes sont, 1° une tisane faite avec les décoctions de vingt ou trente grains de baies de cynorrhodon, à laquelle on ajoutera d'esprit de nître dulcifié *ad gratam aciditatem*, et dans laquelle on dissoudra une drachme de nître purifié. Elle en prendra, comme nous l'avons dit, la quantité de trois turquettes par jour. On pourra substituer à cette tisane l'eau de veau faite avec quatre ou cinq onces de maigre de veau, qu'on fera bouillir pendant demi-heure dans un pot d'eau. Sur la fin de la décoction, on y mettra une poignée de chicorée de jardin et une drachme de rhubarbe concassée, suspendue dans un nouet. Cette dernière peut être remplacée par une simple infusion de capillaires, à laquelle on ajoutera une drachme de terre foliée de tartre par pot, ou bien par une légère décoction d'une poignée de camomille, et d'autant de fleurs de mélilot dans environ un pot d'eau de fontaine. On pourra rendre cette dernière tisane plus agréable, en y ajoutant deux onces et demie ou trois onces de sirop de limon ou de grenade, ou de vinaigre, etc.

Lorsque madame se trouvera plus échauffée, que les urines seront moins abondantes, la première tisane est la plus convenable. Lorsque les vents domineront, sans chaleur marquée, la dernière tisane est préférable. On peut se servir des autres deux indifféremment, hors des cas où nous avons donné la préférence à la première et à la dernière. Madame boira journellement l'une de ces tisanes, à la dose ci-dessus mentionnée.

2e Le petit lait de vache ou de chèvre bien clarifié, dans lequel on fera bouillir, pendant la clarification, douze à vingt cloportes lavés et écrasés, et dont on adoucira la colature ; de dix ou douze onces avec du sucre royal, en y ajoutant une once et demie ou deux onces de suc de cresson dépuré. Alternativement avec le petit lait, elle prendra les sucs mêlés de cerfeuil, cresson et pariétaire, à la dose de deux onces, en ajoutant à ces sucs une drachme de teinture de mars pommée ; des pilules, composées chacune avec trois grains de savon d'Alicante, un grain de mercure, deux grains et demi d'extrait de ciguë ; des demi-bains exactement tièdes ; des frictions sèches sur l'épine du dos et sur le bas-ventre avec des linges pénétrés de la vapeur de succin, lesquelles seront suivies d'embrocations

sur le bas-ventre avec l'huile de camomille ou celle de rue, combinée avec celle d'anis; de cataplasmes appliqués sur le ventre, faits avec les feuilles de ciguë.

Les frictions et les embrocations se feront, matin et soir, avant le lever et après le coucher, trois fois la semaine. On continuera les applications des feuilles de ciguë tous les jours pendant deux ou trois heures. Les demi-bains dans lesquels Madame ne restera que demi-heure ou trois-quarts d'heure au plus, se prendront le matin à jeun, les jours vides de frictions et embrocations. Au sortir du bain, elle prendra alternativement le petit lait, précédé d'une des pilules ci-dessus marquées, et tantôt une prise des sucs mentionnés. Si l'on s'apercevait que le cours des urines fût notablement diminué, on ajouterait au premier, ou aux deux premiers gobelets de tisane, demi-once d'oxymel scillitique; et si le ventre était trop resserré, on userait de lavemens.

Consultation de MM. Lamure *et* Cusson, *sur une trop abondante secrétion de la semence.*

Les secrétions ne sont pas égales chez tous les hommes. Les uns mouchent beaucoup, les autres salivent beaucoup; tel va copieusement du ventre, tel rend beaucoup d'urine, etc., tandis que d'autres ont peu de morve, peu de salives, peu de selles, peu d'urine, etc. La même chose peut avoir lieu et l'a en effet pour la secrétion de la semence; tel en a peu, tel en a beaucoup; il n'est point douteux qu'il ne s'en sépare plus chez M. le consultant que chez le général des hommes. Cette quantité de semence s'est encore accrue par l'usage considérable qu'il a fait des femmes; et il semble, par ce qui s'est passé chez lui et qui est très-détaillé dans le mémoire qui a été dressé à Narbonne, que tant qu'il se secrétera cette quantité de semence chez M. le consultant, sa sensibilité sera au même degré, tant que ses humeurs auront ce caractère d'âcre qu'elles portent; il semble, dis-je, que l'émission de la semence lui sera utile,

nécessaire même par intervalles, et qui plus est lui deviendra remède s'il vient à traîner la jambe après avoir eu des douleurs au côté gauche. On ne lui conseille pourtant pas ce remède, tant s'en faut; il n'a qu'à remplir les indications que présente son état pour faire cesser et ce besoin qu'il s'est fait d'évacuer de la semence, et les symptômes paralytiques qui paraissent suivre le défaut de cette évacuation. Les indications qu'il y a à remplir sont :

1° De diminuer la quantité de la semence secernée en enlevant la matière qui la produit, c'est-à-dire le chyle.

2° De diminuer sa sensibilité.

3° D'adoucir la masse des humeurs pour détruire l'âcre stimulant qui sollicite pour sa part l'émission de la semence. Cet âcre est bien établi par divers symptômes qu'éprouve M. le consultant.

Dans ces vues, le conseil soussigné propose les remèdes suivans.

1° M. le consultant usera partout de la laitue; en conséquence il boira entre ses repas, au lieu d'eau commune, de la tisane de laitue; elle sera faite avec deux ou trois laitues hachées grossièrement, bouillies dans un pot d'eau, coulées avec expression, et adoucies, s'il le veut, par

quelques morceaux de réglisse en bâton. Il boira de cette tisane le matin à jeun et entre ses repas ; digestion faite, il mangera de la laitue en salade matin et soir : si son estomac paraissait ne pas s'en accommoder, il les fera blanchir légèrement dans l'eau bouillante, pour les manger de même en salade. Il mangera des laitues comme on mange des épinards ; il en mangera en ragoût dans un bouillon de veau ; il peut en manger en garniture autour d'une viande accommodée simplement, et même de farcies et de frites, pourvu que la farce soit faite avec un peu de veau, etc. A la laitue on associera, lorsqu'elle manquera, ou pour varier, la courge, le concombre, toutes les herbes fades : comme la poirée, l'épinard, la chicorée blanche, la betterave, même les tomates et l'oseille ; les farineux, comme le riz, l'avenat, le gruau, le sagou, et même les légumes fins, quoiqu'ils soient secs, comme les lentilles, les pois, etc. Il faut ajouter à ces végétaux les fruits aqueux et fondans, tels que les raisins, les poires, les pommes, les fraises, les melons, etc., etc. Voilà quel doit être le fond du régime de M. le consultant ; il doit manger très-peu de viande, et même celle qu'il mangera doit être tirée des jeunes animaux, comme du poulet, du veau, de l'agneau, des

grenouilles, du poisson le plus léger, comme le merlan. M. le consultant doit éviter toute viande forte, comme le bœuf, la volaille faite, le pigeon, la viande noire. Ses soupes doivent être faites de mouton et de veau, et le bouillon doit en être faible; et il se souviendra surtout qu'il doit manger peu : c'est le seul moyen de soustraire la matière de la semence.

2° Quant aux remèdes, s'il est exact sur le régime, il en a besoin de peu; cependant, il ne doit pas croire qu'il ne lui en faille point du tout, il fera un usage fréquent de lavemens simples ; c'est un bien que le moindre relâchant lui double ses selles sans pourtant lui donner de diarrhée qui, bien considérée, ne doit pas être regardée de mauvais œil, quand elle surviendrait par intervalles. Les émulsions, quelques verres de tisane émulsionnée, lorsque l'eau de laitue lui manquera, lui conviennent parfaitement entre les repas. Il peut mettre dans les émulsions, et même dans la tisane émulsionnée, au lieu de sucre, un peu de sirop de nymphæa. On lui conseille à l'alternative une quinzaine de bouillons et tout autant de verres de petit lait, tiré par la pressure, clarifié par le blanc d'œuf, légèrement sucré et parfumé par un peu d'eau de fleurs d'orange. Il pourra se reposer

quelques jours entre son petit lait et ses bouillons : l'un et l'autre seront pris le matin à jeun. Nous avons dit comment devait être fait le petit lait ; voici comment se feront les bouillons : On prendra un quart de maigre de veau, ou, ce qui vaudrait mieux, les cuisses de six grenouilles écorchées, quelques tranches de courge, une poignée de chicorée blanche de jardin, une poignée de laitue, et on fera avec ces ingrédiens un bouillon selon l'art. A la place de la tisane émulsionnée, M. le consultant peut prendre, entre ses repas ou dans la matinée, à jeun, quelques verres d'eau de veau, ou d'eau de poulet, et substituer la betterave à la courge.

3° Avant le verre de petit lait ou les bouillons, M. le consultant prendra avec profit trois ou quatre grains de camphre avec huit à dix grains de nitre qu'on réduira en quatre pilules bien argentées.

4° On lui conseille surtout les bains, d'abord frais et ensuite froids. D'abord il les prendra locaux, c'est à-dire, aux bourses et à la verge ; dès qu'il aura accoutumé ces deux parties aux bains frais, il passera aux bains froids de ces mêmes parties : suivront les bains de siège, d'abord frais et ensuite froids : on appelle *bains de siége* ceux où les fesses, un peu les reins, un

peu le ventre, les parties génitales, et un peu les cuisses, trempent. Enfin suivront des bains de tout le corps, d'abord frais et ensuite froids. Il sortira, tant des bains de siége que des bains entiers, lorsqu'un froid vif l'en chassera. Il faut qu'il fasse un long usage de ces différentes espèces de bains, surtout des derniers : il en prendra dix, douze, quinze, et se reposera quelques jours pour y revenir, et ainsi de suite.

Traitement de la colique des peintres, employé à la Charité de Paris.

1° Le premier jour, on donne, le matin, au malade, le lavement purgatif des peintres, dont voici la formule :

Prenez feuilles de séné, une demi-once; pulpe de casse, trois onces; sel d'epsom, quatre gros; vin émétique trouble, deux onces, dans une chopine d'eau pour un lavement (1).

(1) Le vin émétique se fait en mettant du verre ou du foie d'antimoine à dissoudre dans du vin : le vin blanc d'Espagne est celui qu'on doit préférer; on laisse digérer long-temps au feu ou au soleil, et on laisse le vin émétique trouble. Quand on passe cette liqueur ainsi mise en digestion, on a le vin émétique clarifié qui n'est pas d'un si bon usage dans le cas dont nous parlons.

2° Dans la même matinée, on donne l'eau de casse composée : Prenez feuilles de séné, trois onces; pulpe de casse, trois onces; tartre stibié, trois grains; sel d'epsom, une demi-once; sirop de nerprun, une once : faites bouillir dans une chopine d'eau, que vous réduirez aux deux tiers pour trois verres donnés d'heure en heure, un chaque fois.

3° Le soir du premier jour, on donne le lavement adoucissant des peintres : Prenez huile de noix, et vin rouge chaud, parties égales, pour un lavement; assez souvent, on y joint deux gros de thériaque.

4° Le second jour on donne, le matin, l'*aqua benedicta*, ainsi préparée : Prenez tartre stibié, six grains; faites dissoudre dans trois verres d'eau; dans le dernier verre, ajoutez sel d'epsom, une demi-once.

5°. Dans le courant de la journée, quand l'effet vomitif est passé, on donne : *tisana sudorifera pictorum purgans :* Prenez gayac, sassafras, squine, de chaque, une once : faites bouillir dans trois pintes d'eau que vous reduirez à une, sur la fin de la décoction : ajoutez, feuilles de séné, trois gros; pulpe de casse, deux onces; sel d'epsom, une demi-once : passez le tout, et ensuite délayez une demi-once de

sirop de nerprun. Cette tisane est pour le reste de la journée.

6° Le même soir, on donne le lavement adoucissant et un gros de thériaque.

7° Le troisième jour, on donne, le matin, le lavement purgatif des peintres, et l'eau de casse composée; le soir, le lavement adoucissant et la thériaque.

8° Le quatrième jour, on purge le malade avec la médécine suivante : Prenez feuilles de séné, une demi-once; pulpe de casse, deux onces; sel d'epsom, trois gros; tartre stibié, un gros; confection hamech, un demi-gros (cette préparation est un des plus forts purgatifs que nous connaissions) : faites bouillir dans suffisante quantité d'eau pour une médecine à prendre en un verre, on aide son action par la tisane sudorifique purgative.

9° Le soir du même jour, on donne la thériaque et le lavement adoucissant.

10° Le cinquième jour, on donne, le matin, le lavement purgatif, et l'eau de casse composée pour le matin; pour la soirée, tisane sudorifique purgative; et le soir, le lavement adoucissant et la thériaque.

11° Le sixième jour, on donne la même médécine que le quatrième jour, aidée de même

par la tisane sudorifique purgative, etc. Le soir, le lavement adoucissant et la thériaque; en général, la colique des peintres est terminée au bout de six jours; il y en a cependant qui exigent une troisième médecine, et alors on donne celle du quatrième jour : tel est le traitement qu'on doit suivre dans cette maladie.

Il y a cependant des circonstances particulières qui établissent des différences dont il faut parler. Il y a des malades qui ne peuvent prendre aucune boisson sans la vomir; cela arrive toutes les fois que le canal intestinal est si resserré, que les boissons forment un volume trop considérable, et ne peuvent y pénétrer : dans ces cas, on purge avec les bols purgatifs suivans : Prenez gomme gutte, douze grains; scamonée, dix grains; résine de jalap, dix grains; confection hamech, un demi-gros; sirop de nerpun, suffisante quantité, pour préparer six bols dont on fait prendre deux, d'heure en heure. Ces bols sont violemment purgatifs.

Par ce traitement, qui est très-drastique, on se propose trois choses : la première est d'évacuer les parties métalliques par les selles; la deuxième, de chasser hors du corps cette matière morbifique par les sueurs; la troisième,

de calmer la douleur; et de procurer du relâche et de la détente.

Quoique guéris de cette maladie, il reste souvent à ceux qui en ont été attaqués, cette lassitude dans les membres, cette pesanteur dont j'ai parlé : c'est pourquoi on doit continuer, long-temps après le traitement fini, l'usage de la tisane sudorifique, qui ne doit point alors être purgative. Voici comme elle doit être faite : Prenez gayac, squine, salsepareille, parties égales, une once : faites bouillir dans trois pintes d'eau que vous reduirez à une; passez et donnez au malade, on y ajoutera, avec succès, pour chaque verre, dix à douze gouttes d'esprit de *mendererus*.

Il y a des cas où la faiblesse des membres est telle, que le malade ne peut pas s'en servir, il y a une espèce de paralysie : elle est très-souvent incurable, quand elle a duré long-temps, sans y apporter de remède. On ne peut la guérir qu'en continuant long-temps l'usage des forts sudorifiques, auxquels on ajoutera l'extrait de genièvre, l'huile essentielle d'anis; ainsi on donnera les bols suivans : Prenez extrait de genièvre, une once; huile essentielle d'anis, douze gouttes: faites des bols dont on prendra deux de deux heures en deux heures.

Le foie de soufre est d'un excellent usage dans

ces faiblesses de membres, dans ces commencemens de paralysie, à la suite des coliques métalliques; c'est à raison de son efficacité, dans ce cas, qu'on envoie les malades aux eaux de Bagnères, et autres sulfureuses; on y supplée en donnant le foie de soufre, sous forme sèche, on en fait entrer huit grains dans les bols ci-dessus.

Il y a des cas de paralysie qui, quoique assez légers, éludent ce traitement; c'est alors qu'on emploie l'électricité avec succès. *De Haën* la recommande dans ce cas; M. *Desbois* a vu deux exemples de son efficacité.

En suivant le traitement que nous venons de décrire, on en obtient constamment d'heureux effets dans tous les cas; il y en a cependant où il faut s'écarter de cette marche routinière, et dans lesquels on est obligé d'augmenter ou de diminuer la dose; ces derniers cas sont on ne peut pas plus rares, on est plus souvent obligé d'y ajouter, que d'y retrancher quelque chose.

Quelquefois on est obligé d'employer le traitement émollient que quelques auteurs recommandent, mais ces cas-là sont on ne peut pas plus rares; les seuls où ils puissent convenir, sont lorsque la colique métallique attaque pour la première fois un enfant, un jeune homme, lorsque le malade a la fièvre, que le pouls est plein,

la langue rouge, etc. On guérit alors, en employant les emolliens, les huileux, le lait, etc.; mais, je ne saurais trop le répéter, ces cas-là sont très-rares, et ſont exception à la règle générale.

Fin du second et dernier Volume.

TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE SECOND VOLUME.

(1) On reprend ici le dernier des N°, à dater de la première Consultation de M. Barthez, du premier volume, qui a été interrompue par erreur au second.

CONSULTATIONS

DE DIVERS MÉDECINS.

Fin de la Table des Articles de ce dernier Volume.

